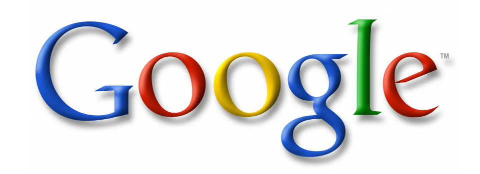
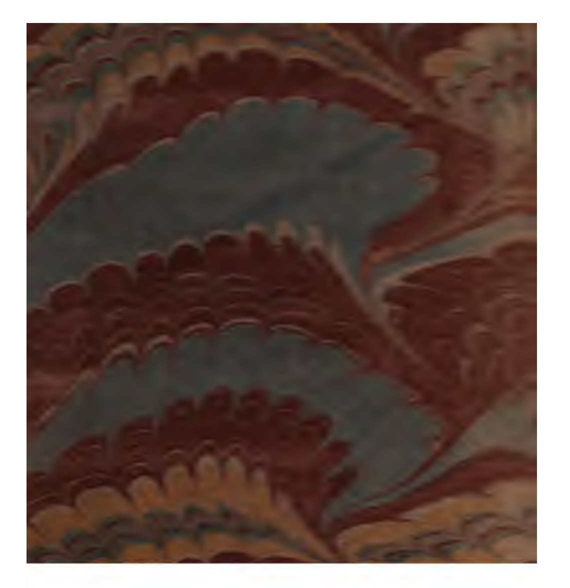
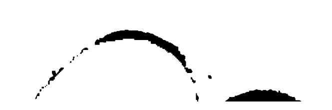








LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

JANVIER.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

5

JANV. M. DCC. XLIV.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Gaules & de la France, dédiés à Messieurs de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Par M. Gibert. A Paris, au Palais, chez *Jean de Nully*, à l'Ecu de France & à la Palme; & chez *Bernard Brunet* fils, à l'Envie. 1744. *in*-12. pp. 432.

ON trouve à la tête de cet Ouvrage une Préface où l'Auteur s'éleve contre les esprits frivoles qui s'imaginent que les 1miers âges des Nations ne renferment que des inutilités sçavantes, capables seulement d'amuser l'amour propre.

» Dans les faits que l'Histoire » nous apprend ceux qui par leur » éloignement paroissent les plus » indifferens se réunissent par des » nœuds toûjours importans à ceux » qui doivent le plus nous occu» per : les origines des Nations » nous découvrent les principes de » leurs progrès & de leurs révolu» tions, les fondemens de leurs » Loix & de leurs Gouvernemens, » la source de leurs mœurs & de » leurs usages. Elles nous laissent » même presque toûjours apperce» voir des vestiges frappans de ce » que la Religion nous enseigne » sur le Déluge, sur la dispersion » du genre humain, sur la forma-

» tion des ſocietés politiques, &
» tel qui ferme les oreilles à la
» voix de Moïſe ne peut reſiſter
» aux témoignages réunis de tous
» les peuples de la terre.

S'il eſt utile de faire des recherches ſur les Antiquités des Nations en général, ces recherches deviennent ſans doute plus intereſſantes & d'une utilité plus prochaine & plus ſenſible lorſqu'elles concernent le pays où l'on eſt né. Telles ſont celles dont il s'agit ici. Notre Auteur ne s'y eſt pas propoſé de donner une narration ſuivie des évenemens de notre ancienne Hiſtoire, mais de diſcuter les principales difficultés qui s'y trouvent & de rapporter pluſieurs traits remarquables qui ont été oubliés par ceux qui l'ont précedé dans une pareille entrepriſe.

Quelque indépendans néanmoins que ſoient l'un de l'autre la plûpart des points qu'il a traités, l'ordre des tems auſquels ces points ſe rapportent ou les relations que les

matieres peuvent avoir entr'elle les ont naturellement disposée dans le rang où on les trouver placées.

Voici les titres de ces differen articles qui sont au nombre de 15

I.

Remarques sur les noms de Celtes de Galates & de Gaulois.

II.

Recherches nouvelles sur les Hyperboréens.

III.

Observations sur un passage d'Hérodote le plus ancien où les Celtes soient nommés.

IV.

Passage d'Onomacrite où la Gaule est appellée PAYS LYCE'EN.

V.

Essai de Dissertation sur l'origine des Gaulois.

VI.

Examen du Chapitre IX. du Livre Ier de l'Histoire des Celtes de M. PELLOUTIER.

VII.

Fragmens de Critique sur un Livre intitulé : ANTIQUITÉ'S DE LA NATION ET DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

VIII.

Remarques sur l'origine des Francs & l'étymologie de leur nom.

IX.

Observations singulieres sur l'origine des Germains.

X.

Explication d'un endroit de Procope qui concerne l'établissement des Francs dans les Gaules, au Liv. 1. de la Guerre des Goths.

XI.

S'il faut lire Armoriques (Αρμορικοι) *ou Arboruches* (Αρβορυχοι) *dans Procope.*

XII.

De l'Epoque de l'Association des Francs & des Arboruches.

XIII.

De l'Epoque du Regne de Pharamond.

XIV.

Examen de differens sentimens su l'époque de l'établissemens des Fran dans les Gaules.

XV.

Si les Francs avoient des Ro avant de passer le Rhin.

Remarques & Additions sur quel ques endroits de ce Livre.

Nous parcourrons ces differen articles autant que les bornes d'un Extrait pourront nous le permettre.

Dans le premier, qui contient des remarques sur les Celtes, les Galates & les Gaulois, M. Gibert met en fait d'après Ephore dans Strabon que les anciens Grecs donnerent le nom de *Scythes* à tous les peuples Septentrionaux de l'Europe, & celui de *Celtes* à tous les peuples Occidentaux de cette même partie du monde, non que les uns fussent tous Scythes, ou les autres tous Celtes, mais parce qu'on étendit à tous ces peuples dont la plûpart n'étoient pas con-

nus, le nom des premiers que le voiſinage ou le commerce firent connoitre. C'eſt ainſi qu'on donne chez les Turcs le nom de Francs à tous les Européens, il faut croire, dit notre Auteur, que ceux qui viendront après nous ſeront aſſez inſtruits pour ne pas inferer de cet uſage que les Européens ſont tous François ou qu'ils tirent tous leur origine des François.

L'étendue que l'ignorance avoit fait donner à la Celtique diminua à meſure que les voyages, la navigation, & ſur-tout les conquêtes des Romains firent mieux connoître les peuples qu'on y avoit compris. Hérodote connoiſſoit déja dans l'Europe des peuples plus occidentaux que les Celtes, Ariſtote les diſtinguoit des Ibériens, enfin Polibe les renfermoit entre les Alpes & les Pyrenées, comme ont fait après lui Céſar, Diodore, Tite-Live, Pomponius-Méla, Pline, Auteurs dont pluſieurs avoient voyagé dans les Gaules, & dont

le premier y avoit fait la guerre pendant dix années. M. Gibert ne croit pas douteux que sur la foi de tels garands on ne doive restraindre le nom de Celtes à une portion des peuples des Gaules renfermée entre la Seine & la Marne d'un côté & la Garonne de l'autre.

A l'égard du nom de *Galates*, notre Auteur ne pense pas qu'il ait été le nom particulier d'aucun peuple. On désignoit également sous ce nom les Belges, les Celtes & les Aquitains; Erasthothenes y comprenoit même tous les Ibériens ou habitans d'Espagne, Diodore, Plutarque, Zosime y comprenoient les Germains. Strabon en fait le nom générique de tous ceux que l'ignorance ou un usage grossier avoit fait appeller Celtes. Il est incontestable, suivant M. Gibert, que le nom de Celtes étoit compris dans celui de Galates & non celui de Galates dans le nom de Celtes. Celui de Galates s'étendoit au moins à tous les peuples

renfermés entre le Rhin & les Pyrenées au lieu que celui des Celtes n'étoit propre qu'à une portion de ces mêmes peuples.

M. Gibert soûtient ensuite que la plûpart des Ecrivans Grecs ont mal à propos confondu le nom de *Galates* avec celui de *Gaulois* ou plûtôt avec le *Galli* des Latins; 1°. parce que quoique ces deux noms Γαλαται & *Galli* commencent par deux mêmes lettres, ils sont d'ailleurs entierement differens dans la composition & le nombre de leurs autres syllabes, dans leur son & dans leur terminaison. M. Gibert ne pense pas que le changement d'une *l* dans l'un ou son retranchement dans l'autre & le changement des finales soient en cette occasion assez naturels pour dériver le Latin du Grec ou le Grec du Latin.

2°. Parce que, suivant César, les Romains ne donnoient le nom d *Galli* qu'aux Celtes, ou tout au pus aux peuples qui sont entre le

Rhin & les Pyrenées, au lieu que les Grecs donnoient souvent le nom de Galates à tous les peuples occidentaux de l'Europe & même distinguoient quelquefois les Celtes des Galates, comme a fait Diodore, & comme il résulte de l'origine differente, quoique fabuleuse, que quelques-uns donnoient à ces peuples : ils supposoient que Polyphéme aïant eu trois fils *Gala*, *Celta* & *Illirius*, les Galates étoient venus du premier, les Celtes du second & les Illiriens du troisiéme.

Il ne faut pourtant pas croire que tous les peuples que les Grecs comprenoient sous le nom de Galates eussent une même origine, non plus que ceux qu'on comprend aujourd'hui sous la dénomination générale d'Européens, parce qu'ils habitent la même partie du Continent, ou de François, parce qu'ils vivent sous la même domination, ou de Chrétiens, parce qu'ils suivent la même Religion.

M. Gibert finit cet article par

quelques obſervations étymologiques ſur les noms de *Celtes*, de *Gaulois* & de *Galates*. Il penſe qu'on ne doit admettre d'étymologies que celles qui ſont également faciles dans leur *dérivation* & juſtes dans leur application, mais il n'eſt pas de l'avis de quelques modernes qui traitent de *viſions* toutes les étymologies que l'on tire des Langues Orientales pour les appliquer à des noms de pays occidentaux. Les Phéniciens & les Carthaginois avoient inconteſtablement, dit-il, reconnu toutes les côtes de la Méditerranée juſqu'au Détroit de Gibraltar. Ils avoient même pouſſé leurs découvertes juſqu'aux Iſles Britanniques dès les tems les plus reculés. La tradition conſtante des peuples du nord eſt qu'ils ſont une colonie des peuples Aſiatiques, l'Auteur ajoûte qu'il montrera dans ſon lieu que les Druides ſont originaires de la Paleſtine d'où ils ont apporté leur Religion. Seroit-il poſſible après

cela, conclut-il, que les Langues Orientales n'eussent pas influé souvent sur des noms de lieu & de pays qui ont été connus premierement par la voye des Phéniciens, qui ont été peuplés par des Colonies venues de l'Asie, dont enfin les habitans ont été instruits & policés par des Philosophes Orientaux. Il en est, suivant M. Gibert, de quelques Contrées de l'Occident par rapport aux Orientaux, comme de l'Amérique par rapport aux Européens. Il seroit sans doute absurde de vouloir dériver tous les noms des Contrées ou peuples de l'Amérique des Langues Européennes, mais il ne seroit pas moins ridicule de vouloir nier qu'il y en a beaucoup qui ont leur origine dans les Langues des peuples de l'Europe qui les ont découverts, qui s'y sont établis & qui y ont porté leur Religion.

Après cette réfléxion notre Auteur vient à l'étymologie des noms des Celtes, des Gaulois & des Ga-

laires. Par rapport au premier il n'en connoît point qui le satisfasse, ce qu'il attribue au peu de connoissance que nous avons de l'ancien Celtique.

A l'égard du second il prétend que l'on ne doit chercher que dans le Latin l'étymologie du mot *Galli*. César disant qu'on donne ce nom aux Gaulois dans la Langue Latine, *nostrâ Galli appellantur*. Suivant M. Gibert, les Latins ont ainsi appellé les Gaulois, parce que ces peuples affectoient de donner une couleur rouge à leurs cheveux naturellement blonds, & qu'ils portoient des habits de la même couleur, ainsi qu'il le prouve par plusieurs passages qu'il rapporte. Par la même raison les Latins nommoient *Galli* les Coqs à cause de la rougeur de ce cartilage qui leur pend sous le bec, & les Prêtres de Cibéle parce que la couleur rouge étoit affectée à leurs habits Sacerdotaux.

Au défaut de cette étymologie

notre Auteur en propoſe une tirée du mot Hébreu *Galil*, qui ſignifie *limes*, *confinium*. Le Pays des Celtes étant ſitué à l'extrémité de l'Europe du côté du couchant.

M. Gibert fait venir le mot de *Galates* d'un autre mot Hébreu. Pluſieurs l'ont tiré du mot Grec γαλα, qui ſignifie lait, prétendant qu'il leur avoit été donné à cauſe de la blancheur de leur tein. Il vient, ſuivant M. Gibert, du mot Hébreu *Galata*, qui ſignifie *tenebræ*, *caligo*, *veſper*; en effet, dit-il, les anciens ne déſignoient le plus ſouvent les Pays Septentrionnaux & Occidentaux de l'Europe que par les ténébres ou l'obſcurité, c'eſt ce que notre Auteur juſtifie par un grand nombre de paſſages de Poëtes Grecs & Latins; de-là, ajoûte-il, le nom d'Heſperie que l'on avoit originairement donné à tous les Pays Occidentaux depuis & compris l'Italie : M. Gibert ne doute pas que le mot *Galata* n'ait exprimé l'Occident & le Septentrion

chez les Phéniciens, leurs navigateurs auront ainſi nommé les peuples occidentaux ou ſeptentrionaux de l'Europe pour marquer la poſition de ces peuples : & des Phéniciens qui les premiers découvrirent cette partie de l'Europe, le nom en aura paſſé chez les Grecs par le commerce.

Dans le ſecond article où il s'agit des Hyperboréens, M. Gibert prétend que laCeltique étoit le païs des Hyperboréens & que ceux-ci n'étoient autres que les Druides. Les Jerophantes ou Théologiens de Délos ſont les premiers qui ont employé le nom d'Hyperboréens pour déſigner miſterieuſement une Nation entiere de Prêtres conſacrés à Apollon qui bien qu'éloignés de la Gréce avoient avec les Déliens des relations ſingulieres d'offrandes & de ſacrifices. Notre Auteur examine 1°. le chemin qu'on faiſoit tenir à ces Hyperboréens pour ſe rendre à Délos & il conclut de ce qu'il trouve à ce ſu-

jet dans les Hymnes de Callimaque & dans le 4me Livre d'Hérodote, que les Hyperboréens ne pouvoient venir que de la Celtique. Il examine 2°. ce qu'on a rapporté de la ſituation de leur pays. On diſoit qu'ils demeuroient au-delà des monts Riphées & ſur les bords de l'Océan. La Celtique s'étendoit depuis les Alpes juſqu'à l'Océan. Or les monts Riphées ſont les mêmes montagnes qu'on a depuis appellées les Alpes. On plaçoit encore le pays des Hyperboréens au-delà des ſources du Danube, & l'on racontoit qu'Hercule Idéen en avoit rapporté le plant de l'Olivier ſauvage dont on couronnoit les vainqueurs aux Jeux Olympiques. Je ne crois pas, dit M. Gibert, que l'on puiſſe déſigner plus préciſément la poſition de la Celtique par rapport à la Gréce; auſſi, ajoûte-t-il, M. l'Abbé Gédouin n'a-t-il pû s'empêcher de reconnoître que cette expreſſion ne pouvoit s'appliquer qu'à des Provinces de la Celtique

& que la route qu'on faisoit suivre à Hercule ne pouvoit partir que de là. Notre Auteur examine 3 . les mœurs & les usages qu'on attribuoit aux Hyperboréens.

On les representoit comme une Nation entiere de Prêtres d'Apollon, l'on ajoûtoit que la plûpart joüoient de la Lire & chantoient continuellement des Hymnes dans le Temple de ce Dieu, célébrant ses actions & ses vertus, qu'ils étoient les plus justes des hommes, qu'ils passoient leurs jours heureux dans les Bois sacrés & dans les forêts, qu'exempts seuls des troubles de la guerre qui agitoient leurs voisins, ils atteignoient le plus long terme de la vie humaine, enfin que prévenus d'une inclination particuliere pour les Grecs ils leur avoient appris le dogme de l'immortalité de l'ame. Tout cela se rapporte aux Druides : ils honoroient singulierement Apollon & une de leurs classes appellée *des Patures* étoit uniquement consa-

crée à ce Dieu, une autre (c'étoit celle des Bardes) ne s'occupoit qu'à joüer des inſtrumens, à chanter des Hymnes & à célébrer les loüanges & les actions des Dieux & des Héros : Juges de tous les differens de leur Nation, leur équité leur avoit attiré la vénération des peuples : les bois & les forêts étoient leurs demeures & le ſiége de leurs Ecoles & de leur culte, ils étoient diſpenſés d'aller à la guerre & leur longue vieilleſſe a paſſé en proverbe : c'eſt d'eux ſans doute qu'il faut entendre l'inclination qu'Ephore attribue aux Celtes en général pour les Grecs ; enfin rien ne les rendoit plus célébres dans l'antiquité que le dogme de l'immortalité de l'ame qui étoit le fondement de leur Religion & de leur Philoſophie.

Rien encore ne convient mieux aux Druides, ſuivant M. Gibert, que ce qu'Hécatée d'Abdere & les autres qui avoient recueilli les antiquités du monde racontoient des

Hyperboréens. Ils habitoient, difoient-ils, une Isle dans l'Océan à l'oppofite de la Celtique qui n'étoit pas moindre que la Sicile & dans laquelle on voyoit un Temple magnifique de forme ronde toûjours orné de riches offrandes. Cette Isle ne peut être que la Grande-Bretagne où Céfar nous affure que la Philofophie des Druides avoit paru d'abord & que ceux qui vouloient particulierement s'en inftruire alloient en prendre des leçons. On trouve près de Salifburi les veftiges d'un Temple magnifique de Druides de forme ronde; M. Gibert conjecture que ce pourroit bien être celui dont Hécatée d'Abdere & les autres ont parlé.

Nous ne nous arrêterons pas au troifiéme article qui regarde un paffage d'Hérodote le plus ancien où les Celtes foient nommés & que notre Auteur prétend avoir été mal entendu par M. Pelloutier, non plus qu'au quatriéme où il s'agit d'un paffage d'Onomacrite dans

lequel la Gaule eſt appellée *Pays Licéen*. Nous paſſons au cinquiéme qui a pour titre *Eſſai de Diſſertation ſur l'origine des Gaulois*.

Toute cette Diſſertation roule ſur un paſſage qu'Ammien - Marcellin a extrait de Timagene le plus ancien Auteur qui ait écrit ſur l'origine des Gaulois , mais dont l'Ouvrage eſt malheureuſement perdu. Timagene rapporte dans cet endroit les differentes opinions qu' on avoit ſur l'origine des Gaulois. M. Gibert croit que ces differentes opinions peuvent ſe concilier. Les Gaules n'aïant été occupées que peu à peu & par differentes peuplades, c'eſt de la difference de ces peuplades qu'eſt venuë la diverſité des opinions: on pourroit donc les admettre toutes en les reſtreignant néanmoins aux peuples particuliers auſquels elles peuvent convenir.

C'eſt dans ce point de vûë que notre Auteur diſcute ces differentes opinions.

La premiere eſt que les Gaules

furent d'abord occupées par des Aborigénes. Notre Auteur les fait venir des Liguriens ainsi que les Aborigénes d'Italie. Les Liguriens renfermés d'abord dans les Alpes s'étendirent des deux côtés de ces montagnes & peuplerent non-seulement l'Italie, mais encore cette partie des Gaules que l'on appelloit proprement la Celtique. Notre Auteur rapporte differentes preuves de ce sentiment qu'on peut voir dans l'Ouvrage même.

La seconde opinion qu'on trouve dans le passage de Timagene sur l'origine des Gaulois est que des Doriens qui suivirent l'ancien Hercule s'établirent sur les côtes de l'Océan.

M. Bochard avoit cru que c'étoit l'Hercule Phénicien qui avoit conduit cette Colonie des Doriens dans les Gaules & ces Doriens étoient, selon ce sçavant homme, non ceux qui parmi les Grecs eurent depuis ce nom, mais les habitans de Dora Ville de Phénicie.

M. Gibert n'eſt pas de cet avis & il pretend que le paſſage de Timagéne ne peut s'appliquer qu'à l'Hercule de Créte , au Dactyle Idéen.

Cet Hercule étoit l'aîné & le plus fameux des Dactyles Idéens qui furent les inventeurs des Arts & des Sciences auſſi-bien que des Cérémonies Sacrées & qui parcoururent le monde pour en porter la connoiſſance chez les differens peuples : c'eſt ce qui eſt prouvé par les témoignages des Hiſtoriens & par le nom même des Dactyles Idéens , lequel ſignifie en Hébreu *ceux qui ſçavent les Sciences de Dieu.* A l'égard de l'Hercule Diodore rapporte qu'il étoit Devin , qu'il commandoit des armées , que les Crétois diſoient qu'il avoit voyagé par toute la terre pour y répandre ſes bienfaits & la délivrer des bêtes ſauvages qui rendoient pluſieurs pays inhabitables. Quelques Auteurs le conduiſent poſitivement dans les pays des Hyperboréens au-delà des ſources du Danube,

Danube, c'eſt-à-dire dans la Celtique, d'où il avoit apporté en Gréce le plant de l'olivier ſauvage dont on couronnoit les vainqueurs aux Jeux Olympiques. Rien, ſuivant notre Auteur, ne s'accorde mieux avec l'idée que les Gaulois nous ont donnée de leur Hercule qu'ils appelloient *Ogmius* ou plûtôt *Ogmi*, nom que les Arabes donnent chez eux aux étrangers & que d'autres tirent d'*Ogum* qui ſuivant eux ſignifie *Lettres*, en Langue Celtique, enſorte qu'Hercule Ogmien ne ſeroit autre choſe qu'*Hercule le Lettré*. Ce qui le caractériſoit particulierement, & qu'on ne pourroit appliquer qu'au Dactyle Idéen, c'étoit un nombre infini de chaînes qui partant de ſa Langue aboutiſſoient aux oreilles d'une multitude inombrable d'hommes qu'il entraînoit ainſi à ſa ſuite.

Les Doriens que l'Hercule de Créte conduiſit dans les Gaules ſont les Dactyles Idéens qui le

ſuivirent, & qui furent depuis connus dans les Gaules ſous le nom de Druides. C'eſt ce que M. Gibert s'atache à prouver, 1°. Il y a, ſelon lui, une grande conformité dans les Sciences, dans la Religion & dans les mœurs entre les Dactyles Idéens & les Druides. 2°. Les lieux qu'on fait occuper à cette Colonie de Doriens conduite parHercule ſont les mêmes qui ont été le ſéjour principal & originaire des Druides. 3°. Le nom de Doriens & celui de Druides ne ſont dans le principe que le même nom. Ils ont une racine commune dans l'Hébreu qui eſt le mot *Dras*, *Daras* ou *Deras* qui ſignifie dans cette Langue *il a cherché*, *il a recherché avec ſoin*, *il a demandé*, *il a conſulté*, ou en Chaldéen *il a interprété*, *il a expliqué*. Notre Auteur dit qu'on ne doit pas être ſurpris qu'il cherche dans l'Hébreu la racine dont il s'agit, parce qu'outre que cette Langue paſſe pour la Langue primitive du genre humain elle

avoir beaucoup de rapport
celle que l'Hercule Idéen &
Disciples apporterent dans les
les, puisqu'ils venoient origi-
ement de la Palestine. M. Gi-
ajoûte qu'on trouve dans
breu la racine de la plûpart
mots propres à la Religion des
lois & sur-tout ceux de leurs
ux & de leurs Prêtres. Il en
ne plusieurs exemples. Il ne
donc pas chercher la racine
mot *Druide* dans le mot Grec
qui signifie ordinairement un
ne. M. Gibert conjecture au
raire que ce mot Grec, aussi-
que le mot Celtique *Deru* qui
fie *Chêne* est dérivé du même
Hébreu qui est la racine du
Druides.
troisiéme opinion exposée
imaginé fait venir les Troïens

lés freres dans plusieurs Decrets du Sénat, terme d'amitié dont les Eduens firent un titre de parenté. L'opinion qui les fait venir des Troyens n'a été sérieusement adoptée par aucun Auteur qui soit de quelque poids.

M. Gibert ne pense pas qu'on doive faire plus de cas de la quatriéme opinion qui conduit Hercule fils d'Amphitrion dans les Gaules, il la refute & passe à la cinquiéme. Cette cinquiéme opinion est que les Phocéens ayant quitté l'Asie pour se soustraire à la cruauté d'Harpale un des Généraux de Cyrus, ils vinrent par mer en Italie où s'étant séparés les uns s'arrêterent dans la Lucanie & y bâtirent Vélie, les autres allerent fonder Marseille dans la Viennoise & s'y étant accrus considerablement bâtirent plusieurs Villes. Sur cette opinion notre Auteur renvoye aux Recherches de Valois sur la Colonie des Phocéens & sur Marseille, ausquelles il ne

croit pas, dit-il, qu'on puisse rien ajoûter. Il fait néanmoins quelques courtes observations ausquelles nous ne nous arrêterons point.

Dans le sixiéme article de son Ouvrage M. Gibert examine le 19e Chapitre du Livre premier de l'Histoire des Celtes de M. Pelloutier. M. Pelloutier y prétend que les anciens habitans de la Gréce étoient Scythes & le même peuple qui reçut ensuite le nom de Celtes. M. Gibert, après avoir observé 1°. que ce sentiment ne s'accorde pas avec l'Ecriture qui fait descendre les Grecs de Javan. 2°. Que M. Pelloutier a mis dans un passage dont il s'appuye les Pélasges d'Italie pour ceux de la Gréce, vient à un examen détaillé des raisons de M. Pelloutier, lesquelles il combat avec ordre. Nous ne suivrons pas notre Auteur dans cette discussion; il faut la voir dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons d'observer que sa critique est telle qu'il convient à un Sça-

vant moderne, c'eſt-à-dire honn
te & moderée.

M. Gibert conſerve les mêm
égards dans l'art. 7 où il comb
le ſentiment de M. le Gendre
S. Aubin qui dans ſon Livre d
Antiquités de la Nation & de
Monarchie Françoiſe fait ſortir l
François des Cimmériens.

Nous paſſons à l'article 8 q
contient des Remarques ſur l'or
gine des Francs & l'étymologie
leur nom.

Le plus ancien monument o
l'on trouve le nom des *Francs* e
une Chanſon militaire rapporté
par Vopiſcus dans la Vie d'Aure
lien. M. Gibert fixe l'époque d
cette Chanſon à l'année 242. On n
trouve le même nom emploïé dan
aucun Ecrivain ni dans aucun Act
ſérieux avant l'Empire de Probu
en 277. Depuis ce tems les Auteur
en parlant des Francs leur on
indifferemment donné tantôt l
nom de *Francs* , tantôt celui d
Germains. Notre Auteur le prou-

ve par differentes autorités qu'il rapporte. Auſſi étoit-ce, dit-il, une opinion généralement reçuë dans le cinquiéme & ſixiéme ſiécles que les *Francs* étoient les mêmes que ceux que l'on avoit autrefois appellés Germains. M. Gibert rapporte encore à ce ſujet pluſieurs autorités tirées de S. Jerôme, de Procope, d'Agathias & d'Euménius.

Le nom de Germains étoit attribué ſans diſtinction à tous les peuples qui étoient entre l'Océan Septentrional, le Danube & le Rhin. Il ſemble pourtant que vers l'Empire de Diocletien, c'eſt-à-dire vers l'an 285. ce nom devint particulier à ceux qui étoient au nord du Mein que l'on appella auſſi Francs: on donna plus communément le nom d'Allemans à ceux qui demeuroient au midi de la même riviere. C'eſt ce que notre Auteur avance ſur l'autorité de Vopiſcus: mais quelle fut l'origine du nom d'Allemans donné aux uns

& de celui de Francs donné aux autres ? M. Gibert pense que dans leur origine ils ont été des sobriquets militaires. Le nom de *Francs* par exemple, se trouve dans une Chanson militaire en 242 & il ne paroît dans aucun Ecrivain ni dans aucun Acte sérieux avant l'Empire de Probus en 1277, si ce n'eut pas été un sobriquet qui n'entroit que dans le discours familier, pourquoi ne le trouveroit-on pas jusques-là ni dans ce qui nous reste de Dexippus, ni dans Hérodien, ni dans les Actes originaux conservés par Trebellius-Pollion, Julius-Capitolinus, Vopiscus, &c. quoiqu'il y soit souvent question de Francs sous le nom de Germains.

M. Gibert n'est donc pas de l'avis de plusieurs Auteurs modernes qui ont cru que le nom des Francs étoit le nom d'une confédération de peuples Germaniques ou d'autres nations qui eussent occupé en partie le pays des anciens Ger-

mains après que les ravages de l'Empereur Maximin l'eurent fait abandonner à ſes premiers habitans. Notre Auteur combat fortement M. l'Abbé Dubos qui a adopté ce ſentiment.

Il cherche enſuite quelle a pu être l'origine de ce mot *Francs* qu'il prétend être un ſobriquet militaire. M. Gibert conjecture qu'elle pourroit bien venir du mot *Fram*. C'étoit le nom de l'arme principale des Germains, arme qui leur étoit propre, dont ils ſe ſervoient dans les délibérations publiques comme d'un ſigne d'approbation, de laquelle ils armoient en cérémonie leurs enfans lorſque leur âge les appelloit aux Charges de l'Etat, qui faiſoit enfin une partie eſſentielle des preſens nuptiaux qu'on donnoit aux nouvelles mariées. Le mot de *Frams* ou *Frame* répété dans leurs rangs lorſqu'ils alloient au combat, comme l'on diroit *aux armes*, les aura fait appeller par les Soldats *Framſi* & en

adouciſſant *Franſi* ou *Franci*, c'eſt ainſi que les Autrichiens allant attaquer les Helvétiens & entendant crier par-tout le mot *Schuits*, qui n'étoit particulier qu'à un Canton l'étendirent à toute la nation & de-là le nom de *Suiſſes* lui eſt reſté.

M. Gibert, après avoir fait voir dans cet article que les *Francs* & les *Germains* étoient le même peuple, cherche dans l'article 9me l'origine des Germains.

Ce qu'il y a de mieux fondé, dit-il, c'eſt que la Germanie s'eſt peuplée du Nord au Midi : c'eſt-à-dire que les pays Septentrionaux ont été les premiers habités & ont fourni enſuite des habitans aux Cantons qui ſont plus vers le midi & qui étoient originairement couverts d'une forêt immenſe & impénétrable. C'eſt ce que notre Auteur prouve par differentes autorités. Il ne diſconvient pas néanmoins qu'il ne ſoit paſſé dans la Germanie quelques Colonies de Gaulois ou d'autres peuples, mais

principal corps de nation & le
lus étendu étoit venu du Nord.

Mais comment s'étoit donc peu-
lé le nord lui-même ? Voici ce
ue l'Auteur dit avoir trouvé de
lus probable à ce ſujet : les *Sigun-
es* ou *Sigunes* ſont les ſeuls peu-
les que du tems d'Hérodote on
onnut aux bords du Danube. Au
pport de cet Hiſtorien la Tradi-
on de ces peuples portoit qu'ils
oient une Colonie des Medes
ont ils conſervoient même l'ha-
illement. Hérodote ajoûte que
ur pays s'étendoit juſqu'à celui
es Vénetes & que l'on trouvoit
hez eux des chevaux à longs poils,
etits & camus qui ne valoient
en pour la ſelle, mais, qui traî-
oient un chariot avec beaucoup
e vîteſſe. Strabon qui appelle ces
nêmes peuples *Siggines* ou *Sigtines*
it qu'ils étoient gouvernés par
ne femme & que leurs mœurs
eſſembloient à celles des Perſes.

Ces *Sigunnes*, ſuivant M. Gibert,
ont les auteurs des premieres peu-

plades du nord qui occuperent la Scandinavie, la Chersonese Cimbrique & les pays voisins. Ils reçurent d'Oten leur chef le nom de *Sigtunes* ou *Sigutnes*, comme on lit dans l'Edda qui est le Recueil des plus anciennes Traditions des peuples du nord. Le lieu où Oten établit le Siége de sa domination, conserve même encore le nom de *Sigtuna* dans l'Upland entre Upsal & Stocholm. L'on en trouve encore des vestiges assez apparens dans le nom des *Sigulones* que Ptolomée place à l'entrée de la Chersonnese Cimbrique, & dans ceux de *Suecones*, *Suiones* & *Sitones* que Tacite nomme dans les Cantons dont il s'agit, & dans ceux des *Sconen*, *Scanie* & *Sconland* qui y subsistent encore. Outre cette conformité de nom M. Gibert en trouve une qui n'est pas moins frappante entre ce qu'on sçait des peuples de Scandinavie & ce qu'Hérodote & Strabon rapportent des *Sigunnes*.

C'eſt dans la ſeule Iſle d'Œland (une de celles de la Scandinavie) qu'on trouve des chevaux de l'eſpéce de ceux dont parle Hérodote. Des Vénetes demeuroient dans ces mêmes quartiers, comme cet Hiſtorien aſſure qu'il y en avoit auprès des *Sigunnes*. Les *Sitones*, au rapport de Tacite, étoient gouvernés par des femmes, comme l'étoient les Sigunnes, au rapport de Strabon. Enfin la Tradition conſtante des peuples de Scandinavie eſt la même qui regnoit parmi les Sigunnes, elle les fait originaires des Perſes.

Notre Auteur trouve une nouvelle preuve de ſon ſentiment dans la reſſemblance qu'il y a, ſelon lui, entre les anciens Médes ou Perſes & les peuples du nord.

On trouve le nom des *Germains* dans une des Tribus des Perſes qui n'étoit composée que de Laboureurs; deux circonſtances très-frappantes, les Germains du nord étant Laboureurs comme ceux des

Perses, suivant le témoignage exprès de César, de Tacite & de plusieurs autres.

Les Perses étoient armés & même habillés differemment suivant leurs differentes Tribus, mais cependant ils avoient une espéce d'habit propre & général à toute la nation & cet habit étoit aussi celui des Sigunnes & des Sarmates comme on le voit dans Hérodote, Diodore de Sicile, Tacite, &c. Ce que je trouve de plus remarquable, ajoûte notre Auteur, c'est qu'on trouvoit dans le nord il n'y a pas encore long-tems l'armure des Sagarsiens. C'étoit une espéce de rest dont ils se servoient adroitement pour envelopper leur ennemi, le renverser & le tuer. Il n'y a pas 200 ans que les Finlandois se servoient d'un pareil rets. M. Gibert rapporte un passage d'Olaüs-Magnus qui ne permet pas d'en douter. On diroit que cet Historien n'auroit fait que traduire & appliquer aux peuples du nord ce

qu'Hérodote a dit des Sagarſiens.

Les Germains traitoient les affaires les plus ſérieuſes à table & dans les feſtins, Hérodote aſſure la même choſe des Perſes : les Perſes de même que les Germains ne bâtiſſoient point de Temples. Une ſuperſtition propre aux Germains, *proprium Gentis*, dit Tacite, l'étoit auſſi aux Perſes, c'étoit de tirer des préſages du haniſſement des chevaux ; on en nourriſſoit pour cet effet de blancs dans des bois ſacrés.

M. Gibert remarque enfin qu'il y a un grand nombre de mots Perſans dans le Tudeſque. Il en cite pluſieurs, mais ceux ſur qui il inſiſte davantage, ce ſont les noms propres, il penſe avec raiſon que lorſque les Langues changent ce ſont les noms propres qui ſe conſervent le plus long tems & qui ſurvivent, pour ainſi dire, aux autres : or M. Gibert fait voir que la plûpart des noms propres les plus communs chez les peuples du

nord le sont chez les Perses.

Tout concourt donc, dit-il, à établir la migration des Perses dans le nord, & on trouve dans Diodore de Sicile le principe & la cause de cette migration. Les Scithes, dit cet Auteur, ayant anciennement subjugué toute l'Asie en tirerent differentes Colonies & entr'autres deux plus considerables, sçavoir, l'une d'Assyriens qu'ils transplanterent dans l'Asie Mineure, & l'autre des Médes qu'ils envoyerent vers le Tanaïs & qui forma les peuples appellés *Sauromates* ou *Sarmates*.

Le 10me article contient la traduction d'un morceau de Procope sur l'établissement des Francs dans les Gaules. M. Gibert y joint à sa traduction des Remarques dans desquelles il pretend faire voir que M. l'Abbé Dubos n'a pas bien entendu quelques endroits de ce morceau.

Le 11me article qui est une suite de celui-ci a pour objet de prou-

ver contre le ſentiment de M. l'Abbé Dubos & de pluſieurs autres qu'il faut lire dans Procope Αῤβορυχοι, ainſi qu'il écrit, & non pas Αρμορικοι, comme l'on veut le ſubſtituer; on trouve dans cet article, ainſi que dans le ſuivant, qui a pour titre: *de l'époque de l'Aſſociation des Francs & des Arboruches*, pluſieurs choſes curieuſes ſur les Arboruches qui, ſuivant notre Auteur, habitoient le Brabant avec tout ce qui eſt à l'occident de l'Eſcaut juſqu'au Rhin & aux Liegeois. Dans ce même article M. Gibert fixe l'époque de l'aſſociation des Francs & des Arboruches à l'année 409 contre le ſentiment commun que les Collecteurs des Hiſtoriens de France ont adopté & qui la place en l'année 497, qui eſt celle du Baptême de Clovis.

Dans le 13me article M. Gibert entreprend de fixer l'époque du regne de Faramond. Les plus doctes balancent, dit-il, entre 417, 418, 419 & 420; ils ſe fondent ſur la

Chronique du faux Profper, qui femble être la baze de tous leurs raifonnemens, mais notre Auteur fait voir qu'elle eft remplie d'anachronifmes groffiers & qu'il y en a un de douze ans au moins dans l'endroit même où il s'agit de Pharamond, cette Chronique plaçant l'avenement de Sixte III. à la Papauté entre 417 & 420, quoiqu'il foit certain qu'il n'a été élû qu'en 431. M. Gibert n'a donc pas crû devoir s'en rapporter à cette Chronique, mais il a eu recours, dit-il, à une voye plus fure. Il a pris le parti de defcendre jufqu'à l'époque du regne de Clovis qui n'eft point conteftée, & calculant les regnes de ceux qui l'ont précedé en retrogradant jufqu'à Pharamond, il s'eft flatté, ajoûte-t-il, d'avoir atteint à fon but. Le réfultat de l'operation de M. Gibert qu'il met fous les yeux du Lecteur eft de fixer l'époque du regne de Faramond à l'an 400, qui eft le tems de la captivité de Marcomir fon

pere & de la mort de Sunnon, ce qui s'accorde avec les Chroniques de S. Denis qui font regner Faramond 20 ans; ou à l'an 409, si l'on aime mieux datter son regne de l'année de l'association des *Francs* & des *Arboruches*, ce qui s'accordera avec le Moine de Gemblours qui ne donne à ce Prince qu'un regne d'onze ans.

L'époque de l'association des Francs & des Arboruches, étant, suivant M. Gibert, celle de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules: il discute dans le 14me article de son Ouvrage les sentimens qui sont opposés aux siens.

Enfin dans le 15me & dernier article il a pour but de prouver que les Francs avoient des Rois avant que de passer le Rhin. Il examine les passages d'Auteurs sur lesquels on a voulu établir le sentiment contraire, & il conclut de cet examen que loin qu'on puisse avec les témoignages de ces Auteurs combattre l'autorité de tous les Ecri-

vains du 4me & 5me ſiécle qui ont donné dès lors des Rois aux Francs, ces témoignages, au contraire, ne peuvent ſervir qu'à la confirmer.

La longueur de cet Extrait ne nous permet pas de nous arrêter davantage ſur ces derniers articles. Nous renvoyons donc nos Lecteurs à l'Ouvrage même. Au reſte nous croyons ce premier Volume très-propre à en faire deſirer un ſecond que l'Auteur annonce qui ſuivra bien-tôt ſi ſon travail n'eſt pas deſagréable au public. Il paroît dans celui-ci que M. Gibert fort verſé dans la connoiſſance des Langues ſçavantes joint une grande ſagacité de recherches à une éruditiou très-étenduë.

LEÇONS DE PHYSIQUE DE M. l'Abbé Nollet, de l'Académie des Sciences & de la Societé de Londres. A Paris, chez *Guerin*, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. 2 vol. *in*-12. pp. 372.

ON étudie plus que jamais la Physique, on pourroit même dire que cette Science est plus cultivée aujourd'hui que toutes les autres. La route certaine, pour nous conduire au vrai dans cette partie de la Philosophie, est de commencer par la Physique experimentale, en se reservant le droit de pénétrer par la suite, si nous le pouvons, les démarches sécrettes de la nature.

M. l'Abbé Nollet, frappé sans doute de la même idée, a établi depuis plusieurs années une Ecole où il fait des experiences: les plus grands Seigneurs ont paru satisfaits de ce qu'ils y voyoient & de ce qu'ils y entendoient. Les Princes ont honoré le Maître d'une attention suivie, & ont été prendre chez cet Académicien des connoissances qui ornent toûjours l'esprit, & donnent du lustre à la naissance la plus distinguée. Ses travaux ont eu un heureux succès, ils viennent d'être couronnés

par le choix que des perſonnes reſpectables ont fait de notre Phyſicien pour faire les expériences à Monſeigneur le Dauphin à qui M. l'Abbé Nollet a dédié ſon Ouvrage ; il l'a diviſé en huit Leçons , ces huit Leçons contiennent deux Volumes *in*-12. chaque Leçon eſt partagée en pluſieurs ſections.

Pour juger de cet Ouvrage, il faut entrer dans les vûës de l'Auteur, & telles qu'il nous les preſente lui-même. » Ce ſont, dit-il, » des Leçons telles que j'ai coûtume » de les faire depuis neuf ans à des » Compagnies qui s'aſſemblent pour » les prendre en commun. Je ſup» poſe toûjours que le plus grand » nombre n'eſt pas en état d'enten» dre les expreſſions d'Agébre & de » Géométrie & quelques détails qui » s'écartent trop des premiers prin» cipes.« Comme il eſt difficile dans cette matiere d'éviter quelques mots propres & conſacrés à cette Science , l'Auteur a mis à la tête de ſon Ouvrage une explication de

... de s'exprimer qui sont
...ment plus précises, plus
...s & qui mettent un Disci-
...tat de suivre plus loin les
...ances qui sont ici l'objet de
...es Leçons. M. l'Abbé N.
...ous préparer à la maniere
& à celle d'augmenter nos
...nces.

... aux principes que Mon-
...bé Nollet peut avoir
...ns son Ouvrage, voi-
... déclare : » je ne me
... ici sous les auspices
...hilosophe, ce n'est ni
...ue de Descartes ni celle
...n ni celle de Leibnitz
... suis prescrit de suiv...

reconnoît la vérité de quelque part qu'elle vienne, & n'affecte point, pour employer ſes propres termes, d'être Newtonien à Paris & Cartéſien à Londres. C'eſt chercher ſincerement la vérité que de la reconnoître chez nos émules & quelquefois nos envieux.

Voici la méthode que l'Auteur a exactement ſuivie dans tout le cours de ſon Ouvrage. M. l'Abbé Nollet commence par preſenter à ſon Lecteur l'expérience qui fait le ſujet de la matiere qu'il traite, puis par articles ſéparés, il rapporte les effets, il fait enſuite une explication, & ajoûte après une application détaillée de cette expérience, ſoit aux arts, ſoit aux divers phénoménes qui arrivent tous les jours & auſquels nous ne faiſons que trop peu d'attention.

La premiere Leçon eſt diviſée en trois Sections, il s'agit dans cette premiere de la diviſibilité des corps. Les principales preuves ſont tirées des diſſolutions, des diverſes

verſes parties qui s'exhalent des corps odoriferans en une quantité prodigieuſe, on joint à ces preuves celles que l'on a coûtume de déduire de la ductilité des métaux & des parties colorantes. Nous nous diſpenſerons de rapporter le détail de ces expériences qui ſont aſſez connuës par elles-mêmes.

Au ſujet de la diviſibilité de la matiere, notre Auteur s'exprime ainſi : s'il »s'agit d'une diviſibilité purement »idéale, il eſt évident que la matie- »re eſt diviſible à l'infini, puiſqu'a- »lors tout ſe reduit à ſçavoir ſi l'on »conçoit toûjours comme diviſible »un corps quelque diviſé qu'il puiſſe »être; or il eſt certain qu'on le con- »çoit ainſi, on imagine encore deux »moitiés dans la plus petite particu- »le: cette diviſibilité n'a donc point »de bornes. Mais la nature eſt-elle »auſſi féconde que notre imagina- »tion? ce que nous concevons com- »me poſſible a-t-il lieu dans le réel? »Ces petites portions d'étendue qui »ſe touchent ſans ſe confondre pour

»être réellement diſtinguées l'une »de l'autre, ſont-elles pour cela ac»tuellement diviſibles? eſt-il de leur »nature de pouvoir exiſter ſéparé»ment l'une de l'autre ? c'eſt ſur »quoi l'expérience n'a rien pronon»cé de certain. Par cette diſtinction qui paroît exacte, on peut abréger toutes les diſputes qui ſe propoſent ſur la diviſibilité de la matiere. Cela mene inſenſiblement l'Auteur à examiner s'il y a dans la nature des parties inſecables qu'on appelle communément *atomes* ou parties élémentaires, pluſieurs Philoſophes l'ont cru & un grand nombre eſt encore dans le même ſentiment; parce que, diſent-ils, l'état naturel des choſes a toûjours ſubſiſté le même depuis ſa premiere origine, un chêne eſt toûjours un chêne: ſi les germes étoient diviſibles la nature n'auroit-elle pas changé de face? L'Auteur paroît aſſez porté pour ce ſentiment, cependant il ne l'adopte point, parce que, dit-il, il faudroit prouver que l'indiviſibilité abſolue des parties pri-

mordiales eſt la ſeule voye qu'ait dû prendre la Sageſſe Divine. Or nos lumieres ne peuvent s'étendre ſi loin. Mais ce que l'on ſçait eſt que nous ne connoiſſons point aucun moyen de tranſmutation qui ait pû réuſſir. La nature qui prepare tout avec un ſoin infini le produit toûjours uniformement.

La ſeconde Section traite de la figure exterieure des corps ; on a encore recours aux expériences, & c'eſt ſur-tout au Microſcope que l'on doit les principaux avantages de connoître la ſtructure des diverſes parties des animaux, des végétaux & des minéraux. On ne doute point que les plus petits grains de ſable ne ſoient figurés, les ſels ne ſont diſtingués que par la differente texture, qui probablement produit les diverſes qualités que nous leur connoiſſons, nous ne ſçaurions donc mieux faire que de les attribuer à la conformation interne de leurs parties intégrantes qui tient vraiſemblablement de celle que nos yeux, aidés

du Microſcope, nous fait appercevoir. Enfin on voit que les plus petits inſectes different en figure autant & plus que les plus grands animaux.

Pour la ſolidité des corps qui fait le ſujet de la troiſiéme Section, elle a moins beſoin de preuve que toutes les précedentes ; nous touchons, nous ſentons, nous trouvons dans les corps une reſiſtance qui nous aſſure du plus ou du moins de ſolidité. C'eſt une proprieté commune à tous les cops, elle eſt de leur eſſence, on peut les dépoüiller de pluſieurs autres qualités, mais on ne peut leur enlever leur ſolidité, enfin c'eſt la premiere idée que nous ayons de l'étenduë corporelle : l'homme le moins inſtruit ne ſent-il pas qu'il ne doit attribuer qu'à la délicateſſe du fluide le peu de reſiſtance qu'il éprouve en le traverſant. Notre Auteur montre à ſes Diſciples pluſieurs experiences qui prouvent la ſolidité des fluides.

La ſeconde Leçon regarde la po-

rosité, la compressibilité, & l'élasticité des corps. Par la porosité des corps notre Auteur n'entend pas des vuides réels ou des espaces privés de toute matiere, il ne doute pas qu'il n'y ait parmi ces interstices une matiere plus fluide qui se trouve manifestée par une infinité de preuves, & on ne peut le revoquer en doute. La question du vuide a été fort agitée, & fait encore aujourd'hui beaucoup de bruit chez les Physiciens. Monsieur l'Abbé Nolet reconnoît que ces vuides ou ces petits interstices des corps, que nos yeux ou de meilleurs encore, tels que les Microscopes nous font appercevoir, ne sont des vuides que dans l'idée, qu'ils sont au contraire remplis d'une matiere infiniment plus subtile, plus déliée & que nous ne pouvons distinguer; mais il ne rejette pas pour cela le vuide absolu, comme le font les Cartésiens rigides ou les Sectateurs de Descartes : il soupçonne volontiers que la liberté requise pour les

divers mouvemens de la nature semble l'exiger ; il ne donne cependant ce sentimentt que comme une conjecture qui n'est appuyée & soûtenuë d'aucunes expériences. Il s'en tient donc à la Thése générale, c'est que tous les corps qui nous tombent sous les sens sont poreux, en exceptant seulement les parties simples & primordiales des corps, encore c'est avec précaution, puisque l'expérience ne nous instruit point sur ce chef.

Les principales preuves qui prouvent la porosité sont tirées de celles du bois, de la peau de divers animaux, de la gravûre à l'eau forte, de la teinture des marbres, & des vernis, & des encres de simpathie. Au sujet de cette poudre notre Auteur nous dit; »quand »on employe cette poudre près du »blessé sur un linge baigné de son »sang encore chaud, il arrive que »quelquefois la blessure s'en res»sent, il n'y a encore rien de simpa»thique (ou d'extraordinaire) que

... & s'atta-
par préférence aux endroits
ides, mais le merveilleux de
operation, c'eſt quand cette
re agit à 6 à 10 lieues: «effec-
nt le fait ſeroit merveilleux,
l y manque une condition,
e l'Auteur en convient, c'eſt
é. Nous ſommes certains de
ſité des corps ſans ſçavoir
port à la quantité abſolue
re qu'ils contiennent, l'or
us les corps le plus peſant
s denſe, le plus compact,
it ce métal eſt poreux,
'eau regale le diſſout, &
le diſſoudre il faut que
s'inſinue de ſurfaces en
& ce n'eſt pas par les
ides qu'elle s'ouvre un

exemple) s'insinuera dans les interstices de divers corps, il est aussi raisonnable d'attribuer ce plus ou moins de difficulté à la texture ou à la configuration soit des vuides soit des parties solides qu'à celles de la liqueur même, & encore mieux à un rapport convenable entre les parties de l'un & de l'autre. Quoique l'explication soit incertaine ou du moins douteuse, les arts n'en souffrent point. Le Graveur, le vernisseur sans remonter à des causes si éloignées a poussé ses talens jusqu'à un haut période, & nous profitons de son industrie avec plus de plaisir que nous ne ferions de la découverte de la maniere dont le dissolvant agit.

Enfin les vernis ne sont que des gommes de differentes espéces que l'on liquefie par le moyen de quelque dissolvant. Telle s'étend dans l'esprit de vin qui reste entiere dans les huiles qu'on employe avec succès pour fondre les autres.

La troisiéme Section traite de la compressibilité & de l'élasticité *des corps.* Nous voyons tous les

jours des corps plus ou moins ſuſceptibles de compreſſion. Les corps ne changent de denſité que parce que la maſſe reſtant la même ſon volume change ; ſi un corps devient plus denſe c'eſt que ſes parties ſolides ſe raſſemblent dans un plus petit eſpace, ſoit comme dit notre Auteur, en ſupprimant une cauſe interne qui les tenoit écartées, ſoit en appliquant exterieurement une force qui les oblige de ſe rapprocher mutuellement. Nous ne connoiſſons aucun corps dont le volume ne puiſſe être condenſé par l'une de ces deux manieres, & peut être que toutes les deux cauſes agiſſent enſemble. Un morceau de marbre noir ſe trouve ſenſiblement plus petit quand il a ſéjourné quelque tems dans un lieu beaucoup plus froid que celui où il étoit lorſqu'on l'a meſuré d'abord. L'air ſe comprime conſiderablement, l'on connoît même les effets ſurprenans de cette proprieté. Nous ignorons encore à

quel degré peuvent se condenser les fluides tels que la flamme, la fumée, &c. car pour les liqueurs elles n'ont jamais pû être compressibles quelques tentatives que l'on ait faites. M. l'Abbé Nollet rapporte à ce sujet diverses expériences qui prouvent que l'eau n'est point sensiblement compressible, il en est ainsi des autres liquides, du moins ils ont resisté aux efforts que l'on a employés. Notre Physicien soupçonne que les liqueurs cederoient si elles étoient portées à de plus grandes pressions; & voici son raisonnement : tous les corps solides, dit-il, se compriment, parce qu'étant poreux leurs parties peuvent se rapprocher, or la porosité rendant les grands corps susceptibles de compression, la même cause doit avoir lieu pour les petits tels que ceux qu'on peut imaginer dans les liqueurs composées de petites masses qui doivent laisser des vuides. Il est avantageux au reste pour nous que les liquides resistent aux pressions; c'est par cette difficulté que

nous exprimons des végétaux les huiles & les autres liqueurs, comme le vin, le cidre, &c. Notre Auteur a raiſon d'être ſurpris que le même corps ſoit condenſé plus ou moins ſelon les divers degrés de chaleur qui paroît changer ſon état. Un morceau de glace, par exemple, donne des marques de compreſſion, mais qu'il ſe reduiſe en eau il ne ſe comprime plus, & c'eſt néanmoins la même matiere. La cauſe d'un pareil phénoméne eſt bien incertaine. M. l'Ab. N. fort retenu dans ſes conjectures, en propoſe quelques-unes qu'on peut lire dans l'Ouvrage même.

On trouve encore ici pluſieurs experiences qui font connoître l'élaſticité & le reſſort des corps avec pluſieurs remarques qu'on a faites ſur le reſſort des Montres, des armes à feu, & des voitures. De tous les corps dont on augmente artificiellement le reſſort il n'y en a point de plus remarquable que le fer

converti en acier, qu'on ſçait être du fer forgé, dans la trempe duquel on introduit quelques parties ſalines & ſulfureuſes qui en augmentent la dureté. L'Auteur finit cette 2e Leçon par une digreſſion ſur les ſens, & en particulier ſur le toucher. Notre Académicien renvoye ſur cet article à l'Ouvrage de M. le Cat. On peut auſſi conſulter l'Extrait que nous en avons fait dans le mois de Septembre 1742.

La 3me Leçon contient trois Sections, on y parle en général du mouvement, de ſes proprietés & des loix qu'il faut obſerver. Dans la premiere Section il s'agit principalement de la mobilité. Il y a des corps plus ou moins mobiles les uns que les autres, c'eſt-à-dire, qu'il faut employer moins de force pour les faire paſſer de l'état de repos à celui de mouvement: cette difficulté à ſe mouvoir dépend de la figure, du poli de la ſurface & de la quantité de matiere contenuë ſous le volume du corps qu'on veut mouvoir, car deux

masses égales dont l'une seroit un cube, & l'autre une boule posée sur un plan horizontal ne se remueront pas avec la même facilité. De même que deux corps semblables en figure & par l'égalité de leurs surfaces, mais differens en quantité de matiere, n'éprouveront pas la même resistance, quoique poussés par la même force, d'où naît ce qu'on appelle ordinairement la force d'inertie ; elle est comme la pesanteur proportionnelle à la quantité de matiere de chaque corps. Mais il ne faut pas confondre cette force d'inertie avec celle de la pesanteur, la premiere resiste au mouvement dans tous les sens, & la seconde n'exerce son action que de haut en bas. On rapporte à cette occasion l'expérience proposée par M. Newton qui consiste à imaginer deux corps d'une grandeur déterminée & d'un poids déterminé, par exemple deux boulles de plomb pesant chacune une livre & suspendues librement par un fil dont

on suppose que la premiere va frapper la seconde avec 4 degrés de mouvement ; il devroit arriver, que si la boulle en repos ne faisoit aucune resistance à celle qui vient la heurter, on les verroit après le choc toutes deux se mouvoir avec quatre degrès de mouvement, car pourquoi le mouvement diminueroit-il, dans la boulle qui choque, s'il n'y avoit point de resistance de la part du choqué, & pourquoi la boulle déplacée ne le seroit-elle pas selon toute l'étenduë du mouvement de celle qui la pousse. Il faut donc qu'il y ait une resistance réelle, qu'on appelle inertie. On pourroit rapporter plusieurs autres experiences qui prouveroient la même chose.

Dans la seconde Section l'Auteur fait une courte Dissertation sur les forces mortes & les forces vives, & après avoir exposé l'état de la question il se contente de renvoyer aux Ouvrages qui ont traité fort au long cette matiere, principalement à celui des Institutions *de Physique*, composé par une Da-

me aussi respectable par ses lumieres que par sa naissance, & au Mémoire de M. de Mairan. Au reste l'Auteur ne regarde pas cette question comme fort importante pour la méchanique, puisque les Physiciens de l'un & de l'autre parti conviennent des effets, & qu'on peut sans erreur estimer la force des corps par la masse multipliée par la vîtesse s'ils se meuvent réellement, ou s'ils sont retenus par des obstacles invincibles.

Notre Académicien traite dans la 3me Section de la resistance des milieux & rapporte plusieurs expériences qui prouvent que les milieux resistent à raison de leurs densités. On voit encore que la resistance des milieux est proportionnelle aux volumes des corps qui se meuvent dans ces fluides. La question où il s'agit de la resistance qu'on éprouve dans les frottemens est traitée assez au long. M. l'Abbé Nolet ne croit pas qu'on doive évaluer les frottemens par les *simples pressions*, mais il veut enco-

re qu'on ait égard aux ſurfaces, il convient à la vérité que les frottemens augmentent beaucoup plus par les preſſions ou à raiſon des poids que par la grandeur des ſurfaces. Cet examen lui fait rapporter pluſieurs expériences qui mettent le Lecteur en état de pénétrer & d'entendre cette matiere qui n'eſt pas encore aſſez connue pour avoir une parfaite eſtimation des frottemens.

La 4me Leçon eſt la plus étenduë, c'eſt celle où notre Auteur a tâché de ſe rendre encore plus clair & de ſe mettre à la portée de tout le monde par les cas ſimples & aiſés qu'il a choiſis; il s'agit des loix du choc des corps mous & de celles des corps à reſſort. M. l'Ab. N. a très-bien réuſſi en prenant des exemples numériques pour l'intelligence de quelques-uns des problêmes. Si la matiere offre quelque choſe d'abſtrait au premier abord, on eſt agréablement dédommagé lorſqu'on eſt parvenu à l'entendre. Nous renvoyons ſur cet article à *l'Ouvrage* même, les Lecteurs y

trouveront de quoi se satisfaire.

Nous rendrons compte du 2me Volume dans le Journal suivant.

HISTOIRE GE'NE'RALE d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes Historiques & Critiques, de vignettes en taille douce, & de Cartes Géographiques. Par M. d'Hermilly. Tome II. pp. 744 y compris la Table des matieres, mais non compris la Préface du Traducteur ni celle de l'Auteur, dont la premiere contient 38 pages, & la seconde 57. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Charles Osmont, Jacques Clousier & Ganeau. 1742. *in*-4°.

QUATRIE'ME EXTRAIT.

APRE'S avoir rendu compte de la troisiéme partie de cette Histoire, il ne nous reste plus qu'à faire connoître en peu de mots la quatriéme, qui comprend tout ce que M. d'Hermilly en a jusqu'à present traduit.

Don Ferreras, dans une courte

Préface qu'il a miſe à la tête de cette 4me partie, où il a raſſemblé les évenemens des 8me, 9me & 10me ſiécles de l'Hiſtoire d'Eſpagne, nous avertit que c'eſt en même tems celle qui, au jugement des Sçavans, renferme le plus de difficultés. On y voit la Monarchie des Gots auſſi-tôt détruite qu'attaquée par les Saraſins, pluſieurs nouveaux Royaumes, ſoit Chrétiens, ſoit Mahométans ſe former en fort peu de tems, ſans que faute d'Hiſtoriens, il nous reſte preſqu'aucunes lumieres ſur les cauſes, & ſur les principales circonſtances qui ont dû préceder & accompagner ces grandes révolutions.

Pluſieurs Hiſtoriens Arabes ont parlé des conquêtes de Charles-Martel, de celle de Pepin, de Charles-Magne, de Louis le Pieux, & des guerres qu'ils ont euës non-ſeulement avec ceux de leur nation, mais même des autres expéditions de ces Princes dans la Catalogne, la Navarre & ailleurs. Il

n'eſt donc pas douteux qu'étant unis par les liens d'une même Religion avec les Mahométans qui ſe ſont aſſervi l'Eſpagne, ces Hiſtoriens n'ayent cherché à conſerver la mémoire d'une conquête ſi glorieuſe à leur nation. Mais le tems nous a envié leurs Ecrits. Ainſi par rapport à ce qui regarde l'établiſſement des Mahometans, & leurs exploits en Eſpagne, outre Iſidore de Badajox, plus connu ſous le nom d'*Iſidorus Pacenſis*, dont l'Ouvrage eſt très-défiguré dans l'Edition que nous en a donné Sandoual, Ferreras nous apprend qu'il a été contraint de s'en tenir à l'Hiſtoire des Arabes par Don Roderic Archevêque de Tolède & à celles de quelques Auteurs Arabes, tels que Georges Elmacin, Albufarage, l'Anonyme Andaluſien, Novieira & pluſieurs autres; il ajoûte que la Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot, & divers Mémoires que lui a fourni ſon illuſtre ami, feu M. l'Abbé de Lon-

guerue lui ont été d'un grand ſe-
cours.

On n'eſt guéres mieux inſtruit des exploits des Rois d'Aſturie & de Léon ; l'irruption des Saraſins conſterna tellement tous les eſprits & fut ſuivie d'évenemens ſi triſtes aux naturels du pays, qu'il ne s'y trouva preſque perſonne qui eût aſſez de tranquillité & de loiſir pour en tranſmettre la mémoire à la poſterité. Dans cette diſette d'Hiſtoriens, l'Auteur a été obligé, pour ce qui regarde les Chrétiens, de ſuivre ce qu'il a pu trouver dans l'Ouvrage du Roi Alphonſe III. ſurnommé le Grand, qui a écrit l'Hiſtoire depuis le Roi Got Wamba juſqu'à Ordogno I. ſon pere; dans la Chronique d'Albayda qui va juſqu'à l'an 883 ; dans Sampire Evêque d'Aſtorga ; dans la Chronique d'Iria ; dans le Moine de Silos ; dans l'Archevêque Don Roderic, & dans Don Luc Evêque de Tuy. Il a fait auſſi uſage de pluſieurs Diplomes des Rois,

de differens traits répandus dans les Annales d'Alcala, de Compostelle, de Toléde, de Cerdagne & dans les Vies de quelques Saints. Tous monumens qui pour la plûpart n'ont point encore été imprimés, quoique Don Nicolas Antoine en ait fait mention dans sa Bibliothéque ancienne.

Lorsqu'il a été question des expéditions que les François ont faites dans la Catalogne & dans la Navarre, il a pris pour guides la Collection des Historiens François par Duchesne; comme il a toûjours cherché à découvrir & à dire la vérité sans aucun respect humain, » il avertit qu'on trouvera » beaucoup de choses qui surpren- » dront par leur nouveauté & qui » seront contraires aux préjugés que » l'on a eus jusqu'à present, mais » que pouvant se flatter de n'écrire » qu'avec des garands surs il sera » aisé de les consulter & de juger » par soi-même de la vérité des » choses qu'il avance.

Cette quatriéme partie commence au regne de Witiza l'an 707. Ce Prince s'attira d'abord l'estime & l'amour de tous ses sujets par la pieté & la bonté qui sembloient animer toutes ses actions, mais il changea en peu de tems de conduite ; entraîné par une incontinence sans bornes, non seulement il corrompoit toutes les femmes qui, pour me servir des paroles de l'Auteur, n'étant retenuës par aucun engagement, pouvoient disposer de leur liberté, mais même il séduisoit celles qui étoient mariées, de quelque rang & de quelque condition qu'elles fussent. L'excès où il porta ces desordres a fait croire à Mariana & à quelques autres Auteurs, que les sentimens de vertu & de générosité qu'il avoit d'abord fait éclater, n'étoient qu'un artifice pour s'affermir sur le Trône, » mais il » n'appartient qu'à Dieu seul, *dit* » *Ferreras*, de sonder le cœur hu- » main. D'ailleurs l'homme étant

» naturellement capable de quit-
» ter la vertu pour se livrer au
» vice, l'on n'est pas fondé à don-
» ner pour principe aux bonnes
» actions qui ont été faites d'a-
» bord, la corruption qui ne s'est
» fait connoître que dans la suite.«
Nous avons rapporté cette réfle-
xion d'autant plus volontiers, que
l'Auteur n'en a semé presqu'aucu-
ne dans son Histoire, & qu'il est
aussi avare de semblables orne-
mens, que les autres Historiens
de son pays sont accusés d'en être
prodigues.

» Quoiqu'il en soit, Witiza,
» continue notre Auteur, charmé
» de faire tomber tous les autres
» dans l'aveuglement où il étoit
» tombé, fit une Loi détestable par
» laquelle il permit aux Ecclesias-
» tiques de se marier, & à un cha-
» cun d'avoir autant de concubines
» qu'il en souhaiteroit. Avec cette
» licence les crimes & péchés s'ac-
» cumulerent les uns sur les autres,
» parce que les Ecclesiastiques

» contracterent des matiages ſacri-
» léges, ſans reſpect pour le vœu
» de chaſteté par lequel ils s'é-
» toient liés, ſçachant que le cha-
» timent de leurs fautes étoit re-
» ſervé au pauvoir du Roi de qui
» ils n'avoient rien à craindre, &
» les ſéculiers prirent un nombre
» de concubines, prophanant ainſi
» les ſaintes Loix du Mariage.

D'un autre côté les grands qui ſe voyoient tous les jours cruellement inſultés dans leurs femmes ou leurs filles, ou qui craignoient de l'être, formerent diverſes conſpirations contre ce Prince ; le chatiment qu'il en tira augmenta encore l'aigreur des eſprits. Il fut dépoſé, & la Couronne paſſa à Don Roderic, qui étoit du Sang Royal. Wittiza périt dans la guerre civile qui s'alluma à cette occaſion. Mais ſi l'on en croit le commun des Hiſtoriens, ſon ſucceſſeur ayant abuſé de force de la fille, d'autres diſent de la femme du Comte Julien, tandis que ce Général

néral défendoit en Affrique les Etats que ce Prince y possedoit & qui pour lors étoient attaqués par Musa Commandant des Troupes de Valid-Calife des Sarazins, ce Comte furieux de cet affront engagea Musa à faire la guerre à Don Rodrigue, lui donna les moyens de faire la conquête de ses Etats, & lui remit toutes les Places d'Affrique qui étoient de son gouvernement.

Il faut voir dans Ferreras même ce que ses recherches lui ont fait découvrir sur le détail de cette surprenante revolution ; on trouve, & c'est une note de Monsieur d'Hermilly que nous mettons ici en entier, » on trouve, *dit-il*, sur » cette matiere dans l'Abbé de » Vayrac des détails qui tiennent » plus du Roman que de l'Histoi- » re. On y voit l'origine de l'amour » du Roi pour la fille du Comte » Don Julien, appellée communé- » ment *Cava* par les Historiens, les » moyens dont il se servit pour sa-

» tisfaire sa passion ; une Lettre
» plaintive de l'infortunée Cava
» au Comte son pere, qui rem-
» plissoit une prétendue ambassade
» auprès de Muza en Affrique ; le
» retour du Comte en Espagne ;
» ses stratagèmes pour parvenir à
» venger l'honneur de sa Maison ;
» sa fuite & sa retraite auprès de
» Muza qu'il sollicita à faire la
» guerre au Roi Don Rodrigue, &
» son voyage à Damas pour faire
» auprès du Calife les mêmes ins-
» tances.

» Mais pour sentir le faux de
» toutes ces circonstances, *conti-*
» *nue le Traducteur*, & montrer
» que ce n'est qu'une fable arran-
» gée à plaisir, il suffit d'observer
» que le souvenir de cet évene-
» ment, comme l'Abbé de Vayrac
» en convient plus haut avec Jean
» de Ferreras, n'a été transmis à
» la posterité que par la Tradition
» jusqu'au 12me siécle, d'où il suit
» que la Lettre rapportée, & la
» meilleure partie de cette narra-

» tion doivent être très-suspectes.
» Il y a apparence que cet Abbé a
» pris pour guide Mariana, qui
» paroît dans cette occasion l'avoir
» aussi été du P. d'Orléans. C'est ce
qui avoit fait dire ailleurs au Traducteur que » Mariana a adopté
» tant de fables, que l'on ne peut
» lire son Histoire d'Espagne, qu'a-
» vec beaucoup plus de précaution
» que n'en ont apporté quelques
» Ecrivains modernes, qu'il a in-
» duits en erreur sur bien des faits.

Plusieurs Auteurs Espagnols vont plus loin; fondés sur ce qu'Isidore de Badajoz, le Roi Don Alphonse le Grand, & la Chronique d'Albayda, qui sont les trois monumens les plus anciens où il est parlé de l'invasion des Infidelles, ne font aucune mention de la violence faite à la fille du Comte Julien, ni de la révolte de ce Comte, ils prétendent que toute cette Histoire est absolument fausse, & que Muza fut appellé en Espagne par les deux fils de Witiza

qui ne pouvoient voir qu'avec douleur ſur la tête du Roi Don Rodrigue, une Couronne, que leur pere & leur ayeul avoient portée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces deux Princes faciliterent l'entrée des Mahométans en Eſpagne, & que les diviſions qu'ils y exciterent, contribuerent beaucoup à la ruine de la Monarchie des Goths en ce Pays.

Les Hiſtoriens ſont extrêmement partagés ſur l'année dans laquelle ce grand évenement ſe paſſa. Don Ferreras rapporte leurs ſentimens, & tout bien conſideré, conclut qu'il faut le fixer l'an 712. de JESUS-CHRIST & 750 de l'Ere d'Eſpagne. La difficulté qu'il y a de concilier les années de l'Hégire avec notre année vulgaire, a été le principe des contradictions, où les Auteurs ſont tombés ſur cette fameuſe Epoque. Ceux qui voudront en être parfaitement éclaircis, peuvent conſulter la Préface que M. d'Hermilly a miſe à la tête

de ce ſecond Tome ; elle a 59 pag. c'eſt une Diſſertation en forme dans laquelle il ſe flatte d'avoir raſſemblé tout ce qu'on peut dire ſur ce point de Chronologie.

A l'égard de la Gaule Gothique qui comprenoit les Villes d'Elna, de Carcaſſone, d'Agde, de Narbonne, de Bézier, de Nîmes, & pluſieurs autres, notre Auteur prouve qu'elles furent ſoûmiſes aux Mahométans l'an 717, ce qui leur fut d'autant plus facile, dit-il, que les Francs qui auroient pû s'oppoſer à leurs progrès étoient eux-mêmes ſi agités, & ſi troublés par des guerres inteſtines, qu'ils penſerent plûtôt à leurs propres interêts, qu'à prévenir les pertes que leur peuvent cauſer l'établiſſement des Infidelles en ces Provinces.

C'eſt dans l'année ſuivante que notre Hiſtorien, contre l'opinion de pluſieurs Hiſtoriens de ſon païs, place le commencement de la Monarchie d'Eſpagne ſous le Roi Don

Pélage qui fut, comme tout le monde le ſçait, reconnu en cette qualité par ceux d'entre les Eſpagnols qui fuyant la perſécution & l'impieté des Infidelles, ſe refugierent dans la partie ſeptentrionale de l'Eſpagne, & à la faveur de pluſieurs victoires miraculeuſes qu'on peut voir dans l'Auteur, ſe maintinrent contre leur puiſſance dans les montagnes eſcarpées des Aſturies, de Burgos & de la Biſcaye.

Don Froila, Prince pieux & magnanime, mais ſévére juſqu'à la cruauté, & l'un des ſucceſſeurs de Pélage, qui vivoit vers l'an 758, voyant que les mœurs des Eccleſiaſtiques s'étoient relâchées au point qu'ils ſe marioient & vivoient publiquement avec leurs femmes, rendit un Decret, après en avoir ſans doute conferé avec les Evêques, dit Jean de Ferreras, par lequel il fut ordonné aux Prêtres de ſe ſéparer de leurs femmes, avec défenſe de ſe marier à l'avenir.

En parlant de la paix dont le Roi Don Mauregat fils naturel du Roi Don Alphonſe le Catholique, joüit pendant tout ſon regne, avec les Mahométans qui avoient pour lors Abderamme à leur tête ſous le titre de Roi de Cordoüe, notre Hiſtorien obſerve que preſque tous les Hiſtoriens d'Eſpagne racontent que ce Prince l'acheta, en s'engageant de donner chaque année à ce Roi Mahométan, en forme de tribut cent filles Chrétiennes, deſtinées à ſervir de victimes à ſon incontinence & à celle de ſes ſujets; mais il aſſure qu'il faut mettre ce tribut au nombre des fables introduites dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, d'autant plus que les anciens n'en font aucune mention, & que ce fait ne ſe trouve que dans l'Hiſtoire de Don Roderic, qui n'a écrit que 400 ans après la mort de ce Prince. Le Traducteur qui en toutes occaſions affecte de décréditer Mariana, ajoûte que cet » Hiſtorien » accoûtumé à adopter toutes les

» fables, n'a pas cru devoir rejet-
» ter celle-ci, qui l'entraîne dans
» plusieurs autres ; il dit même
» que des cent jeunes filles, il de-
» voit y en avoir 50 de qualité ; le
» P. d'Orléans, & l'Abbé de Vay-
» rac, *continue-t-il*. l'ont suivi, sans
» parler néanmoins de cette der-
» niere clause.

Le Traducteur ne releve ni moins souvent, ni avec moins de chaleur, plusieurs fautes sur-tout contre la Chronologie, qu'il prétend être échappées aux nouveaux Historiens du Languedoc; il a conçu une si vive estime pour Jean de Ferreras que par-tout où il les trouve en contradiction avec cet Historien, & cela leur arrive fréquemment, il paroît disposé à croire que l'erreur est de leur côté.

Dans la sçavante Dissertation qu'ils ont faite pour fixer l'époque de l'entrée des Sarazins dans les Gaules, & celle des Siéges de Narbonne & de Toulouse par ces Infidelles, il s'en faut beaucoup qu'il

s'accordent toûjours avec Ferreras, mais ſon Traducteur prétend que » s'il étoit poſſible de diſcuter dans » une courte note les points qu'ils » paroiſſent lui conteſter au ſujet » des conquêtes des Infidelles dans » les Gaules, peut-être pourroit-» on prouver que l'Hiſtorien Eſpa-» gnol ne s'eſt pas tant éloigné de » la vérité qu'ils s'imaginent; mais » ne pouvant entrer ici dans cet » examen; il ſe contente, dit-il, » d'obſerver que ces Hiſtoriens » prennent ſans en apporter de » fortes raiſons, la victoire qu'Eu-» des gagna ſur les Maures en » 725 pour la même que celle » qu'il remporta devant Toulouſe, » & dont ils parlent ſous l'année » 721, où Ferreras la place auſſi, » comme on le peut voir dans ſon » Hiſtoire.

Pour ce qui concerne cette premiere action, l'Hiſtorien Eſpagnol raconte qu'Eudes Duc d'Aquitaine voyant les progrès qu'Ambiza, Viceroi d'Eſpagne pour les Mau-

res, faiſoit dans la Gaule Gothique, où il avoit repris les Villes de Carcaſſone, de Nîmes, d'Albi, & de Cahors, raſſembla à la hate un corps de troupes avec lequel il marcha au-devant de ces Infidelles, que les ayant rencontrés, il anima ces Soldats au combat, » en » leur diſtribuant des petits mor- » ceaux d'une éponge bénite, que » le Saint Pontife Gregoire II. » lui avoit envoyée de celles qui » ſervoient à ſa table, & qu'il fit » un ſi grand carnage des ennemis » que ſi on en croit Anaſtaſe le » Bibliothécaire, « Eudes écrivit à ce Pape que les Infidelles avoient perdu dans cette action 365 mille hommes, & les Chrétiens ſeulement 1500, ce qui paroît outré & incroyable à Don Ferreras.

Ce qu'il dit ſur la défaite d'une partie de l'armée de Charlemagne dans la Vallée de Roncevaux, mérite encore d'être rapporté; ce Prince, après une expédition glorieuſe qu'il avoit faite en Eſpagne,

où il avoit soûmis à ses Loix tout le pays depuis le pied des Pyrenées jusqu'à l'Ebre, se trouvant obligé d'en rappeller ses troupes, pour marcher contre les Saxons qui s'étoient revoltés, avoit déja passé avec la meilleure partie de ses troupes, les gorges étroites de ces montagnes, lorsque sur le soir son arriere-garde fut attaquée par une troupe de Vascons qui descendant du sommet des Pyrenées, dont ils connoissoient jusqu'aux moindres sentiers, fondirent sur elle, l'enveloperent de toutes parts, la taillerent en pieces, & s'emparerent de tous les bagages, où étoit le butin qu'il avoit fait en Espagne. Charlemagne ne tarda pas à apprendre cette triste nouvelle. Mais ne pouvant remedier à ce malheur, ni s'en venger, il jugea à propos de continuer sa marche. Du reste, Ferreras prétend qu'on ne peut sçavoir s'il faut attribuer l'honneur de cette fameuse déroute aux Vascons Aquitains, ou aux Vascons

Eſpagnols qui ſont les Navarrois.

M. d'Hermilly, dans la note qu'il a faite ſur cet endroit, où il ſe montre plus favorable qu'il ne l'eſt ordinairement aux Auteurs de la nouvelle Hiſtoire du Languedoc, obſerve qu'ils « paroiſſent » vouloir décider cette queſtion, » en diſant que Louis Duc de Gaſ- » cogne étoit à la tête de ces » montagnards, & qu'ayant été » pris dans la ſuite, il fut pendu » ignominieuſement en punition » de ſa perfidie. Pour prouver ces » faits, il ajoûte qu'ils s'appuyent » d'une Chartre de Charles le » Chauve dans laquelle il en eſt » parlé, monument qui doit » être d'autant moins ſuſpect aux » Eſpagnols, qu'il eſt rapporté par » le Cardinal d'Aguirre dans ſa » Collection des Conciles d'Eſpa- » gne.

Mais pour revenir à ce qui regarde la déroute de Roncevaux, il eſt à propos de remarquer que Ferreras dit nettement que tout ce

qu'on ajoûte à cet évenement ſur Bernard d'El Carpio, ſur Alphonſe le Chaſte, & ſur les Rois de Navarre, ne mérite aucune créance. » Ces additions ne ſont, ſelon » lui, qu'un tiſſu de fables & de » contes de vieilles, qui ont été » inventés par quelques Ecrivains » François & Eſpagnols. Il eſt ſûr » que le Roi Don Alphonſe le » Chaſte ne regnoit point encore, » qu'il n'y avoit point alors de Roi » de Navarre, & qu'il n'y a ja- » mais eu en Eſpagne un Bernard » d'El Carpio fils du Comte Don » Sanche de Saldagne.

Le Pere d'Orléans ſoûtient cependant, dit le Traducteur, que ce Héros ſi célébré par nos Romanciers a exiſté ; Mariana chez qui, ſans doute, il avoit puiſé ce qu'il en dit, le fait reparoître encore plus d'une fois ſur la Scéne après cet évenement ; mais outre qu'il n'eſt pas douteux, dit M. d'Hermilly, qu'un Hiſtorien auſſi judicieux que Don Ferreras n'ait

bien examiné tout ce qu'on rapporte de ce prétendu Bernard, pour nier si positivement son existence, on ne peut se dispenser de placer la déroute de Roncevaux en 778, comme on le voit dans Ferreras, & comme tous les bons Historiens en conviennent; or s'il étoit vrai, ainsi que Mariana le raconte, que le Marquis d'El Carpio, qui s'y étoit signalé, aussi-bien que dans toutes les batailles que les Chrétiens gagnerent sur les Mahométans, eut enfin pris leur parti pour obliger le Roi Don Aphonse le Chaste à rendre la liberté au Comte de Saldagne pere de ce Marquis qu'il retenoit prisonnier, il s'ensuivroit de-là que Don Bernard d'El Carpio auroit eu pour lors 111 à 112 ans, & son pere au moins 125 ou 126, suppositions qui tombent d'elles-mêmes & qui font tomber en même tems tout ce qui ne peut subsister, sans qu'on les admette.

Une autre opinion qui, après

avoir été avancée pour la premiere fois par l'Archevêque Roderic qui étoit Navarrois, & que quelques Auteurs de la même Nation ont soûtenu depuis avec le plus grand nombre des Historiens, mais contre laquelle Ferreras s'inscrit en faux, est l'établissement de la Navarre en Royaume par Inigo Arista Comte de Bigorre, peu de tems après la destruction de la Monarchie des Goths, & la fondation du Royaume des Asturies. Il avance dans une espéce de Dissertation qu'il fait à ce sujet sans s'embarrasser de couper sa narration, qu'il n'y a aucun monument certain qui en fasse mention, que tous ceux sur lesquels on peut compter, supposent necessairement le contraire. » Que l'on ne » s'imagine pas cependant, *dit-il*, » que je veuille obscurcir par-là la » gloire d'un Royaume si illustre ; » il ne peut pas la perdre, pour » avoir commencé ou plus tôt ou » plus tard ; je ne fais qu'expliquer

» ma penſée, & qu'expoſer mon
» jugement avec un amour inné
» pour la vérité que j'ai toûjours eu
» en vûë dans mon travail ; ſi mê-
» me l'on découvre le contraire
» par des monumens ſurs, je con-
» ſens volontiers, qu'on ne faſſe
» aucun cas de ce que j'ai dit.

Ferreras place l'établiſſement de ce Royaume plus de cent ans après que Mariana, le P. d'Orléans, & l'Abbé de Vayrac ne l'ont placé, & ne donne que le titre de Comte à Don Garcie & aux autres que ces Hiſtoriens ont qualifié de Rois ; ſelon lui, comme on le verra plus au long dans le Tome ſuivant, Don Fortien fut le premier qui vers l'an 880 fut reconnu en qualité de Roi de Navarre.

Nous bornerons ici l'Extrait de ce ſecond Tome, en avertiſſant qu'il finit au regne d'Alphonſe le Grand, Prince qui profitant des diviſions des Mahométans, remporta ſur eux pluſieurs victoires conſiderables, leur enleva quelques

Villes, & entr'autres Coimbre, releva, repeupla & fortifia celles d'Orenſe, de Brague, & de Porto, fit bâtir un Palais & pluſieurs Egliſes dans la Ville d'Oviedo qui étoit devenuë la reſidence des Rois d'Eſpagne, fonda divers Monaſteres, & obtint du Pape Jean IX le titre de Métropolitain pour l'Evêque d'Oviedo. Don Alphonſe y fit même aſſembler un Concile dont le Cardinal d'Aguirre a publié divers actes dans le Tome troiſiéme des Conciles d'Eſpagne. Mais Don Ferreras aſſure qu'il eſt aiſé de prouver & prouve en effet que ces actes ſont faux, qu'ils ont été faits long-tems après pour ſuppléer aux véritables qui ſont perdus, & pour donner une fauſſe couleur à la dignité de Métropolitain dont l'Evêque d'Oviedo fit les fonctions dans ce Concile.

M. d'Hermilly nous fait eſperer qu'il donnera inceſſamment les autres Tomes de cette Hiſtoire, qui par les recherches critiques dont

elle eſt remplie, & par l'air de ſincerité qui y regne, doit plaire à tous ceux qui regardent la vérité comme ce qui fait le principal, ou même le ſeul mérite de l'Hiſtoire ; il ſuffit de jetter les yeux ſur les notes dont M. d'Hermilly l'a accompagnée, quoiqu'en quelques occaſions il paroiſſe n'avoir pas toûjours été aſſez en garde contre cette prévention ſi naturelle aux Traducteurs en faveur de leur Auteur, pour ſentir combien Jean de Ferreras a jetté d'ordre & de lumieres ſur pluſieurs faits importans de l'Hiſtoire d'Eſpagne que nos plus habiles Chronologiſtes, tels que les PP. Pétau & Pagi, M. l'Abbé Fleury & pluſieurs autres Hiſtoriens modernes, avoient confondus, ou dont ils avoient mal aſſigné l'époque.



ESSAI DE GE'OGRAPHIE pour les Commençans, divisé en trois Parties : in-8°. pp. 167. pour la premiere, 148. pour la seconde, & 87 pour la derniere. A Paris, chez *Thibouſt*, Imprimeur du Roi, Place de Cambrai, 1744.

CET Eſſai eſt précedé d'un Diſcours préliminaire, dans lequel l'Auteur fait voir que la Géographie eſt une de ces Sciences dont l'utilité eſt ſi grande qu'on ne ſçauroit les rendre trop communes; la facilité de l'apprendre ajoûte encore l'agrément qu'on y trouve. » Des yeux, *dit-il*, pour lire » dans les Cartes, & un peu de » mémoire pour retenir tout ce » qu'on y a lû, c'eſt tout ce qu'il » faut. Quel plaiſir n'eſt-ce pas à » un homme qui ſçait faire uſage » de ſon eſprit, de pouvoir, ſans » ſortir de ſon Cabinet, ſans ſe » donner de peine, ſans faire de

» dépenſe, ſans courir aucun riſ-
» que de ſa ſanté ni de ſa vie, tra-
» verſer des mers orageuſes, ſe
» tranſporter dans des régions in-
» acceſſibles & pénétrer d'un coup
» d'œil juſqu'aux extrémités du
» monde les plus reculées ?

Après s'être étendu ſur l'utilité & même la neceſſité dont eſt la Géographie, non-ſeulement pour les gens de Lettres, mais en particulier pour les Princes, les Miniſtres d'Etat, les Commandans d'armée, les Négotiateurs, les Commerçans, les Pilotes, les Voyageurs & dans le commerce ordinaire de la vie, il paſſe en revûë la plûpart des Auteurs anciens & modernes qui ont écrit ſur la Géographie. Parmi les anciens il compte Strabon, Mela, Ptolomée & Pauſanias. Le premier, ſelon lui, eſt exact, le ſecond élégant, le troiſiéme ſçavant, & le dernier profond & varié. Pline en a parlé, auſſi ajoûte-t-il dans differens Livres de ſon Hiſtoire, & il penſe que

c'eſt peut-être ce que nous avons de meilleur en ce genre avec les Commentaires de Céſar pour l'ancienne Gaule. Il avertit cependant qu'il faut prendre garde à quelques endroits, dans Pline, où il n'eſt pas toûjours d'accord avec lui.

Les derniers ſiécles n'ont pas été moins féconds en habiles Géographes. Les plus remarquables, ſelon lui, ſont Cluvier, Ortels, Briet, Ferrario, les deux du Val, d'Aviti de Rocoles, les trois Samſons, Baudrand, Adrien de Valois, Cellarius & Robbe; il rend auſſi juſtice à Meſſieurs Deliſle pere & fils, & il dit que leurs Cartes Géographiques ſont d'autant plus eſtimables, qu'ils ſe ſont appliqués particulierement à fixer les véritables poſitions des lieux ſur les obſervations aſtronomiques des meilleurs Mathématiciens de nos jours & ſur les Mémoires les plus récens; auſſi déclare-t il, que c'eſt ſur-tout d'après ces deux derniers

Géographes qu'il a travaillé, persuadé qu'il ne pouvoit mieux faire que de suivre des guides si éclairés.

Pour ce qui regarde le dessein de son ouvrage, & la méthode qu'il y a tenuë, il avertit qu'elle n'est pas ordinaire, mais en même tems il marque les raisons qui l'ont obligé à s'écarter de celle qui est comunément reçûë; il ne donne la premiere partie qu'il a traitée par demandes & par réponses que comme un abrégé des principes de Géographie. Son but n'étant que de travailler pour ceux qui commencent à s'instruire de cette Science, il n'a pas voulu les charger d'un grand détail capable de fatiguer la mémoire & de les rebuter; dans cette vûë il s'est contenté de leur presenter les premieres & les secondes divisions des pays avec les Villes principales.

Par la même raison il a exposé les principes de la Géographie indépendamment de la Sphére, mais de maniere cependant que sans la

faire appercevoir, il emprunte de la Sphére ce qu'il a cru nécessaire pour l'intelligence des Cartes.

Persuadé que l'ordre demandoit que l'on ne fasse la description particuliere de ce qui est commun à plusieurs parties, qu'après avoir traité séparément de chacune de ces parties, il ne parle de la Mer Méditerranée qui baigne les Côtes de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique, qu'après avoir parcouru ces trois grandes parties du Continent; de même la description du Danube ne vient qu'après celle de l'Allemagne & de la Turquie en Europe, parce que le cours de ce fleuve est partagé entre ces deux Empires.

Autant que la situation des païs le lui a permis, il a suivi par-tout la même maniere de les diviser; il trouve que c'est un point en quoi ceux qui ont donné des Traités de Géographie ont manqué. Les uns, si on l'en croit, ne suivent aucune régle dans leurs divisions, les au-

tres en ont autant de differentes qu'il y a de differens pays qu'ils décrivent. Il convient cependant que les terres étant de figures fort diverses, & les Provinces qui forment de grands Etats, étant terminées & tournées fort irréguliérement, il est difficile & même impossible d'établir une sorte de division, qui puisse convenir également à tous les lieux. Mais pour ne point multiplier les divisions sans raison, il a cru les devoir reduire à un petit nombre ; & en cela il s'est prescrit certaines régles qui lui ont paru les plus raisonnables & dont il s'est rarement écarté.

Une de ces régles consiste à donner autant qu'il l'a pû à chaque pays les bornes que la nature semble lui avoir prescrites tantôt par des mers, tantôt par des fleuves, & tantôt par des montagnes. Ainsi il a mis les trois Laponies dans la Norvége, la Lorraine dans la France, les Pays-bas dans l'Allemagne, le Portugal dans l'Espagne,

gne, & la Savoye dans l'Italie, quoique la plûpart de ces Etats ayent leurs Souverains particuliers & que beaucoup de Géographes en traitent séparément. Il a encore évité par le même principe les divisions civiles & politiques, quand il a cru qu'elles jettoient de la confusion dans la Géographie, ou qu'elles causoient trop d'inégalité dans les parties dont il avoit à faire l'énumération. C'est pour cela qu'en décrivant la France & l'Allemagne, il n'a fait mention ni des Cercles de celles-ci, ni des grands Gouvernemens de celle-là. Il se flatte que sa méthode a par-là l'avantage de pouvoir subsister longtems & demeurer comme immuable au milieu des révolutions, que les guerres & la politique peuvent causer dans le monde.

L'Auteur fait presque toutes ses divisions, sur-tout les générales, en lignes droites ou en circulaires. Quand il peut ranger sur une ligne horizontale les parties de

quelque pays que ce ſoit, il en fait le dénombrement en allant de l'Eſt à l'Oueſt. Quand les parties qu'il diviſe, ſont les unes ſous les autres, & forment une ligne perpendiculaire, il commence toûjours par la partie ſupérieure. Dans les diviſions qu'il fait en rond, il établit d'abord un milieu comme un point fixe, puis il tourne autour par ce milieu en parcourant les differentes Provinces qui l'environnent, & il le fait dans le même ſens qu'on lit les Légendes ſur les Médailles ; c'eſt-à-dire qu'il va du Nord à l'Eſt, de l'Eſt au Sud, du Sud à l'Oueſt, & de l'Oueſt au Nord.

Il ne ſe ſert point non plus de ces termes, *l'ancien & le nouveau Monde, le vieux ni le nouveau Mexique* ; parce, dit-il, que la Géographie ne reconnoît aucune prééminence d'antiquité dans un pays ſur un autre ; il a encore évité de dire *la haute & la baſſe Saxe*, *la haute & la baſſe Bretagne*, *la hau-*

te & la basse Normandie, &c. Parce que pour l'ordinaire cette division n'est qu'arbitraire, qu'elle n'a point été prise sur la nature des lieux, & qu'elle n'est appuyée sur aucun principe de Géographie. Il prétend même que si on en excepte quelques pays particuliers, comme la haute & basse Egypte, la haute & basse Allemagne, ces distinctions ne sont établies que sur quelque usage populaire, ou sur quelque fait historique, & par conséquent qu'un usage contraire ou quelque nouvel évenement pourroit les abolir.

Il a pris encore quelques libertés, ce sont ses termes, qu'il ne sçait si on lui pardonnera. Il a donné le nom d'*Etats* à plusieurs pays qui n'ont pas coûtume de le porter. Ce nom lui a paru propre pour faire concevoir que ces pays sont composés de plusieurs Provinces; ainsi il dit : *les Etats de Finlande*, *les Etats d'Autriche*, *& les Etats Suisses.* S'il s'étoit contenté de dire

ſeulement la Finlande, l'Autriche & les Suiſſes, il auroit appréhendé qu'on n'eut entendu par là, que les Provinces particulieres de ce nom, qui ne ſont ſouvent qu'une très-petite portion de ces Etats. Il n'a point compté non plus la Moſcovie entre les trois grandes parties de l'Europe Septentrionale; à l'exemple des Moſcovites mêmes il a reduit ce nom à une Province très-petite. Les habitans du pays ſont, dit-il, plus croyables que nous là-deſſus, il a donc reformé notre uſage ſur celui des peuples dont nous devons le recevoir. Appuyé de l'autorité des relations & des Cartes les plus recentes, il n'a pas balancé non plus à faire pluſieurs changemens de noms & quelques tranſpoſitions dans les Royaumes, les Provinces, les Villes & les Fleuves de la grande Tartarie.

Du reſte s'il n'a pas cru devoir entrer dans aucun détail hiſtorique ſur les pays dont il parle, en re-

compenſe il a ramaſſé ſur chacun d'eux les principales curioſités qui s'y trouvent ſoit dans la terre, ſoit dans l'eau. Il avertit cependant & très-judicieuſement, qu'il ne prétend pas garantir la vérité de tout ce qu'il rapporte. Mais il aſſure qu'il a fait un choix très-exact des Auteurs dans leſquels il a puiſé ces faits, qu'il a preferé le plus grand nombre au plus petit, & ceux qui ont été ſur les lieux à ceux qui en étoient éloignés.

Voilà en général ce que la premiere partie de cet Ouvrage qui eſt intitulé : *Principes de Géographie*, a de particulier & de nouveau. Elle eſt ſuivie d'un *Abrégé de la Sphére*, auſſi par demandes & par réponſes. L'Auteur, malgré ce qu'il en avoit dit dans ſon Diſcours préliminaire, a cru devoir ſe rendre aux remontrances de pluſieurs perſonnes éclairées, qui pretendent qu'il manqueroit une partie eſſentielle à des Elémens de Géographie, s'ils ne ſe trouvoient accom-

pagnés de quelques instructions particulieres sur l'*Ouranographie*. Pour se rendre à leurs desirs, il a tâché de réunir dans un petit Traité » la brieveté à la clarté autant » que le comporte la matiere qui » est un peu abstraite pour des » Commençans. « La seconde & la troisiéme partie ne contiennent proprement que des Tables géographiques réduites par alphabet. Comme l'Auteur a eu principalement en vûë qu'elles pussent servir à trouver les mots qui se répondent dans l'ancienne & dans la nouvelle Géographie, il a distribué ces Tables en deux petits Dictionnaires, l'un François-Latin, l'autre Latin-François.

Le premier apprend à rendre en Latin les noms modernes des lieux par ceux que la Langue Latine a autorisés. Car il remarque d'après Adrien de Valois, que c'est contre toute raison qu'on se donne la liberté de latiniser ces noms modernes, pendant qu'on en trouve

d'établis dans les anciens Auteurs.

Le ſecond Dictionnaire donnera la ſignification des noms que les differens lieux ont portés dans l'antiquité; l'Auteur n'a pas mis néanmoins tous ceux qu'un même lieu a portés ſucceſſivement; mais il s'en eſt tenu à ceux qui ſont les plus anciens, & que les meilleurs Ecrivains ont employés. Pour ceux qui ſe ſentent de la barbarie des derniers ſiécles, il n'en a fait uſage que faute d'autres mieux autoriſés. Il a fait plus, il a eſſayé de mettre en Latin quelques noms de Villes & de Pays, que les Latins n'ont pas même connus. Par exemple il a appellé l'Iſle de S. Dominique *Cyriacopolis* & la Ville de San-Salvador *Soteropolis*. L'Iſle Belle dans la Seine, vis-à-vis de Meulan au-deſſous du Pont, car c'eſt ainſi qu'il la déſigne, s'y trouve nommée *Néſocalé*. Au reſte il déclare qu'il n'a pas prétendu donner des Dictionnaires complets. Il s'eſt contenté d'y mettre ce qui lui

a paru de plus aſſuré, du moins de plus vraiſemblable.

Nous laiſſons aux Lecteurs à juger ſi les idées de l'Auteur, toutes ſingulieres qu'elles paroiſſent d'abord, ſont, comme il s'en flatte, juſtes & raiſonnables; il proteſte du moins qu'il a plus cherché à parler avec juſteſſequ'à ſe diſtinguer des autres, & que ſon unique but a été d'expoſer les principes de la Géographie avec une méthode plus claire, plus ſuivie. & plus facile qu'on n'a fait juſqu'à preſent.



EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Rome.

ON a découvert à Frefcati dans un terrein que les R.R. P.P. Jefuites ont acquis depuis peu, le plan prefque entier, & les ruines d'une fuperbe Maifon de Plaifance, dont les appartemens bas, les Portiques & les Cours, étoient pavez d'une belle Mofaïque, ou de grands carreaux de marbres de diférentes couleurs. Cette Maifon de Plaifance étoit bâtie fur la croupe du haut *Tufculomeno* peu éloignée de la *Vigne Pamphile* qui eft au-deffus du Couvent des Capucins.

Près des murailles de la Vigne Pamphile étoit une ancienne voye Romaine, derriére laquelle étoit fituée la Maifon de Plaifance qu'on vient de découvrir, elle y avoit fes principales vûës, & c'étoit là que regnoit une longue fuite de chambres pavées de Mofaïques à grands

compartimens, & plus bas étoient des fourneaux qui par diférens tuyaux de terre, portoient la chaleur dans les chambres d'au-dessus, dont les murs étoient incrustez de diférens morceaux de marbres choisis, mais presque tous rompus ou calcinez.

Derriére ces chambres étoit un grand espace quarré de 600. Palmes (*) dans sa plus grande longueur, & cet espace paroît avoir été occupé par des Portiques; plus loin encore on remarque des fondations qui indiquent qu'on avoit égalé & mis au niveau tout le terrein qui forme aujourd'hui la Colline soûtenuë alors par de grands murs de terrasse contre lesquels le bâtiment étoit appuyé. C'est sur cette partie du terrein la plus élevée qu'étoit situé le principal corps de logis de cette Maison de Plaisance, & les Jardins qui l'environnoient. Au milieu de l'enceinte

(*) Le Palme Romain est de 8. poulces 3. lignes.

étoient quatre cours avec des Portiques d'un côté, & de l'autre divers appartemens accompagnez de bains & d'étuves.

On juge par quelques veſtiges d'ancienne foüille, que cette découverte devoit avoir déja été faite il y a quelques ſiécles, & qu'alors on aura vû diſtinctement la ſéparation & la communication de tout l'interieur, mais malheureuſement il ne s'en eſt conſervé aucun Mémoire.

Entre les nouveaux décombres qu'on en a retirez cette fois-cy, ſont quelques morceaux de Moſaïque, qu'on a déja placez dans le Cabinet du College Romain, mais le plus grand & le mieux conſervé de tous, a été preſenté au Pape par le Pere Général qui eſpére que Sa Sainteté le fera mettre au Capitole.

Preſque tous ces Morceaux ſont de deſſeins diférens, & peuvent donner de grandes lumieres aux Architectes modernes; Il y a

quantité d'entrelas & d'Arabesques de très-bon goût, les uns forment des contours composez d'arcs, de cercles, de demi cercles, & de cercles entiers; d'autres de triangles équilateraux ou inégaux; d'autres de quarrez, d'exagones, d'octogones qui par leur position se coupent & se recoupent en une infinité d'endroits, de maniére qu'il semble que par ces diverses représentations on a voulu épuiser toutes les figures de la Géométrie-pratique.

Il y a aussi des masques & des figures humaines, entr'autres, une Méduse & un Bacchus, mais tellement rompus ou calcinez, qu'on a eu beaucoup de peine à en faire une esquisse au crayon.

Le morceau qui a été présenté au Pape est un quarré de 28. Palmes de long sur 19. de large, il est terminé par une corniche & une frise composées d'une infinité de traits de couleurs diférentes, avec quantité de fleurs peintes au natu-

rel auſſi-bien que leurs feuilles & quelques branches de lierre, le tout d'un goût exquis. Le centre de ce quarré eſt occupé par un autre d'environ 15. Palmes de long en tout ſens. Quatre Eſclaves placez dans les angles , y paroiſſent couronnez de laurier, leurs jambes en ſont auſſi entrelaſſées , & ils portent chacun un plat dont la bordure eſt ornée de ſept filets ou bandes de diverſes couleurs. Le ſurplus du quarré intérieur eſt ſemé d'étoiles , on y remarque même les Pléïades ; mais le milieu eſt occupé par une figure de Pallas dont le caſque eſt orné d'un Panache , & dont la robe bouffante & comme agitée , eſt remarquable par ſes diférentes couleurs , rouges , vertes , noires , artiſtement mélées , & par une grande quantité de Serpens qui la bordent , & la couvrent en partie. Elle en a auſſi une eſpéce de colier en forme de ruban qui deſcend juſqu'à la poitrine. Son corſelet ou cuiraſſe eſt

ſemée d'écailles, & au milieu de cette cuiraſſe on voit, non une tête de Meduſe, mais celle d'un beau jeune homme, apparament Perſée, dont la chevelure eſt flottante, ſans aucun Serpent; il tient un bouclier recouvert d'une lance.

Quand la foüille ſera plus avancée, & qu'on aura eu aſſez de loiſir pour bien examiner les ſouterreins, on ſe propoſe de donner au Public une deſcription exacte de cette découverte; & comme on a déja trouvé quelques carreaux de marbre & quelques urnes ſur leſquelles il y a des Conſulats marqués, on eſpére pouvoir fixer au moins le tems auquel l'Edifice a été conſtruit.



CATALOGUE RAISONNÉ des diverses Curiosités du Cabinet de feu M. Quentin de Lorangere composé de Tableaux originaux des meilleurs Maîtres de Flandres, d'une très-nombreuse Collection de desseins & d'estampes de toutes les Ecoles; de plusieurs Atlas & suite de Cartes; de quantité de Morceaux de Topographie, & d'un Coquillier fait avec choix.

On a donné à la fin une Table alphabétique des noms des Peintres & Graveurs, &c. dont les Ouvrages sont répandus dans ce Catalogue, avec quelques courtes notes sur les Principaux Maîtres, anciens & modernes dont on n'avoit rien dit dans le courant du Catalogue ainsi que sur leurs Ouvrages par E. F. Gersaint. A Paris, chez *Jacques Barrois*, Quai dès Augustins à la Ville de Nevers. 1744. vol. *in*-12. pag. 294. sans compter la Table alphabétique qui est de 96 pag.

CE Catalogue n'eſt rien moins qu'une Liſte ſeche & décharnée des differens morceaux qui compoſoient le Cabinet de feu M. de Lorangere. M. Gerſaint, Marchand ſur le Pont Notre Dame, homme d'un goût reconnu pour tout ce qu'on appelle Ouvrage de curioſité & de mode, en eſt l'auteur, ſes differens voyages dans le Pays étranger & le commerce journalier qu'il fait depuis un grand nombre d'années lui ont procuré des connoiſſances qui le mettent fort au-deſſus de ce qu'on pourroit attendre d'un Marchand ordinaire, il a cherché dans ce Catalogue à exciter la curioſité du public, & il s'eſt attaché en même tems à l'éclairer & à la diriger.

M. Gerſaint nous vante d'abord les agrémens attachés au goût & à l'amour de ce que l'on appelle *la Curioſité*. Il faut que ceux qui par état n'ont point d'occupation s'en faſſent une pour éviter l'en-

nui, il faut de même que ceux qui travaillent beaucoup ayent quelqu'amusement pour les délasser de leurs fatigues; les productions des arts ainsi que celles de la nature sont les objets les plus dignes dont nous puissions nous amuser, & le goût pour ces sortes de choses est de tous les goûts le plus loüable, & celui qui entraîne après soi le moins d'inconvéniens: quel plaisir pour un *Amateur* d'examiner un beau tableau, un beau dessein, une belle estampe, &c. que de choses il y trouve à admirer? que de choses même il y trouve souvent à apprendre, c'est une satisfaction qu'il peut se procurer dès qu'il en a envie, indépendamment de tout le monde & sans sortir de son Cabinet, mais s'il veut se livrer à la Societé, mille honnêtes gens qui ont les mêmes inclinations que lui seront charmés de le recevoir chez eux, de venir chez lui, de lui communiquer leurs découvertes, de le

consulter ; les Marchands lui forment une espéce de petite Cour, & sont ravis de venir étaler devant lui ce qu'ils ont de plus rare & de plus beau, en sorte qu'un Amateur & un Curieux a dans son goût une ressource sure contre l'ennui & le défaut d'occupation.

Telle est à peu-près la Préface que Monsieur Gersaint a mise à la tête de son Catalogue. Le Cabinet de M. de Lorangere étoit composé 1°. de tableaux, 2°. de desseins, 3°. d'estampes. M. Gersaint ne se contente pas de donner des Listes exactes, & des espéces de description de tous ces differens morceaux;il a voulu qu'on pût prendre sur le champ dans son Livre au moins une légére idée de tous les Peintres, & de tous les Graveurs dont il parle, il donne en abrégé la vie de quelques-uns d'eux en parlant de leurs Ouvrages. Quant aux autres il a renvoyé ce qu'il avoit à en dire à la Table alphabétique qu'il a mise à la fin de son

Livre, en ſorte que pour les connoître on n'a qu'à conſulter cette Table.

M. Gerſaint vit depuis long-tems avec tous les Artiſtes, & tous les *Curieux* de Paris, il s'eſt trouvé par-là à portée de nous faire connoître les plus diſtingués d'entre eux, de nous marquer ce que chacun d'eux poſſede de plus rare, & de nous apprendre une infinité d'Anecdotes qui font plaiſir & qui ne ſe trouvent ni dans Felibien ni ailleurs, par exemple voici une note qu'il fait à l'occaſion de Rubens. » M. Huquier, Graveur & » Marchand d'eſtampes, a entre les » mains un manuſcrit de Rubens » qu'il ſe propoſe de donner quel» que jour au public. Ce manuſcrit » porte pour titre *de figuris humanis.* » Il eſt accompagné d'environ cin» quante feuilles deſſinées & rem» plies de differentes têtes & atti» tudes variées qui ont rapport au » diſcours de ce manuſcrit. Ce qui » fait voir les ſoins & les peines que

» prenoit Rubens pour étudier les
» divers caractéres & les divers
» mouvemens des hommes.

Un grand nombre de Peintres, & de Graveurs dont il eſt parlé dans ce Catalogue ou vivent encore, ou ne ſont morts que depuis fort peu de tems, comme ils ont de la reputation, on ſçavoit déja leur nom, mais on eſt bien aiſe d'être mis un peu plus au fait, & de ſçavoir ſurtout la nature & le nombre de leurs Ouvrages, & c'eſt ce que M. Gerſaint nous apprend.

Les Tableaux ſont environ au nombre de cent & ſont pour la plûpart de Peintres Flamands ou Hollandois.

Les Deſſeins ſont en bien plus grand nombre ſans comparaiſon. M. Gerſaint a fait ce qui étoit en lui pour rendre ſon Catalogue utile à cet égard, mais il avertit ceux qui voudront ſe former dans ce genre, d'avoir recours au Catalogue que M. Mariette a fait il y a trois ans des deſſeins du Cabinet de

M. Crozat & dont nous rendîmes compte dans le tems.

M. de Lorangere avoit rangé lui-même les desseins de son Cabinet suivant les Ecoles, & M. Gersaint a suivi cet arrangement dans son Catalogue.

Le premier Volume porte pour titre: *Ecole d'Italie.*

Le second Volume est intitulé: *Ecole de Flandres.*

Le troisiéme Volume: *Ecole Flamande*, & ne contient que des Paysages & des Marines.

Le quatriéme Volume est intitulé: *Ecole de France*, & contient entr'autres un très grand nombre de desseins de Sebastien le Clerc.

Le cinquiéme Volume aussi intitulé: *Ecole de France*, ne contient presque que des Paysages.

Le sixiéme & le septiéme Volumes ne contiennent que des desseins de Gillot, M. de Lorangere avoit une passion extraordinaire pour les desseins de ce Maître, & avoit envie d'en faire une Collec-

tion complette, Gillot avoit été le Maître de Wateau.

Le huitiéme Volume contient des desseins de divers Maîtres qui representent divers sujets, la plûpart d'animaux. On trouve dans la Liste des desseins qui composent ce Volume deux morceaux peints à *Gouasse* par feu M. de la Hire le Medecin, fils du célébre Astronome, & petit fils du Peintre du même nom; M. Gersaint nous apprend que ce Medecin avoit beaucoup de goût, & d'amour pour le dessein, & pour la peinture; & que le peu d'Ouvrages qu'il a laissés en ce genre sont fort estimés; mais sa profession ne lui permettoit pas de s'appliquer fortement à d'autres études.

Le neuviéme & le dixiéme sont aussi de divers Maîtres, &c.

Le onziéme ne contient que des fleurs & des plantes peintes en miniature sur vélin, dont la plûpart sont de feu M. Robert Dessinateur du Roi. On trouve ensuite quinze

Volumes *in-folio* de divers habillemens & décorations de Théatre.

Et enfin un Portefeuille rempli d'eſtampes enluminées.

Les eſtampes ſont partagées en œuvres, & en Collections. Les Maîtres dont M. de Lorangere avoit composé des Œuvres ſont d'abord Callot, Lebelle, le Clerc & Bernard Picard; ce ſont les quatre œuvres qu'il avoit pouſſés le plus loin. L'œuvre de Callot ſurtout eſt le plus beau & le plus complet qui ſoit connu dans toute l'Europe. M. Gerſaint a voulu profiter de cette occaſion pour donner au public un Catalogue complet des eſtampes de ce Maître, en ajoûtant tous les morceaux qui ſe trouvent dans les deux Œuvres du Cabinet du Roi, ou dans les Cabinets de pluſieurs particuliers, & qui manquoient à M. de Lorangere: M Gerſaint, pour contenter les plus difficiles, a inſeré dans ce Catalogue non ſeulement les Pieces qui ſont inconteſtablement de Ca-

lot, & reconnuës pour telles par les Connoiſſeurs, mais auſſi celles que l'on ſoupçonne avec beaucoup de raiſon de n'être pas de ce Maître.

Les autres Maîtres dont M. de Lorangere avoit formé des œuvres ſont Wateau, les Sadelers, Laireſſe, Gillot, Lancret & Pater, Wauvermans, Vanderborcht, les Coypels. Monſieur Gerſaint a mis à la tête de tous ces Œuvres une Vie abrégée de chacun de ces Maîtres, celle de Wateau & celle de Pater nous ont paru mériter une attention particuliere, & parce qu'on ne les trouve point ailleurs, & parce que M. Gerſaint ayant beaucoup vécu avec Wateau, & avec Pater pouvoit mieux que tout autre nous faire connoître ces deux Peintres.

Les Collections qui viennent après les Œuvres ſont rangées de cette ſorte, 1°. les Maîtres d'Italie, 2°. les Maîtres de Flandres, 3°. les Maîtres de Hollande & d'Angleterre,

terre, 4°. les Maîtres de France, 5°. Recueil de divers Maîtres, 6°. diverſes ſuites de figures de la Bible, 7°. le Cabinet du Roi en 27 volumes, 8°. Galleries, bas-reliefs antiques, Fêtes, Médailles, Entrées, &c. 9°. Divers Recueils & ſuites ſur l'Hiſtoire naturelle en pluſieurs vol. *in-fol.* 10°. Les Cartes de Géographie & de Topographie, &c. Non ſeulement M. Gerſaint donne la Liſte de toutes les eſtampes qui compoſent cet immenſe Recueil, mais il fait ſentir le prix de chacune d'elle, obſervant exactement ce qu'elle renferme de ſingulier ou de curieux, & marquant les ſignes auſquels on reconnoît les bonnes épreuves.

Le Catalogue finit par la Liſte des Coquilles & autres Curioſités dans ce genre. Ceux qui voudront être initiés dans la Science *des Coquilles*, *&c.* doivent conſulter le Catalogue raiſonné des Coquilles, Inſectes, Plantes marines, &c. que M. Gerſaint publia en 1736.

LA MEDECINE MILITAIRE, ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les camps, par L. A. Portius, Medecin, Ouvrage très-utile, non-seulement aux Militaires, mais encore à toutes sortes de personnes; traduit par M. EIDOUS, *ci-devant Ingénieur des Camps & Armées du Roi d'Espagne. Avec figures.* A Paris, chez *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science. 1744. vol. *in*-12. de 395. pag. sans la *Préface* qui en contient 30.

LE titre de cet Ouvrage, comme le Traducteur le remarque dans sa Préface, en annonce l'utilité. Si l'on en croit Cambyse, & Xénophon, la conservation de la santé des Soldats est un des principaux devoirs d'un Général. Telle étoit aussi la façon de penser de l'Empereur Léopold I. lorsque Portius lui presenta son Manuscrit

en l'année 1685. Car l'Ouvrage dont nous annonçons la Traduction est déja fort ancien. Mais les Editions qui l'ont souvent rajeuni, font connoître le cas qu'on en a fait dans tous les tems.

Il faut convenir avec le Traducteur que l'Ouvrage de Portius est écrit dans le goût propre aux personnes pour qui il est destiné. *Il falloit des faits, des observations, des principes à la portée de tout le monde, un stile simple & uni, des pratiques medicinales aisées. Tous ces avantages se réunissent dans l'Ouvrage de Portius.* La Traduction même l'emporte par un endroit sur l'original, c'est que le Traducteur a retranché les digressions inutiles, & *élagué le stile de l'Auteur, généralement lâche & prolixe.*

Portius n'étoit point Medecin des Armées de l'Empereur dans la guerre de Hongrie de l'année 1685; mais il étoit à Vienne à la fin de cette campagne, & il y traita nombre de malades attaqués des

mêmes maladies qui avoient ravagé l'Armée Impériale. C'eſt ce qui donna occaſion au preſent traité. Ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt qu'après de ſérieuſes réfléxions, Portius ſe convainquit que la cauſe principale des maladies d'Armées étoient plûtôt l'ignorance des moiens de s'en garantir, que les mauvaiſes qualités de l'air, des eaux, des alimens, & la diſette même, & c'eſt à cette ignorance que l'Auteur entreprend de remédier.

Il entre dans des détails qui ne regardent réellement que les Soldats, preuve certaine qu'il les a eus principalement en vûë, comme les plus expoſés aux maladies des camps. Mais, s'objecte le Traducteur, ces ſortes de gens liront-ils cet Ouvrage ? peut-être que non, répond-il ; mais outre que l'Officier eſt auſſi expoſé que le Soldat aux cauſes les plus générales des maladies d'armées, ce qui demande qu'il s'attache pour ſon in-

terêt perſonnel à les prévenir , il eſt par état , & doit être pour ſon propre avantage, le pere des Soldats;il doit uſer de ſon autorité pour leur faire emploier les moiens propres à leur conſervation , & ne ſe repoſer de ce ſoin ſur perſonne , tant leur ſanté importe à l'Etat.

La Préface finit par des réflé-xions qui tendent à prouver que l'Ouvrage de Portius eſt auſſi utile aux habitans des Villes qu'aux Soldats qui ſont dans les Camps ; & l'idée que nous allons donner de l'Ouvrage, en prouvera la juſteſſe.

Il eſt diviſé en quatre Parties. Nous ne ferons qu'indiquer la premiere qui traite des cauſes des maladies qui arrivent dans les Camps , & des moiens de les prévenir, parce que nous ne pouvons parler des préſervatifs ſans faire connoître les maux auſquels on a deſſein de les oppoſer.

La ſeconde parle des alimens ſolides & liquides les plus ſains

dont les Soldats peuvent uſer dans les Camps, & que l'on peut aiſément préparer.

Telle eſt ſans contredit l'eau chaude, auſſi chaude qu'on la peut avaler. C'eſt à elle que l'Auteur attribue les bons effets du thé, du caffé, du chocolate, & même des boüillons à la viande. Elle rémedie, étant priſe en boiſſon, au deffaut de chaleur actuelle des alimens, chaleur qui entretient la ſanté du Soldat dans la garniſon. Elle raréfie le ſang, rend l'homme plus fort & plus diſpos, appaiſe les douleurs, diſſout les humeurs épaiſſes, facilite la circulation, procure le ſommeil, & ſert à tirer ſur le champ diverſes teintures de médicamens appropriés aux differentes circonſtances où le Soldat ſe trouve. C'eſt pourquoi l'Auteur veut qu'il en ait toûjours de toute prête.

Un autre avantage de l'eau chaude, c'eſt que par ſon moien on prepare ſur le champ des ali-

mens ſains, avec d'autres qui ſans elle n'entretiendroient pas longtems la ſanté. Du pain, du fromage, de bonne eau, le tout à froid, nuiront en peu de tems; le même pain coupé par tranches, & le fromage mis deſſus, feront au moien de l'eau bouillante un mets qui ſera difficilement nuiſible. De l'huile, de la graiſſe, emploiés au lieu du fromage feront le même effet. L'Auteur conſeille d'y ajoûter la poudre des plantes aromatiques, ou ſtomachiqnes, ou des aromates, & notamment de l'ail, croiant, contre le préjugé commun, que rien n'eſt plus ſalutaire, parce que rien ne retablit mieux les forces épuiſées par le travail.

L'Auteur ne parle pas du pain qui eſt eſſentiellement mauvais, mais de celui qui ne pêche que pour être mal fait, ou trop vieux. S'il eſt mal cuit, il ſe corrompt, ou ſe moiſit aiſément, ce dont on ne s'apperçoit pas ſur le champ; dans ce cas il ſuffit de le couper par

rouelles, & de le faire rotir. Encore cette précaution n'eſt-elle neceſſaire que quand le pain eſt vieux fait; car, s'il eſt nouveau, on remedie au deffaut de cuiſſon en le coupant par tranches minces qu'on fera mitonner dans quelque eſpece de bouillon, ou ſeulement dans l'eau avec du ſel & de la graiſſe. Quant au pain moiſi, dont on feroit mieux de s'abſtenir, il faut, à quelque uſage qu'on veuille le mettre, commencer par le faire rotir.

Voilà ſans doute une cuiſine bien ſimple. Voici des ragouts plus fins, les œufs caſſés dans l'eau bouillante avec du ſel, du beurre, de l'huile, ou quelque choſe de ſemblable, en y ajoûtant du poivre, de la marjolaine, de la muſcade, &c. des herbes comme la laitue, la bourrache, l'endive, les chicorées, y ajoûtant, ſi l'on veut, quelques œufs. Quelque ſalutaires que ſoient celles-ci, l'Auteur préfere cependant pour le Soldat, les

aches, le persil, la rave, le raifort sauvage, les navets, le senevé, le cresson, & autres antiscorbutiques. Les roties pénétrées de lard, aussi roti, font un aliment dont les montagnards de Calabre se trouvent fort bien. Des bouillies faites avec l'eau, le beurre, le sel, & quelque espéce de farine, de froment, d'orge, de millet, de mahis, de ris, de pois, de féve, &c. font encore une nourriture fort salutaire, sur-tout en y mêlant des aromates. Enfin les viandes les plus dures, en pilant les morceaux coupées menus, ou les hâchant, se digerent aisément, & se preparent en peu de tems, comme tout ce dont on a donné l'énumération. Enfin l'Auteur fait voir les avantages des Auberges qu'on établiroit pour nourrir les Soldats, pourvû qu'on n'en fit pas un moien de les rançonner d'une maniere aussi cruelle que deshonorante, & il finit l'article des alimens solides par le ragout sui-

vant. » Si l'on fait cuire dix livres
» de ris dans du bouillon, ou dans
» de l'eau, en y mettant quelque
» graiſſe, ce mets pourra ſuffire
» pour cinquante Soldats au moins.
Il conſeille d'y ajoûter du poivre concaſſé, ou en poudre.

Quelques Lecteurs traiteront peut-être ces détails de bagatelle. Mais doit-on porter ce jugement de ce dont dépend la conſervation d'une Armée? Au reſte voici ce qui pourra reveiller leur attention, & leur en paroître digne. C'eſt la maniere de fournir aux armées des eaux ſalutaires dans tous les païs.

Le principe des operations qu'il conſeille, principe qu'il prouve par de ſolides obſervations phyſiques, eſt que les eaux, quelles qu'elles ſoient, de riviere, de marais, de puits, ne ſont mauvaiſes qu'à raiſon des parties héterogenes dont elles ſont chargées. Pour les rendre ſalutaires il ſuffit donc de les purifier. L'Auteur propoſe à cet effet pluſieurs machines dont

nous nous contenterons de décrire la plus ſimple, attendu l'utilité qu'on en peut tirer par-tout où l'on eſt dans le cas d'avoir de mauvaiſes eaux.

Soit un tonneau ſéparé en deux parties par une cloiſon verticale qui laiſſe un petit vuide entre elle & le fond, & tellement adaptée qu'il n'y ait pas d'autre endroit par où l'eau puiſſe communiquer de l'une des moitiés à l'autre que le vuide dont nous venons de parler. On remplit les deux parties de ſable bien lavé & de cailloutages, obſervant de mettre les cailloux au fond. On verſe l'eau de l'un des côtés, qu'on laiſſe découvert par cette raiſon, & l'on couvre exactement l'autre, où l'on adapte un robinet au-deſſus du ſable. Comme toutes les liqueurs ſe mettent en équilibre, il eſt neceſſaire que les deux moitiés du tonneau ſe rempliſſent également d'eau; ce qui ne ſe peut faire que celle qui a été verſée dans la partie découverte ne ſe

philtre en descendant au travers du sable dont elle est remplie, & en remontant dans le côté couvert du tonneau ; par conséquent elle déposera au moins une partie de ses impuretés ; & ce dépôt se fera d'autant plus parfaitement que l'on fera sortir moins d'eau par le robinet.

Si on veut l'avoir plus pure, on mettra dans la proximité du tonneau un second tonneau accommodé de la même maniere ; observant seulement que le bord du second soit au-dessous du robinet du premier. Il est constant que l'eau se philtrant dans ce second tonneau, comme elle l'a fait dans le 1^{mier}, en deviendra encore plus pure. On peut multiplier les tonneaux autant qu'on le souhaitera, & plus on en mettra, plus l'eau qui sortira du dernier sera pure, & par conséquent salutaire.

Cette maniere de purifier l'eau est extrêmement simple, & praticquable par-tout. L'Auteur y ajoû-

te un procedé pour que cette eau ſoit fraîche comme celle du puits dont on la tire. Mais il faut le lire dans l'Ouvrage même.

Il ne ſuffit pas, ſuivant l'Auteur, que l'eau dont uſe le Soldat ſoit ſaine, & qu'il ait la prudence de s'en abſtenir dans le tems qu'il eſt trop échauffé, pour que cette boiſſon ne lui ſoit pas nuiſible, s'il en fait excès. Dans les tems & les Païs humides il faut qu'il boive moins, & d'ailleurs on peut donner à cette boiſſon des qualités médicinales, fort utiles dans les Armées, pour prévenir les maladies auſquelles les Soldats ſont ſujets. La décoction de raiſins de Corinthe, ou, à leur deffaut, des autres raiſins ſecs, eſt de ce genre. Elle ſe fait en mettant ſix meſures d'eau bouillante ſur une livre de raiſins écraſés. Cette boiſſon appaiſe la ſoif, nourrit, adoucit la poitrine, & procure d'autres avantages. On en preparera d'autres avec preſque tous les autres fruits.

A leur deffaut, on se servira utilement d'eau panée, faisant bien rotir des tranches de pain fort minces. Une once de pain suffit par pinte. Les infusions d'anis, d'aneth, de fénouil, de coriandre, d'écorces de citron, d'orange, de réglisse, de mélisse, de pimprenelle, d'hyssope, de lentisque, de frêne, d'aunée, &c. suivant les dispositions actuelles du Soldat, lui procurent des boissons fort salutaires. Mais ce que l'Auteur vante sur-tout, c'est l'eau de limaille de fer, ou de rouille, celle du pin, ou des pignons, laquelle provoque l'urine, & la transpiration, & ne peut par conséquent qu'être un excellent préservatif contre les maladies d'Armées. Le santal, le sassafras, & quelques autres bois étrangers de peu de prix, peuvent encore fournir des boissons très-salutaires. Enfin quelques gouttes d'eau-de-vie, mêlées dans l'eau pure, préviennent les inconvéniens de l'indiscretion des Soldats, qui

boivent souvent étant trop échauffés, divisent la salive, & sont avantageuses quand il y a quelque marque d'obstruction dans les entrailles, de crudité, ou d'hydropisie.

L'Auteur examine dans la troisiéme partie les moiens de préserver les Soldats des maladies que l'air cause. Il commence par regarder comme un principe que celui de Hongrie est plus mal sain que celui des autres Païs, & fait ensuite quelques suppositions sur la nature de l'air en général. Il les appelle suppositions, parce qu'il néglige de les prouver. L'air, dit-il, est un corps liquide, à qui conviennent toutes les proprietés des corps. Il y a differentes sortes d'airs, comme differentes sortes d'eaux, & cette difference vient des vapeurs, ou exhalaisons, qui s'y mélent. Quelques parties de l'air pénétrent les corps, & en enlevent quelques particules. Il contribue à la vie & à la nourriture des ani-

maux, & leur cause des altérations, même par le contact exterieur; il produit & guérit les obstructions des parties qu'il touche; il donne de l'appetit, & aide la digestion.

L'air le mieux conditionné cause des maladies par sa trop grande chaleur, sur-tout quand elle est suivie d'un grand froid, comme en Hongrie. Il faut donc que le Soldat évite de travailler au Soleil la tête nuë, & qu'il n'y dorme pas. Car il fera bien de faire exercice au Soleil, pourvû qu'un froid subit ne ferme pas tout-à-coup les pores de la peau; ce qui seroit fort dangereux. Si le Soldat est déja malade, loin que le Soleil lui fasse du bien, il rendra ses maladies plus opiniatres. Enfin si le Soldat s'expose au Soleil, il ne faut pas qu'il y reste dans l'inaction, ni qu'il s'expose tout d'un coup à l'extrémité opposée, & sur-tout qu'il y reste tranquille. L'odeur du vinaigre, quelques gouttes ava-

lées, mâcher du camphre & avaler ſa ſalive, lui feront beaucoup de bien. Il pourra, quand ſon ſang ſe ſera calmé peu à peu, boire de l'eau aiguiſée d'eau-de-vie, ou empreinte de quelque choſe de ſpiritueux, mais toûjours modérément. Au reſte qu'il ſonge que le grand uſage des acides eſt dangereux, s'ils ne ſont corrigés par l'eau-de-vie. Il en eſt de même des rafraîchiſſans proprement dits, qui ont beſoin d'un correctif.

L'air des mines eſt ordinairement très mal ſain, par rapport à la qualité du terrain qu'on a été obligé de creuſer. Celui même des foſſés nouvellement creuſés eſt communément vicieux par la même raiſon, quoique moins que celui des mines. Pour remedier à cet inconvénient, on peut pratiquer de diſtance en diſtance des ouvertures aux mines, qui laiſſeront évaporer l'air mal ſain; ou l'on peut placer à l'ouverture quelque choſe amie de la nature, & qui

attire l'air du dedans, comme un peu de souffre allumé. Les Soldats d'ailleurs feront bien de n'y entrer qu'après avoir pris des choses propres à leur faire fermenter le sang, comme de l'ail, de la myrrhe, quelque peu d'élixir de proprieté, dont l'Auteur donne une preparation aisée & à bon marché, l'infusion de geniévre dans l'eau-de-vie, du camphre qu'on mâche, & qu'il estime infiniment dans toutes les maladies d'Armées; l'eau-de-vie & l'esprit de vin emploiés interieurement,& exterieurement.

L'air se charge aussi de brouillard, de rosée, de serein, qui quelquefois sont innocens, mais sont le plus souvent nuisibles par les vapeurs caustiques qu'ils renferment, comme il est attesté par beaucoup d'expériences & d'observations. Au premier cas l'esprit de vin & l'eau-de-vie respirés font un bon effet. Et d'ailleurs quand on est obligé d'y être long-tems exposé, il faut avoir soin de se

bien couvrir la tête, le front, le menton, les oreilles, & le col. Quant au ſerein & à la roſée, ils ne paroiſſent que le matin, & le ſoir, pendant aſſez peu de tems, & l'on évite plus aiſément leurs mauvais effets. D'ailleurs l'homme eſt tellement diſpoſé que le mal ne lui nuit que quand il ſurpaſſe le bien. On remédie donc aux mauvais effets du ſerein & de la roſée en s'abſtenant des alimens qui en ſeroient pénétrés, en prenant des alimens chauds actuellement, évitant les alimens cruds & foibles, & mettant des aromates dans ceux dont on uſera.

Comme c'eſt ſur-tout quand le Soldat eſt couché que les malignes influences de l'air lui ſont plus ſenſibles, l'Auteur traite avec aſſez d'étenduë des moiens de les écarter. Il faut pour cet effet conſerver autour de ſoi une atmoſphére qui ſe forme naturellement du mélange de l'air avec la tranſpiration du corps. Pour y parvenir il faut

que le Soldat diſpoſe ſa tente de maniere qu'elle ne ſoit pas expoſée à être renverſée par le vent, entraînée par les eaux, pénétrée par les pluies, qui peuvent couler ſur lui pendant la nuit. Il faut en tourner l'entrée de ſorte qu'on puiſſe y faire entrer un air ſain, & qu'on écarte celui qui ne l'eſt pas. Il faut empêcher toute communication de l'air exterieur avec celui du dedans de la tente, par le moien de toiles, draps, &c. &, ce qui eſt encore mieux, placer le lit dans l'endroit le moins expoſé à l'air, & que le Soldat faſſe ſur ſon lit une eſpéce de pavillon, qui garantiſſe ſon atmoſphére des attaques de l'air de la tente même, ce qui n'eſt pas difficile, ni coûteux. Enfin il peut échauffer l'air de ce pavillon, par quelques lumieres, ou même par quelque parfum approprié à la diſpoſition actuelle de ſon corps. Ajoûtons que le Soldat doit élever ſon lit autant qu'il eſt poſſible, ne fût-ce que pour ne pas reſpirer de

si près les vapeurs de la terre.

Il y a beaucoup de Soldats qui ne se deshabillent pas pour se coucher, soit paresse, nécessité, ou crainte d'être volés; ce qui les expose aux obstructions des pores de la peau, promptement suivies de maladies. Il faut en ce cas qu'ils se fassent des frictions sur tout le corps, & notamment sur les extrémités, & qu'ils fassent des exercices, comme ceux des armes, ou de la lutte, exercices propres à déboucher les pores. Si leur négligence pour eux-mêmes leur a fait amasser de ces hôtes incommodes, fréquens parmi eux, qu'ils se gardent des onguens mercuriels; ils s'en délivreront au moien d'une friction sur le corps avec une infusion de tabac, ou de mille-feuille dans le vin.

On voit par l'idée que nous venons de donner du Traité de Portius la justesse de ce que remarque le Traducteur qu'il peut être utile à l'Officier, comme au Soldat, & aux Bourgeois comme à ces der-

niers. Nous ajoûtons qu'il l'eſt encore plus aux gens de la campagne qu'aux habitans des Villes.

La longueur de cet Extrait ne nous permet point d'entrer dans le détail des articles contenus dans la quatriéme partie du Traité, qui concerne les moiens de garantir les Soldats de quelques maladies particulieres qui ſont plus fréquentes dans les camps. L'Auteur y parle de la dyſenterie, de la diarrhée, des fievres pétéchiales, de la fievre quarte, de la fievre tierce & de pluſieurs autres eſpéces, de la jauniſſe, des indigeſtions, de l'enflure du bas ventre & des obſtructions, de la toux, du mal de tête, des douleurs des articulations, des mauvaiſes diſpoſitions de la bouche & de la langue.

Le ſtile du Traducteur répond parfaitement à l'idée de Portius. Il eſt uni, ſimple, coulant, & vif. Il auroit pû ajoûter pour prévenir plus avantageuſement en faveur de ſon Ouvrage, que l'original,

traduit en Italien il y a quelques années, a eu un ſuccès prodigieux. On nous a aſſuré que les Officiers & Soldats en avoient enlevé trente mille exemplaires en fort peu de tems. Nous ſouhaitons que les nôtres ſoient aſſez amis d'eux-mêmes, & de l'Etat, pour procurer à M. Eidous la ſatisfaction d'avoir été utile à un plus grand nombre de perſonnes, & nous ſçavons que c'eſt la plus digne recompenſe qu'il ſouhaite de ſon travail.



MEMOIRES CONCERNANT l'Histoire Ecclesiastique & Civile d'Auxerre, par M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine & Sou chantre de l'Eglise Cathédrale de la même Ville, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Deux Tomes, le premier de 886 pages, contenant l'Histoire des Evêques avec plusieurs Catalogues qui ont rapport à l'Histoire Cathédrale. Le second de 579 pages, contenant les actions des Comtes d'Auxerre ou des Comtesses qui ont administré le Comté, les évenemens arrivés de leur tems dans le Pays, & depuis que ce Comté fut réuni à la Couronne jusqu'à l'an 1610, le tout suivi du Catalogue des Dignités Séculieres de la Ville, des Ecrivains Auxerrois, & des Illustres du Pays, non compris 336 pages pour le Recueil de Monumens, Chartres, Titres & autres preuves concernant l'Eglise & la Ville d'Auxerre,

d'Auxerre, choisies entre plusieurs qui n'ont point encore été publiées. A Paris, chez *Durant*, ruë S. Jacques, 1743.

IL y avoit long-tems que M. l'Abbé le Bœuf avoit promis de donner au public l'Histoire de sa Patrie. M. le C. Quirini trop versé dans l'étude de l'Antiquité pour ne pas chercher à connoître tous ceux qui s'y étoient distingués, nous apprend dans la Relation imprimée de ses Voyages en France, que passant en 1713 par Auxerre, il y trouva notre sçavant Auteur occupé à ramasser & à mettre en ordre les matériaux nécessaires pour la composition de cet Ouvrage, mais sans parler de plusieurs autres Travaux Litteraires dont il a été chargé, & dont le public a recueilli le fruit, les découvertes qu'il a faites successivement dans les titres des Chartriers, ou dans differens inventaires de ces titres,

dans le Trésor des Chartres du Roi, dans les Conciles, les Chroniques, les Nécrologes, les Registres du Parlement, & de la Chambre des Comptes de Paris, dans ceux du Chapitre, & de la Communauté des Habitans & du Corps de Ville d'Auxerre, &c. de differens morceaux qui avoient rapport à son dessein, l'ont persuadé que plus il differeroit à publier ses Mémoires plus il les enrichiroit.

En les donnant aujourd'hui, il ne se flatte pas cependant d'y avoir fait entrer tout ce qu'on pourroit dire sur un pareil sujet, il a cru devoir même laisser à d'autres ce qui regarde l'Histoire d'Auxerre sur les derniers tems, principalement depuis un siécle ou environ, mais il s'est proposé de traiter à fond ce que les Antiquités de cette Ville ont de plus curieux & de moins connu, ce qui est sans doute la partie la plus difficile & la plus importante de son dessein.

Le premier Volume dont nous allons rendre compte en peu de mots, reſervant l'autre pour le mois prochain, renferme l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre juſqu'à l'an 1676, elle eſt diviſée en cinq parties, & commence à l'Epiſcopat de S. Pelerin premier Evêque d'Auxerre, mais non le premier Apôtre du Pays. Car on ne peut douter, ſelon M. l'Ab. le Bœuf, ainſi que le rapportent les Hiſtoriens du 9me ſiécle, qui ont écrit la Vie des Evêques de cette Ville, qu'elle n'ait eu des Miſſionnaires Apoſtoliques avant S. Pelerin, puiſque pluſieurs autres Pays des Gaules plus occidentaux ou plus Septentrionaux que n'eſt celui d'Auxerre, avoient déja reçu des Prédicateurs de l'Evangile, dont quelques-uns, tels que S. Denis, avoient dû paſſer par Auxerre.

On ſçait peu de choſes de la Vie de S. Pelerin. M. l'Ab. le B. rapporte ce qu'il a trouvé de plus certain dans les anciens ſur la

Miſſion de ce Saint ; il ſouffrit le martire , & probablement du tems de la grande perſécution de Diocletien l'an 203 , ou 204 de JESUS-CHRIST. La Vie des quatre Evêques qui lui ont ſuccedé , & qui ſont comptés parmi les Saints, n'eſt guéres plus connuë.

Pour faciliter l'intelligence de cette Hiſtoire depuis le 4me ſiécle de J. C. juſqu'au 11me ou environ, M. l'Ab. le B. a placé avant la Vie de S. Germain d'Auxerre, qui en fut le 6me Evêque, le plan de cette Ville, & du voiſinage. L'Hiſtoire de ce grand Prélat a été écrite environ 40 ans après ſa mort par Conſtance Prêtre de l'Egliſe de Lyon qui moins expoſée aux courſes des Barbares que le Diocéſe d'Auxerre,étoit plus nombreuſe, & remplie d'un grand nombre de Sçavans. Sidoine Apollinaire parle de Conſtance comme de l'homme le plus éloquent qui fût alors dans la Province ; c'eſt ce qui engage M. l'Ab. le B. à ſuivre ici ſa narra-

tion sans l'interrompre par des discussions Chronologiques, ou de pure critique. Il ne laisse pas cependant d'éclaircir dans des notes qu'il a mises au bas des pages, certaines difficultés qui se presentent dans la Vie de S. Germain, & de suppléer par des additions tirées de quelques anciens Ecrivains aux faits que Constance a omis, ou qu'il n'a pas suffisamment expliqués.

Nous ne suivrons point ici notre Historien dans le grand détail où il entre sur la Vie d'un Saint qui a toûjours été regardé comme une des plus célébres lumieres des Gaules, de la Grande-Bretagne & de l'Italie même. Aussi M. l'Ab. le B. remarque-t-il que ce Saint est le seul » sous l'invocation duquel » l'Eglise Gallicane ait fait dédier » presqu'autant de Temples au » Seigneur que sous celle de Saint » Martin, sans compter les Eglises » qui sont chez les autres Nations » & sur-tout chez la Nation Bri» tannique.

M. l'Abbé le Bœuf a orné la Vie de S. Aunaire, 18me Evêque d'Auxerre, d'une Carte Géographique du Diocése. On y a seulement marqué les Abbayes qui y subsistoient avec les 37 Parroisses qui le composoient, suivant l'ordre que ce Saint Evêque observa en l'an 580 pour l'indication des Prieres publiques chacun des trente jours du mois. Notre Historien avertit cependant que comme il paroît que le Diocése étoit pour lors aussi étendu qu'il l'est aujourd'hui, on peut dire que S. Aunaire n'en a nommé que les principaux lieux, & qu'un grand nombre des Cures qui existent aujourd'hui n'étoient pas encore érigées alors.

On trouve encore une autre Carte du Diocése qui accompagne la Vie de S. Didier Successeur de S. Aunaire; cette Carte a été redigée sur un réglement fait par S. Treticus au commencement du 8me siécle pour indiquer l'ordre dans lequel les Paroisses du Diocése de-

voient se rendre tour à tour à certains jours dans la Cathédrale. On y voit tous les lieux de ce Diocése qu'on trouve nommés dans l'Histoire des Evêques de cette Ville, & dans differens titres, depuis que la Foi y fut établie, jusqu'au regne du Roi Robert avec le nom que ces lieux portent aujourd'hui.

Le second Livre commence à l'Episcopat de Wala 38me Evêque d'Auxerre; son Episcopat qui va depuis 873 jusqu'en 879 est remarquable par le soin qu'il prit de faire rédiger en un corps les actions de ses prédecesseurs par Héric Moine de l'Abbaye de *S.* Germain d'Auxerre & deux Chanoines de la Cathédrale qui passoient pour les plus habiles Ecrivains qui fussent alors dans la Ville Episcopale. Cependant quelques obligations qu'on ait à ces trois Auteurs, M. l'Abbé le B. ne dissimule pas qu'il faut souvent se deffier de leur Chronologie, & qu'il leur est

quelquefois arrivé de se servir *par anticipation* d'expressions qui n'étoient pas d'usage dans les siécles dont ils font l'Histoire ; erreurs & confusion qui ont donné un vaste champ aux travaux & à la critique de notre sçavant Historien.

Il faut voir avec quelle exactitude & quelle impartialité il examine ce qu'on doit penser du titre de Saint, qui dans le dernier Breviaire de Soissons , & depuis ce tems-là dans les Litanies des Religieux de S. Germain d'Auxerre & quelques Martirologes, a été donné pour la premiere fois au Vénérable Geran 41me Evêque de cette Ville. Quoique tous les Historiens qui en ont parlé , nous l'ayent representé comme un Prélat très - attaché à ses devoirs & de mœurs irréprochables , il paroît cependant qu'il s'est rendu moins célébre par la sainteté de sa vie que par le courage & l'expérience qu'il témoigna dans les differentes rencontres qu'il eut avec les Normands; il les

repoussa de sa Ville Episcopale & remporta sur eux de grands avantages les armes à la main.

Mais sous les Successeurs de Géran, la Ville & l'Eglise d'Auxerre ayant été plusieurs fois pillées & ravagées par ces Barbares, Géoffroy de Champ-Alleman qui en occupoit le Siége à la fin du XIme siécle, parmi differens établissemens qu'il fit pour retablir & orner l'Eglise de sa Cathédrale qu'il trouva dénuée de tout à son avenement à l'Episcopat, » destina » quelques Prébendes pour des » Ecclesiastiques qui sçauroient » des Métiers, l'une pour un ha» bile Orfévre, l'autre pour un » sçavant Peintre, la 3me pour un » Vitrier adroit & intelligent. « C'est sans doute en vertu de cet établissement que dans les additions faites dans le XIme siécle au Nécrologe de la Cathédrale, on lit à certains jours l'Obit de quelques Chanoines Peintres & Vitriers.

On peut voir dans la Vie de S. Hugues de Montaigu, 55me Evêque d'Auxerre, qu'il étoit d'usage qu'à sa réception chaque Evêque tirât au hazard dans quelque Livre de l'Ecriture une sentence, qui servoit comme de pronostique sur son caractére & sur ses mœurs; car l'Historien de la Vie de ce Saint remarque qu'il tomba à l'ouverture du Livre sur ces mots : *ave gratiâ plena*, ce qui fut pris pour un bon augure de la chasteté & de l'humilité qui furent les principales vertus qu'on admira en lui dans le cours de son Episcopat.

On ne peut guéres douter que ce ne soit par la même raison que la Cathédrale de Boulogne conserve encore la pratique de faire tirer chaque Chanoine à sa reception dans un Pseautier, & qu'on a coûtume de marquer le verset que le sort lui a donné dans ses Lettres de prise de possession.

On voit dans la Vie d'Hugues des Noyers qui florissoit sous Phi-

lippe Auguste, & que les Auteurs de ce tems nous donnent comme un des plus sçavans hommes de son siécle, qu'il s'amusoit à composer des Cantiques Latins & à les mettre en chant; » mais, *dit l'Historien de sa Vie*, étant d'un naturel fort vif il ne pouvoit gagner sur lui de laisser reposer ses productions. Comme il les publioit trop tôt, on en voyoit aisément les défauts, & s'il paroissoit qu'on y applaudît, ce n'étoit que par complaisance. Aussi, » *continue son Historien*, ses Ouvrages qui parurent avoir quelques cours pendant sa vie, tomberent-ils dans l'oubli après sa mort? « M. l'Ab. le B. dit qu'il ne s'éloigneroit point de croire cet Evêque Auteur de quelques Proses, ou *Séquences* des anciens Graduels de l'Eglise d'Auxerre composés dans le goût qui regnoit sur la fin 12.me siécle; sa pensée est fondée sur le Texte de l'Historien qui dit, *plerumque etiam Latino eloquio, pre-*

perato valdè ſtudio Cantica componebat & cantus.

Guillaume de Noyers eut pour Succeſſeur Guillaume de Seignelay dont la Maiſon étoit déja très-illuſtre dès le 12me ſiécle, & qui ſe trouvoit alliée du côté des femmes à la famille de S. Bernard. Il eſt compté parmi les plus grands & les plus ſaints Evêques qu'ait eu la Ville d'Auxerre. Son Epiſcopat fut cependant troublé par un évenement qui mérite d'être rapporté. Le Roi lui ayant ordonné en 1209. auſſi-bien qu'à differens Prélats, d'amener leurs Vaſſaux & Ecuyers à l'Armée que conduiſoit le Comte de S. Paul, lui & Manaſſés, Evêque d'Orléans ſon frere aîné, ſe rendirent avec leur troupe à Mante où étoit le rendez-vous de l'armée; mais voyant que le Roi n'y étoit pas en perſonne, les deux freres s'en retournerent, prétendant n'être obligés de marcher en campagne, que quand le Roi étoit le Chef de l'entrepriſe; leurs Che-

valiers & le reste de leurs Vassaux ne les voyant plus à l'armée, se crurent par la même raison dispensés d'y rester, & s'en revinrent. Le Roi offensé de ce procedé fit saisir leur temporel, sans toucher aux dixmes. Les deux Prélats ayant inutilement essayé d'obtenir mainlevée & voyant qu'à peine on leur permettoit de resider dans leurs Diocéses, mirent en interdit les terres que le Roi possedoit dans leur territoire, excommunierent les Officiers qui les empêchoient de joüir de leur temporel, & les ajournerent devant Innocent III; mais ce Pape crut devoir faire en cette occasion plûtôt la fonction de Juge que celle de Médiateur : l'affaire traîna long-tems, & eut des suites assez facheuses qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. Elle ne fut enfin accommodée que lorsque l'Evêque d'Auxerre eut commencé par lever l'interdit, & reconnu l'obligation où il étoit de fournir au Roi des troupes comme

les autres Evêques & Barons, sans cependant s'engager de les conduire en personne, le Roi l'en ayant dispensé.

Le fait que M. l'Abbé le B. raconte dans la Vie de Guy de Mello 62me Evêque d'Auxerre montre que ce Prélat avoit l'ame plus guerriere que celui dont nous venons de parler; le Pape l'ayant revêtu de sa puissance Apostolique, & créé Légat dans la Croisade qu'il publia en 1270 contre Mainfroy, ce Prélat partit de Rome avec le Roi Charles de Sicile, & se presenta devant la Ville de Bénevent, où Mainfroy s'étoit renfermé. Ce Prince ayant pris la resolution de livrer bataille, Guy de Mello placé auprès de Charles, » harangua » en peu de mots, mais avec feu, » les chefs & toute l'armée, & sur la » fin de son discours, levant la main » droite couverte de son gantelet » de fer, il donna l'absolution gé» nérale de la part du Pape, en» joignant aux Soldats pour péni-

» tence, dit Nangis, de bien bat-
» tre leurs ennemis, leur promet-
» tant de la part de Dieu que, s'ils
» mouroient dans cette guerre ils
» iroient droit en Paradis. Après
» cela il se mit à la tête de l'Armée,
» muni en dedans du bouclier de
» la charité, & par dehors d'une
» bonne cuirasse, rompant les es-
» cadrons des ennemis, animant
» les Soldats de sa voix & de son
» geste, évitant toûjours avec soin
» de répandre le sang; si cepen-
» dant il est croyable, *dit l'Auteur*
» *de sa Vie*, qu'un homme coura-
» geux qui combat dans une guerre
» juste, où il y a danger de la vie
» se laissera battre sans coup ferir.

Guy de Mello ne faisoit pas moins paroître de courage dans toutes les occasions où il s'agissoit de soûtenir les immunités Ecclesiastiques, on en jugera par ce trait qui est, dit M. l'Ab. le B., très-surprenant, & qu'il rapporte de la sorte. Un clerc de la Ville d'Auxerre nommé *Robin Chevrier*, ayant été

condamné au banissement à l'instigation d'une famille de la même Ville nommée les *Souefs*, fut tenté d'y revenir avant l'expiration de son ban; les mêmes Bourgeois qui l'avoient fait condamner, le firent arrêter, & à leur poursuite il fut pendu, quoique l'Evêque l'eut revendiqué plusieurs fois. Guy de Mello ayant porté cette affaire à Lyon où étoit le Pape Innocent IV. les ennemis du Clerc furent condamnés à une reparation authentique ; elle consista en une procession où le Clergé & le peuple se rendirent au lieu de la Justice situé hors du Faubourg de la Ville, d'où le Bin qui en étoit Prevôt, deux personnes de la famille des *Souefs* & leurs complices, étant pieds nuds & en chemise avec des verges dans les mains, furent obligés de porter depuis les fourches patibulaires jusqu'à l'Eglise de la Cathédrale, une biere sur laquelle étoit la figure d'un Clerc. Après quoi la Messe solem-

nelle des Morts ayant été célébrée par l'Evêque dans la même Eglise, le cadavre de Robin Chevrier qu'on avoit détaché du lieu de son supplice & mis dans un cercueil, fut inhumé.

On trouvera dans la Vie du célébre Jacques Amyot 96[me] Evêque d'Auxerre beaucoup de particularités qu'on chercheroit vainement ailleurs, & qui détruisent differens faits que plusieurs Auteurs, parmi lesquels on peut compter Varillas, Brantome, S. Réal, & même M. Thou, avoient rapportés sur des oüi-dire, & sans avoir devant les yeux des Mémoires fidelles.

Parmi les traits remarquables dont la Vie de Jacques Amyot est remplie, notre Historien observe que quoique ce Sçavant eût près de 38 ans lorsqu'il fut nommé Evêque, & qu'il avoüât lui-même en arrivant dans son Diocése, qu'il n'étoit ni Théologien ni Prédicateur, n'ayant presque étudié que

des Auteurs Profanes, il se donna cependant avec tant d'ardeur à la lecture, & sur-tout à celle de la Somme de S. Thomas, qu'on assure qu'en peu de tems il la posséda presque en entier. Il acquit même une si grande connoissance de l'Ecriture Ste & des Dogmes de la Foi qu'on lui persuada de se hazarder de monter en Chaire. Malgré la foiblesse de sa voix, il s'en acquitta avec tant de succès que les sçavans, & les ignorans sortoient également satisfaits de ses Prédications; depuis ce tems-là il ne laissa passer aucune des grandes Fêtes sans officier & prêcher tant qu'il résida à Auxerre. Quoiqu'il débitât ses Sermons en François, il les composoit cependant en Latin, & l'on en a conservé long-tems les minutes.

Le goût qu'il avoit pour les Sciences ne lui avoit pas ôté celui de la Musique; il la sçavoit assez pour chanter sa partie dans des concerts qui se faisoient dans son

Palais Epiſcopal, il touchoit le Clavecin & en joüoit ordinairement avant le dîner pour ſe mettre à table l'eſprit plus dégagé après ſes études ſérieuſes; un Chanoine qui étoit ſon Commenſal & ſon œconome inventa un nouvel Inſtrument de Muſique & trouva le ſecret de tourner un cornet en forme de ſerpent vers l'an 1580. on s'en ſervit pour les concerts qu'on exécuta chez le Prélat, & depuis cet Inſtrument s'étant perfectionné, eſt devenu commun dans les Egliſes.

Il faut voir comment M. l'Abbé le B. juſtifie Jacques Amyot du reproche qu'on lui a fait d'avoir trop aimé l'argent, & ce qui n'eſt pas moins odieux, de s'être rangé du parti de la Ligue.

Les trois ou quatre Vies ſuivantes & en particulier celle de Nicolas Colbert, Prélat d'une vie comparable à celle des Evêques des tems Apoſtoliques, ne ſont pas moins curieuſes; mais les bornes

qui nous ſont preſcrites ne nous permettent que d'effleurer un Ouvrage ſi intereſſant, non-ſeulement pour le Diocéſe d'Auxerre, mais encore pour toutes les perſonnes qui s'attachent à l'étude de nos Antiquités Sacrées & Profanes.

La Vie des Evêques d'Auxerre eſt ſuivie d'une eſpéce de notice des Dignités & Canonicats dont le Chapitre d'Auxerre eſt compoſé avec le nom & les qualités de ceux qui les ont rempli juſqu'à preſent; quoique le Canonicat attaché depuis 300 ans à la Maiſon de Chaſteleux ne ſoit pas un Bénéfice Eccleſiaſtique, on ſent bien que M. l'Abbé le B. ne pouvoit ſe diſpenſer d'en rapporter ici l'origine & les prérogatives; il obſerve que comme ce Canonicat n'eſt point à la collation de l'ordinaire, mais héréditaire dans la Maiſon de Chaſtellux, il s'écoule ſouvent pluſieurs années ſans qu'il ſoit rempli. Ainſi, dit-il, » lorſque dans la fa-
» mille du poſſeſſeur de la Seigneu-

» tie de Chaſtellux les aînés étoient
» occupés à l'armée ou ailleurs, la
» Prébende reſtoit vacante juſqu'à
» ce que la ſuite des tems pût dé-
» terminer quelqu'un à en venir
» prendre poſſeſſion. Voilà pour-
» quoi, *ajoûte-t-il*, depuis trois
» ſiécles qu'elle eſt créée ; celui
qui en joüit aujourd'hui, n'eſt que
le 8me du nom.

On trouve encore après cet article quelques notices, & entr'autres celle des Abbayes ſituées dans le Diocéſe d'Auxerre avec la Liſte des Abbés qui les ont poſſedées. Enfin l'Ouvrage eſt terminé par quelques additions que M. l'Abbé le B. a jugé à propos de faire à la Vie des Evêques d'Auxerre depuis que l'impreſſion en a été achevée. C'eſt une nouvelle preuve du ſoin infatigable avec lequel il travaille depuis long-tems à répandre la lumiere ſur ce que nos Antiquités Françoiſes ont de plus obſcur & de plus épineux.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LE R. P. Noceti Jesuite se dispose à donner au public un Recueil de differentes Pieces de Poësie Latine. Parmi ces Pieces, il y en a deux qui semblent plus particulierement piquer le goût de ceux qui s'appliquent à l'étude de la Philosophie. » La premiere est » sur l'Iris expliquée dans le Sy- » stême des couleurs de Newton ; » l'autre, sur l'Aurore Boréale » expliquée suivant le Systême de » M. de Mairan. Elles ont paru » l'une & l'autre, claires, solides, » élégantes, & pleines de beautés » poëtiques. L'Auteur y joint à la » justesse du Philosophe le feu & » les agrémens du Poëte ; & il a » eu l'art de faire entrer d'une ma-

» niere très-naturelle, dans son » Poëme de l'Aurore Boréale, » plusieurs Episodes ou digressions » agréables, entr'autres, une magnifique description de l'Etat present de l'Europe en général, & » en particulier de la peste de » Messine.

M. Michel-Joseph Morei, Garde de l'Arcadie, a fait imprimer depuis peu une brochure de 166. pag. sous ce titre: *Autunno Tiburtino di Mireo Pastore Arcade*, in Roma. 1747. *in-8°*. Cet Ouvrage est écrit partie en vers, partie en prose, & contient l'éloge de Tibur, à l'imitation des anciens Poëtes Latins, & de plusieurs Pasteurs de l'Arcadie qui ont beaucoup vanté cette Ville & ses environs dans leurs Ecrits.

Il paroît ici une Traduction Italienne d'une Lettre » Arabe écrite » d'Ispahan au Patriarche de Chaldée, & envoyée par ce Patriar- » che à la Congregation *de Propagandâ Fide*, dans laquelle on

» rend compte d'une verſion de
» l'Ecriture Sainte, & de l'Alcoran
» faite par ordre de Thamas Kuli-
» kam.

On a publié tout nouvellement une Brochure contenant » les noms
» des Académiciens de Rome, &
» les argumens des Diſcours qu'ils
» doivent faire cette année au Pa-
» lais en preſence de Sa Sainteté.

» M. Georgi Prélat Domeſtique
» du Pape vient de donner au pu-
» blic le ſecond Tome de ſon Ou-
» vrage Latin ſur les habits Ponti-
» ficaux : cet Ouvrage paroît bien
» écrit, & il contient des choſes
» curieuſes pour les Eccleſiaſti-
» ques.

M. le Marquis Poleni va faire imprimer par ordre du Pape ſon Ouvrage ſur les dommages du dôme de S. Pierre.

» M. Lamy mettra inceſſamment
» ſous la Preſſe ſon Hiſtoire Eccle-
» ſiaſtique de l'Egliſe de Florence,
» qu'il a pouſſée juſqu'au tems de
» la Comteſſe Matilde.

» Le P. Mamachi Dominicain
» fait actuellement imprimer dans
» le Collége *de Propaganda Fide*,
» le Discours qu'il prononça à
» l'ouverture de son Ecole de Phi-
» losophie. Il y traite de la manie-
» re d'enseigner cette Science aux
» jeunes gens, qui sont destinés
» pour les Missions; il y a joint des
» remarques; il l'a dédié au Pape.

Le P. Bianchini neveu du célébre M. Bianchini travaille à mettre en ordre une grande quantité de Mss. de M. son oncle, pour en faire un choix & pour les donner au public. Il s'y trouve beaucoup de Pieces très-estimables, entr'autres tout ce qui s'est passé dans les Congrégations qui se tinrent au commencement de ce siécle sur la reforme du Calendrier Grégorien, un grand nombre de Lettres originales des plus habiles Mathématiciens de ce tems-là, de M. de Cassini le pere, de M. de Leibnitz, d'Eustache Manfredi, du Cardinal de Noris, & de plusieurs autres,

avec les réponſes de M. Bianchini, & les Lettres écrites à douze Académies, dont la premiere eſt adreſſée à l'Académie Royale des Sciences.

Il paroît auſſi une Diſſertation Latine de M. Bianchi *de tribus generibus Inſtrumentorum Muſicæ veterum organicæ*, &c.

DE FLORENCE.

M. Lami a donné depuis peu les Tomes treiziéme & quatorziéme de ſon Recueil d'Anecdotes, intitulé : *Deliciæ Eruditorum, ſeu veterum Anecdotorum Opuſculorum Collectanea, Jo. Lamius collegit, illuſtravit, edidit.* 1743. *in*-8°. Le treiziéme Volume contient la troiſiéme partie du Voyage *di Caritone e d'Ipoſilo*, où l'Auteur continue la deſcription du *Valdarno di Sotto*. Le quatorziéme Volume contient deux Pieces : 1°. un Catalogue Grec de Manuſcrits & de quelques Livres imprimés ſelon l'ordre al-

abétique, jusqu'à l'*E.* 2°. Un
ëme composé par Zénon de Pi-
ie sur la mort de François Pé-
rque, intitulé: *la Pietosa fonte.*
Lami, dans sa Préface, rappor-
sommairement la Vie de Zénon;
joûte à la fin du Volume un pe-
Glossaire où il explique les mots
es & obscurs de ce Poëme, avec
variantes. 1743. *in*-8°.
Le même Poëme de Zénon de
toie se débite aussi séparément
z Antoine Sebastien Brazzini.
8°. 1743.
M. Dominique-Marie Manni
ntinue toûjours ses Observations
les Sceaux anciens des bas sié-
s. Il en a donné depuis peu le
atorziéme Tome. 1743. *in*-4°.

DE VENISE.

Dominique Occhi, Imprimeur-
raire de cette Ville, vient de
lier le sixiéme Volume *della
ccolta di Poesie Fiorentine conte-
te cose giocose.* 1743. *in*-8°.

Le même Libraire a aussi publié le cinquiéme Volume du Recueil des Ouvrages de Speron Speroni intitulé : *Opere di M. Sperone Speroni degli Alvarotti tratte da Mss. originali, &c.* 1743. *in*-4°. Nous avons annoncé le projet de l'Edition de ce Recueil avec la Souscription, dans les Nouvelles de ce Journal du mois d'Avril, 1741.

De obligationibus ad altare communibus & peculiaribus : hoc est Missæ Stipendii integra secundum ætates expositio ; Dissertatio Historico-Theologica, Editio prima Latina post duas Italicas emendatior & auctior novis inquisitionibus, animadversionibus atque figuris, &c. Auctore Francisco de Berlendis Clerico Theatino. Venetiis, ex Typograph. Balleoniana. 1743. *in*-4°.

La Giurisprudenza senza difetti, che da se medesima sidifende contro il trattato del Signor Lodovico-Antonio Muratori. . . . Opera del Signor Gio. Antonio Querini Auvocato Veneto. . . . In Venezia. 1743. *in*-4°.

Le ſentiment de M. Querini eſt que quoiqu'il n'y ait rien ſur la terre qui ſoit exempt de défauts & d'imperfections ; & que le peché en eſt ſemé par-tout ; cependant la Juriſprudence actuelle eſt ſans défauts intrinſeques, & que le Barreau a été & ſera toûjours tel qu'il eſt aujourd'hui ; au contraire M. Muratori ſoûtient dans ſon Traité intitulé : *De i defetti della Giuriſprudenza* qui a été annoncé dans les Nouvelles du mois de Decembre 1742. que la Juriſprudence actuelle de tous les Tribunaux a des défauts, auſquels on peut remédier, & qu'il eſt du devoir des Légiſlateurs de le faire autant qu'il eſt en leur pouvoir.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On a publié ici deux Brochures ſur la contagion de la peſte. La premiere ſous ce titre : *The Plague no*

contagious disease, *&c.* c'est-à-dire: Traité dans lequel on montre que la *peste n'est pas une maladie contagieuse, ou que l'infection de la peste est rarement communiquée, si elle l'est jamais, par le contact des personnes infectées, ou en usant d'alimens provenans de lieux infectés; mais que la cause productive de la peste est un vice de l'air, ou que l'air est la principale cause qui répand la contagion, prouvé par les faits. Avec quelques vûës propres à prévenir & à guérir la peste*. Londres, chez Jean Millan près Whitehall. 1744. *in-8°.*

La seconde est intitulée : *A discourse on the Plague, &c.* c'est-à-dire : *Discours sur la peste*. Par M. Richard Mead Membre du Collége des Médecins, de la S. R. & Medecin de Sa Majesté. Neuviéme Edition, revûë & corrigée. Chez A. Millar dans le Strand; & J. Brindley dans New bond-Street. 1744. *in-8°.*

Melvil's Memoirs, c'est-à-dire :

Mémoires de Melvil pour servir à l'Histoire de la Reine Elizabeth, de Marie Reine d'Ecosse & de Jacques I. Roi d'Angleterre. Seconde Edition, dans laquelle on a corrigé beaucoup de fautes. On y a joint une explication des mots Ecossois, & une Table nouvelle, par Jean Scott. Londres, chez Jean Millan près Whitehall. 1743. *in-fol.*

T. Woodward & C. Davis, Imprimeurs de la Societé Royale, ont publié les nombres 467. 468. 469. des *Transactions Philosophiques.* Voici les titres des Mémoires contenus dans ces trois nombres.

N. 467. 1°. Extrait d'une Lettre de M. le Comte Bentinck sur les Polypes d'eau douce. 2°. Observations & Expériences sur le même sujet, par M. Trembley. 3°. Extrait de ce que M. de Réaumur a dit des Polypes d'eau dans sa Préface du 6me vol. de l'Histoire des Insectes.

N. 468. 1°. Mémoire de M. le Marquis Poleni sur cette question: *num Pendula vi aliqua centrifuga*

perturbentur. Obſervations Aſtronomiques faites à Pekin par les PP. Jeſuites depuis le mois de Novembre 1740. 3°. Extrait du ſecond & du troiſiéme Traités de M. Kerſſboom ſur la maniere d'évaluer le nombre des habitans des Provinces-Unies & de Weſt friſe. 4°. Lettre de M. Hobſon touchant la multiplication des ſemences de quelques plantes, comme de la Mauve. 5°. Lettre de M. Bruher ſur la nature de l'ambre. 6°. Analyſe du Traité des fluxions par M. Colin Marc-Laurin. 7°. Obſervation de M. Prott Medecin du Pape touchant une pierre extrêmement groſſe, dont une femme s'eſt délivrée par les urines. 8°. Deſcription d'une machine pour penſer commodément les malades les plus peſans, lorſqu'ils ſont actuellement attaqués de quelqu'immodité au dos ou à l'os ſacrum ou menacés de l'être, par M. le Cat. 9°. Abrégé du Traité de M. Haller contenant un dénombrement des Plantes qui

croiſſent naturellement en Suiſſe.

N. 469. 1°. Deſcription de quelques particularités touchant un *Phoca* ou Veau marin vû à Charing-Croſſe, par M. Parſons. 2°. L'*Ambi* d'Hippocrates pour reduire les luxations du bras & de l'épaule, rectifiés, par M. le Cat. 3°. Continuation de l'analyſe du Traité des fluxions, par M. Marc-Laurin. 4°. Obſervations ſur la bouche des Anguilles a vinaigre, accompagnées de la deſcription d'un animal aquatique fort ſingulier. 5°. Extrait d'une Lettre ſur une maladie qu'on croit être la maladie vénérienne. 6°. Obſervations touchant le polype d'eau douce. 7°. Idée de la force de la poudre à canon tirée du Livre intitulé : *nouveaux Principes d'Artillerie*, par M. Benjamin Robins S. R.

On a publié dans le courant de l'année derniere un Recueil de Sermons dont voici le titre : *Twenty-four Sermons preached at the Pariſh-*

Church of the S. Mary, *&c.* c'est-à-dire : *Vingt quatre Sermons prêchés en* 1739 1740 & 1741. dans l'Eglise paroissiale de S[te] Marie-le-Bow, pour la fondation de M. Boyle; huit Sermons prêchés en 1739. & 1740. dans l'Eglise Cathédrale de S. Paul, pour la fondation de Mad. Moyer A quoi on a ajoûté trois Sermons. Par M. Léonard Twels, Docteur en Théologie, Recteur de S. Matthieu Friday-Street, & Prébendier de S. Paul. 1743. *in*-8°. 2. vol.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Jean Frederic Bernard, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a rassemblé les Ouvrages de M. Racine le fils, qui ont paru en differens tems, & les a imprimés & publiés sous le titre suivant : *La Religion & la Grace, Poëmes. Par M. Racine de l'Académie Royale*

des Inscriptions & Belles - Lettres ; nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmenté considerablement par l'Auteur. 1742. in-12. 2 vol. Voici les titres des Pieces qui composent ces deux Volumes ; on a marqué d'un asterique celles qui ont été ajoûtées à cette nouvelle Edition.

TOME I.

Préface sur le Poëme de la Religion.

Poëme de la Religion, divisé en 6 chants.

Avis du Libraire sur les Pieces suivantes.

Jugement de M. Rousseau sur le Poëme de la Religion.

Epître de M. Rousseau à M. Racine contre les Esprits forts.

Avertissement sur l'Epître suivante.

Réponse de M. Racine à l'Epître de M. Rousseau.

Lettre de M le Chevalier de Ramsay à M. Racine.

Réponse de M. Racine.

TOME II.

d'Espagne au mois de Mars 1722.

Ode III.

Ode IV.

Ode V. contre les vapeurs.

Ode VI Turpe Senilis amor.

Ode VII. aux Poëtes que la jalousie divise entre eux.

Ode VIII. sur la suspension d'armes en 1736. *lorsque notre armée étoit prête d'investir Mantoüe.*

Ode IX. sur l'harmonie.

* *Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion.*

* *Lettre de M. Racine à M. Rousseau.*

* *Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion.*

* *Discours sur les causes de la décadence des Esprits.*

Préface sur le Poëme de la Grace.

Poëme de la Grace , divisé en quatre Chants.

* *Epître à M. de Valincourt.*

Avertissement sur l'Epître suivante.

Epître.

FRANCE.

DE PARIS.

Chaubert, Libraire de ce Journal, vient de mettre au jour deux Dissertations, qui ont remporté les deux prix que l'Académie de Soissons a distribués l'année derniere. La premiere est *sur la Conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis premier, & sur les accroissemens que reçut le Royaume de Soissons sous Clotaire premier; à quoi l'on a joint des recherches sur la confirmation que Justinien donna aux Rois Francs de la cession que leur avoient fait les Ostrogoths, & sur quelques autres points de l'Histoire des premiers Successeurs du grand Clovis.* Par M. l'Abbé Fenel, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens.

La seconde Dissertation est pour *servir d'éclaircissement à plusieurs points de l'Histoire des enfans de Clovis premier.* Par M. Gouye de

Longuemare, Greffier de la Prevôté de l'Hôtel. 1744. *in*-12.

Ch. Jean-Bapt. Delépine & Hérissant, Libraires, ruë S. Jacques, ont publié une nouvelle Edition d'un Livre de Prieres sous ce titre : *Offices tirés de l'Ecriture Sainte pour tous les jours du mois, avec l'Ordinaire de la Messe, des Instructions & des Prieres pour le matin & le soir, & des Pratiques solides pour les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, &c.* 1743. *in*-8°. 2. vol. L'Auteur de ce Livre en avoit formé le plan, & l'avoit exécuté dans la retraite. Feu M. le Cardinal de Noailles qui en eut connoissance, l'approuva beaucoup, & ordonna qu'on l'imprimât. Il est destiné à l'usage des personnes qui n'ont ni le tems ni la liberté de suivre les Offices de l'Eglise dans toute leur étendue, & qui sont bien aises néanmoins de s'y conformer autant qu'il est en leur pouvoir. Elles trouveront dans ce Livre tout ce qu'il faut pour satis-

faire leur pieté à cet égard. Il eſt diviſé en quatre Semaines entieres, & contient un Office particulier pour chaque jour. Les Prieres qui compoſent l'Office de chaque jour & qui ſont diſtinguées en differentes heures comme celui de l'Egliſe, ſont toutes tirées des paroles mêmes de l'Ecriture Sainte, & ont un rapport marqué à un ſujet principal que l'Auteur met à la tête de chaque Office, & qui eſt toûjours un point de doctrine ou de morale très-intereſſant ; en voici quelques exemples : pour le Dimanche qui eſt le premier jour : *Nous anéantir devant la grandeur & l'immenſité de Dieu* Pour le Lundi : *Remercier Dieu de nous avoir donné J. C. & lui demander la grace de le connoître*. Pour le Mardi : *Demander au S. Eſprit de nous remplir de ſes dons, &c.* On voit par ces exemples, que l'Auteur a eu ſoin de diverſifier les ſujets qu'il propoſe pour animer encore plus l'attention & la ferveur, pendant la recitation de cha-

cun des Offices, & que par cette varieté, ainſi que par l'onction qu'il a répandue dans tout l'Ouvrage, il ne peut manquer d'inſtruire & d'édifier beaucoup. Au reſte cette Edition n'eſt pas moins belle que la précedente, & elle contient de plus un Avertiſſement ou Diſcours préliminaire qui fait connoître l'occaſion, le deſſein & le mérite de ce Livre.

La Gnomonique, ou *la Science des Cadrans*, par M. Blaiſe Mtre de Mathématiques. Chez Boudet, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques. 1744. *in* 8°.

Le même Libraire a mis encore au jour de *Nouveaux Elémens d'Algébre & de Géométrie reduite à ſes vrais principes, dédiés à M. d'Argenſon Miniſtre & Sécrétaire d'Etat au département de la guerre*, par le même M. Blaiſe, 1743. *in*-4°.

F. G. Merigot, Libraire, Quai des Auguſtins, débite depuis peu un Livre intitulé : *Le parfait Co-*

cher, ou *l'Art d'entretenir & de conduire un équipage à Paris & en campagne; avec une instruction aux Cochers sur les chevaux de Carosses, & une connoissance abrégée des principales maladies ausquelles les chevaux sont sujets, &c* 1744. *in*-12.

Le Gras, Libraire, Grand'Salle du Palais, à l'*L* couronnée, débite depuis peu le IXme & le Xme Tomes des *Vies des Hommes Illustres de la France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present, par M. d'Auvigny.* 1744. *in*-12. Ces deux derniers Volumes contiennent la suite des grands Capitaines; ceux du neuviéme Volume sont: » Louis de la Tre» moüille second du nom, Prince de » Talmond, Vicomte de Thouars... » sur nommé le Chevalier sans » reproche sous les Rois Louis XI. » Charles VIII. Louis XII. & Fran» çois I. Gaston de Foix Duc de » Némours Général d'Armée, & » Viceroi de Milan, sous Louis » XII. Ive d'Alégre Chevalier de

» l'Ordre du Roi, Capitaine de » cent hommes d'armes, sous les » regnes de Charles VIII. & de » Louis XII. Le Chevalier Bayard » Lieutenant Général pour le Roi » en Dauphiné, Chevalier de l'Or- » dre, Capitaine de cent hommes » d'armes.

Les hommes Illustres contenus dans le Tome dixiéme sont : » l'Ami- » ral de Bonivet, Capitaine de cent » hommes d'armes, Chevalier de » l'Ordre du Roi, Gouverneur de » Provence sous François I. Char- » les Duc de Bourbon, premier » Prince du Sang, Pair & Grand » Chambellan de France, sous » François I. Claude de Lorraine, » Duc de Guise & d'Aumal, Prin- » ce de Joinville, sous Louis XII. » & François I. François, Duc de » Guise, sous François I. Henri II. » François II. & Henri III.

Essai sur les Hieroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine & le progrès du langage & de l'écriture, l'antiquité des Sciences en Egypte,

& l'origine du Culte des Animaux, traduit de l'Anglois de M. Warburthon; avec des Observations sur l'antiquité des Hieroglyphes scientifiques, & des remarques sur la Chronologie, & sur la premiere écriture des Chinois. Avec plusieurs figures en cuivre. Chez Hippolyte-Louis Guerin, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, a S. Thomas d'Aquin. 1744. *in*-12. 2 vol.

Dissertations & Consultations Medecinales de Mrs Chirac, Conseiller d'Etat & premier Medecin du Roi, & Silva Medecin Consultant du Roi & premier Medecin de S.A.S. Monseigneur le Duc. A Paris, chez Durand, ruë S. Jacques, à Saint Landry & au Griffon. 1744. *in*-12. deux vol.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Janv. 1744.

Fin de la Table.

[redacted]

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

FEVRIER.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

FEV. M. DCC. XLIV.

DISSERTATIONS SUR l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. Par M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, A Paris, ruë S. Jacques, chez *Lambert & Durand*, Libraires, à la Sagesse & à S. Landry. 1739. in-12. 3 vol.

LES Dissertations de M. l'Ab. le Bœuf forment trois Volumes *in*-12. dont le troisiéme Volume vient de paroître. Voici les Pieces contenuës dans le premier Volume dont nous allons rendre compte aujourd'hui.

1°. Dissertation sur le *Vicus Catolocensis* des Actes de Ste Genevieve avec quelques Remarques sur l'antiquité des enceintes de Paris & sur la situation de ses premieres Portes.

2°. Nouvelles Observations sur les anciens Actes de S. Denis premier Evêque de Paris, où l'on fait voir leur origine & leur peu d'autenticité, aussi-bien que le défaut des autres Pieces qui comme ces Actes marquent la Mission de S. Denis par S. Clément. Avec l'indication de ce que l'Abbé Hilduin avoit tiré du Thrésor de l'Eglise de Paris, & la maniere dont lui & ses Disciples défendirent leur nouvelle opinion contre ceux qui lui

préferoient Gregoire de Tours.

3°. Obſervations ſur l'antiquité de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, avec une deſcription de trois monumens très-curieux, & peu connus qui ſont conſervés dans le Thréſor de cette Egliſe, & des Remarques ſur les anciennes manumiſſions, auſſi bien que le Catalogue des Rois de France, tel qu'il étoit expoſé à la grande Porte de la même Egliſe, ſous le regne de S. Louis.

4°. Diſſertation ſur le tems auquel le corps de S. Marcel Evêque de Paris a été transferé de l'Egliſe de ſon nom dans celle de Notre-Dame; avec les preuves comme il y étoit long-tems avant le regne de Philippe-Auguſte.

5°. Mémoire ſur l'ancien Edifice découvert à Montmartre à la fin de l'année 1737. où l'on fait voir que c'étoit des Bains de la maiſon de campagne de quelque Romain, avant que les Francs fuſſent maîtres des Gaules: avec

quelques remarques ſur l'uſage du bain, même parmi les Eccleſiaſtiques, dans les pays chauds, & ſur ceux qui cherchent des thréſors.

6°. Obſervations Hiſtoriques & Géographiques ſur le Pays du Maine. Découverte d'un ancien peuple nommé chez les premiers Hiſtoriens & Géographes & d'une de leurs Cités. Hiſtoire de S. Rigomer du Maine, qui donne connoiſſance d'un ancien Temple d'Idoles, & d'un ancien Palais Roïal: avec les preuves de la diſtinction de ce Saint d'avec Saint Ricmir.

7°. Traité ſur les anciennes Sépultures, à l'occaſion des Tombeaux de Civaux en Poitou. I. Recherches ſur les Tombes ou Tombels des anciens Chefs des Barbares que l'on trouve dans les Gaules. II. Nouvelle explication ou conjectures ſur la formule *ſub aſcia.* III. Tombeaux du Paganiſme découverts à Langres en 1673. IV. Remarques ſur la nouvelle Diſſer-

tation touchant les Tombeaux de Civaux, & ſur quelques uſages des anciennes Sépultures Chrétiennes. V. Antiquité des Cercueils chez les Payens. VI. Obſervations ſur la matiere des anciens Cercueils & ſur les Carrieres. VII. Remarques ſur la ſituation des mains des Morts, & autres ſingularités trouvées dans des Sépulcres. VIII. Tombeaux trouvés à Paris ſur la Montagne Ste Genevieve & autres.

8°. Eſſai de Diſſertation touchant la ſituation du *Campus Vocladenſis*, ou de la Campagne appellée *Campania Voclavenſis*, dans laquelle fut donnée en 507 la bataille entre Clovis Roi des Francs & Allaric Rois des Goths.

9°. Recherches ſur la poſition de quelques lieux de la France nommés dans Fredegaire & ſes Continuateurs, ſur leſquels pluſieurs modernes ſe ſont trompés, comme *Arelaüs*, *Lauconia Silva*, *Novigentum*, *Latoſao*, *Erchrecum*,

avec la déſignation de ces lieux dans les Diocéſes de Sens, de Roüen, de Beauvais, de Soiſſons & de Reims : & une Obſervation Critique ſur le véritable nom de la Riviere qui paſſe à Etampes.

10°. Supplément à la Diſſertation ſur l'état des Sciences en France ſous Charlemagne, fondé ſur des Pieces manuſcrites, nouvellement découvertes, où ſont renfermées pluſieurs circonſtances inconnuës de la Vie d'Alcuin, de Paul Warnefrid, Pierre de Piſe, &c. avec le chant funébre d'un des plus célébres Capitaines des Etats de Charlemagne natif de Straſbourg.

11°. Examen critique des trois dernieres Parties des Annales de S. Bertin, avec les preuves démonſtratives que Prudence de Troyes eſt Auteur de la pénultiéme Partie, & Hincmar de Reims Auteur de la derniere.

Ces titres des Diſſertations de Monſieur l'Abbé le Bœuf ſuffiſent pour inſtruire de ce qu'elles contiennent. Nous allons donner

l'Extrait de la troisiéme Dissertation pour satisfaire plus amplement la curiosité de nos Lecteurs, & les mettre en état de prendre une idée plus particuliere du travail de M. l'Ab. le Bœuf.

L'opinion commune est que l'Eglise de Notre-Dame de Paris a été commencée sous l'Episcopat de Maurice de Sully qui vivoit sous Louis le Jeune & achevée sous ses Successeurs ; M. l'Ab. le B. embrasse ce sentiment & refute l'Auteur d'une Dissertation manuscrite, qui prétend que cet Edifice a été commencé sous Charlemagne & fini par Maurice de Sully. M. le B. se fonde sur l'autorité de Robert du Mont S. Michel & sur le goût d'Architecture qui regne dans cet Edifice. L'Ecrivain Normand assure que de son tems on ne voyoit encore sur pied que le fond ou le chevet de l'Eglise, & il jugeoit par ce morceau que cette Eglise devoit être la plus vaste & la plus magnifique d'en-deçà les

Monts lorſqu'elle ſeroit achevée. M. le B. entend par le chevet le Sanctuaire, c'eſt-à-dire les ſix pilliers qui le compoſent, élevés juſqu'au vitrage, ou juſqu'à la voute, & il n'y comprend pas les Chapelles du fond qui ſont d'une conſtruction poſterieure, mais ce qui acheve de convaincre M. le B. que cette Egliſe n'a point été commencée du tems de Charlemagne, c'eſt qu'on n'y voit rien qui reſſente le neuviéme ſiécle, & qui ſoit ſemblable à ce qu'on remarque dans les Egliſes bâties au neuviéme ſiécle, tout y eſt gothique & de ce gothique qui fait terminer en pointe tous les arcs ou cintres des voutes & des fenêtres, il n'y a aucun pillier, ſoit dans les baſſes, ſoit dans les hautes voutes, ni aucune autre marque qui déſigne même le ſiécle du Roi Robert. L'Auteur de la Diſſertation que combat M. le Bœuf s'appuye principalement ſur ce que le Nécrologe de N. D. qui contient un éloge aſſez ample

de l'Evêque Maurice ne dit point qu'il ait rebâti l'Eglise Cathédrale, il y est seulement marqué que Maurice fit faire à ses frais la ruë neuve qui est devant le frontispice de l'Eglise, & qu'il donna cent livres pour aider à couvrir de plomb la nouvelle Eglise; M. le B. répond que les Auteurs de ce Nécrologe écrit sous le regne de S. Louis se bornoient à marquer les dons que chaque particulier avoit faits à l'Eglise de N. D. Cet Edifice ne se faisoit pas aux dépens de l'Evêque Maurice, mais par les secours des charités des fidéles, & surtout par les libéralités de nos Rois. Maurice desirant que la nouvelle Eglise eût une avenue proportionnée à sa magnificence, profita de la bonne volonté des Comtes de Tourote à qui appartenoient quelques-unes des maisons qui paroissoient alligner avec le fond de l'Eglise, il obtint d'eux qu'ils en fissent cession, cedant lui-même le premier, ce que l'Evêché avoit en

propre dans le même endroit. Telle a été l'origine de la ruë neuve Notre-Dame.

On s'apperçut dans la suite que l'alignement de l'Eglise ne s'accordoit pas parfaitement avec l'alignement de la nouvelle ruë, & pour faire répondre exactement le frontispice avec la ruë en continuant la Nef on changea l'alignement qui tourne un peu plus vers le couchant d'été ; de-là vient que l'Eglise de N. D. prise dans toute sa longueur n'est pas droite. M. le B. ne parle ici que du grand corps du Bâtiment. La croisée & les aîles ont été faites long-tems après; on voit encore aujourd'hui sur la croisée du midi l'année où elle fut achevée ; les bas côtés de l'Eglise que l'on appelloit *courtines* dans l'ancien tems ne furent bâtis qu'à la fin du treiziéme siécle & les Chapelles au moins quelques-unes d'autour du Chœur que dans le quatorziéme.

Il y a au portique qui est sous la

Tour méridionale huit ſtatuës qui pouvoient en impoſer & faire croire que ce portique eſt du tems de la premiere ou de la ſeconde Race de nos Rois. Mais Dom Bernard de Montfaucon a fort bien remarqué que ces ſtatuës ont été priſes du portail de l'ancienne Egliſe & miſes en cet endroit au treiziéme ſiécle, ainſi qu'il paroît par les niches où elles ſont poſées. Cette conjecture du Pere de Montfaucon ſe trouve confirmée par pluſieurs exemples de pareils monumens beaucoup plus anciens que les édifices où ils ſe trouvent conſervés.

M. le B. penſe auſſi que le chevet de l'Egliſe eſt en demi-cercle ſans angles, par ce qu'on aſſit en cet endroit le nouvel édifice ſur les fondemens de l'ancienne. C'eſt ainſi que notre ſçavant Diſſertateur refute toutes les preuves qu'on peut alléguer contre ſon ſentiment.

Quelques Ecrivains modernes ont cru que la Nef de N. D. étoit

plus ancienne que le Chœur à cause que par le dehors l'architecture ne paroît pas si bien travaillée, mais cette raison ne prouve rien autre chose sinon que ce n'est pas le même Architecte ni les mêmes Ouvriers qui ont fait l'un & l'autre, & il est démontré que le Chœur fut bâti le premier, 1°. par le témoignage formel de Robert du Mont S. Michel, 2°. par la tournure du fond un peu plus vers l'orient de l'équinoxe que ne l'est la tournure, ou l'alignement de la Nef, 3°. le Sanctuaire étant construit sur les anciens fondemens, c'est une marque que c'est par cet endroit qu'on commença à abbatre l'ancienne Eglise, & que c'est par le même endroit qu'on commença à bâtir la nouvelle.

M. le B. nous fait remarquer 1°. qu'autrefois il falloit monter beaucoup de degrés pour entrer dans Notre-Dame, on en peut voir les preuves dans Sauval. 2°. En bâtissant le grand Portail de N. D. on

ne ſe contenta pas d'y placer les ſtatuës de pluſieurs Rois de France telles que l'on les y voit encore, un grand nombre d'Ecrivains ont parlé de ces figures, & quelques-uns en ont donné l'explication, mais M. le B. eſt le ſeul qui ait remarqué qu'au treiziéme ſiécle & du vivant de S. Louis les noms de tous les Rois de France étoient écrits ſur ce même Portail, depuis Clovis juſqu'à S. Louis même. M. le B. a cru faire plaiſir à ſes Lecteurs de leur donner cette Liſte telle qu'il l'a trouvée dans un Manuſcrit de la Bibliothéque de Colbert, notre Auteur penſe que cet uſage a été interrompu à l'occaſion des pretentions des Rois d'Angleterre au quinziéme ſiécle.

M. le B. ayant eu occaſion de voir en 1734. le Thréſor des Antiquités de N. D. y remarqua pluſieurs Pieces dont il a cru devoir entretenir ici ſes Lecteurs, il s'y eſt porté d'autant plus volontiers que ce qu'il avoit à en dire a un rapport

essentiel à l'Histoire de l'Eglise de Paris. Ces Antiquités sont 1°. un Couteau pointu à manche d'ivoire, sur lequel manche on lit cette Inscription ainsi disposée en sept lignes.

HIC CVLTELLVS FVIT
FVLCHERI DE BVOLO P. QVE WID
O DEDIT AREAS DROGON
IS ARCHIDIACONI ECCLES
IE SCE MARIE ANTE E
AND ECCLAM SITAS P.
ANNIVERSARIO MATRIS SVE.

Nous apprenons par ce monument que l'Eglise de Paris devint proprietaire des places situées devant le grand portail, par le don qu'en fit un nommé *Gui*, qui n'est pas autrement connu, mais qui devoit être un parent ou un héritier de Foucher de Beuil dont le Couteau fut employé pour symbole de la donation. Rien ne marque en quel tems vivoit ce Foucher & ce Gui, l'écriture du Couteau a

paru à M. le B. être du tems de Louis le Gros, & cette époque convient parfaitement avec celle de l'Archidiacre Drogon des biens duquel ces places faisoient partie. Cet Archidiacre étoit un des trois Archidiacres de Paris sous le regne de Philippe I. il est nommé dans deux Chartes du Prieuré de Longpont, dont l'une est dattée de l'an 1094.

Il ne faut qu'ouvrir le Glossaire de M. Ducange au mot *Investitura* pour y trouver des exemples de donations faites dans l'Antiquité par le moyen d'un couteau, d'une branche d'arbre, d'un bâton, d'un gant, d'un chandelier, d'un Livre, d'une pierre, d'un marteau, d'un manchon, d'un chapeau, d'une tasse, &c. mais on n'avoit point d'exemple que la formule de cette donation fut marquée sur la chose qui en étoit le symbole.

M. le B. observe que ce Couteau est entier, avec sa lame qui ne paroît un peu usée que par ve-

tuſté, d'où il conclut que M. Ducange & ſes ſçavans Continuateurs n'ont pas eu raiſon d'aſſurer que toutes les fois qu'une donation ſe faiſoit par le moyen d'un couteau, ce couteau étoit rompu ; il eſt vrai que le plus ſouvent on le rompoit, mais quelquefois on ne le rompoit pas, ce couteau dont il s'agit ici en eſt une preuve manifeſte.

La ſeconde Piece antique que M. le B. a examinée dans le Thréſor de l'Egliſe de Paris eſt un morceau de bois long d'un demi-pied, épais d'un pouce ou environ, & taillé à quatre faces, ſur chacune deſquelles ſont des caracteres diſpoſés de cette ſorte.

1re face.	Ebrardus & Hubertus de Spedona villa
2me face.	Servi ſcilicet Beaté Marié Parienſis p. hoc lignum
3me face.	Fulconi Decano rectum fecerunt in Capitulo Sancto
4me face.	Marie de Conqueſtu anteceſſor, Suorumqué tenuerunt abſque Canonicorum permiſſione.

L'écriture paroît être du regne de Philippe I. pere de Louis le Gros, le Doyen Foulque qui y est nommé fut élû l'an 1103. Evêque de Paris. C'est une reconnoissance que deux Serfs de l'Eglise de N.D. de Paris (ces Serfs demeuroient à Epone terre scituée au Diocése de Chartres entre Meulan & Mantes & qui appartient encore à la même Eglise) firent en plein Chapitre entre les mains du Doyen Foulque des biens acquis par leurs pere & mere dans cette Seigneurie & dont ils s'étoient mis en possession, quoique ces biens eussent dû revenir à cette Eglise par droit de Main-morte.

A propos de ces Serfs M. le B. rapporte de quelle maniere fut fait au quinziéme siecle l'affranchissement d'un Serf de l'Eglise de N.D. de Paris qui vouloit entrer dans l'état Ecclesiastique, il se nommoit Jean Robinet, & étoit de Vaudoy en Brie, ayant eu permission d'entrer dans la Clericature il se pre-

ſenta un ſoir pendant Vêpres dans le Chœur, ayant une ſerviette au cou & tenant un baſſin & des ciſeaux, & chaque Chanoine lui coupa un peu de ſes cheveux *in ſignum manu miſſionis ad tonſuram clericalem.* Après quoi *apparemment*, ajoûte M. le Bœuf, il fut renvoïé à l'Evêque de Meaux dont il étoit Diocéſain. Ce fait a aſſez de rapport avec ce qu'on lit dans un Pontifical de l'Egliſe de Chartres écrit au même ſiécle. Après ce titre, *Ordo qualiter fieri tonſuræ debeant Clericales in Eccleſiâ Carnotenſi.* Il y eſt marqué que le Sous-Diacre lira l'Epître, & que le Prêtre dira certaines prieres, *deinde tonſurati pueri à Sacerdote eant primo ad Decanum, & ad alios Canonicos ſubſequentes, qui eos tondent ſicut fecit Sacerdos: & dum tonſurati fuerint, quilibet Canonicus puero tonſurato oſculum dabit pacis.*

La troiſiéme Piece curieuſe appartenante à Notre-Dame de Paris eſt une petite baguette d'argent

doré, haute environ de deux pieds, qu'un enfant de Chœur tient le Dimanche sur sa poitrine en forme de Sceptre, tandis que l'on fait la bénédiction de l'eau avant Tierce; elle est ornée de fleurs de lis en bosse, surmontée de l'image de la Ste Vierge tenant l'Enfant Jesus, & terminée en bas par la figure d'un Serpent écrasé. On ne sçait plus aujourd'hui ce que signifie cette Baguette, on a eu là-dessus differentes opinions, M. le B. croit avoir trouvé celle qu'il faut suivre dans le sixiéme Tome des Annales Bénédictines publié depuis peu par Dom Martene. Un jour Louis VII, disent ces Annales, venant à Paris, fut surpris par la nuit au Village de Creteil, il y coucha & y fut défrayé ce soir là par les habitans; ces habitans étoient Serfs de l'Eglise de Paris, dès que les Chanoines eurent appris que le Roi leur avoit causé cette dépense ils en furent extrêment irrités & resolurent de fermer leur Eglise &

de ne point faire d'Office jusqu'à ce que le Roi eût restitué la dépense qu'il avoit faite à Creteil, le Roi ayant voulu venir à la Cathédrale il en trouva la porte fermée, & on lui en dit la raison; il fit aussi-tôt de grandes excuses, & promit de dédommager les habitans de Creteil, » & ce fut par le » moyen d'une Verge ou Baguette, » *continue l'Historien*, (laquelle je » crois, *dit il*, être conservée avec » grand soin parmi les priviléges » de l'Eglise) qu'il fit satisfaction » aux Chanoines, la mettant de » ses propres mains sur l'Autel. » L'acte de cette satisfaction étoit » écrite sur cette Verge en mémoi- » re des libertés de l'Eglise de Pa- » ris, & pour cette raison le Roi, » l'Evêque & tous les Chanoines » convinrent qu'elle seroit conser- » vée très-soigneusement.

La Baguette que l'on voit aujourd'hui ne peut être la même qu'offrit Louis VII, mais, suivant M. le B., il y a grande appa-

rence que la premiere Baguette ayant été perduë ou ne pouvant plus servir on en a fait une autre, que l'on peut regarder comme une marque de la jurisdiction temporelle du Chapitre sur les terres de sa dépendance.

ASTRONOMIE NAUTIQUE, ou *Elémens d'Astronomie, tant pour un Observatoire fixe que pour un Observatoire mobile. Par M. de Maupertuis.* A Paris, chez *Durand*, ruë S. Jacques, 1744. *in*-8°. pag. 96.

L'Analyse qu'on peut faire d'un Ouvrage tel que celui-ci consiste dans celle de la Préface que l'Auteur a mise à la tête de ce Volume, qui est un *in*-8°. de 96 pag. Nous rapporterons quelques morceaux de cette Préface, qui mettront le Lecteur au fait des quarante Problêmes ausquels l'Auteur a reduit toute la Science de la Navigation & celle de l'Astronomie pratique.

Tout l'art du Navigateur, dit M. de Maupertuis, se reduit à pouvoir connoître à chaque instant le point de la surface de la mer où il est. Pour y parvenir on assigne divers moyens, les uns sont géographiques, les autres sont astronomiques, mais on ne sçauroit atteindre à la perfection des premiers sans le secours de l'Astronomie, c'est elle que notre Auteur a dessein de perfectionner. Un bon Pilote ne doit se conduire que par l'observation des Astres, c'est par eux qu'il détermine la route cherchée & qu'il reconnoît s'il s'en est écarté. Le dessein qu'a conçu M. de Maupertuis, & l'objet de ses recherches sont dignes de l'Auteur, elles tendent à former un excellent Navigateur, & si elles sont au-dessus de quelques-uns, les autres prendront peut-être un essort plus élevé, & sentiront combien leur art réunit de science & d'utilité : cette idée nous rappelle une question autrefois proposée, laquelle

quelle des deux professions, disoit-on, demande le plus de connoissance, de celle d'un excellent Ingénieur ou d'un excellent Pilote : si on lit les problêmes resolus dans cet Ouvrage, & qu'on en sente l'application, on ne doutera point que pour acquerir le degré de perfection auquel il est à souhaiter que l'on parvienne dans la Marine, il ne faille avoir plus de connoissances, & d'un genre plus difficile que celles qui sont du ressort d'un excellent Ingénieur, peut-être aussi ce dernier devra-t-il avoir plus de génie & de ressource dans l'esprit, ce qui ne souffre plus alors de comparaison.

Tous les moyens qu'on a coûtume de proposer dans l'art de naviger ne sont pas, à beaucoup près, exacts, & l'on est obligé dans la pratique de les corriger, & encore ces mêmes corrections sont-elles défectueuses. On ne sçauroit donc trop s'appliquer à perfectionner ces moyens qu'on peut rame-

ner à deux principaux, l'un eſt la latitude & l'autre la longitude. M. de Maupertuis s'attache principalement à enſeigner le moyen de trouver la latitude: il n'ignore pas que les Navigateurs ont coûtume d'employer à cet effet la hauteur méridienne du Soleil ou de quelque étoile dont la déclinaiſon eſt connuë, mais un nuage qui interrompt leur obſervation par le méridien les met hors d'état d'avoir recours à cette méthode ſi uſitée: il faut donc découvrir quelques principes plus généraux & plus infaillibles à cauſe des accidens qui n'arrivent que trop ſouvent. Notre Auteur ſe propoſant d'étendre les limites de la ſcience des gens de mer & de la rendre plus vaſte, veut leur enſeigner à faire des obſervations encore plus ſimples que celles qu'ils pratiquent. Enfin il leur donne des méthodes qui ne ſuppoſent ni adreſſe ni calculs, quelques-unes même ne demandent aucun inſtrument.

C'eſt cette recherche & cette

théorie qui a conduit M. de Maupertuis à considerer le Navigateur comme un Astronome qui ne differe de l'Astronome ordinaire, qu'en ce que celui-ci fait ses observations dans un lieu fixe, & que celui-là fait les siennes dans un Observatoire continuellement agité ; on sçait que les méthodes employées par les *Astronomes fixes ou sédentaires* sont si subtiles qu'elles demandent de grandes attentions, on doit donc envisager que celles du Navigateur ou de l'*Astronome mobile* seront encore bien plus délicates ; quelqu'un pourroit peut-être opposer que des méthodes qui demanderont tant de précision deviendront impraticables. M. de Maupertuis convient que l'adresse en est plus grande, & que l'art de resoudre ces sortes de problêmes est au-dessus de la portée du commun des Pilotes, mais c'est le Géométre seul qui aura toute la peine : après avoir calculé tous les cas, il sçaura ceux où la précision

ſera neceſſaire, & ceux où elle pourra être négligée : le Géométre eſt ſatisfait de ſes travaux par l'utilité qu'il procure au Pilote & par conſéquent à l'Etat.

En ſuivant cette idée, M. de Maupertuis propoſe divers problêmes avec leurs ſolutions ; dans les uns l'Aſtronome eſt ſuppoſé dans un lieu ſtable & garni de tous les inſtrumens. Dans d'autres c'eſt un Aſtronome pourvû d'inſtrumens, mais dans un lieu agité tel qu'un vaiſſeau. Dans quelques-uns on ſuppoſe un Navigateur dépourvû de ſcience & d'inſtrumens, on lui offre des reſſources, & il ſeroit bien malheureux de ne pas recevoir celles qu'on lui preſente, puiſqu'on veut lui donner les moyens d'échapper à un naufrage qu'il ſera trop heureux de pouvoir éviter. Notre Auteur voulant faire connoître la difference de l'Aſtronomie ordinaire à l'Aſtronomie Nautique, & combien celle-ci eſt ſupérieure à la premiere nous rapporte un des problêmes

reſolu dans cet Ouvrage, il s'agit du lever & du coucher du Soleil, c'eſt une des obſervations qu'on fait ſur mer avec le plus de facilité. » Tout le monde ſçait que lorſque » cet Aſtre eſt dans l'horizon, l'é-» paiſſeur de l'Atmoſphére inter-» ceptant une grande partie de ſes » rayons, nous permet de voir » ſon diſque, ſans avoir beſoin » d'armer l'œil d'aucun verre colo-» ré, & ſans crainte d'en être é-» blouis. La ligne qui termine l'ho-» rizon ſenſible eſt ſi éloignée de » l'Obſervateur par rapport aux » petites differences que l'agitation » des flots cauſe à la hauteur où il » ſe trouve, qu'il peut prendre les » momens où il obſerve l'émerſion » & l'immerſion du Soleil dans » l'horizon pour les mêmes qu'ils » ſeroient ſi le vaiſſeau reſtoit im-» mobile. « Or cette obſervation ſimple par elle même, par laquelle on détermine la latitude, ſuppoſe qu'on ſçache l'heure qu'il eſt aux momens de l'obſervation. Mais les

moyens de trouver l'heure ne sont plus du même degré de simplicité. M. de Maup. enseigne le moïen de trouver la latitude par une méthode (en supposant toûjours l'observation du lever & du coucher du Soleil) indépendante de l'heure vraye, & dans laquelle il faudroit seulement considerer les temps écoulés entre les deux observations. On pourra même évaluer ce tems par le secours d'une montre dont le mouvement est supposé uniforme pendant vingt-quatre heures. Ce n'est pas trop exiger des excellens Ouvriers depuis qu'on sçait jusqu'où cet art s'est perfectionné. M. de Maupertuis détaille dans cette Préface comment par la durée apparente du jour, & suivant les differens horizons il est parvenu à déterminer la latitude, il faut remarquer que les anciens Astronomes n'avoient pas approché d'une exacte détermination, c'étoit pour eux une espéce de necessité, & c'est une suite naturelle des Scien-

ces de ſe perfectionner. Le calcul de ce problême eſt compliqué, & comme dit l'Auteur, le travail eſt réſervé au Géométre. Mais qu'importe ſi l'uſage qu'on en peut faire ſuit de près la méthode, puiſqu'il ſuffit de faire des Tables que notre Auteur ſans doute compoſera, & que les Pilotes employeront dans le ſervice journalier.

Pluſieurs problêmes roulent ici ſur la même matiere, c'eſt-à-dire ſur le moyen de trouver la latitude. M. de Maupertuis a cherché une méthode de déterminer la latitude par les émerſions & immerſions de deux Aſtres dans l'horizon. Quelques Aſtronomes avoient déja propoſé le moyen de la trouver par le lever & le coucher de deux étoiles qui ſe levent, & qui ſe couchent au même inſtant. Notre Auteur n'approuve pas cette méthode, parce que la lumiere des étoiles dans l'horizon eſt obſcurcie par les rayons de l'atmoſphére. Si l'on veut du moins mettre

en usage cette méthode, il faut se servir de ces Astres qui peuvent être apperçûs facilement à l'horizon, & aucun Astre n'a paru plus propre à l'Auteur que la Planéte de Vénus. La régularité de son cours fait connoître exactement son lieu dans le Ciel. C'est par la comparaison du tems écoulé entre le lever & le coucher du Soleil & de cette Planéte que M. de Maupertuis enseigne à trouver la latitude.

Outre ces méthodes on en explique une autre qui mérite d'être regardée comme singuliere & remarquable par la simplicité de l'observation, elle dépend de la grandeur du diamétre de l'Astre, de sa déclinaison & de la hauteur du pôle dans le lieu de l'observation. Ainsi on peut trouver la latitude par le seul tems que le Soleil & la Lune employent à s'élever de tout leur disque au-dessus de l'horizon ou à se plonger au-dessous; car tous les cercles parallé-

les à l'équateur, étant coupés obliquement, lorſque l'axe eſt incliné, plus le tems de l'émerſion & de l'immerſion du diſque eſt long, ainſi ſa durée déterminera la hauteur du pôle.

Une autre méthode qui paroît encore fort ſimple & qui tend toûjours au même but, c'eſt de choiſir deux étoiles qui ſoient dans le même vertical; il eſt facile de faire cette obſervation ſur mer par le moyen d'un fil chargé d'un plomb.

On trouve dans cet Ouvrage une méthode qui fait parvenir à la hauteur du pôle indépendamment de la réfraction & de la déclinaiſon des Aſtres. La plûpart des méthodes que l'on avoit données juſqu'à preſent ſuppoſoient l'une pour parvenir à l'autre. Celle-ci eſt indépendante de cette ſuppoſition qu'on appelle ici avec raiſon *cercle vicieux*, cette méthode eſt d'autant plus belle qu'elle ſe pratique ſans la meſure actuelle d'au-

d'un angle ; c'eſt à M. Mayer que l'on eſt redevable de cette découverte, ainſi que le dit l'Auteur. Monſieur de Maupertuis l'a perfectionnée, puiſqu'il l'a renduë exempte de la réfraction, & qu'on ne peut l'éviter dans l'élevation des Aſtres ſur l'horizon : car il faut rejetter ou du moins on eſt reſſerré dans des bornes bien étroites en n'admettant que ceux qu'on peut obſerver au Zénith.

Nous finirons l'Extrait de cette Préface en rapportant l'ordre que l'Auteur a obſervé dans ſon Ouvrage, ou le plan qu'il a jugé à propos de ſuivre. Il n'y a point de Géométre qui ne ſçache que les problêmes aſtronomiques ſont reſolus par la Trigonométrie ſphérique ; M. de Maupertuis ne condamne pas abſolument cette partie de la Géométrie ni l'emploi qu'on en fait pour reſoudre les queſtions les plus difficiles de l'Aſtronomie, mais il penſe que les eſprits géométriques préfereront des ſolu-

tions qu'il appelle immédiates à celles qu'on emprunte d'une autre ſcience : il a donc voulu, dit-il, délivrer l'Aſtronomie du beſoin de cette ſcience qu'il appelle ſcience ſecondaire, & la faire dépendre immédiatement de l'analyſe, & par l'avantage qu'on attribue à l'Algébre, les queſtions les plus épineuſes ſe trouvent contenues dans quelques lignes d'algébre. Enfin M. de Maupertuis finit en diſant : » Ai-je le » tort d'avoir preſenté l'Ouvrage » d'une maniere trop avantageuſe, » ou l'algébre a-t-elle le mérite » d'avoir en effet reduit dans un ſi » petit volume une ſcience très-» vaſte. C'eſt à ceux qui examine-» ront l'Ouvrage à en juger.

PRINCIPES SUR LE MOUVEMENT & l'équilibre in-8°. chez Jean Deſaint & Charles Saillant, ruë S. Jean de Beauvais.

M. Trabaud, qui a donné au public, il y a quelques années, un Ouvrage qui porte le même titre

que celui-ci, nous en preſente aujourd'hui un abrégé *in*-8°. Quelques raiſons ont excité l'Auteur à le faire, le public a reçû très-favorablement ſon Traité de Méchanique *in*-4°. qui ſe débite chez les mêmes Libraires, nous en avons parlé dans nos Journaux pluſieurs fois, & nous avons tâché de faire connoître quel cas on devoit faire & quel jugement on devoit porter d'un pàreil Ouvrage. Nous fîmes auſſi remarquer qu'il reſulteroit pluſieurs avantages d'un abrégé que l'Auteur ſeroit lui-même plus en état de compoſer qu'aucun autre. Pluſieurs perſonnes ont penſé de même & y ont engagé M. Trabaud qui ne peut ſe refuſer au travail dès qu'il apperçoit qu'il ſera utile aux jeunes gens. Le premier Traité *in*-4°. excellent dans ſon genre eſt cependant trop étendu pour être enſeigné dans les Claſſes, & ſouvent dans le cours particulier des études. C'eſt plûtôt celui que doivent

étudier les Maîtres, ou ceux qui veulent le devenir ; au contraire cet abrégé est reduit aux propositions essentielles, & à celles qui sont les plus curieuses : il s'agit ici de la loi générale du mouvement des corps pesans, & de leurs proprietés, de l'accélération des graves, du jet des bombes, des loix du choc, de la réfléxion & réfraction, de toutes les machines, de l'équilibre des liqueurs, & de l'hidrostatique, enfin de l'hydraulique. On trouvera toutes les propositions démontrées avec beaucoup d'ordre & de clarté. Nous n'en ferons aucun détail, parce que nous nous sommes fort étendus sur toutes ces matieres lorsque nous parlâmes de l'Ouvrage entier. Les Lecteurs pourront voir ce que nous en avons dit aux mois de Juillet 1741, & Mars 1742. On se sert aujourd'hui avec succès de cet abrégé dans plusieurs Ecoles publiques.

HISTOIRE DE L'EMPIRE Ottoman, où se voyent les causes de son aggrandissement & de sa décadence. Avec des notes très-instructives. Par S. A. S. Démetrius Cantimir Prince de Moldavie. Traduite en François par M. de Jonquieres, Commandeur, Chanoine Régulier de l'Ordre Hospitalier du S. Esprit de Montpellier. 4 vol. in-12. Tom. I. pp. 366. sans les Préfaces du Traducteur & de l'Auteur & une explication des noms Turcs. Tom II. pp. 502. Tom. III pp. 576 Tom. IV. pp. 568 A Paris, chez *Nyon* fils, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1743.

LE Prince Démetrius-Cantimir Auteur de cette Histoire, est le pere de celui qui est actuellement en France, où il est venu en qualité de Ministre lénipotentiaire de la Cour de Russie. Ce Ministre qui en se piocurant ici le com-

merce des Sçavans s'en est fait avantageusement connoître, a apporté en France le manuscrit de cet Ouvrage que le Prince son pere a écrit en Latin, & c'est sur ce manuscrit que la traduction en a été faite.

Le Prince Démetrius avoit long tems été attaché aux interêts de la Cour Ottomane qui lui avoit donné la Principauté de Moldavie dont son pere avoit été revêtu avant lui. Il avoit été élevé à Constantinople, il y avoit depuis fait de longs séjours. Il a par conséquent été à portée de s'instruire à fond de l'Histoire des Turcs, de leurs mœurs, de leurs usages, & de leur Religion. C'est ce qu'on apprend par une Vie de ce Prince qui est a la fin de l'Ouvrage & dans laquelle on peut voir les motifs qui l'engagerent à se donner au Czar Pierre le Grand & les distinctions avec lesquelles il en fut reçu. Démetrius fut créé pour lui & ses hoirs Prince de l'Empire de *Russie*,

avec le titre d'*Altesse Sérénissime.* On lui accorda differens priviléges, tant pour lui que pour les *Moldaves* dont plus de mille Nobles le suivirent. On trouve à la fin de la Vie de ce Prince la Liste des Ouvrages qu'il a composés. Leur nombre & leur diversité font voir qu'il joignoit à beaucoup de connoissances une grande assiduité au travail. L'Auteur de sa Vie dit qu'il se plaisoit infiniment à l'étude de l'Histoire, qu'il étoit très-sçavant dans la Philosophie & les Mathématiques, & que differentes Eglises qui avoient été bâties sur ses desseins faisoient voir qu'en particulier il possedoit très bien l'Architecture. Il étoit Membre de l'Académie de Berlin.

Nous avons cru devoir entrer dans ce détail à l'égard d'un Sçavant de cet Ordre. Si en général on est si curieux de connoître ceux qui se sont honorés par les Lettres, combien cette curiosité ne doit-elle pas être plus vive lorsqu'il s'a-

git de ceux qui ont eux - mêmes honoré les Lettres.

Pour en revenir à cette Hiſtoire, le Prince Démetrius l'a composéee d'après les Ecrivains Mahométans, dont il employe même ſouvent les expreſſions : c'eſt ce qu'il ne faut pas perdre de vûë, autrement on pourroit trouver extraordinaire que *la couronne du Martyre* ſervît à qualifier la mort de quelques Princes Mahométans. Le Prince Démetrius a cru devoir préferer les Hiſtoriens Turcs aux Hiſtoriens étrangers, parce que la plûpart de ceux-ci, & ſur-tout les Chrétiens, ſont tombés, ſelon lui, dans une infinité de mépriſes, cauſées par leur ignorance & leurs préjugés. D'un autre côté n'y a-t-il rien à craindre de la partialité des Hiſtoriens Turcs ?

Cette Hiſtoire eſt écrite d'une façon fort abrégée & n'a ſouvent l'air que d'un Journal, le ſtile en eſt ſimple, mais elle eſt accompagnée d'un grand nombre de remar-

ques curieuses & interessantes, lesquelles font très-bien connoître les mœurs des Turcs, leurs usages, & leur Religion.

On trouve à la tête du premier Volume une Préface du Traducteur, une Préface de l'Auteur & une explication alphabétique des noms Turcs employés dans cette Histoire.

La Préface du Traducteur contient quelques réfléxions morales sur l'élevation & l'abaissement des Empires, un paralléle de l'Empire Romain avec l'Empire Ottoman, que suivant les idées du Prince Démetrius il prétend être actuellement dans un grand état de décadence, enfin la distinction qu'il faut faire entre les Turcs & les Sarasins Successeurs de Mahomet que quelques personnes (bien ignorantes sans doute) confondent ensemble.

On trouve dans la Préface de l'Auteur la réduction de l'année de l'Hégire à celle de l'Ere Chrétien-

ne, l'origine de la Race Ottomane ainsi que celle du nom de Turcs qui a été donné aux Ottomans.

Après avoir refuté les differentes Fables qui ont été débitées sur l'origine de la Race Ottomane, il fait voir que Soliman Prince de Nera en est l'Auteur & que les successeurs de ce Prince, aussi bien que les Othomans, sont originaires de Scythie. A l'égard du nom de *Turcs*, ce nom étoit primitivement celui d'une Tribu particuliere de Tartares, remarquable par la beauté de ses habitans, mais après l'expédition de Genghischan les Persans le donnerent à tous les Scythes qui l'avoient accompagné. Trois ans après cette expédition Soliman Prince de Nera étant sorti de Scythie à la tête de cinquante mille hommes & ayant couru tout l'Aherbejan & la Syrie jusqu'à Alep, les Persans donnerent aux Scythes qui l'avoient suivi la même dénomination qu'ils avoient déja donnée à ceux de la suite de Genghiscan.

Suivant les Poëtes les plus accrédités d'entre les Perses ce fut par ironie que le nom de Turcs, qui avoit originairement désigné une Nation distinguée par la beauté de ceux qui la composcient, fut appliqué aux Scythes qui étoient fort laids en comparaison des Perses.

Quoiqu'il en soit lorsqu'Otman petit-fils de Soliman Prince deNera & le premier Empereur des Otthomans fut déclaré Sultan, il ordonna que le nom de Turcs demeureroit affecté aux seuls paysans, & que ses autres sujets s'appelleroient *O thomans.* L'Auteur remarque que ce terme n'est encore employé que dans quelques phrases particulieres; on dit, par exemple, entendez-vous la Langue Turque, mais que d'ailleurs on ne s'en sert que pour désigner quelqu'un de grossier. Il est même devenu proverbe en ce sens.

Le Prince Démetrius fait voir ensuite que ceux qui ont fait venir

les Turcs du Turkiſtan, pays ſitué entre les Tartares Chagataians & la Chine ſont tombés dans une erreur groſſiere, la reſſemblance des mots leur ayant fait mal à propos confondre les Turcs avec les Turcomans.

Le Prince Démetrius commence cette Hiſtoire par celle de Soliman Prince de Nera ; ce premier Volume contient, outre l'Hiſtoire de ce Prince, celle des ſix premiers Empereurs Turcs, ſçavoir, Othman I. Orchan. Amurat I. Bajazet I. Mahomet I. & Amurat II.

Soliman Prince de Nera quitta ſa patrie, à la tête de 50 mille Tartares, tous ſoldats d'élite de la Tribu Oguzienne l'an de l'Hégire 611, ſelon la Chronologie de Niſchrin, & l'an 1214 de l'Ere Chrétienne.

Il entra dans l'Azerbejan, Province voiſine de la Syrie, & ſoûmit tout ce qui ſe trouva ſur ſon chemin juſqu'à Ahlad Ville de la haute Arménie. Les Tartares

qui avoient ſuivi Genghiſchan lors de ſon expédition arrêterent les conquêtes de Soliman & l'obligerent de ſe retirer aux extrémités de l'Azerbejan. Quelques années après il ſe remit en campagne entra dans l'Aſie Mineure & pouſſa juſqu'à l'Euphrate, mais par une témerité inoüie ayant voulu paſſer ce fleuve ſur ſon cheval il y fut noyé.

De quatre fils qu'il laiſſa & qui partagerent ſes richeſſes & ſes troupes, deux étant retournés dans la Scythie, & un étant mort, Ortogrul le quatriéme ſe rendit maître par adreſſe ou par force de toutes les terres ſituées entre Alep & Céſarée.

Aladin Sultan d'Iconium ſe l'attacha & le fit Général de ſes armées. Ortogrul par ſes exploits aggrandit beaucoup les Etats d'Aladin; après ſa mort ſon fils Othman lui ſucceda dans le Généralat, & fut comblé par Aladin de biens & d'honneurs. Aladin lui permit

de faire battre monnoye & voulut que dans toutes les Villes conquiſes par ſon pere ou qui le ſeroient par lui, il eut le droit de *Chutbé*, c'eſt-à-dire qu'il fut nommé dans les prieres publiques. Othman ſe ſignala par un grand nombre d'exploits, il fit beaucoup de conquêtes & ſe rendit extrêmement puiſſant. Aladin étant mort il ſe fit déclarer Sultan & prit le titre d'Empereur des Ottomans. Ce fut l'an 700 de l'Hégire & l'an 1300 de l'Ere Chrétienne. Peu de tems après il donna l'option à tous les Princes de l'Aſie Mineure d'embraſſer le Mahométiſme, de païer tribut ou de ſonger à ſe défendre. Il y en eut peu qui priſſent ce dernier parti & ceux qui le prirent y trouverent leur perte.

Orchan ſon fils lui ſucceda, il venoit de prendre la Ville de Pruſe Capitale de la Bithinie lorſqu'il apprit que ſon pere étoit à l'extrémité. Il ſe rendit auſſi-tôt près de lui. L'Hiſtorien Saadi nous a con-

ſervé les dernieres paroles d'Othman à ſon fils, elles ſont trop belles pour que nos Lecteurs ne ſoient pas bien aiſes de les trouver ici. » Au moment que ces deux » Princes furent l'un devant l'autre, les yeux attendris & le cœur » pénétré de la plus vive affliction » Orchan jettant un profond ſoupir, dit ces mots : *Ah ! Othman ! » eſt ce donc toi, ſource des Empe- » pereurs & Seigneur du monde ! toi » qui as conquis & ſoûmis tant de » Nations.* Cet excellent Roi tour- » nant vers ſon fils des yeux mou- » rans & ſoûtenant à peine une » voix preſque éteinte lui dit : *ne te » lamente point, toi qui fais la joie » de mon ame : tu me vois aux priſes » avec la mort, ſoûmis au ſort com- » mun qui nous maîtriſe, tant jeunes » que vieux, depuis que nous reſpi- » rons tous le même air de ce monde » rempli de maux. Je paſſe à l'im- » mortalité ; puiſſe ta vie être com- » blée de gloire, de proſperité & de » bonheur. Prêt à me ſéparer de toi, » je*

» je meurs ſans regret, puiſque je te
» laiſſe mon ſucceſſeur. Ecoute cepen-
» dant mes dernieres inſtructions.
» Banni loin de toi les ſoucis de cette
» vie. Couronné de la félicité qui
» t'environne, ne cherche point, je
» t'en conjure, ton appui dans la
» tyrannie & détourne tes regards de
» la cruauté. Cultive au contraire la
» Juſtice & fais-en l'ornement de la
» terre. Donne à mon ame ſéparée de
» ce corps le plaiſir d'une ſuite de
» victoires que tu remporteras. Et
» quand tu auras conquis le monde,
» ſers-toi de tes armes pour étendre
» la Religion. Entretiens une amitié
» juſte avec les Royaumes Ruméens *.
» Répans les honneurs ſur tous les
» Sçavans, c'eſt le moyen d'affermir
» la Loi Divine, & quelque part
» que tu apprenne que ſe trouve un
» homme doüé de la ſcience, comble-
» le de biens, de diſtinctions & de
» graces. Que tes armées ne te rendent
» point préſomptueux & ne t'enſle
» point de tes richeſſes. Tiens près de

* La Thrace & la Gréce.

» ta personne ceux qui sont éclairés
» dans la Loi ; & regardant la Jus-
» tice comme le plus ferme support
» des Royaumes, écarte tout ce qui
» peut y donner atteinte. La Loi Di-
» vine doit être notre unique objet,
» c'est notre seule fin & tous nos pas
» doivent tendre vers le Seigneur Ne
» t'embarque point dans de vaines en-
» treprises ni dans des querelles in-
» fructueuses. Car ce seroit une fausse
» ambition de ne chercher qu'à joüir
» de l'Empire du monde. Je n'ai as-
» piré à rien autre chose qu'à la pro-
» pagation de la Foi : c'est à toi qu'il
» convient de donner l'accomplisse-
» ment à mes desirs. Le rang que tu
» vas tenir t'oblige à un égard impar-
» tial pour un chacun ; il y a des de-
» voirs que tu dois au public, & c'est
» démentir le nom de Roi de ne pas
» prendre sur soi de se distinguer de
» son peuple par la bonté & par la
» clémence. Tu dois te faire une étu-
» de constante de proteger tes sujets,
» & c'est en te prêtant à ces disposi-
» tions que tu attireras sur toi la fa-
» veur du ciel.

Orchan ajoûta de nouvelles conquêtes à celles de ſon pere. Il prit Nicomédie & Nicée. La politique ſeconda ſa valeur. Les Turcs loüent ſa clémence, ſa juſtice, ſa libéralité envers les pauvres. Ils diſent qu'il avoit coûtume de converſer avec les Sçavens & qu'il n'entreprenoit aucune affaire importante ſans les avoir conſultés. Amurat I. lui ſucceda & étendit beaucoup l'Empire Ottoman, il prit les Villes d'Ancire, d'Andrinople, de Philippolis & pluſieurs autres. Ce fut lui qui inſtitua la milice des Janiſſaires : il ordonna que tous ceux qui avoient fait des Captifs en fourniroient un ſur cinq. Le cinquiéme de tous ces Captifs forma un corps nombreux: Amurat envoya cette troupe à un Religieux Turc qui étoit en grande reputation de ſainteté, le priant de leur donner une banniere & un nom. Le Religieux mit ſur la tête de l'un d'entr'eux la manche de ſa robe & prononça gravement ces

mots : Que leur nom ſoit *Janiſſaires*, que leur contenance ſoit vive & fiere, que leur main ſoit victorieuſe, leur épée tranchante, leur lance toûjours prête à frapper la tête de leur ennemi : & quelque part qu'ils aillent qu'ils puiſſent retourner avec un viſage de ſanté. Depuis ce tems le nom de Janiſſaires eſt reſté à cette Milice & leur bonnet a retenu la forme d'une manche. Telle a été la premiere origine des Janiſſaires ; dans la ſuite, l'Edit d'Amurat qui ordonnoit que de cinq Captifs il y en auroit un d'incorporé dans cette Milice, étant tombé en non uſage on ſubſtitua une Ordonnance qui portoit que pour chaque eſclave qui ſeroit expoſé en vente à Conſtantinople on payeroit cinq léonins, on en fit depuis encore une autre par laquelle on exigeoit de tous les Chrétiens un fils entre dix pour être enrolé parmi les Janiſſaires. Cette Loi dont la Valachie & la Moldavie furent ſeules exceptées,

fut abolie ſous le regne d'Amurat IV. Amurat I. périt d'une façon ſinguliere. Après la bataille de Caſtovie où il remporta la victoire & fit priſonnier le Deſpote de Servie, ayant été viſiter le champ de bataille, *c'eſt une choſe étrange*, dit-il à ſon Viſir, *qu'entre tous ces morts je ne vois que de jeunes gens ſans barbe & pas un vieillard. C'eſt ce qui vous a donné la victoire*, répondit le Viſir, *toute cette jeuneſſe téméraire n'écoute que le beau feu qui l'anime & vient périr à nos pieds. Des gens d'âge ont plus de flegme & la prudence leur apprend de ne pas s'oppoſer aux armes invincibles des Ottomans. Ce qui me paroît encore plus ſurprenant*, ajoûta Amurat, *c'eſt que les choſes ayent tourné de la ſorte après le ſonge que j'eus la nuit paſſée : je me trouve bien agréablement trompé, car il me ſembloit être percé d'une main ennemie.* A peine avoit-il prononcé ces paroles qu'un Soldat Triballien Chrétien qui ſe tenoit caché parmi les morts ſe

leva brusquement, & plongea son poignard dans le ventre du Sultan. Amurat en mourut deux heures après, mais il y a grande apparence que la conversation qu'on lui fait avoir avec son Visir n'a été faite qu'après coup & pour rendre la chose plus merveilleuse.

Amurat eut pour successeur Bajazet I. Il fit de grandes conquêtes tant en Asie qu'en Europe; on sçait que Tamerlan arrêta le cours de ses victoires. Il le défit près de Pruse, le fit prisonnier & l'enferma dans une cage de fer.

L'Auteur parle dans ses notes d'un *Nasruddin-hoja*, Esope Turc qui charma si fort, dit-il, Tamerlan par ses fables que le Conquerant épargna la Ville dont Nasruddin étoit citoyen. Voici ce qu'il a trouvé à ce sujet dans un Livre Turc. Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de rapporter ce morceau: ils seront bien aises, sans doute, de comparer les traits que les Turcs ont attribué à leur Eso-

pe avec ceux qu'on a racontés de l'Esclave Phrygien. » Au bruit de » l'approche de Tamerlan les habi- » tans de Jenishehir *, parmi lesquels vivoit Nasruddin, firent » des préparatifs pour se mettre » en état de défense. Nasruddin » faisoit son possible pour les en » dissuader, s'offrant d'aller de » leur part en ambassade vers Tamerlan. Prêt à partir pour cette » commission il se mit à songer en » lui-même quel present il pourroit » porter à un ennemi si terrible, » capable de l'adoucir & de lui faire épargner ses concitoyens. Il » crut devoir porter des fruits; » mais, *dit il*, un avis est toûjours » bon, il faut que je consulte ma » femme. Il la va donc trouver & » lui dit : *Quels fruits te semble de- » voir être plus agréables à Tamer- » lan, des figues ou des coings. Des » coings*, reprit-elle, *car étant plus » gros & plus beaux ils ne peuvent » manquer de plaire davantage:* sur

* Néapolis dans l'Asie Mineure.

» quoi il repliqua : *Quelque utile*
» *que soit un conseil pour lever nos*
» *doutes dans les affaires, il n'est*
» *jamais bon de suivre celui d'une*
» *femme, je me détermine à porter*
» *des figues & non pas des coings.* Il
» se prépara en conséquence &
» partit avec sa provision. Tamer-
» lan apprenant que le fameux
» Nasruddin-Hoja étoit arrivé en
» ambassade à son Camp le fait in-
» troduire; il étoit nud tête &
» chauve, ce qu'appercevant Ta-
» merlan, il lui fit jetter ses figues
» à la tête. A chaque coup Nas-
» ruddin crioit, sans cependant
» paroître ému : *Que Dieu soit loüé.*
» Une telle saillie excita la curiosité
» de Tamerlan, & l'Ambassadeur
» avec le même sang froid lui ré-
» pondit : *Je remercie Dieu de ce*
» *que je n'ai pas suivi le conseil de*
» *ma femme, car si j'avois apporté à*
» *votre Majesté des coings, comme*
» *elle le vouloit, au lieu de figues,*
» *j'aurois certainement eu la tête cas-*
» *sée.* Cette avanture avant rendu

» Naſruddin plus familier avec
» Tamerlan, il prit la liberté de lui
» faire peu après un autre preſent;
» il fut de dix concombres cueillis
» dans leur primeur, pour leſquels
» ce Prince lui donna en retour dix
» écus d'or. Les concombres deve-
» nus plus communs, il en chargea
» un Charriot & vint les offrir à
» Tamerlan. Mais le Garde de la
» porte qui ſe ſouvenoit du grand
» profit que les dix premiers a-
» voient produit, refuſa de l'intro-
» duire à moins qu'il ne lui promît
» de partager avec lui la recom-
» penſe de ce nouveau preſent. Le
» marché fait, Naſruddin eſt ad-
» mis à l'audience; Tamerlan lui
» demanda ce qui l'amenoit; à quoi
» il répond qu'il venoit lui preſen-
» ter un plus grand nombre de
» concombres qu'il n'avoit fait
» d'abord. Tamerlan en ayant ap-
» pris la prodigieuſe quantité, or-
» donna qu'on lui donnât autant de
» coups de baſtonnade qu'il y avoit
» de concombres. Le nombre ſe

» trouva montet à cinq cens. Ce
» fut à Nasruddin à se soûmettre ;
» il reçut donc bien patiemment
» deux cens cinquante coups de
» bâton, après lesquels il se mit à
» crier qu'*il avoit reçu son contin-*
» *gent & qu'il esperoit que le Roi fe-*
» *roit justice du reste au Garde de la*
» *porte*. Le Roi demanda ce qu'il
» vouloit dire. *J'ai accordé avec cet*
» *Officier*, répondit Nasruddin, *de*
» *partager par moitié avec lui ce que*
» *mon present me devoit produire de*
» *la part de Votre Majesté & à ce*
» *prix - là il m'a permis d'entrer.*
» L'Officier fut appellé, & se
» voyant forcé de reconnoître son
» marché, il subit aussi son contin-
» gent & reçut les autres deux cens
» cinquante coups de bâton. Dans
» la suite Tamerlan prit tellement
» goût à Nasruddin qu'il l'encoura-
» gea à lui demander ce qu'il vou-
» droit avec promesse de n'être
» point refusé. Il ne demanda qu'u-
» ne somme modique de dix pieces
» d'or pour en bâtir un monument

» qui paſsât à la poſterité. L'ar-
» gent lui ayant été compté, il
» ſe mit à conſtruire un portail de
» pierre au milieu d'un champ,
» avec tout l'accompagnement de
» ſerrure & de verroüils : cette
» fantaiſie frappa bien-tôt les yeux
» & on lui en demanda la raiſon.
» *La poſterité la plus reculée*, ré-
» pondit-il, *conſervera la mémoire*
» *de cette porte auſſi ſurement que*
» *celle des victoires de Tamerlan &*
» *tandis que le monde rira de ce*
» *monument qui rappellera les ac-*
» *tions de Naſruddin, le ſouvenir*
» *des exploits de Tamerlan, tirera*
» *des larmes des yeux d'un bout du*
» *monde à l'autre.*

Bajazet I. laiſſa trois fils, Soliman, Muſa & Mahomet, qui tous trois chercherent à s'emparer de l'Empire, Soliman fut tué par les ſiens, Muſa tomba au pouvoir de Mahomet qui le fit auſſi-tôt mettre à mort; Mahomet premier demeura ainſi ſeul maître de l'Empire. L'Auteur remarque, au ſujet de

la mort de Musa que quoique selon la doctrine des Turcs, leur Empereur ait le privilége de pouvoir mettre à mort impunément chaque jour quatorze de ses sujets sans encourir le reproche de tyrannie, parce qu'on suppose qu'il l'a fait par des inspirations secretes, ils ont cependant toûjours excepté le parricide & le fratricide que nul prétexte ne peut autoriser. Les freres & proches parens des Empereurs qui ont été mis à mort pendant les deux premiers siécles de la Monarchie leur semblent des victimes injustement sacrifiées, à moins qu'une rébellion ouverte dans leurs gouvernemens n'ait forcé les Nobles à consentir à leur mort.

Dans le troisiéme siécle Soliman I. abolit l'usage de donner des Gouvernemens aux parens des Empereurs, & fit une Loi pour assurer leur vie avec cette clause qu'on les tiendroit renfermés & hors de la vûë du peuple. Depuis cette Loi

lès enfans des Sultans ſont plus ou moins reſſerrés, ſuivant qu'il plaît au Souverain. Leur priſon eſt le Palais Impérial même.

La victoire de Tamerlan avoit ébranlé l'Empire Ottoman dont les meilleures troupes avoient peri dans le combat, la diſſenſion qui s'étoit miſe entre les fils de Bajazet l'avoit encore affoibli, Mahomet le releva, l'affermit, l'accrut & le laiſſa plus puiſſant qu'il n'avoit jamais été à ſon fils Amurat.

Amurat II. l'aggrandit encore : ce fut un des plus grands Empereurs qu'ait eu l'Empire Ottoman. Il y a peu de Capitaine qui ayent remporté plus de victoires que lui. Belgrade eſt la ſeule Place devant laquelle il ait échoüé ; ſous lui, dit notre Auteur, le Soldat fut toûjours victorieux & le Bourgeois fut riche & en ſureté. Il aima & encouragea les Sciences & combla de faveur ceux qui excelloient en quelque art.

Il abdiqua l'Empire & le reprit deux fois. Ce fut l'un & l'autre au grand dommage des Hongrois & de leurs Confédérés, ſur leſquels il remporta des victoires ſignalées. Tout le monde connoît la célébre Bataille de Varnes où les Chrétiens expierent ſi malheureuſement la violation du Traité que Ladiſlas avoit fait avec Amurat. Notre Auteur dit que c'eſt une Tradition chez les Turcs que Sultan-Amurat avant cette bataille aſſembla un Conſeil général à Andrinople & y parla en ces termes : *Nous croyons que* (HAZIRET-ISA) *le Sacré Jeſus eſt en effet* (RUH-ULLAT) *l'Eſprit de Dieu, né d'une Vierge Mere, Prophete grandement aimé de Dieu, & encore vivant, ayant été préſervé de la malice & de la rage des Juifs, & enlevé au troiſiéme Ciel ; où il demeure pour venir condamner un jour cette Nation pour ſa perfidie : il en uſera de même à l'égard des Chrétiens pour avoir oſé corrompre ſon Evangile : nous le reconnoiſſons*

*comme un très grand Prophete, mais cependant mortel & devant mourir trois jours avant la fin du monde; au lieu que les Chrétiens l'ont qualifié de Fils de Dieu & engendré de toute éternité, lui attribuant la même Majesté & le même pouvoir qu'au Créateur du Monde. De plus ils croyent fermement entr'autres superstitions quelques points particuliers qu'ils appellent Misteres. L'un d'eux est que (*ISA-MESIH*) Jesus leur Messie a conferé à ses Prêtres la puissance de changer aussi souvent qu'ils auront envie le Pain & le Vin en son vrai Corps. C'est sur ce Mistere & aussi sur (*INJIL-SCHERIF*) l'Evangile qu'ils ont depuis peu juré la paix avec moi, ainsi il n'y a plus à douter que Dieu ne les punisse, puisqu'ils ont donné le démenti à son Evangile, & ils ont foulé aux pieds ses Misteres.* On ajoûte à ce récit qu'Amurat au plus fort de la bataille voulut que le Traité fût porté au haut d'une lance dans tous les rangs par une personne sans armes avec or-

dre de crier à haute voix : *Que les* (GAURLER) *Infidéles avancent contre Dieu & leurs Sacremens, & s'ils croyent véritablement à ces choses, ô Dieu juste ! qui fais lever ton Soleil sur les méchans comme sur les bons: qu'ils se déclarent resolus à tirer vengeance d'eux-mêmes & à punir leur propre ignominie.*

Dans les notes qui suivent l'Histoire d'Amurat second l'Auteur en a mis une sur la Mecque, Médine & Jerusalem, qui nous a paru curieuse, & que nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de rapporter.

La Mecque est une Ville d'Arabie où l'on voit une belle & grande Mosquée que Selim, qui conquit l'Egypte, y fit construire. La Tradition des Turcs veut que ce soit le lieu où Abraham avoit sa maison ou sa tente, laquelle étoit disposée de maniere qu'il pût appercevoir tous les Voyageurs de quelque côté qu'ils vinssent, n'en voulant laisser passer aucun sans l'inviter à boire un coup d'eau &

à manger le tiers d'un pain. Ils ajoûtent que dans la ſuite Mahomet y tranſporta du Paradis une pierre quarrée de couleur noire & la plaça de ſa main pour ſervir de *Mirhab* ou Autel, ſur lequel Dieu vouloit être adoré. Quiconque va en pélérinage à la Mecque reçoit la remiſſion entiere de ſes péchés, même les plus énormes : c'eſt-là un article de foi chez les Turcs.

Ils vont auſſi en pélérinage à Médine où eſt le Tombeau de Mahomet. Son corps qui, ſelon eux, a été préſervé de la corruption, y eſt entier, à l'exception d'une dent. On lit dans le Livre intitulé *Muhammedyé* qui contient la Vie de Mahomet, que dans un combat un ennemi ayant de ſa maſſe fait ſauter une dent de devant de la bouche du Prophete, l'Archange Gabriel deſcendit au plus vîte du Ciel & recevant la dent dans ſa main la rendit au Prophete, mais ne la remit pas cependant en place. Les Sultans gardent dans leur

Trésor parmi ce qu'ils ont de plus précieux, une dent humaine qu'ils croyent être celle de Mahomet. On garde aussi avec grand soin dans le même Trésor une robbe qu'on prétend lui avoir servi toutes les années, trois jours avant le Ramazan, qui est le mois de Jeûne des Turcs, le Mufti, après quelques prieres, trempe le bord de cette robbe dans l'eau. Cette robbe communique sa sainteté à l'eau & devient, à ce qu'on croit, incorruptible, on lui donne en conséquence le nom de *Abi hyrcai scerif*, eau de la sainte robbe, on la verse dans de petites phioles scellées du sceau de la Trésorerie & l'Empereur les envoye au Grand Visir & aux autres principaux personnages, comme des gages de sa faveur. Quand ils vont rompre leur jeûne au Soleil couché, ils font couler une goutte de cette eau dans un grand verre d'eau commune, puis ils en boivent trois petits traits en cérémonie, & enfin avalent le reste tout à la fois.

Jerusalem est aussi un lieu de vénération & de pélerinage pour les Turcs, mais ceux qui allant à la Mecque passent d'abord par Jerusalem, ne sont pas de parfaits *Haji* ou Pélerins. Il y a une Eglise bâtie par Justinien dont les Turcs attribuent faussement la construction à Soliman. Ils prétendent qu'il y a une pierre de trois coudées en quarré suspenduë en l'air miraculeusement par Mahomet même. Car, disent-ils, comme il étoit monté sur son *Borak*, c'est le nom que l'Alcoran donne à son âne, il reçut ordre de Gabriel de monter au Ciel & sur le champ il y fut enlevé & son âne avec lui, aussi-bien que la pierre que l'âne touchoit de ses pieds. L'Archange s'en étant apperçu dit que ses ordres ne s'étendoient pas jusqu'à la pierre; sur quoi Mahomet s'adressant à la pierre, dit : *durya Mabarek*, c'est-à-dire, arrête-toi heureuse pierre, & depuis la pierre s'est tenuë en l'air à la même place.

Il n'eſt permis à aucun Chrétien d'entrer dans ce lieu : il y eut un Ambaſſadeur de Hollande qui obtint, je ne ſçais par quelle intrigue, dit l'Auteur, un ordre du Sultan adreſſé au Gouverneur de Jeruſalem pour le laiſſer entrer dans la Moſquée. Le Gouverneur refuſa d'y obéir, & comme l'Ambaſſadeur lui eut demandé la raiſon de ſa déſobéiſſance, le Gouverneur lui répondit : je ſuis prêt à exécuter l'ordre, il porte bien la permiſſion d'entrer, mais non pas celle de ſortir, qu'ainſi il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, entrer dans la Moſquée à condition de n'en ſortir jamais. On juge bien que la condition dégoûta l'Ambaſſadeur de ſa curioſité.

Nous parlerons des Volumes ſuivans dans un autre Journal.



HISTOIRE NATURELLE des Abeilles, avec des figures en taille-douce: 2 vol. in-12. Tom. I. pp. 412. planches xj. Tom. II. pp. 441. planches xij. A Paris, chez les Freres Guerin, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin. 1744.

LES Abeilles si interessantes pour notre curiosité méritent encore plus notre attention par l'utilité que nous retirons de leur travail. La cire qu'elles nous fournissent & dont la consommation augmente tous les jours rend ces petits animaux d'une consideration importante pour le commerce. C'est donc travailler à étendre une de ses branches qui n'est pas à négliger que de perfectionner l'art de conserver les Abeilles & de les multiplier. Il n'est pas étonnant, suivant notre Auteur, que le progrès de cet art ait été long-tems

retardé par les fausses merveilles que les anciens mal instruits de l'Histoire des Abeilles avoient substituées aux véritables merveilles que cette Histoire presente à ceux qui ont soigneusement étudié ces Insectes admirables. Trois Auteurs célébres l'ont fait de nos jours.
» Swammerdam est le premier qui
» s'y soit appliqué avec toute l'in-
» telligence dont étoit capable un
» si grand Anatomiste ; mais ses
» études & ses découvertes n'ont
» point passé la connoissance des
» parties interieures & exterieures
» de ces animaux, leur génération,
» leurs alimens, ses vûës ne se sont
» point étenduës sur ce qui peut
» contribuer à les conserver & à
» les faire multiplier. Enfin son
» Ouvrage écrit en Latin & en
» Hollandois n'est point à l'usage
» de tout le monde. Feu M. Maral-
» di, semblable aux Dieux de la
» Fable qui quittoient quelquefois
» le Ciel pour venir se délasser par-
» mi les créatures terrestres, M.

» Maraldi se délassoit aussi de ses » observations astronomiques, par » l'étude des Abeilles. Cet Auteur » nous a laissé une Histoire des A-» beilles bien circonstanciée, ac-» compagnée de beaucoup d'obser-» vations & de découvertes. Elle se » trouve dans les Mémoires de l'A-» cadémie, & par conséquent hors » de la portée des personnes qui » en auroient le plus de besoin. » D'ailleurs cet Auteur, non plus » que Swammerdam, ne donne » aucuns préceptes pour l'éduca-» tion des Abeilles. Ils se sont con-» tentés l'un & l'autre de les exa-» miner en Physiciens. Enfin M. de » Réaumur réunissant les lumieres » de tous ses prédecesseurs aux » siennes vient de nous donner une » nouvelle Histoire de ces animaux, » qu'on peut regarder comme » l'Ouvrage le plus complet & le » plus parfait à tous égards que » l'on pouvoit esperer en ce genre » tant par rapport à l'Histoire na-» turelle des Abeilles, que par

» rapport aux moyens faciles & » nouveaux qu'il propoſe pour les » faire multiplier & proſperer. Ce » morceau d'Hiſtoire ſe trouve » dans le cinquiéme Volume de » ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſ-* » *toire des Inſectes*, Ouvrage qui » par ſon prix, ſon étenduë & le » ſçavoir qui s'y trouve renfermé » ſemble n'être que du reſſort des » Sçavans & des curieux.

» Ainſi, *ajoûte notre Auteur*, le » deſſein des Abeilles a cela de ſin- » gulier, que tous ceux qui ſe ſont » intereſſés pour elles avec le plus » de ſuccès, qui les ont les » mieux connuës, qui en ont par- » lé plus ſçavamment & avec le » plus de vérité n'ont parlé qu'à » ceux qui ne ſont point à portée » de mettre leurs découvertes & » leurs leçons à profit & qui n'ont » aucune relation avec les Abeil- » les, pendant que ceux qui les » élevent, qui pourroient les faire » proſperer, en augmenter le com- » merce, n'en ont preſque aucune » connoiſſance.

C'eſt

C'eſt à ces dernieres perſonnes que notre Auteur s'eſt propoſé d'être utile, c'eſt pour elles qu'il a entrepris cette Hiſtoire dont il a puiſé tous les materiaux dans l'Ouvrage de M. de Réaumur. Notre Auteur a donné au ſien la forme de Dialogue, elle lui a paru, dit-il, la plus propre à inſtruire ſans avoir un air dogmatique capable de rebuter des lecteurs, qui faute d'exercice, ne ſe croyent pas en état de ſoûtenir un diſcours ſuivi. Comme ſon but n'a été que de ſe rendre utile, il ne s'eſt pas contenté de prendre les materiaux dans les Mémoires de M. de Réaumur, il a de plus employé, autant qu'il a pû, les expreſſions & les termes de cet illuſtre Académicien, perſuadé, dit-il, que quand les choſes ſont bien dites, vouloir les dire autrement c'eſt s'expoſer au péril preſque inévitable de dire mal.

Nous avons dit que cette Hiſtoire étoit en Dialogues: le pre-

mier Volume en contient 10, le second en contient 19. Les interlocuteurs sont Clarice & Eugéne. Clarice est une mere de famille vivant dans sa terre, n'ayant d'autres connoissances que celles que donnent une bonne éducation, le commerce du monde, & la lecture des Livres qui ne sont pas absolument frivoles. Eugéne est l'Auteur même qui instruit Clarice.

Nous ne donnerons point d'Extrait de cet Ouvrage, nous étant suffisamment étendu sur l'Histoire des Abeilles dans le compte que nous avons rendu du cinquiéme Volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes.* Nous nous contenterons de remarquer que ces Dialogues ont un tour agréable, propre à les faire lire de ceux même qui ne cherchent qu'à s'amuser.



FABLES CHOISIES & nouvelles, mises en vers, dédiées à S. A. S. Monseigneur le Comte de la Marche, avec la Vie d'Esope tirée de Plutarque, & d'autres Auteurs. Par M. Richer. in-12. pp. 112. A Paris, chez la Veuve *Pissot* & *Chaubert*. 1744.

MONSIEUR Richer, déja connu sur le Parnasse par un Volume de Fables, une Tragédie, & par une Traduction en vers des Eglogues de Virgile, qui lui ont mérité le suffrage du Public, lui donne encore aujourd'hui un nouveau choix de Fables; sous les auspices de M. le C. de la Marche. Une Fable intitulée l'*Enfant & les Abeilles*, dont il fait l'application à ce jeune Prince, sert comme d'Epître Dédicatoire à tout l'Ouvrage, & l'annonce avantageusement.

Il est précedé d'une nouvelle Vie d'Esope. M. Richer déclare d'a-

bord qu'il se gardera bien de suivre celle que Planude, Moine de Constantinople, qui vivoit dans le 15me siécle apres J.C. nous a donnée. Il la trouve si remplie de niaiseries, d'absurdités & d'anachronismes, qu'il lui paroît étonnant que la Fontaine ait pris la peine de la traduire, quoiqu'il n'ignorât pas que cet Ouvrage tenoit plûtôt du Roman que de l'Histoire, au jugement des plus habiles gens. Il a tâché, dit M. Richer, d'en justifier les puerilités ; & à l'égard des erreurs historiques il les adopte, parce que, selon lui, Planude vivoit dans un siécle où la mémoire des choses arrivées à Esope ne devoit pas encore être éteinte. Mais dès qu'il est constant, comme notre Auteur l'observe, que Planude n'est venu au monde que 1800 ans après ce pere de la Fable, il ne faut pas un si grand nombre d'années pour rendre une pareille tradition suspecte.

M. Richer commence par a-

voüer qu'on ne ſçait ni la patrie ni le tems où Eſope a vécu ; il paroît certain ſeulement qu'il étoit contemporain des ſept Sages, & qu'il a fleuri ſous le regne de Créſus, dont le commencement ſe rapporte à l'an 557 avant J. C.

Planude en fait un monſtre de laideur ; apparemment, dit M. Richer, pour faire contraſter la beauté de ſon eſprit avec la difformité de ſon corps ; car, ſelon Méziriac, aucun des Anciens ne l'a dépeint de la ſorte. Ce même Auteur ne mérite pas plus de foi lorſqu'il raconte encore qu'Eſope avoit à peine l'uſage de la parole. On trouve au contraire dans un fragment de ſa Vie, qui eſt parmi les Œuvres d'Apthone, qu'il étoit d'un fort beau naturel, & qu'il avoit beaucoup d'inclination & de diſpoſition pour la Muſique.

Planude, ſelon M. Richer, ſe trompe auſſi groſſierement quand il dit que Xanthus de Samos fut le dernier maître d'Eſope. Il ne le

trouve pas plus digne de foi dans le rôle qu'il fait joüer au Fabuliste chez ce Samien, » rôle plus » convenable à un bouffon qu'à un » Philosophe. Le Moine Grec, dit-» il, a jugé à propos de remplir » de mensonges la Vie du Pere de » l'Apologue ; mais si la fiction est » agréable dans la Fable, elle dé-» figure l'Histoire, & la met au-des-» sous du Roman.

Quelques Auteurs, parmi lesquels on compte le Pere Vavasseur, croyent que nous n'avons pas les Fables d'Esope telles qu'il les avoit composées, & que les paroles de celles que Planude a publiées sous le nom de cet illustre Esclave, sont de ce Moine Grec ; ce qu'il confirme par la conformité de style qu'il observe dans ces Fables & dans la Vie d'Esope que Planude a écrite. Il remarque encore qu'on ne trouve point parmi celles que Planude a publiées plusieurs Fables que d'anciens & graves Auteurs, tels qu Elien, Aulugelle &

autres attribuent à Eſope. Il paroît au contraire très-probable que Planude a pris dans differens Auteurs pluſieurs des Fables qu'il nous a données ſous le nom d'Eſope, & que quelques-unes ſont même de l'invention du Moine Grec. La preuve que le P. Vavaſſeur en donne eſt convaincante; il l'a tirée de la Fable du Singe & du Dauphin. Il y eſt fait mention du Pirée; or il eſt certain que ce port fut bâti par Thémiſtocle longtems après la mort d'Eſope.

Du moins paroît-il certain qu'on a perdu pluſieurs Apologues d'Eſope, & qu'on lui en a attribué qui ne ſont pas de lui, à cauſe de la célébrité de ſon nom. On convient qu'aucun ancien n'a mieux réuſſi que lui en ce genre; il s'y étoit tellement diſtingué que l'Antiquité appelloit *Eſopiennes* toutes les Fables où l'on a introduit des animaux.

Quelques-uns s'imaginent que c'eſt lui, qui ſous le nom de Loc-

man eſt devenu ſi célébre chez les Arabes. Mais ſi cet Eſclave Ethiopien vivoit, comme on le prétend, du tems de David & de Salomon, il eſt plus ancien qu'Eſope. Les Mahométans en rapportent pluſieurs Fables qui ont quelque rapport avec le Roman de Planude ; ce qui a fondé la conjecture de ceux qui pretendent qu'Eſope & Locman pourroient bien être la même perſonne. Du reſte tout ce qui regarde non-ſeulement les Ecrits d'Eſope, mais même les principales circonſtances de ſa Vie eſt mêlé de tant d'incertitudes, & d'obſcurités, que quelque ſoin que M. Richer ait pris de recueillir ce que Plutarque & les anciens Auteurs nous en ont appris, il lui a été bien plus facile de montrer que l'Ouvrage de Planude n'eſt qu'un tiſſu de Fables, que de nous apprendre rien de bien certain, ni de bien précis, ſur cet illuſtre Phrygien.

M. Richer, ſans chercher à prévenir l'eſprit de ſes Lecteurs par

une Préface, donne enſuite ſon nouveau Recueil de Fables, qu'il partage en trois Livres. Quelques-unes de ces Fables que nous avons choiſies uniquement parce qu'elles ſont fort courtes, nous ſerviront pour donner quelque idée du caractere & du génie de l'Auteur.

Nous tirerons la premiere du Livre premier. Elle eſt intitulée: *l'Abeille & la Chenille*, elle contient une vérité d'autant plus humiliante pour l'eſprit humain que les exemples de la malignité que M. Richer y attaque ſont plus communs.

L'Abeille parcourant avec activité
Les fleurs dont elle eſt amoureuſe,
Rencontra ſur la roſe une Chenille affreuſe,
Qui, ſans reſpecter ſa beauté,
La devoroit. Inſecte téméraire,
Lui dit notre Abeille en colére,
Juſqu'où va ton indignité?
Quoi! la Reine des fleurs ne ſera pas exempte

De ta maudite dent ? La Chenille insolente,
A ce reproche lui repart :
Je ronge tout sans nul égard.
C'est de la fleur la plus brillante
Que je compose mon venin.
Je m'attache souvent aux roses,
Qui sont nouvellement écloses ;
Voilà mon ragoût le plus fin.

Sur le Parnasse il est mainte Chenille,
Insectes importuns, venimeux, & mordans.
Ils ne respectent rien. Plus un Ouvrage brille,
Plus sa beauté l'expose à leurs caustiques dents.

La Fable qui porte pour titre *le Solitaire & l'Importun* mérite d'autant plus d'être rapportée ici, que Monsieur le Dauphin a été tellement frappé de l'ingénieuse morale qu'elle renferme qu'il l'a fait écrire & placer à Versailles dans son appartement.

Un Philosophe, au retour du Printemps,
Se promenant seul dans les champs,
S'entretenoit avec lui-même.
Il prenoit un plaisir extrême
A méditer sur les objets divers,
Qu'offroit à ses yeux la nature,
Simple en ces lieux, & belle sans parure.
Vallons, côteaux, feuillages verds,
Occupoient son esprit. Un quidam d'aventure,
Homme fort desœuvré, crut que semblable à lui,
Ce Solitaire étoit rongé d'ennui.
Je viens vous tenir compagnie,
Dit-il, en l'abordant. C'est une triste vie
Que d'être seul. Ces champêtres objets,
Les prez, les arbres, sont muets.
Oui, pour vous, répondit le Sage;
Mais pour moi, ces objets ont chacun leur langage.
Soyez détrompé sur ce point:
Vous me forcez à vous le dire:
Si je suis seul ici, beau Sire,

C'eſt depuis que vous m'avez joint.

M. Richer, pour remercier Monſieur le Dauphin de l'honneur qu'il avoit fait à cette Fable, lui adreſſa la ſuivante qui porte pour titre, *le Laurier & l'Olivier*. On la verra ici avec d'autant plus de plaiſir, que l'Auteur en y peignant les ſentimens dont il eſt pénétré pour ce Prince, n'a fait que repreſenter fidellement ceux de toute la Nation.

Aux bords du Penée un Laurier
Conteſtoit de ſon prix avec un Olivier.
Ces deux arbres étoient l'ornement du rivage.
Mais le Laurier ſe croyoit ſans égal.
Il faiſoit donc à ſon rival
De tous ſes attributs le pompeux étalage.
Je ſuis cheri de Mars & d'Apollon,
Mes rameaux verds ceignent la tete
Des Héros, du fameux Poëte,
Et j'immortaliſe leur nom.
L'on me donnoit pour prix dans la célébre fête,

Que consacra la Gréce au vainqueur de
Python.
Notre Olivier moins fanfaron,
Soûtenoit bien l'honneur de son espéce.
Minerve, disoit-il, m'a planté de sa
main,
Et je suis un present divin,
Qu'à l'homme fit cette Déesse.
Arbre favori de la paix,
L'Olivier en est le simbole;
Et, sans me servir d'hyperbole,
Après les dons de la blonde Cérès,
Il n'est point de fruits plus utiles,
Que ceux de mes rameaux fertiles.
Des Dieux ils comblent les bienfaits.
Feuilletez les fastes antiques,
J'ai couronné les vainqueurs Olimpi-
ques.
Ce grand débat fut écouté
D'un fils de Roi. Sa qualité
Le fit prendre pour juge; & d'ailleurs sa
prudence
Le rendoit propre à tenir la balance.
Il dit à ces arbres rivaux:
Tous les deux vous me semblez beaux;
Et je veux tour à tour dans le champ de
la gloire,

Pour illustrer mon nom, & vivre dans l'Histoire,
Me couronner de vos rameaux.

Ce fils de Roi, que peint ma Fable;
Grand Prince, des François l'esperance & l'amour,
Est votre image véritable.
Sans doute comme lui vous unirez un jour
L'Olivier au Laurier, dont la paix & Bellone
Vous preparent une couronne.
Guidé par un Guerrier sage & plein de valeur,
Digne du haut emploi commis à sa prudence,
Vous avez déja la science,
Qui doit faire notre bonheur.
Mais pour ma Muse quelle gloire!
Vous avez fait écrire au Temple de mémoire
Un Apologue heureux, qu'Apollon m'a dicté.
Puis-je esperer qu'à ce nouvel Ouvrage,
Prince, votre illustre suffrage
Donne aussi l'immortalité?

Nous souhaiterions que les bornes qui nous sont prescrites nous permissent de joindre encore ici aux Fables précédentes celle qui porte pour titre, *Plainte de l'Ecureuil au Génie de la Fontaine.* L'Ecureuil s'y plaint de ce que tandis que ce célébre Fabuliste a chanté un si grand nombre d'animaux differens, il soit presque le seul qu'il ait oublié, & l'assure que quand même il auroit dû dire du mal de lui, l'appeller voleur de noix & de marons,& ne lui faire grace sur rien, il en eut été moins choqué, que d'un si dédaigneux silence.

Cet Ecureuil nous peint une coquette.
Critiquez sa conduite, elle en fait peu de cas:
Pourvû qu'on vante ses appas,
Son ame vaine est satisfaite.

On verra par cette application, & par la plûpart de celles que M. Richer fait de ses Fables à divers points de morale, qu'outre le mé-

rite particulier à ces ſortes d'Ouvrages, elles ont encore celui d'être très-propres à former le cœur & l'eſprit des jeunes perſonnes.

PROPOSALS FOR PRINTING by Subſcription, a compleat Courſe of Chemiſtry, in one Volume quarto, containing the moſt familiar and Eaſy Directions for preparing all officinal Compoſitions, &c.

C'eſt-à-dire : *Cours complet de Chymie en un Volume in-quarto, propoſé par Souſcription, où l'on trouvera les méthodes les plus familieres & les plus faciles, pour executer toutes les préparations chymiques uſitées en Medecine, rangées dans l'ordre le plus exact; avec des Remarques Phyſiques ſur chaque Operation, & des avis pour découvrir les preparations ſophiſtiquées. On a ajoûté par voie de Supplément, l'art d'eſſaier les métaux, & de les tirer de leurs mines; comme auſſi une mé-*

thode générale d'analiser les eaux minérales, de découvrir leurs proprietés ſpécifiques, & les principes qui entrent dans leur compoſition. Par M. Ambroiſe Godfrey, *Chymiſte.*

LES Anglois n'ont gueres d'autre Ouvrage écrit en leur Langue ſur la Chymie que des Traductions, ou des Extraits qu'ils ont faits de la Chymie de *Lemery*, de celle de *Boerhaave*, de *Rothe*, &c. M. *Godfrey* dont le nom eſt auſſi connu à *Londres*, que celui de *Lemery* l'eſt à *Paris*, ou même dans toute l'Europe, entreprend enfin de donner en cette Langue un Cours complet de Chymie. L'Ouvrage eſt prêt à paroître, & l'Auteur n'attend plus pour mettre ſous preſſe, que d'être encouragé par les Souſcripteurs, dans une entrepriſe, dit-il, auſſi pénible, & auſſi diſpendieuſe.

Les conditions ſont telles.

1°. L'Ouvrage contiendra environ 60 feuilles, semblables pour la forme, le caractere & le papier, à celles du *Prospectus*, qui ne laissent rien à desirer. Il sera enrichi de 20 planches en taille douce, qui representeront les fourneaux, les Instrumens nécessaires au Chymiste, & les cas où ils doivent être emploiés; avec une coupe de chaque fourneau, pour en laisser voir l'interieur. Cet Ouvrage, dit l'Auteur, est entierement nouveau.

2°. Le prix des Souscriptions est d'une guinée, dont on payera la moitié en souscrivant; & le reste en recevant l'Ouvrage en feuilles. Ceux qui prendront six Souscriptions, en auront une septiéme *gratis.*

3°. On tirera en faveur des Curieux un petit nombre d'exemplaires de l'Ouvrage sur de beau papier royal, dont le prix sera de deux guinées, paiables en deux portions égales.

4°. On mettra au commence-

ment de l'Ouvrage, & par ordre alphabetique, comme il est d'usage, le nom des personnes qui auront souscript.

Ceux qui desireront avoir des Souscriptions, pourront s'adresser à *Londres* à Mrs R. *Francklin* dans *Russel-Street Covent-Garden*; G. *Lewis*, ibid. &c. & chez l'Auteur dans *Maiden-Lane*, *Covent-Garden*.

Pour échantillon de la méthode de l'Auteur dans l'exposition des divers procedés M. *Godfrey* décrit en partie l'operation de l'or fulminant; on dit en partie, car il a laissé en blanc le nom du précipitant dont il se sert.

Prenez, dit-il, demi-once d'or en grenaille, ou d'or de Ducat. Faites-le dissoudre dans trois onces d'eau régale, &, pour hâter la dissolution plongez le vaisseau dans de l'eau chaude. La dissolution étant faite, étendez-la avec huit onces d'eau distillée, pour empêcher la crystallisation. Versez-y

goutte à goutte de —— juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus d'efferveſcence. (Les Chymiſtes ſe ſervent ordinairement de l'huile de tartre par défaillance pour précipiter l'or tenu en diſſolution par l'eau régale ordinaire; c'eſt-à-dire celle qui eſt faite avec l'eſprit de nitre & le ſel ammoniac ; car ſi l'on ſe ſervoit d'un eſprit de nitre régaliſé par l'addition de l'eſprit de ſel, il faudroit emploier un alkali volatil pour précipiter l'or ; autrement il ne ſeroit point fulminant ; comme il ne le ſeroit pas non plus, ſi dans le premier cas, on emploioit l'alkali volatil, au lieu de l'alkali fixe. M. *Godfrey* a obſervé que ces derniers, tels que l'huile de tartre par deffaillance, ou la diſſolution de Potaſſe, obſcurciſſent la couleur de l'or, & le rendent moins fulminant. Revenons à la ſuite du procedé de l'Auteur.

L'or étant précipité au fond du vaiſſeau, décantez la liqueur, & verſez à pluſieurs repriſes de nou-

eau distillée, en agitant à cha-
fois, pour emporter les sels
rflus. Jettez cette chaux d'or
n filtre, pour la laisser égout-
& faites-la secher à une douce
eur. Il faut sur-tout avoir l'at-
on de ne pas l'exposer à une
forte chaleur, de crainte
lle ne fulmine. La même chose
era si on la triture trop forte-
t dans un mortier de verre, ou
arbre, & son explosion est telle
lle pourroit blesser l'Artiste,
ce qui est arrivé à l'Auteur,
l'exemple de *Tachenius* auroit
endre plus timide. Il s'avisa de
rer de l'or fulminant dans un
tier de verre, pour le reduire
oudre fine. Quelque précau-
qu'il y apportât, son or ful-
, & par son explosion brisa le
tier & le pilon, qui lui donna
si grande secousse à la main,
s'y fit un épanchement de
. Le bruit même fut si violent
en conserva pendant quelque
s une sensibilité dans l'organe

de l'oüie telle qu'il ne pouvoit ſans incommodité entendre le ſon des cloches, ni le bruit des caroſſes.

L'action de l'or fulminant, dit l'Auteur, eſt differente de celle de la poudre à canon, en ce qu'elle ſe fait en embas, comme celle de la poudre fulminante.

M. *Godfrey* cite *Crollius* pour garant de ce Phénoméne. Il en rapporte même les paroles, peu fidélement à la vérité; car outre les fautes qui s'y rencontrent, le paſſage eſt tronqué de façon que *Crollius* paroît non-ſeulement ſe contredire lui-même, mais qu'il ſemble attribuer à la poudre à canon, l'effet d'agir en embas qu'il dit poſitivement dans le même paſſage être particulier à l'or fulminant. Ce ſont là ſans doute des fautes d'impreſſion. Auſſi ne les a-t-on remarquées que pour faire voir à M. *Godfrey* la néceſſité de corriger lui-même les épreuves, & de ne s'en rapporter à perſonne.

Pour rendre raison de ce pretendu phénoméne, M. *Godfrey* dit que la poudre à canon, & les autres préparations qui fulminent avec explosion, s'enflamment, se dissipent en fumées, & agissent en tout sens; que la flamme qui s'en éleve fait un vuide au dessus, & même tout autour, dans la sphére de son activité, en chassant l'air environnant; d'où s'ensuit leur explosion en tous sens. Mais l'or fulminant détonne dans le vuide, de même qu'en plein air. Quand on le fait fulminer dans un récipient dont on a pompé l'air, on trouve une fine poudre d'or attachée aux parois du récipient, & cette poussiere ne s'éleve pas aussi haut dans l'air libre: car il détonne sans s'enflammer, & sans se reduire en fumées; d'où il s'ensuit que le poids de l'athmosphére qui agit sur les corps terrestres, détermine en embas la force de cette explosion.

On doute fort que nos Chy-

ſtes s'accommodent de cette explication, quelque ingénieuſe qu'elle ſoit ; d'autant mieux qu'ils ont reconnu par expérience que l'action de l'or fulminant ſe fait en tous ſens comme celle de la poudre à canon. L'accident arrivé à l'Auteur, & que nous avons rapporté plus haut, pourroit même être regardé comme une preuve de cette vérité ; puiſque dans l'exploſion de ſon or fulminant, le mortier & le pilon furent également briſés, & que celui-ci fut repouſſé en haut avec tant de violence que le choc lui cauſa une contuſion à la main qui l'empoignoit : ce qui ne ſeroit peut-être pas arrivé ſi, comme le prétend M. *Godfrey* avec les anciens Chymiſtes, l'action de l'or fulminant ſe fût terminée ſeulement en embas.

L'Auteur rapporte enſuite divers moiens d'ôter à cette préparation ſa proprieté fulminante, & décrit en peu de mots les vertus qu'on

qu'on lui attribue communément en Medecine. Il finit par quelques remarques générales, qui ſont la plûpart des répétitions plus étenduës de ce qui ſe trouve déja dans le cours du procedé.

Aiant été obligés de faire une annonce raiſonnée de ce *Proſpectus*, nous avons mieux aimé le donner par forme d'Extrait que comme une ſimple Nouvelle Litteraire.

LES LEÇONS DE LA SAGESSE ſur les deffauts des hommes, PREMIERE PARTIE, *dans laquelle on traite des préjugés qui font ſouffrir pour des offenſes imaginaires, & des raiſons de ſupporter les offenſes même qu'on ſuppoſe réelles*; SECONDE PARTIE, *qui traite des fauſſes reſſources de l'impatience, & des vrais moiens de prévenir les peines, ou de les rendre plus ſupportables*; TROISIE'ME PARTIE, *qui traite des diverſes utilités que nous pouvons retirer des deffauts des autres pour*

notre propre perfection. Trois vol. in-32. le premier de 442. pp. sans l'Introduction, qui en contient 40; le second de 439 pp. & le troisiéme de 504 pp. A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien. 1743.

CET Ouvrage, peu susceptible d'Extrait, puisqu'il n'est composé que de réflexions sur diverses matieres, & qui d'ailleurs n'entre qu'assez indirectement dans le plan de notre Journal, nous a pourtant paru mériter d'être connu de nos Lecteurs plus particulierement que par une simple annonce. Il seroit inutile, si les hommes ne s'étoient point écartés des vûës de la nature. » Elle avoit pris soin de » de les unir par des liens si doux, » & si forts, qu'on ne peut trop » déplorer les sujets de division » que leur dépravation met entre » eux. Dieu, qui les destinoit à la

» ſocieté, la leur rendit néceſſaire » par mille beſoins reciproques. Il » leur imprima toutes les affec- » tions qui pouvoient la leur ren- » dre chere.... Il les fit naître tous » du même pere, & voulut que le » ſouvenir de cette origine commu- » ne leur inſpirât toutes les ten- » dreſſes que la proximité du ſang » donne, & tous les égards qu'on » a pour ce qu'on aime. Avec ces » diſpoſitions ils euſſent vécu dans » une parfaite intelligence. « Mais l'amour propre a fait naître une foule de paſſions & de préjugés qui changent en amertume toutes les douceurs de la ſocieté. Ce ſont ces ennemis que l'Auteur attaque en détail. Puiſſe-t-il les vaincre, pour la tranquillité de tous les hommes ! Voici le plan qu'il a cru devoir ſuivre. Nous ne faiſons preſque que copier.

» Tout le deſordre ne vient que » du faux jugement que nous por- » tons des autres & de nous-mê- » mes. Nous ne conſiderons les

» injures que du côté des personnes » qui les font, ou qui les reçoi- » vent, & nous nous trompons » dans l'idée que nous nous for- » mons des unes & des autres.... » Je commence le Traité de la » science de souffrir par dissiper » les préjugés.... & je fais voir » de combien de maux on peut se » guerir sans autre remede que le » soin d'apprendre à ne les plus re- » garder comme des maux.

» Je donne ensuite à ceux dont » dont on auroit quelque raison de » se plaindre toute la réalité qu'ils » peuvent avoir, & je propose les » motifs qu'on a de les supporter. (Ces motifs sont la foiblesse de la nature, la pitié, l'équité, la reconnoissance, l'interêt, les prévoiances, les liaisons du sang, la nécessité de vivre avec des caracteres de toute espece, & souvent mal assortis.) Cette premiere partie est terminée par les devoirs respectifs de » ceux qui commandent, » & de ceux qui doivent obéir ; de

» ceux qui se font servir & de ceux
» qui servent ; des grands & des
» petits; des riches & des pauvres;
» des maîtres & des Disciples, des
» Pasteurs & des peuples ; des Su-
» perieurs & des inférieurs.

» Dans la seconde partie, *c'est*
» *toûjours l'Auteur qui parle*, j'en-
» tre avec les impatiens dans l'e-
» xamen des partis que la résolu-
» tion de ne rien souffrir pourroit
» leur inspirer, & je découvre que
» toutes leurs ressources sont dérai-
» sonnables, extrêmes, inutiles,
» dangereuses, funestes, criminel-
» les. « L'Auteur y combat l'in-
constance, le goût plaintif, l'es-
prit chagrin, la vengeance ou-
verte, où la matiere du duel est
traitée fort au long, & d'une
maniere interessante, ausquels
l'Auteur oppose l'amour de la
paix, l'obligation fondée sur les
loix de la societé de se vouloir &
de se faire réciproquement du
bien ; la nécessité de donner aux
hommes des marques de déferen-

ce & d'estime ; les régles qu'on doit observer dans ses discours ; celles qu'il faut suivre dans ses jugemens ; la nécessité de consulter, & la maniere de donner des conseils ; l'imprudence qu'il y a de se mêler des affaires d'autrui ; les loix ausquelles doivent se soûmettre ceux qui sont chargés de reformer les autres ; la maniere d'écouter les corrections ; les égards indispensables dans la societé ; enfin l'avantage de se comporter de maniere à n'avoir rien à se reprocher, secret le plus grand de ceux qu'on peut emploier pour rendre sa vie tranquille.

Jusqu'à present l'Auteur n'a puisé que dans les loix de la raison les principes & les conséquences qui conduisent au bonheur de cette vie. C'est un ménagement qu'il a eu, sans doute pour ceux que le nom même de Religion épouvante. Mais » ceux que les pensées du » salut rendent encore plus sensi- » bles à leur perfection qu'à leur

» repos, trouveront les instruc-
» tions de la troisiéme partie beau-
» coup plus interessantes pour eux
» que celles des deux premieres.
» Ils y verront avec reconnoissan-
» ce qu'il n'est aucun des maux
» dont la nature impatiente mur-
» mure que la pieté ne puisse faire
» servir à ses usages ; ils justifie-
» ront la sagesse de la Providence
» qui leur prepare des secours uti-
» les, ou nécessaires en quelque
» sorte, dans toutes les imperfec-
» tions des hommes. Je les reprens
» les unes après les autres pour les
» leur offrir sous ces nouvelles
» vûës. C'est comme une seconde
» école où je les introduits.... en-
» fin je termine cet Ouvrage par
» les maximes abregées qu'on peut
» recueillir de ses differentes par-
» ties.

Tel est le plan de l'Auteur, qui a partagé chaque partie en trente articles, intitulés *Leçons*, dont le sujet est annoncé par un Sommaire. Afin de mettre le Lecteur en état

de juger de l'exécution du plan, nous allons lui donner l'extrait de quelques-unes de ces Leçons.

L'Auteur fait voir dans la IIIme de la premiere Partie que *l'amour propre s'établit comme le centre du monde. Il veut que tout le contente, & soit content de lui. L'excès de son injustice fait celui de ses tourmens.*

» D'où vient qu'on aime si peu
» les autres, ou qu'on les hait
» gratuitement ? c'est qu'il est plus
» qu'ordinaire de se trop aimer soi-
» même. « Il n'y a rien de plus naturel que l'amour de nous-mêmes. Il est utile, il est nécessaire; » mais
» ce penchant a sa mesure & ses
» régles, & , quand on n'est point
» attentif à s'y renfermer , il de-
» vient injuste en mille manieres ,
» & ne peut manquer d'être sou-
» vent la victime de ses injustices...
» car il nuit à d'autres , & leur
» cause des désagrémens dont le
» contre-coup retombe infaillible-
» ment sur nous mêmes... Des be-

» soins mutuels forcent les hom-
» à s'unir, & cette union les en-
» gage à des devoirs reciproques...
» mais on s'aime sans réfléxion....
» & on continue de s'aimer à l'a-
» veugle, & sans égard aux enga-
» gemens qui obligent de partager
» cet amour. Ce qui devroit donc
» être le premier effet du penchant
» est communément le dernier ef-
» fort de la vertu.... Nous nous éta-
» blissons comme le centre de tout
» ce qui nous environne.... & nous
» nous bornons à notre utilité
» particuliere. « Ce Systême mal imaginé est le fondement de nos joies, de nos déplaisirs, de nos craintes, de nos esperances, de toutes nos sensibilités. Nous sommes mécontens des autres, parce que nous ne trouvons pas qu'ils aient jamais fait pour nous autant qu'ils le devroient. Ils ont toûjours manqué à quelqu'une des attentions qu'exige notre délicatesse.

Mais cet homme si pointilleux quels égards a-t-il pour les autres?

il s'arroge dans la société tout ce auquel les autres ont un droit égal. Son état l'oblige-t-il à se rendre utile? il ne le fait qu'avec nonchalance, & dégoût. Les hommes ne valent pas les peines qu'il faudroit se donner pour les servir. Il veut qu'on lui sçache gré de tout ce qu'il fait, même à contre tems; que son goût fasse une loi. Il trouve les autres insuportables, parce qu'il suppose que le vice qui le domine est le motif des démarches, des discours, des actions, qui lui déplaisent. Toute sa condescendance se borne à des ménagemens pour ceux dont il peut tirer parti. Et voilà ce qui produit de mauvais citoiens, des peres dénaturés, des enfans ingrats. Retranchons ce que l'amour propre a de trop ambitieux, nous retranchons presque tous les désagrémens de la vie.

La VIIme Leçon de la même Partie a pour objet *les préjugés de l'éducation*; & voici la doctrine de l'Auteur sur ce sujet.

» Les préjugés de la jeunesse » sont de tous les préjugés les plus » forts, & ceux dont on sent » moins la nécessité de se défaire. » On les a pris dans un âge où tout » se fait par impression dans notre » ame. On ne les soupçonne point » d'être faux. On les suit avec la » même assurance que s'il n'étoit » pas possible d'imaginer & d'agir » autrement. On se fait aux ma- » nieres de penser de ses parens & » de ses maîtres. On prend leurs » goûts, leurs aversions, leur pré- » vention pour eux-mêmes, leurs » deffauts, leurs travers, leurs » singularités bizarres. « Cependant ces préjugés deviennent la piece de comparaison de tout ce qui frappe les ïeux par sa nouveauté. Veut-on vivre heureux? il faut sçavoir vivre avec toutes sortes de personnes, & dans toutes sortes de lieux, & de circonstances. Il n'y a dans le monde que diversités de mœurs, & d'usages. Cependant on n'est pas toûjours renfermé

dans ſes foiers. Or on ne peut en ſortir, ſans eſſuier des déſagrémens lorſqu'on en ſort avec des préjugés. A-t-on droit d'eſperer des étrangers les careſſes auſquelles on a été accoûtumé chez ſoi ? Cette fille idolâtrée par ſa mere trouvera-t-elle tout le monde l'encenſoir à la main ſur ſon paſſage ? tous les hommes ſe feront-ils une loi de reſpecter les premieres impreſſions qu'on a données aux jeunes gens, ou qu'on leur a laiſſé prendre ?

Nous ne pouvons ſuivre l'Auteur dans les judicieuſes réfléxions qu'il fait ſur les deffauts de l'éducation, même des Grands & des Riches, à qui l'on a donné des Gouvernantes, des Précepteurs, des Maîtres, des Gouverneurs. Quand on a fait ces dépenſes, peut-on être encore exposé aux reproches ? oui ſans doute; il ne faut que lire pour s'en convaincre. On n'a le plus ſouvent fait paſſer les enfans par tant de mains que pour les rendre moins

ſupportables que s'ils euſſent été élevés avec beaucoup moins de ſoin. » Il n'y a point d'hommes » qui puiſſent plus ſe ſoupçonner » qu'eux d'être pleins de deffauts » les plus inſociables, & les plus » contraires au bonheur de la vie.« Mais à quels déſagrémens encore plus grands n'expoſe pas une vanité déplacée qui encherit ſur les deffauts du caractere par le ridicule de la perſonne ?

Il n'y a de remede à cette ſituation fâcheuſe qu'un examen ſérieux, & deſintereſſé, des premieres impreſſions. Il en coûtera ſans doute quelques qualités que nous regardons comme des perfections ; mais qu'eſt-ce que ce ſacrifice en comparaiſon de la tranquillité qui le ſuit !

L'Auteur parle dans la IXme Leçon de la premiere Partie *des remedes de l'impatience*.

» L'impatience la plus déraiſon- » nable eſt ſans doute celle qui ſe » plaint avant d'être aſſurée qu'elle

» en ait de vrais ſujets, & de quel-
» le nature ils ſont. « Elle peut être l'effet de tous les préjugés, mais elle l'eſt le plus ſouvent d'une légéreté qui ne s'accoûtume point à réfléchir. Or il eſt rare qu'un jugement précipité ne ſoit pas faux. Que faut-il donc faire ? attendre à juger qu'on ſoit aſſez inſtruit pour ne pas ſe méprendre. Un ancien ami a fait des démarches qui vous paroiſſent ſuſpectes ; un autre paroît vous oublier. Ce dernier eſt malade depuis long-tems, l'autre étoit forcé par les circonſtances. Vous croiez pénétrer les penſées d'un homme, & y voir des ſujets de mécontentement, quand l'évenement vous en fait tirer de l'avantage. Vous diſputez avec chaleur contre une propoſition qui n'a pas été avancée telle que vous l'aviés conçue. » Aiés donc cet eſprit de
» de ſageſſe & de reſerve qui peſe
» tout, qui ſonde tout, qui ne va
» qu'à pas meſurés dans ſes juge-
» mens.... Veillés ſur vos penſées ;

» rejettés les ſoupçons indiſcrets » & précipités qui vous font prendre le change ſur ce que ceux » dont vous vous plaignés ſont, » & ſur ce qu'ils font; « & ſouvenés-vous que vous n'avés le plus ſouvent occaſion de vous plaindre des autres, qu'en leur prêtant vos négligences, vos inattentions, vos indiſcretions, votre imprudence, votre malhabileté. Il eſt aiſé de conclurre de ces principes, comme fait l'Auteur, qu'on ne peut être trop reſervé à ſe mettre en colere, ſi l'on ne veut s'expoſer à la confuſion qui ſuit un mouvement ſouvent entierement déraiſonnable.

Il eſt prouvé dans la XIVme Leçon du premier Volume *que notre fragilité eſt un motif preſſant de ſupporter les deffauts des autres.*

» Les hommes ne ſe ſont pas » faits. S'il y a quelque difference » entre eux du côté des dons de la » nature, elle ne vient ni du mé» rite de ceux qui paroiſſent les » mieux partagés, ni de la faute

» de ceux qui sont privés des mê-
» mes avantages. « L'imperfection des hommes n'est donc pas un titre pour les en punir, ni même pour s'en plaindre. Il n'y a donc rien de plus déraisonnable que les plaintes qu'on fait d'avoir à vivre avec des méchans, ou des imparfaits. Vaudroit-il mieux leur ressembler ? Il faut benir Dieu qui nous a distingués avantageusement. Faut-il se plaindre d'un emportement promptement suivi du repentir ? Cette contrarieté ne vous montre qu'un homme doublement malheureux, & qui mérite à deux égards votre pitié. C'est un malade à qui vous ne pouvez insulter sans inhumanité. Mais c'est pur caprice dans celui dont vous vous plaignés. Soit, n'est-il pas assez à plaindre de ce qu'il voit les objets autres qu'ils ne sont ? vainement vante-t-on sa sagesse & son bon esprit, quand on ne sçait pas épargner ceux qui sont nés avec des caprices, & des lumieres bornées.

Car *c'eſt une illuſion de ſe perſuader qu'on eſt ſans deffauts avec des envies d'impatience.* D'ailleurs les foibles doivent trouver de l'indulgence dans les forts. Le mépris, & le dédain ne ſont que des vengeances rafinées, & *l'humilité veut que nous ſoions plus touchés des deffauts de nos freres, que des déſagrémens que nous en recevons*, & que nous ſongions à compatir à ce qui les humilie, plûtôt qu'à les inſulter.

Cette importante matiere fait encore ſous un autre point de vûë le ſujet de la XVme Leçon.

Nous finirons cet Extrait, qui n'eſt peut-être déja que trop long, par celui de la XIXme Leçon du même Volume, qui roule ſur *les ſentimens qu'on doit à ſes parens*, & voici les vérités qu'on établit à ce ſujet.

S'il eſt vrai, comme on l'a prouvé précedemment, que nous ſoions obligés d'aimer tous les hommes, à plus forte raiſon notre intolérance ſera-t-elle déraiſonnable, injuſ-

te, indécente, odieuſe, quand nos parens en ſont l'objet. Raiſons de tendreſſe, de reconnoiſſance, d'amitié, tout nous condamne. Et *quelles raiſons plus touchantes pour le ſentiment, plus indiſpenſables pour le devoir, moins ſuſceptibles d'exceptions pour les excuſes?* Je ſerois moins picqué, dites-vous, ſi ce n'étoit pas mon propre ſang qui ſe déclare contre moi. Feuilletés les Hiſtoires, vous ne retrouverez dans les familles qu'antipathies, haines, jalouſies, violence, inceſtes, meurtres, revoltes. *Impatience aveugle! vous voilà donc reduit à chercher votre excuſe dans votre condamnation. Qu'aurois-je pû vous dire de plus touchant pour vous engager à tout ſupporter?*

Tous les hommes doivent s'aimer; mais cette obligation eſt d'autant plus rigoureuſe que leur proximité ſe fera mieux ſentir. Qu'eſt-ce que c'eſt que la voix du ſang qui nous parle? Ne ſont-ce

pas nos devoirs marqués par nos ſentimens ? Cette vérité eſt tellement ſenſible qu'on ſe rend univerſellement mépriſable quand on manque à ces devoirs. Il eſt vrai que les ſujets de diſcorde & d'impatience ſont infinis entre les freres, & les proches. Mais il faut toûjours moins conſiderer les ſentimens qu'ils ont, que ceux qu'on leur doit. L'indocilité des enfans ne diſpenſe pas les peres de travailler à leur correction : leurs mauvais déportemens ne les empêchent pas même de travailler à leur avancement temporel.

Mais une conſideration qui condamne ſans replique l'impatience contre les proches, c'eſt que nous ne ſouffririons point qu'on les traitât comme nous faiſons dans le feu de nos mécontentemens. Et puis ſi quelqu'un doit taire les deffauts des hõmmes, n'eſt-ce pas les proches ? Faire retentir le monde de ſes diſſentions n'eſt autre choſe que de publier ſa honte.

On peut juger de la méthode que l'Auteur a suivie en traitant ces differens sujets par les analyses que nous avons faites ci-devant. Il nous paroît qu'il seroit très-avantageux pour les hommes de se connoître aussi-bien que l'Auteur les connoît, & que la lecture de son Ouvrage est très-propre à produire cet effet.

*OBSERVATIONS SUR LA Maladie contagieuse qui regne en Franche-Comté parmi les Bœufs, & les Vaches : par M****.* A Besançon, chez *Claude Rochet*, & la Veuve *Daclin*, Imprimeurs du Roi, de Monseigneur l'Archevêque, & du Parlement. 1744. Brochure *in*-8°. de 18 pp.

LA Medecine est beaucoup plus étenduë que ne le pense le commun des hommes. Elle ne renferme pas seulement la cure des maladies qui attaquent l'interieur & l'exterieur du corps humain, les

maladies des animaux mêmes ſont de ſon reſſort; on ne dit pas ſimplement parce que les hommes pourroient indirectement ſe reſſentir de leurs maladies, mais par la ſeule raiſon qu'ils ſont malades. Auſſi le célébre Lanciſi eſt-il ſurpris que quelques Medecins ſe croient deshonorés en s'appliquant *à la partie de la Medecine qu'on appelle veterinaire, & dont l'objet eſt la conſervation ou le retabliſſement de la ſanté des animaux.* Ceux qui ſeront curieux de voir leurs dégoûts ſolidement combattus peuvent lire la Lettre qu'il écrivit au ſujet de la maladie contagieuſe qui ſe répandit dans l'Italie en l'année 1711, qui en parcourut ſucceſſivement tous les Etats, & qui fit périr en neuf mois de tems vingt-ſix mille & tant de bœufs, ou d'animaux de cette eſpéce, dans le ſeul Etat Eccleſiaſtique.

Cette maladie qu'il nomme peſte, & dont l'illuſtre Profeſſeur de Medecine à Padoüe, Ramazzini, a

fait auſſi l'Hiſtoire avant lui, reſſemble beaucoup à celle qui eſt décrite dans l'Ouvrage dont nous rendons compte. Celle-ci eſt une fievre contagieuſe accompagnée d'une inflammation bien marquée, & bien-tôt ſuivie de la gangrene, tantôt dans les poumons, tantôt dans le foie, ou la rate, ou même les inteſtins ; elle eſt toûjours précedée de friſſon, accompagnée de fievre, & ſuivie de fâcheux ſymptomes, dont les principaux ſont » une difficulté de reſ-
» pirer ou battement de flancs, une
» grande alteration, une ſechereſ-
» ſe de la langue, un grand dégoût
» des nourritures ordinaires & de
» la boiſſon, une grande peſanteur
» ou accablement, de ſorte que
» les animaux ont de la peine à
» marcher,& à ſe ſoûtenir ſur leurs
» jambes. Ils ont ordinairement
» les ïeux larmoians, quelquefois
» enflammés & étincellans, d'au-
» tres fois mornes ; ils s'agitent en
» ſe plaignant, & ne ſe tenant

» qu'avec peine dans la même pla-
» ce.... On remarque encore dans
» leur estomac que les gens de la
» campagne appellent le feuillet,
» que les nourritures qu'on leur
» donne s'endurcissent, ne pou-
» vant être bien digerées, même
» quatre ou cinq jours après en
» avoir fait usage.... Tous ceux qui
» ont ouvert ces animaux ont fait
» sçavoir qu'ils avoient trouvé du
» pus, des matieres purulentes
» ou puriformes, des taches noires
» dans les visceres affectés, &
» quelquefois la vésicule du fiel ex-
» trêmement grossie, livide, ou
» noire, en un mot la plûpart des
» visceres gangrenés. « Si l'on a-
joûtoit à ces accidens des pustules
sortant par tout le corps, on au-
roit le concours de tous ceux qui
ont caractérisé la peste des bœufs
qui a ravagé les Etats de Venise
en 1711, suivant la description
que nous en a dónné Ramazzini ;
& si l'on substituoit à ces pustules
de la surface du corps l'éruption

de pustules purulentes ou cristallines sur la langue & dans la gueule, on auroit l'Histoire de celle qui ravagea l'Etat Ecclesiastique en l'année 1713, comme nous l'apprenons de Lancisi. Qui sçait même si ces accidens ne s'y trouvent pas, puisque l'Auteur de l'Ouvrage dit qu'*il s'en joint souvent plusieurs autres* à ceux qu'il a décrits, *suivant la disposition des sujets ou des visceres affectés, ou suivant la maniere de les traiter*; & qu'il convient qu'on n'aura une description bien exacte de la maladie qu'après le retour de deux Chirurgiens que M. de Vanolles a envoiés pour tirer tous les éclaircissemens nécessaires au bien de sa Généralité, tant sur la nature du mal que sur le succès des remedes.

Mais ce qui paroîtra sans doute extrêment digne d'attention, c'est que les accidens de cette maladie sont les mêmes que ceux de la peste qui a desolé la Provence dans les années 1720 & 1721. D'où il

suit

ſuit que la maladie de Franche-Comté mérite toute l'attention des Magiſtrat. Car quelle certitude a-t on qu'elle ne ſe communiquera point aux hommes, ſur-tout quand une infinité d'exemples prouvent qu'un pareil malheur eſt arrivé ?

L'Auteur du Mémoire ne donne que des conjectures ſur la cauſe de la maladie en queſtion. Il faut convenir avec lui que la ſuppreſſion de la tranſpiration peut produire des maladies inflammatoires, mais il ne paroît pas qu'elle puiſſe les produire contagieuſes. Il eſt beaucoup plus vraiſemblable que le mal n'eſt point originaire de Franche-Comté, & des païs voiſins. Une pareille maladie regnoit dans le Palatinat en 1735, au rapport de M. Murry, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & des monumens autentiques nous apprennent qu'elle eſt d'une datte beaucoup plus ancienne en Allemagne, puiſque M. Scheuchzer dans un Ouvrage qu'il fit im-

primer ſur la peſte en 1721 nous apprend qu'en 1718 une maladie contagieuſe fit perir beaucoup de beſtiaux dans le païs des Griſons & autres endroits du voiſinage; que les bœufs en furent attaqués dans le païs des Griſons, la Savoie, la Valachie, & la Moldavie; ce que nous apprenons des Auteurs Italiens que nous avons déja cités que la maladie contagieuſe des bœufs qui donna lieu à leurs Traités avoit été rapportée en 1711 par un bœuf venu de la Dalmatie, d'où les Vénitiens tirent la plus grande partie de ces animaux pour leur ſubſiſtance. En faiſant la généalogie de cette maladie, notre deſſein n'eſt pas de faire parade d'érudition, mais de concourir avec le judicieux Auteur du Mémoire à éteindre, s'il ſe peut, le feu de la contagion, & en empêcher les progrès.

Il eſt peut-être plus aiſé de réuſſir dans ces deux objets, que dans la cure des animaux qui ſont ac-

tuellement attaqués, à moins que le venin contagieux perdant des forces à meſure qu'il s'étend, ce qui eſt prouvé par beaucoup d'Hiſtoires, ne laiſſe un tems ſuffiſant pour changer de remedes, au cas que ceux qu'on emploie d'abord ne produiſent pas tout l'effet qu'on s'en promet. L'Auteur du Mémoire convient qu'on n'en avoit pas encore trouvé de bien efficaces dans le tems qu'il écrivoit. Ramazzini & Lanciſi, malgré toutes les attentions qu'ils ont apportées, n'ont pas, de leur aveu, été beaucoup plus heureux. Auſſi ce dernier n'attribue-t-il le peu de durée de la contagion dans l'Etat Eccleſiaſtique qu'aux précautions priſes pour empêcher la communication, précautions pareilles à celles qu'on a priſes dans la peſte de Provence. Voici les précautions & les remedes que conſeille l'Auteur du Mémoire, & qu'il paroît, comme il le juge avec raiſon, qu'on peut mettre en uſage ſans aucun riſque,

& même avec eſperance de ſuccès.

Dans le principe que la ſaignée eſt le remede de toutes les inflammations, il veut d'accord avec Ramazzini, quoique contre le ſentiment de Lanciſi qui juge la ſaignée très-ſuſpecte dans les maladies contagieuſes, qu'on tire du ſang aux animaux malades, obſervant de ne point laiſſer couler le ſang par terre, tant pour juger mieux de ſa quantité, que pour prévenir les mauvais effets d'un ſang peut-être atteint du venin contagieux.

Le lendemain on purgera l'animal avec le ſel d'Epſom, ou de Glanber, ſi la maladie ne fait que commencer ; autrement il faut s'abſtenir de la purgation.

La nourriture ſolide des animaux doit être le foin ou le reguin, l'avoine ou l'orge, les mieux conditionnés, mais en très-médiocre quantité, afin qu'ils puiſſent digerer plus facilement. Lanciſi veut qu'on leur retranche toute nourri-

ture ſolide, & qu'on les reduiſe à des lavages rafraîchiſſans & nourriſſans, comme l'eau blanche, c'eſt-à-dire celle dans laquelle on a délaié une poignée de farine par chaque ſeau, ou fait bouillir pendant une demi-heure deux poignées de ſon ou d'orge. A ces boiſſons adoptées par Ramazzini, cet Auteur ajoûte la décoction de bon foin nouveau. Ces boiſſons ne doivent pas être données froides, & l'eau dont on ſe ſervira doit être la plus ſaine qu'on pourra trouver.

La précaution la plus eſſentielle eſt d'empêcher la communication du bétail ſain avec celui qui eſt ſoupçonné de la maladie. Ramazzini & Lanciſi vont même beaucoup plus loin. Ils veulent qu'on leur faſſe éviter les étables ſuſpectes, les prairies où les animaux malades ont pris leur nourriture, parce que l'haleine des malades corrompt les pâturages, qu'on écarte d'eux tous les animaux, moutons, porcs, chiens, &c. aux poils de

qui le venin contagieux auroit pû s'attacher, que ceux qui en ont soin prennent eux-mêmes garde d'apporter le mauvais air attaché à leurs habits, & que ceux qui traitent les animaux malades mettent une espece de surtout de toile cirée, qu'ils prennent en entrant dans les écuries où il y a des malades, & qu'ils y laissent en sortant.

L'Auteur du Mémoire ajoûte qu'il faut enterrer profondement les animaux morts pestiferés, & ne se point servir de leur cuir. Le Pape Clément XI. ou la Consulte qui agissoit par ses ordres, porta ses vûës plus loin. Elle ordonna que les bœufs morts seroient partagés en quatre, & enterrés avec de la chaux dans des fosses de dix pieds de profondeur, ou de douze quand on ne se serviroit pas de chaux; que la terre seroit foulée & battuë à refus; & que les fosses seroient creusées loin des chemins publics. Elle permit de brûler ces cadavres, pourvû que ce fût à dix milles des

Villes, & à trois des Villages. Elle deffendit aux Ecclesiastiques sous peine des Galéres, & aux Laïcs sous peine de la mort, de laisser les cadavres exhumés, de les jetter dans les rivieres & les marais ; & ordonna à chaque particulier de déclarer la mort de chaque bœuf, aussi-tôt après qu'elle seroit arrivée. Comme il étoit souvent impossible de découvrir ceux qui avoient contrevenu au Réglement, on accorda vingt écus romains de recompense aux Dénonciateurs, & l'impunité quand ils auroient été complices ; ce qui fit découvrir plusieurs coupables qui éprouverent la sévérité de la justice. Mais comme il y avoit des particuliers trop pauvres pour faire la dépense des fosses, on les soulagea de ce fardeau aux dépens du public. Enfin on établit des Gardes pour empêcher toute communication des païs infectés avec ceux qui ne l'étoient pas. Telles sont les précautions que prit le Pape, &

qui arrêterent les progrès de la contagion, à qui il coupa encore une racine en interdiſant les Foires ordinaires des bœufs.

L'Auteur du Mémoire conſeille de parfumer ſouvent les écuries & les creches avec des pelures de pommes, ou des baies de genievre qu'on fera brûler dans des baſſinoires à cauſe de l'inconvenient du feu. Voici deux autres parfums tirés du Memoire inſtructif que le Pape fit diſtribuer dans ſes Etats. I. encens, bayes de génievre, parties égales, & deux têtes d'ail. II. Graine de fenouil mâle, baies de génievre, de chacunes ſix onces, encens trois onces; on fait brûler lentement ces parfums, en tenant les écuries bien cloſes.

Le Mémoire veut encore qu'on faſſe un ſeton au col des animaux malades, ce qui procure une ſuppuration propre à empêcher la plénitude, & les congeſtions des humeurs. Telle eſt auſſi la doctrine de Lanciſi & de Ramazzini, qui s'ap-

puioit de la doctrine d'Hippocrate *les dépôts qui remedient aux maladies, sont capables de les prévenir.* Ramazzini remarque même que dans le premier endroit du territoire de Padoüe où la contagion a commencé, il ne s'est sauvé qu'un bœuf, à qui l'on avoit fait un seton au col. Il veut aussi qu'on leur applique le cautere actuel à chaque côté du col, parce que l'escarre se séparant il restera deux ulceres, qui feront l'effet des vésicatoires; qu'on leur perce les oreilles d'un poinçon, & qu'on y passe une racine d'ellebore, qu'on perce le fanon, & qu'on y passe une corde. Sur quoi il observe encore que ces évacuations ont sauvé plusieurs bœufs, & prévenu les rechûtes. Cette doctrine est d'ailleurs établie sur une foule d'observations qui assurent le succès de ces sortes d'évacuations pour se garantir de la peste, & conforme aux observations de Lancisi, & à celles de Columelle.

Il faut encore tenir les écuries

bien nettes, tenir les animaux chaudement au moien de couvertures, les bouchonner ſouvent, & même les étriller; le tout pour faciliter la tranſpiration. Ramazzini veut en outre qu'on écarte des écuries toutes eſpéces d'animaux.

Le Mémoire ajoûte quelques autres préſervatifs, comme de pendre au col des bêtes menacées de la maladie un ſachet composé d'une once d'aſſa fœtida, & de deux gros de camphre; ou de leur frotter le dos & le col avec l'huile de tartre; de baigner les bêtes avant qu'elles ſoient atteintes de la contagion, ce qui a été pratiqué avec ſuccès, mais ne peut ſe faire que dans une ſaiſon convenable; de faire un trou dans la créche, d'y mettre du vif argent, & par deſſus de l'aſſa fœtida; de boucher enſuite exactement ce trou avec une cheville d'épine blanche de maniere qu'elle ne touche point ces ingrédiens. Enfin il regarde comme très-neceſſaire de laver les

creches, le plancher, ou le pavé, & même les murs avec de l'eau dans laquelle on aura fait fondre de la chaux, dans les étables où quelques bêtes seroient mortes de la contagion. Ramazzini veut même qu'on gratte les murs, & qu'on les couvre d'un enduit de chaux, sans préjudice du parfum avec les baïes de genievre, le galbanum, &c.

Les précautions indiquées jusqu'à present ne regardent que les animaux, en voici qui interessent les hommes. Ils doivent bien se garder de la chair des bêtes mortes, ou atteintes de la maladie contagieuse. Un homme aiant négligé l'avertissement qu'on lui avoit donné à ce sujet paia cher son opiniatreté. Il mourut le troisiéme jour. C'est ce qui a déterminé le Parlement de Dijon (car la contagion s'est communiquée dans la haute Bourgogne, & s'est étendue jusqu'aux frontieres de la Bresse) à rendre un Arrêt qui a empêché la tenue

des foires, & interdit tout commerce avec les lieux suspects, & la vente des chairs d'animaux atteints du mal. Mais l'avidité d'un Boucher de campagne l'aiant fait contrevenir à ce Réglement si sage, tous ceux du Village qui ont eu le malheur d'acheter de la viande infectée, en sont péris. On instruit actuellement son procès par coûtumace, & sa femme est constituée prisonniere à Dijon, comme des Lettres arrivées depuis le commencement de Mars en font foi.

Le Pape deffendit en 1713 d'écorcher les bœufs morts de la maladie, d'en vendre la viande, & d'en tirer le suif; & les viandes de bœuf ne furent mises en vente qu'après avoir été exactement visitées, & marquées par des experts. On toléra pourtant, ajoûte Lancisi, la vente des chairs des animaux suspects. Mais il nous paroît que c'est avec raison que Ramazzini blâme cette indulgence; & que le

Sénat de Venise dans le siécle où vivoit Fracastor deffendit sous peine de la vie à l'occasion d'une semblable peste de vendre de la chair de bœuf, & autres animaux de l'espéce, du fromage nouveau, du beurre, & du lait, ne permettant la vente que du seul mouton. Car c'est la réfléxion de Ramazzini, l'usage de la chair des bœufs qui paroissent sains est très-suspect. En effet le mal contagieux ne se déclarant pas dans le moment, tel bœuf paroît se bien porter qui en est peut-être atteint, & dans ce cas sa viande seroit probablement mal saine; & pour nous servir des propres termes du Docteur de Padoüe, *ubi de morbo contagioso agitur, nunquam satis cavemus, dum cavemus.*

Passons aux remedes qui ont eu quelque succès, ou qui pourroient en avoir. On peut user de l'un des deux suivans, lorsque la maladie commence, ou qu'elle menace.

On mêle dans une mesure que

l'Auteur du Memoire appelle *penal* d'orge, une demi livre de salpêtre purifié, & l'on en donne une poignée à l'animal avant qu'il ait mangé. Ou bien on lui fait prendre le matin, avant les nourritures ordinaires, une demi poignée de genievre en poudre avec deux poignées de salpêtre purifié.

Lorsqu'il est question de procurer la sueur ou la transpiration on fait une poudre de scordium, chardon benit, petite centaurée, ruë, sauge, racines d'Angelique, de Gentiane, d'Enula-campana, de Tormentille, de Scorsonere, de Carline, de Chicorée sauvage, de Baïes de Genievre & de Laurier, de chacune parties égales, dont la dose est d'une demi-once tous les matins.

On peut au deffaut de la poudre précédente se servir d'une demi-once de Savon de Venise dans deux ou trois pintes d'eau.

Quand il y a toux & difficulté de respirer, on donne avec succès les

remedes ſuivans; fleurs de Souffre, Bayes de Genievre en poudre, de chacune une once, deux pincées de nitre purifié. mêlés le tout dans quelques poignées de ſon, & faites le manger le matin à l'animal.

Ramazzini conſeille dans ce cas deux gros de blanc de Baleine dans du vin tiede.

La boiſſon la plus convenable pour les animaux atteins de la maladie qui regne eſt la décoction ſuivante: prenés du ſon ou de l'orge, des fleurs de pavot rouge, de pied de chat ou de tuſſilage, de chacun une poignée, que vous ferés boüillir une demi-heure dans un ſeau d'eau, qu'on donnera pour boiſſon ordinaire. Au deffaut de ces fleurs on peut emploier les baies de Genievre, la racine de Bardane, & les autres médicamens diapnoïques.

Le nitre purifié fait des merveilles dans toutes les inflammations des animaux. On le donne a la doſe d'une once de deux ou trois

jours l'un dans un ſeau d'eau qu'on fait boire dans le cours de la journée. Le *Crocus metallorum* paroît trop irritant à l'Auteur du Mémoire ; la thériaque, l'orvietan, l'ail, l'oignon trop chauds; il eſtime qu'ils ne ſe peuvent placer que lorſqu'il n'y a point de fievre, ou très-peu. Ramazzini & Lanciſi en admettent l'uſage en les corrigeant par le mélange des acides, comme le vinaigre. La décoction blanche de Sydenham, c'eſt à-dire la décoction d'une livre de croute de pain blanc & d'une once de rapure de corne de Cerf, dans un ſeau d'eau, eſt fort bonne dans les inflammations des inteſtins. Un demi-gros de camphre diſſout dans deux ou trois verres de décoction de Scordium, de pavot rouge, ou de racines de bardane, eſt encore très-propre pour reſoudre les congeſtions inflammatoires.

Comme l'inflammation ſuppoſe des congeſtions, & les congeſtions de l'épaiſſeur dans les liqueurs, on

peut leur donner de la fluidité au moien des fondans. On peut par exemple se servir de l'Ethiops minéral à la dose de deux ou trois gros dans quelques poignées de son. On a observé en Provence de bons effets de ce remede emploié comme préservatif. Il auroit sans doute plus de vertu, si l'on y ajoûtoit le camphre & la myrrhe, comme le veut M. Muller, dans sa Lettre sur la peste.

Il faut sur-tout se garder des forts purgatifs lorsque l'inflammation est formée ; & les remedes chauds ne sont guéres moins dangereux dans ce cas.

Telle est la doctrine de l'Auteur du Mémoire, nous croions devoir ajoûter les remedes que conseille Ramazzini.

Il veut qu'on infuse trois onces de quinquina dans dix ou douze livres de quelque eau ou teinture cordiale, comme celle de Scordium ; qu'on partage cette quantité en quatre ou cinq doses, dont

on donnera deux par jour dans le commencement. Mrs Hecquet & Scheuchzer ne font pas moins de cas de ce remede dans la peste ; & si les experiences Angloises sur la vertu du quinquina contre la gangrene de cause interne sont de quelque autorité, il paroît que ce remede est ici fort bien appliqué.

Ramazzini conseille encore la Corne de Cerf, & la poudre de vipere à la dose d'un gros, dans quelque eau cordiale, & l'antimoine diaphorétique que chacun peut preparer aisément. Car il ne s'agit que de mettre dans un creuset, ou mortier de fer, parties égales d'antimoine & de nitre pulvérisés, & de le faire brûler en y mettant un charbon. Cette operation se répéte trois ou quatre fois, & le remede est en état d'être emploié. Si les animaux sont attaqués de vers, il veut qu'on leur donne une décoction de mercure dans quelque eau ou teinture cordiale.

Nous ne tirerons des Ouvrages de Lancisi qu'un seul remede, qui n'a jamais nui, s'il n'a pas toûjours été profitable. On exprime le suc de la racine du sureau avec son écorce; on met cinq onces de sucre sur une livre de ce suc, & on fait avaler le remede, qu'on réitere deux ou trois fois, aussi-tôt que l'animal est malade. Ce remede est fort estimé par le célébre Botaniste Jean Bauhin dont voici les paroles, *Gesner assure que la seule décoction d'écorce de sureau avec la Thériaque a guéri nombre de personnes malades attaquées de la peste.* Au reste Lancisi suit les mêmes indications que Ramazzini, estime de même les remedes diapnoïques, & ne veut pas qu'on emploïe les sudorifiques s'ils ne sont corrigés par les acides.

Nous nous sommes étendus sur cette matiere, qui a mérité toute l'attention des Puissances Ecclesiastiques & Séculieres d'Italie, dont les unes ordonnoient des prieres publiques dans le tems que les au-

tres s'adressoient aux Facultés de Medecine les plus célébres, pour arrêter les progrès du mal, & nous avons cru devoir le faire en faveur de ceux de nos Lecteurs qui ne pourront recouvrer le Mémoire que nous avons extrait, ni les Ouvrages de Ramazzini, & de Lancisi. En conséquence nous instruirons le Public de ce que nous apprendrons d'interessant au sujet de cette contagion, qui paroît finie en Bourgogne. Dieu veuille que ce soit sans retour.



HISTOIRE DE CICERON, tirée de ſes Ecrits & des Monumens de ſon ſiécle, avec les preuves & des éclairciſſemens. In-12. 4 vol. Tom. I. pp. 360. ſans un Avertiſſement, & une Préface, Tom. II. pp. 485. Tom. III. pp. 546. Tom. IV. pp. 406. A Paris, chez *Didot*, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

Dernier Extrait.

APRE'S la mort de Céſar, par laquelle nous avons terminé notre dernier Extrait, les Conjurés marcherent en corps vers le Forum en faiſant porter devant eux au haut d'une pique un Chapeau qui étoit l'Enſeigne de la liberté. Le deſſein de Brutus étoit de monter ſur la Tribune & d'y haranguer le peuple, mais l'agitation qu'il vit autour de lui & la crainte d'un grand nombre de gens de guerre qui s'étoient rendus à

Rome pour accompagner César dans son expedition contre les Parthes firent prendre à Brutus le parti de se retirer au Capitole. Là ayant convoqué l'assemblée du peuple l'après midi du même jour, il lui fit un discours très éloquent pour l'exhorter à deffendre la liberté que les Conjurés venoient de retablir. Ciceron & la plus grande partie du Sénat suivirent Brutus au Capitole où l'on tint conseil sur la situation presente. Les Conjurés, dit notre Auteur, n'avoient guéres porté leur vûë plus loin que la mort de César. Loin de se conduire sur le fondement de quelque Systême, ils paroissoient aussi étonnés de leur action que ceux qui n'y avoient point eu de part : ils en perdirent le fruit pour n'avoir pas sçû le recueillir. Ciceron étoit d'avis que profitant de la consternation des amis de César & de la chaleur des esprits échauffés par l'amour de la liberté, Brutus & Cassius, en qualité de Préteurs,

convoquassent l'assemblée du Sénat & qu'on y assurât la tranquillité publique par des Decrets vigoureux, mais Brutus par une moderation que les cas extraordinaires permettent rarement, crut devoir respecter l'autorité du Consulat dont Antoine étoit revêtu. Par l'avis de Brutus qui l'emporta sur celui de Ciceron, des Députés furent envoyés à Antoine & allerent exhorter à la paix, un ennemi qu'on pouvoit accabler. Antoine n'étoit nullement porté à la paix, son dessein étoit de se saisir lui-même du Gouvernement & de faire de la vengeance de César un prétexte à la tyrannie, mais n'étant pas encore assez fort pour l'entreprendre il prit le parti de dissimuler.

Il protesta qu'il ne formoit des vœux que pour le retablissement de la République. Dans une assemblée du Sénat qu'il convoqua deux jours après il proposa d'inviter les Conjurés à venir prendre part aux

déliberations, en offrant de livrer ſon fils pour gage de leur ſureté. A cette condition ils deſcendirent du Capitole & la confiance parut renaître entre les deux partis. Brutus ſoupa le même ſoir avec Lépidus & Caſſius chez Antoine.

Celui-ci, ſous prétexte d'amour pour la paix, fit paſſer un Decret dont on ne ſentit pas toutes les conſéquences. Les Actes de Céſar furent confirmés par ce Decret.

Antoine qui avoit eu le tems de ſe fortifier obligea enſuite d'en paſſer deux autres, l'un en faveur des Soldats vétérans qui lui étoient dévoüés, l'autre pour faire de magnifiques funérailles à Céſar. Cette cérémonie fut ſuivie d'un tumulte affreux. Brutus & Caſſius eurent beaucoup de peine à garantir leurs maiſons & leurs vies de la fureur du peuple. Helvius - Cinna ancien ami de Céſar fut pris pour un Préteur du même nom qui avoit fait l'éloge des Conjurés. Les ſéditieux le mirent en pieces. Un autre Sénateur

Sénateur nommé *Caius - Casca*, craignant un pareil sort, fit publier dans la Ville qu'il n'étoit pas ce Publius - Casca qui avoit porté le premier coup à César.

Notre Auteur prétend que c'est une erreur de croire, comme on le fait communément, que ces violences vinssent de l'indignation des Citoyens contre les Meurtiers de César, ni que le spectacle de son cadavre sanglant & l'éloquence d'Antoine qui fit son Oraison Funébre eussent diminué l'aversion que le peuple avoit pour la tyrannie. » Il est certain au contraire » qu'après sa mort comme pen- » dant sa vie César n'obtint que la » haine des Romains. Il n'avoit » pû leur arracher pendant le » cours de son regne, la moindre » marque de faveur & d'approba- » tion : sa mémoire ne leur devint » pas plus chere ni plus respecta- » ble & dans toutes les occasions » où leurs véritables sentimens pu- » rent éclater, telles que les Fêtes

» publiques & les Spectacles, ils » firent toûjours connoître que » Brutus & Caſſius avoient réelle- » ment leur affection & leur eſti- » me. C'eſt à quoi Ciceron revient » ſans ceſſe, comme au motif le » plus puiſſant pour porter un hon- » nête homme à ſervir conſtam- » ment ſa patrie. « M. Midleton n'attribue donc ce qui ſe paſſa qu'à une troupe d'eſclaves, d'étrangers & de gens de la plus vile populace qu'Antoine avoit ſuſcités. » Les » Juifs, *ajoûte-t-il*, s'y mêlerent » auſſi par un ſentiment de haine » qu'ils conſervoient contre Pom- » pée depuis qu'il avoit profané » leur Temple. Ils avoient toûjours » beaucoup de zéle pour Céſar & à ſa mort leur douleur ſe ſignala » juſqu'à leur faire paſſer des nuits » entieres auprès de ſon tombeau » dans leurs exercices de Religion.

Cet évenement apprit aux Conjurés le fonds qu'ils devoient faire ſur les Promeſſes d'Antoine, ils ſortirent de Rome. Brutus ſe retira

avec Caſſius dans une de ſes terres proche de Lanuvinum. Ciceron s'éloigna auſſi, peu ſatisfait de la conduite foible que les Conjurés avoient eue. Les Ides de Mars, écrivoit-il à Atticus, n'ont rien produit d'agréable que le Spectacle du jour. Il n'a rien manqué à la vigueur de l'action, mais elle n'a été ſoûtenuë que par des conſeils pueriles.

Après que les Conjurés eurent quitté Rome, Antoine reprit le maſque. Il fit étrangler le Chef des ſéditieux que lui-même avoit fait agir & fit paſſer differens Decrets qui tendoient à l'affermiſſement de la liberté. Il indiqua enſuite l'aſſemblée du Sénat au premier jour du Juin & profita de l'intervalle pour viſiter toute l'Italie. Son deſſein étoit d'engager dans ſon parti les vétérans qui y étoient répandus.

Dolabella, qui étoit le Collégue d'Antoine, étant demeuré dans la Ville, s'y conduiſit d'une façon

qui lui attira de grands éloges de la part de Ciceron dont il étoit le gendre. La populace avoit élevé sur le Forum dans le lieu où le corps de César avoit été brûlé un Autel & une Pyramide avec cette Inscription : *Au Pere de la Patrie.* Il s'y faisoit continuellement des Sacrifices & ce nouveau culte donnoit lieu à de frequens tumultes accompagnés de violences contre ceux qui passoient pour les ennemis de César. Dolabella fit démolir l'Autel & la Pyramide & punit du dernier supplice plusieurs des séditieux qui furent arrêtés dans un de ces tumultes.

Pendant qu'Antoine parcouroit l'Italie, Ciceron qui s'étoit retiré dans une de ses maisons de campagne, eut plusieurs conferences avec Pansa, Hirtius, Balbus, & Matius qui avoient été les plus zélés amis de César & qui étoient aussi les siens. Dans une conference avec le dernier, il apprit de lui un trait qui peut servir à faire con-

noître le caractére de César & qui lui fait honneur aussi-bien qu'à Ciceron. Un jour que cet Orateur venoit lui demander audience pour la cause de Sextius, César qui l'apperçut dans une antichambre où il attendoit patiemment qu'il fût appellé, dit à quelques amis : *Puis-je douter qu'on ne me porte une haine mortelle, lorsque je vois Ciceron obligé d'attendre pour me parler & fort embarrassé pour trouver de l'accès auprès de moi. Si quelqu'un est capable de me le pardonner, c'est lui, je n'en doute pas ; mais je ne suis pas moins sur qu'il me hait réellement.*

Ciceron avoit pour objet dans ces conférences de gagner au parti de la République ces anciens amis de César, ce qui étoit d'autant plus important que les deux premiers Hirtius & Pansa étoient désignés Consuls pour l'année suivante, & que les Actes de César ayant été ratifiés, rien ne pouvoit leur ôter le droit qu'ils avoient à cette dignité. Eux de leur côté avoient in-

terêt de ne ſe point relâcher de l'attachement qu'ils avoient toûjours eu pour Ciceron. Si le parti Républicain l'emportoit, ſa protection leur devenoit néceſſaire, s'il ſuccomboit au contraire toute leur affection qui s'étoit tournée vers Octave le neveu & l'héritier de Céſar, leur faiſoit ſouhaiter que Ciceron ſe joignît à eux contre les entrepriſes d'Antoine: dans cette idée Hirtius & Panſa preſenterent Octave à Ciceron. Octave ſe montra rempli de vénération pour lui & proteſta qu'il ne vouloit ſe gouverner que par ſes conſeils.

La ſeule prétention qu'Octave, qui n'étoit âgé que de 18 ans, penſoit à faire paroître alors ne regardoit que les biens de Céſar, elle étoit néanmoins fort hardie. Les Républiquains craignoient qu'en obtenant l'héritage de ſon oncle il ne s'en ſervît pour ſucceder à ſon pouvoir, mais il avoit à craindre les plus fortes oppoſitions de la part d'Antoine qui aſpiroit lui-

même à cette succession & qui s'étoit déja saisi de tous les effets : ces difficultés ne l'arrêterent point & il répondit à ceux qui lui conseilloient de suspendre son entreprise : qu'il ne pouvoit sans infamie se croire indigne d'un nom dont César l'avoit cru digne.

Arrivé à Rome il fut presenté au peuple par un des Tribuns & prononça dans cette occasion un discours fort éloquent. Il osa ensuite donner des jeux à l'honneur des victoires de son oncle. Les préparatifs en avoient été faits pendant la vie de César, mais ceux qu'il avoit chargés de cette commission n'ayant pas eu la hardiesse de l'éxécuter après sa mort, elle retomboit naturellement sur Octave en qualité d'héritier. Il fit apporter dans ces Jeux une Chaire d'or qui étoit un des honneurs qu'on avoit décernés à César & qui devoit être placée dans toutes les occasions solemnelles sur le Théatre & dans le Cirque ; mais les Tribuns la fi-

rent enlever & leur fermeté fut applaudie par tout le corps des Chevaliers.

Ce fut Matius qui se chargea du soin de ces Jeux : notre Auteur rapporte une Lettre que Ciceron lui écrivit à ce sujet & la réponse qu'y fit Matius. Cette réponse qu'on trouve parmi les Epîtres familieres de Ciceron n'est pas seulement recommandable par la beauté du style & des sentimens ; elle fait connoître le caractére d'un Romain illustre qui avoit vêcu dans la plus intime familiarité avec César & dont il ne reste point d'autre trace dans l'Histoire. *On me fait un crime*, dit-il dans cette Lettre, *de la douleur que je ressens d'avoir perdu mon ami, on prétend que le service de la patrie doit être préferé aux devoirs de l'amitié, comme s'il étoit bien prouvé que le meurtre de César est en effet de quelque utilité pour la patrie. Mais je ne veux point employer ici l'artifice. J'avoüe que je ne suis point à ce*

haut degré de ſageſſe. Ce n'eſt pas César que j'ai ſuivi dans nos diſſentions; c'eſt à mon ami que je me ſuis attaché & quelque averſion que j'euſſe pour le parti des armes, je n'ai pû voir marcher mon ami ſans moi. Jamais je n'ai approuvé la guerre civile, j'ai fait au contraire tous mes efforts pour l'étouffer dans ſa naiſſance. Auſſi ne m'a-t-on pas vû profiter de la victoire de mon ami pour avancer ma fortune ou pour augmenter mon bien. Ceux qui ont le plus abuſé de cet avantage avoient moins de part que moi à la confiance de Céſar; & je puis dire même que mon bien a ſouffert de la loi qu'il a portée, tandis que ceux qui ſe réjoüiſſent de ſa mort en ont tiré de meilleurs fruits. J'ai ſollicité le pardon des vaincus avec autant de zéle que ſi je l'avois demandé pour moi-même. Comment voudroit-on qu'après m'être employé pour le ſalut de tout le monde, je ne regretaſſe point la mort de celui qui me l'accordoit de ſi bonne grace; ſur-tout lorſque je l'ai vû perir par la cruauté

des mêmes ennemis qui s'étoient toûjours efforcés de le rendre odieux? Mais on me fera repentir, disent-ils, d'avoir condamné leur action. Insolence inoüie! Quoi! il sera permis aux uns de tirer gloire d'une action détestable & les autres seront punis d'en avoir marqué du regret. Jusqu'à present du moins on avoit laissé aux esclaves le triste pouvoir de craindre, de se réjoüir, de s'affliger suivant les mouvemens de leur cœur, aujourd'hui elle nous est ôtée par la terreur, & c'est à ceux qui se nomment les vangeurs de la liberté que nous avons cette obligation. Mais ils peuvent s'épargner les menaces. Il n'y a point de danger ni de crainte qui puisse m'empêcher de remplir les devoirs de l'humanité. J'ai toûjours eu pour principe qu'une mort honnête ne doit jamais être redoutée & qu'elle mérite quelquefois d'être cherchée. Enfin pourquoi me font ils un crime de souhaiter qu'ils puissent se repentir d'une action que je déteste. Si c'en est un j'en fais gloire. Oüi, je souhai-

te que tout l'univers regrette la mort de César, &c.

Dans la suite de cette Lettre, trop longue pour être rapportée ici toute entiere, Matius proteste que sa douleur ne le portera jamais à rien qui mérite de justes reproches & que s'il est capable d'offenser quelqu'un ce n'est qu'en pleurant le cruel destin d'un ami qui fut le plus illustre de tous hommes. A l'égard des Jeux à l'honneur de César dont Matius s'étoit chargé, il dit que c'est un engagement & un offre d'amitié qui n'a point de rapport aux devoirs publics.

Cependant Antoine avoit mis à profit tous les momens. Dans son voyage d'Italie il s'étoit attaché les vétérans de César par des promesses magnifiques & en avoit déja fait avancer un corps considerable du côté de Rome. D'un autre côté ayant en sa possession les papiers de César & pouvant disposer de la main de Faberius que César

avoit toûjours employé en qualité de Sécrétaire, Antoine donnoit pour des Actes de César tous ceux qu'il lui plaisoit de forger. Il vendoit par ce moyen des priviléges & des immunités aux Villes, aux Etats, aux Princes qui vouloient les acheter, il accorda le droit de Bourgeoisie Romaine à toute la Sicile & retablit le Roi Déjotarus dans la possession de ses Etats. Ces prétendus Actes de César valurent des sommes immenses à Antoine. Il devoit plus de trois millions à la mort de César & dans l'espace de 15 jours il se trouva libre de toutes ses dettes. Antoine ne se contenta pas des sommes qu'il avoit euës par ce moyen. Il s'empara de six millions que César avoit mis en dépôt dans le Temple d'Opis pour les besoins extraordinaires du Gouvernement. Une partie de cet argent lui servit à gagner Dolabella qui rompit avec Ciceron & abandonna le parti de la République.

Vers la fin de Mai Ciceron prit le chemin de Rome pour se trouver à l'assemblée du Sénat qui avoit été indiquée au 1[er] Juin. Lorsque les Conjurés s'éloignerent de Rome, il s'étoit retiré à une de ses maisons de campagne, où malgré l'affluence de ses amis & l'attention qu'il étoit obligé de donner aux affaires publiques, il avoit trouvé assez de loisir pour composer quatre Traités. Le 1[er] de la nature des Dieux, le second des avantages de la vieillesse, le 3[me] de l'amitié & le quatriéme du destin. Dans le Traité de l'amitié Lélius qui est le principal Acteur s'entretient avec Fanius & Scévola ses deux gendres sur la mort de Scipion & prend occasion de l'étroite liaison qu'il avoit euë avec ce grand homme pour leur expliquer la nature & les avantages de la véritable amitié. Le sujet n'étoit pas supposé : Scevola qui vécut fort longtems & qui prenoit plaisir comme tous les vieillards à raconter les

Histoires de la jeunesse répetoit souvent toutes les circonstances de ces entretiens aux jeunes gens qui venoient l'écouter & Ciceron, dit notre Auteur, les ayant retrouvés long-tems après dans sa mémoire, les jetta fidélement sur le papier. Ainsi, ajoûte-t-il, cet Ouvrage qui ne laisseroit pas d'être un des plus beaux restes de l'Antiquité quand il passeroit pour fabuleux, doit faire sur nous d'autant plus d'impression qu'étant historique, il nous represente les sentimens naturels des plus grands & des plus vertueux personnages de Rome.

Ces differens Traités & la Traduction du Timée qu'on suppose qu'il acheva dans le même tems ne l'empêcherent pas de travailler à la composition d'un autre Ouvrage qui l'occupoit depuis plusieurs années. C'étoit l'*Histoire de son tems ou de sa propre conduite*, mêlée de réflexions libres sur celle des autres. Cette Histoire qu'il appelloit son Anecdote ne devoit pas être

rendue publique, du moins de son vivant. Il ne l'avoit composée que pour la communiquer à un petit nombre d'amis, sur le modéle de Théopompe Historien fameux par la liberté de son style. Atticus le pressoit d'y mettre la derniere main & de la continuer jusqu'au Gouvernement de César, mais le dessein de Ciceron étoit de faire de cette partie une Histoire séparée : Dion Cassius rapporte que Ciceron remit l'Ouvrage cacheté entre les mains de son fils avec ordre de ne le lire & de ne le publier qu'après la mort de l'Auteur. Il ne nous en reste que quelques traits qui nous ont été conservés par Asconius.

Ciceron s'étant approché de Rome après avoir eu en chemin une conference avec Brutus à Lanuvinum apprit que la Ville étoit remplie de troupes dévoüées à Antoine & que ce Consul étoit resolu d'ôter le Gouvernement de la Gaule à Décimus - Brutus dans une assemblée du peuple pour se le

faire donner à lui-même. Ces nouvelles firent changer de dessein à Ciceron. Il s'éloigna de Rome. La plus grande partie des Sénateurs suivirent son exemple.

Ciceron peu de tems après s'embarqua pour la Gréce sous prétexte d'aller voir son fils qui étoit à Athénes, mais ayant été obligé par les vents contraires de relâcher á Leucopetra, il y apprit des nouvelles qui firent rompre ce voyage & l'engagerent à retourner à Rome. Dans une assemblée du Sénat Pison s'étoit signalé par un discours plein de fermeté, Antoine paroissoit dans des dispositions plus moderées qu'il n'avoit donné lieu de les croire. Brutus que Ciceron vit pour la derniere fois à velie l'exhorta de se rendre à Rome & d'y aller seconder Pison. Arrivé à Rome Ciceron y fut reçu avec des témoignages de joye, mais il ne trouva rien qui répondît aux esperances qu'on avoit conçues. Il devoit y avoir le lendemain une assemblée

du Sénat où Antoine étoit resolu de faire décerner des honneurs extraordinaires à la mémoire de César & de la consacrer par un culte public. Les instances & les menaces d'Antoine ne purent engager Ciceron à s'y trouver. Le Decret passa sans opposition. Antoine n'avoit souhaité la presence de Ciceron que pour le rendre méprisable à son parti, s'il consentoit au Decret, ou pour le rendre odieux aux véterans s'il y faisoit une opposition qu'Antoine sçavoit bien devoir être inutile.

Le Sénat ayant continué de s'assembler le lendemain & Antoine ne s'y étant pas trouvé Ciceron s'y rendit & prononça la premiere de ces fameuses Harangues qui portent le nom de Philippiques à l'imitation de celles de Démosthénes contre Philippe Roi de Macédoine.

Antoine extrêmement irrité de ce discours indiqua une nouvelle assemblée dans laquelle il prononça un discours en réponse à celui

de Ciceron où il s'emporta contre lui aux plus grandes invectives. Ciceron ne s'y trouva pas. Il avoit jugé à propos de se retirer dans une de ses maisons qui étoit proche de Naples. Ce fut là qu'il composa sa seconde Philippique, où il peint la vie d'Antoine comme une Scéne continuelle de débauches, de violences & de rapines.

Ciceron ne demeura pourtant pas long-tems éloigné de Rome. Le jeune Octave, dont Antoine avoit méprisé la jeunesse, lui devint bien-tôt redoutable. Il s'attacha par des promesses supérieures à celles d'Antoine les Soldats de César déja portés d'inclination pour l'héritier de son nom. Il en avoit formé un corps de troupes régulier; mais comme il n'avoit aucun caractere qui pût l'autoriser il n'oublia rien pour gagner les Chefs du parti Républicain dans l'esperance de faire approuver sa conduite au Sénat & de se procurer peut-être le commandement de la

guerre. Dans cette vûë il pressa Ciceron par ses Lettres & par ses amis de revenir incessamment à Rome pour le soûtenir de son autorité contre leur ennemi commun, lui protestant de se conduire uniquement par ses avis. Ciceron, dit notre Auteur, se défioit d'un jeune homme qui ne lui paroissoit point capable de mesurer ses forces avec celles d'Antoine. Il ne pouvoit se persuader d'ailleurs qu'il fût disposé sincerement à servir les Conjurés, mais les besoins pressans de la Republique ne permirent pas à Ciceron de se refuser à une union dont il sentoit tous les dangers. Il n'y consentit néanmoins qu'à condition qu'Octave employeroit ses forces non-seulement à la défense de la liberté, mais encore de ceux qui s'étoient généreusement sacrifiés pour la rendre à l'Etat. On juge aisément qu'Octave souscrivit à tout.

Il paroît incroyable, dit M. Midleton, que dans la confusion

de tant de pensées & de mouvemens la passion que Ciceron avoit pour l'étude trouvât toûjours le moyen de se satisfaire. Il acheva son Traité des Offices, Ouvrage qui contient le plus parfait Systéme de morale naturelle, & il entreprit ses Paradoxes qui sont une espéce de Commentaire des prinpaux points de la doctrine des Stoïciens, confirmé par des exemples. Il dédia cet Ouvrage à Brutus.

On peut voir dans notre Auteur les suites qu'eut l'union de Ciceron avec Octave, jusqu'au fameux Triumvirat dont la mort de Ciceron fut une des conditions. Ces évenemens sont si connus que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter. Nous nous contenterons de remarquer que l'Auteur fait très-bien connoître la part que Ciceron eut à tous ces évenemens. La même politique qui avoit engagé Octave dans les interêts de la patrie pour détruire Antoine, le

lia avec Antoine pour opprimer la République, ſans autre raiſon que celle de ſes interêts auſquels ſeuls il avoit toûjours été reſolu de ne pas manquer. Ciceron fut la victime de cette politique, mais il ne faut pas croire qu'il en eût été le joüet. Il avoit été entraîné par la néceſſité des circonſtances, elles l'avoient forcé de s'unir à Octave, lors même qu'il prévoyoit le peu de ſureté de cette union.

Ciceron étoit avec ſon frere & ſon neveu dans ſa maiſon de Tuſculum lorſqu'il apprit les premieres nouvelles de la proſcription il partit avec eux ſur le champ pour ſa terre d'Aſture qui étoit voiſine de la mer. Quintus & ſon fils l'y laiſſerent pour retourner à Rome, où ils eſperoient de pouvoir ſe tenir cachés juſqu'à ce qu'ils euſſent recueilli aſſez d'argent pour fournir à leurs néceſſités dans les Pays étrangers. Ciceron ayant trouvé dans cet intervalle un vaiſſeau prêt à partir d'Aſture, il s'y embarqua

& vogua l'espace de deux lieuës, toûjours combattu par les vents qui le forcerent de relâcher à Circeum. Il passa la nuit dans le voisinage de cette Ville, livré à ses inquietudes & incertain sur le lieu qu'il choisiroit pour sa retraite, mais après une longue délibération il ne trouva point, dit notre Auteur, d'expédient plus agréable que celui de mourir. Plutarque rapporte qu'il forma la pensée de retourner à Rome & de se tuer de sa propre main dans la maison d'Octave pour faire tomber la vengeance de son sang sur un perfide qui causoit tous les malheurs de la Patrie & les siens. Les importunités de ses domestiques le firent consentir à faire voile jusqu'à Cajete, où il prit terre encore une fois pour se reposer dans sa maison de Formies qui n'étoit qu'à un mille de la côte : la fatigué de la vie & de la mer il déclara qu'il étoit resolu de mourir dans un Pays qu'il avoit sauvé tant de fois : le som-

meil l'ayant saisi dans ces agitations, il dormit profondement pendant plusieurs heures. A son reveil ses esclaves le firent consentir à se mettre dans une litiere qu'ils se hâterent de porter vers le vaisseau par des routes détournées au travers de son parc. Leur zéle étoit d'autant plus animé qu'ils avoient appris au même moment qu'on avoit vû dans le canton des Soldats qui le cherchoient: Ciceron n'eut pas le bonheur d'échapper à leur poursuite. Leur chef étoit Popilius Lænas que Ciceron avoit défendu avec succès dans une cause capitale. Les Domestiques ne l'eurent pas plûtôt découvert à la tête de ses Satellites qu'ils se rangerent autour de leur Maître resolus de le défendre au péril de leur vie. Mais Ciceron leur défendit de faire la moindre resistance. Il jetta sur ses ennemis, dit notre Auteur, un regard si tranquille & si ferme qu'il déconcerta leur audace & presentant la tête hors de la litiere, il

leur dit qu'ils pouvoient prendre ce qu'ils demandoient & finir leur ouvrage. Ils lui couperent aussi-tôt la tête. Ensuite lui ayant coupé les deux mains, ils se haterent de retourner à Rome & de porter à Antoine le plus agréable present qu'il put recevoir. Popilius ne rougit pas de lui offrir lui-même une tête qui avoit sauvé la sienne. Il en reçut pour recompense une couronne d'or avec une somme d'environ deux cens mille livres. La tête de Ciceron fut placée sur la Tribune entre les deux mains. Triste spectacle, dit M. Midleton, pour le peuple de Rome & capable d'arracher des larmes à tous ceux qui se souvenoient que ces membres mutilés qu'on exposoit au mépris des traîtres s'étoient exercés tant de fois & si glorieusement dans le même lieu pour la liberté de la République.

Tel fut le sort de ce célébre Orateur, un des meilleurs Citoyens, & suivant notre Auteur, un des plus

plus grands hommes d'Etat que Rome ait produit.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VERONE.

LE ſecond Volume de Sulpice-Sévére, dont le premier a paru il y a deux années, eſt preſentement ſous la Preſſe; ce ſecond Volume embraſſe principalement l'Hiſtoire Sainte, ou l'abrégé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 400 de JESUS-CHRIST, avec des notes & des Diſſertations.

Auguſtin Carattoni, Imprimeur-Libraire de cette Ville, réimprime actuellement la Somme de Théologie Morale de S. Raymond de Paignafort. Il a ſuivi l'Edition de Paris donnée par le P. Honoré Laget Dominicain, comme la meil-

leure. Cette nouvelle Edition, où l'on n'a rien négligé pour la correction, sera imprimée sur de bon papier, & en beaux caractéres. Elle ne contiendra qu'un seul Tome d'environ 230 feuilles d'impression *in-fol.* dont le prix sera d'un Sequin pour ceux qui voudront s'en assurer des exemplaires, & payer actuellement la moitié du prix, & l'autre moitié en retirant un exemplaire.

On a publié ici il y a déja quelque tems l'onziéme Tome des Œuvres de S. Jerôme, contenant les Ecrits supposés ou douteux, avec la Vie de ce Pere. En voici le titre : *Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis Presbyteri Operum mantissa : sive Tomus undecimus continens Scripta supposititia, &c. Accedit Vita Sancti Doctoris, ex ejus potissimum scriptis novissime concinnata, &c. studio ac labore Dominici Vallarsii Veronensis Presbyteri, Opem ferentibus aliis in eadem Civitate litteratis viris, &c. Apud Petrum-*

Antonium Bernum & Jacobum Vallarſium. 1743. *in-fol.*

DE FLORENCE.

M. Argelati vient de publier un Programme pour donner avis aux Sçavans qu'il va imprimer un Recueil complet des Ouvrages tant imprimés que non encore imprimés de *Leo-Allatins.* Les Ecrits de ce célébre Auteur ſont ſi diſperſés & en tant de Brochures, ſans parler de ceux qui n'avoient pas encore été imprimés, qu'il étoit difficile aux curieux de les raſſembler & de ſe les procurer. L'Editeur promet qu'il ne négligera ni ſoins ni dépenſes pour rendre cette Edition auſſi entiere & auſſi parfaite qu'il eſt poſſible. Il collationnera avec ſoin les Manuſcrits ; il remarquera ce qui s'eſt gliſſé de défectueux dans ce qu'on avoit imprimé de cet Auteur ; & il raſſemblera les Préfaces & les animadverſions qui s'y trouveront. Il y joindra

une Vie de l'Auteur tirée de celle qu'en a laissée Etienne Gradius son Successeur dans la Préfecture de la Bibliothéque Vaticane, & de ses Lettres à divers Sçavans & de leurs réponses.

DE VENISE.

Jean-Baptiste Pasquali, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié le quatriéme Volume du Recueil choisi des Pieces inserées dans les *Acta Eruditorum* de Leipsick. Ce Volume va depuis 1701 jusqu'en 1710. *in*-4°. 1743.

On a donné ici une nouvelle Edition des Ouvrages de Laurent Patarol en deux Volumes *in*-4°. avec ce titre : *Laurentii Patarol Opera omnia, quorum pleraque nunc primùm in lucem prodeunt.* Venetiis, 1744. *in*-4°. 2 vol. Cette Edition contient non-seulement ce qui avoit été imprimé de cet Auteur avec des additions, mais aussi ce qu'il a laissé manuscrit. Parmi

ces derniers Ouvrages on trouve un Poeme Latin ſur les vers à ſoye ; un Ecrit intitulé : *Antilogies* ſur les déclamations attribuées à Quintilien ; & des Lettres Latines & Italiennes, avec divers autres Ecrits. Le Poëme ſur les vers à ſoye eſt plein de belles connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle & accompagné de remarques ſçavantes ; & les Lettres roulent ſur tous les genres d'érudition, & principalement ſur les Antiquités.

DE PALERME.

M. Laurent Migliaccio Archidiacre de Palerme fait imprimer par l'ordre du Pape un Ouvrage de Théologie, intitulé : *Inſtitutiones Theologicæ diſtributæ in quæſtiones hiſtoricas, criticas, dogmaticas, ſcholaſticas de Deo uno, Trino & incarnato, præmiſſo Tractatu de locis Theologicis, & altero inſerto de prædeſtinatione & gratiâ.* C'eſt un Ouvrage poſtume de M. Mazzinelli.

L'Editeur y joint des notes. Il publiera d'abord séparément le Traité *de Locis Theologicis* en un vol. *in-fol.* dont le prix sera de neuf Paules (environ 4 liv. 15 s. monnoye de France) pour ceux qui voudront s'associer d'avance.

FRANCE.

DE PARIS.

Il paroît une Carte, qui a pour titre : *Paritez reciproques de la livre numeraire, ou de compte, instituée par l'Empereur Charlemagne, proportionnément à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis son regne, jusqu'à celui de Louis XV à present regnant.* Par M. Dernis Chef du Bureau des Archives de la Compagnie des Indes. On la trouve chez lui à l'Hôtel de ladite Compagnie, & chez le Sieur Baumont, sur le Pont Notre-Dame, au Griffon d'or.

Cette Carte est le fruit d'un plus

grand Ouvrage, qui traite des monnoyes des quatre Parties du monde, & que par des raiſons qu'on détaillera quelque jour, & qui ſeroient ici trop longues à déduire, l'Auteur n'a pû encore donner au Pubic.

Elle eſt diviſée en 24 colonnes ſur 24 lignes. En tête de chaque colonne on voit le nom de chaque Roi, & le prix du marc d'argent ſous chaque regne.

Les noms des Rois ſont auſſi marqués à la marge avec les époques de la durée de leur regne : en ſorte que Charlemagne ſur la premiere colonne, répond à lui même, dans la premiere colonne*, & enſuite à tous les autres Rois qui lui ont ſuccedé. Louis VII. deuxiéme ligne, répond à Charlemagne, premiere colonne, à lui-même Louis VII, deuxiéme colonne, & à tous ſes Succeſſeurs, ſur

* Depuis Charlemagne juſques & compris Louis VI. la livre a toûjours été de même valeur.

la même ligne. Il e
tous les autres Rois ju
XV qui répond à lui m
& colonnes 23. & 24. &
autres Rois qui l'ont
remontant jusqu'à Charl

Il y a dans cette Carte
gonale qui marque les 20
la livre étoit composée fo
que regne, en commenç
Charlemagne jusqu'à Lou
C'est *de ces 20 sols que l'*
a soulignés par un trait, qu'
partir, pour trouver la valeu
la livre de tel Roi qu'on vou
choisir, à liberté, en monn
des Rois qui l'ont précédé, &
ceux qui lui ont succedé.

L'explication, qui est au bas d
cette Carte, fait voir ce qu'étoit
dans son origine la livre de Charle-
magne *, & en quelle proportion
elle étoit avec la livre des autres
Rois; & ensuite la maniere avec
laquelle on en peut trouver d'un

* Elle avoit trois qualitez, de poids, réelle, & numéraire.

coup d'œil les paritez réciproques en monnoye numeraire ſous chaque regne.

Quelques-uns de Meſſieurs des Académies de Paris, qui ont vû & examiné cette Carte, en ont fait un rapport favorable à Monſeigneur le Chancelier, qui a bien voulu accorder à l'Auteur un privilége pour la faire vendre pendant neuf années. Nous pouvons dire ici que cette Carte qui dans 24 lignes renferme un eſpace de près de mille ans, & qui pour être expliquée par le diſcours demanderoit des Volumes entiers, mérite par ſa préciſion & ſa ſingularité d'avoir place dans les Cabinets des Hommes d'Etat, & des Sçavans.

Il paroît une nouvelle Edition des *Conferences des Ordonnances de Louis XIV. avec les anciennes Ordonnances du Royaume, le Droit-Ecrit & les Arrêts, enrichie d'annotations & de déciſions importantes*; par M. Philippes Bornier,

Lieutenant particulier en la Sénéchaussée de Montpellier ; cette Edition, qui est la huitiéme, a été augmentée ; on y a joint les Edits, Déclarations & Ordonnances données par Louis XV. en interprétation de celles de Louis XIV. avec plusieurs Réglemens pour la procedure du Conseil, & un grand nombre de notes qui ne sont point dans les précedentes Editions. Elle se débite chez Mouchet, Gosselin, le Gras, Saugrain pere & fils & autres Associés Libraires à Paris, 1744. *in*-4°. 2 vol.

On trouve chez le Sieur Delay, à l'Hôtel de Soubise toutes les Cartes Géographiques, & Plans de Villes au nombre de plus de trois cens du Sieur Hoffmann, Géographe de Nuremberg, avec un Athlas celeste composé de plus de trente feuilles, que les héritiers de ce Géographe ont fait graver en taille-douce par un des plus grands Maîtres ; le tout imprimé avec soin sur de beau papier - chapellet

qu'ils ont fait venir de France.

On a publié tout nouvellement le troisiéme & le quatriéme Volumes de l'*Histoire générale d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Don Jean de Ferreras, enrichie de notes historiques & critiques, de vignettes en taille-douce, & de Cartes Géographiques enluminées.* Par M. d'Hermilly. Chez Charles Osmont, Jacques Clousier, & Louis-Etienne Ganeau, Libraires, ruë S. Jacques. 1744. *in*-4°.

Ces mêmes Libraires qui ont entrepris d'imprimer, & de publier par souscription la Traduction de cette Histoire, avoient limité le tems de leur Souscription au mois d'Octobre 1742, mais comme plusieurs personnes que cette Histoire interesse, & qui sont bien aises de se la procurer, étoient absentes de Paris pendant que cette Souscription a été ouverte; les Libraires ont jugé à propos d'en proroger le tems jusqu'au mois d'Aoust 1744. Au reste les conditions sont

toûjours les mêmes qui ont été annoncées dans les Nouvelles de ce Journal du mois de Fevrier 1742.

Le prix de l'Ouvrage entier est de 76 liv. 10 f. on payera 42 liv. 10 f. pour les quatre premiers Volumes qui paroissent, 17 liv. pour les V & VI; 17 liv. pour les VII & VIII. On retirera sans rien payer le IXme dont le prix sera compris dans les payemens précédens. On payera 15 liv. pour chaque vol. en grand papier, & on suivra du reste les mêmes arrangemens qu'on a proposés pour le petit papier en observant la difference du prix.

Les Vme & VIme Volumes sont sous la Presse, & paroîtront vers la fin de cette année ; l'Auteur espere qu'il y joindra le VIIme Volume, auquel cas on payera 25 liv. 10 f. en retirant les 5, 6 & 7me Volumes en petit papier, & 45 liv. pour le grand papier.

Pierre-Jean Mariette, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, *aux Colonnes d'Hercules*, débite

actuellement un *Recueil des Estampes gravées d'après les Tableaux du Cabinet de M. Boyer d'Aiguilles, Conseiller au Parlement de Provence.* En attendant qu'on en rende un compte plus détaillé dans le Journal. Il est bon d'avertir les curieux que ce Recueil, » qui est une suite de Tableaux de presque tous » les plus fameux Peintres, & un » assemblage de sujets extrêmement variés, est en deux Volumes *in-folio*, composés de 118 planches gravées au burin sous les yeux & sous la direction de M. d'Aiguilles par Jacques Coelemans, célébre Graveur qu'il avoit fait venir exprès d'Anvers.

» Le premier Volume contient » les Ecoles Italienne & Flamande » en 58 planches; le second, l'Eco- » le de France en 60 planches : le » tout précedé d'une description » imprimée de chaque Tableau, & » de quelques réfléxions dans lesquelles on a tâché de tracer en » peu de mots le caractére de ceux

» qui les ont peints. On a choisi le papier de grand Aigle, & le papier de Colombier, qui sont les deux espéces de papier qui ont été employées pour le Recueil des Estampes de M. Crozat, dont celui qu'on annonce ici, peut être regardé comme une espéce de suite.

Le prix de l'exemplaire est de 80 liv. pour le papier de grand Aigle, & de 72 liv. pour le papier de Colombier. Le même Libraire consent de partager ce payement en deux termes; on lui payera d'abord 30 liv. pour l'exemplaire de papier de grand Aigle, & 24 liv. pour l'exemplaire de papier de Colombier; on payera le restant, c'est-à-dire 50 liv. pour le papier de grand Aigle, & 48 liv. pour celui de Colombier, lorsqu'on retirera les exemplaires. Il recevra des assurances jusqu'à la fin du mois d'Aoust prochain; passé lequel tems, les exemplaires en papier de Colombier seront vendus 96 liv. & les autres 110 liv. Ceux qui au-

ront pris des aſſurances, ſeront tenus de retirer leurs exemplaires dans trois mois à compter du jour de leur reconnoiſſance, faute de quoi leurs avances ſeroient perduës.

On trouvera des exemplaires de ce Recueil d'Eſtampes & des aſſurances à Paris chez Mariette, à la Haye chez Néaulme, à Amſterdam chez Changuion, à Leide chez les Freres Verbeck, à Londres chez Paul Vaillant, à Bruxelles chez Géorges Fricx, à Cologne chez les Freres Meternich, à Nuremberg chez Jean-Georges Lochner, à Lille chez Henri, à Lyon chez les Freres Duplain, à Toulouſe chez Gaſpard Hénaud, à Bordeaux chez Raimond la Bottiere, à Aix en Provence chez David.

Théodore le Gras, Libraire au Palais, à l'*L* couronnée, a mis au jour une troiſiéme Edition, revûë & conſiderablement augmentée du *Traité des matieres criminelles ſuivant l'Ordonnance du mois d'Aouſt*

1670. *les Edits, Déclarations du Roi, Arrêts & Réglemens intervenus jusqu'à présent, divisé en quatre parties, par Me Guy du Rousseau de la Combe Avocat en Parlement.* 1744. *in-4°.* 1. vol. dont le prix est de dix livres.

Caroli Linnæi genera Plantarum, eorumque caracteres naturales secundum figuram, situm, & proportionem omnium fructificationis partium; Editio secunda nominibus Plantarum Gallicis locupletata; sumptibus Michaëlis-Antonii David, Bibliopolæ, viâ Jacobæâ, sub Signo Calami aurei. 1744. *in-4°.*

Didot, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, a publié depuis peu les *Œuvres de Pieté de S. Ephrem, Diacre d'Edesse, & Docteur de l'Eglise, traduites en François sur la nouvelle Edition de Rome.* 1744. *in-12.* 2 vol.

Prault pere, Imprimeur-Libraire, Quai de Gêvres; & Boudet, aussi Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, viennent de publier le

premier Volume de l'*Histoire générale de la Marine contenant son origine chez tous les peuples du Monde, ses progrès, son état actuel, & les expéditions maritimes anciennes & modernes.* 1744. L'Ouvrage entier comprendra deux parties : la Marine militaire, & la Marine politique, c'est-à dire l'Histoire des découvertes, du commerce maritime & des Colonies. L'Auteur a jugé à propos de commencer son Ouvrage par la Marine Militaire ; & cette partie formera deux Volumes *in*-4°. Le premier que nous annonçons, contient vingt Livres dont voici les sommaires

Livre I. de la navigation des premiers peuples de la terre.

Liv. II. de la navigation des premieres Monarchies.

Liv. III. & IV. de la navigation des Grecs.

Liv. V. de la navigation des Successeurs d'Alexandre.

Liv. VI. de la Marine des Carthaginois.

Liv. VII. VIII. IX. X. XI. de la Marine des Romains.

Liv. XII. XIII. de la Marine des Empereurs d'Orient.

Liv. XIV. XV. XVI. XVII. de la Marine des Turcs.

Liv. XVIII. des Navigations faites au ſujet des Croiſades.

Liv. XIX. de la Marine des Vénitiens.

Liv. XX. de la Marine des Génois.

On trouve chez la Veuve de la Tour, J. G. Mérigot, & Antoine Urbain Couſtelier, Libraires, un Livre intitulé : *le Service ordinaire & journalier de la Cavalerie en abrégé*, dédié à Monſeigneur le Duc de Chartres, par M. le Cocqmadeleine, Lieutenant-Colonel de Cavalerie. *in*-12.

Les mêmes Libraires ont auſſi publié tout nouvellement un autre Ouvrage de même genre ſous ce titre : *Mémoires pour le ſervice journalier de l'Infanterie, dédiés à Monſeigneur le Duc de Chartres*,

par M. de Bombelles, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Oleron en Béarn, dans la Senéchaussée & lieux en dépendans. 1744. *in*-12. 2 vol.

Il paroît encore chez les mêmes Libraires un nouvel Ouvrage intitulé : *La Religion Chrétienne éclairée des lumieres de l'intelligence par le Dogme & par les Propheties.* 1744. *in*-12. 2 vol.

Vie de la Vénérable Servante de Dieu Marie Lumagne, Veuve de M. Pollalion, Gentilhomme ordinaire du Roi, Institutrice des Filles de la Providence sous la conduite de S. Vincent de Paul, morte en odeur de sainteté en 1657. *avec les Pieces justificatives, enrichie de son portrait, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans*, par M. Collin, Vicaire perpétuel de Saint Martin des Champs dans l'Eglise de Paris. Chez J. B. Herissant, Libraire, ruë Neuve Notre-Dame, à la Croix

d'or & aux trois Vertus. 1744. 12°.

Huart, Imprimeur-Libraire de de Monseigneur le Dauphin, ruë S. Jacques, à la Justice, débite un Ouvrage sous le titre suivant: *Traité philosophique des loix naturelles, où l'on recherche, & l'on établit par la nature des choses la forme de ces loix, leurs principaux chefs, leur ordre, leur publication & leur obligation; on y refute aussi les élemens de la morale & de la politique de Thomas Hobbes*: par le Docteur Ruhard Cumberland depuis Evêque de Peterborough, traduit du Latin par M. de Barbeyrac, Docteur en Droit & Professeur en la même Faculté dans l'Université de Groningue, avec des notes du Traducteur, qui y a joint celles de la Traduction Angloise; à Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1744. *in*-4°.

On a publié depuis peu l'Ouvrage de M. Geoffroy intitulé: *La matiere médicale par M. Geoffroy, Docteur en Medecine de la Faculté*

*de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, & de Medecine au Collége Royal, traduite en François par M. B***, Docteur en Medecine de Paris.* Chez Desaint & Saillant, ruë S. Jean de Beauvais. 1744. 12°. 7. vol.

Prault pere, Imprimeur-Libraire, Quai de Gêvres, au Paradis, vient de publier un *Traité général des Subsistances Militaires, qui comprend la fourniture du pain de munition, des fourages & de la viande aux Armées, & aux Troupes de Garnison; ensemble celle des Hôpitaux & des équipages des vivres & de l'Artillerie, par marché ou résultat du Conseil, à forfait ou par régie, dédié à M. le Comte d'Argenson Secretaire d'Etat, Ministre au département de la Guerre.* Par M. du Pré d'Aunay, Commissaire des Guerres, Chevalier de l'Ordre de Christ, &c. 1744. *in*-4°. 2 vol. On rendra compte de cet Ouvrage

dans le Journal suivant.

On trouve chez Durand plusieurs Ouvrages dont voici les titres:

Le parfait Capitaine, ou *Abrégé des Guerres des Commentaires de César*, petit vol. *in*-12. bien imprimé. 1744. Ce Volume se trouve aussi chez Piget & Damonneville, Quai des Augustins.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie de M. Silva. Par M. Bruhier, Docteur en Medecine. 1744. *in*-8°.

Une nouvelle Edition de l'Ouvrage intitulé : *Considerations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*. Amsterdam, chez Desbordes, vis-à-vis la Bourse. 1744. *in*-12.

Les Œuvres de M. Pradon, divisées en deux Tomes, nouvelle Edition, corrigée & augmentée. Par la Compagnie des Libraires associés. 1744. *in*-12. 2 vol.

Traité des moyens de dissoudre la Pierre & de guerir cette maladie, & celle de la Goute par le choix des alimens. Par M. Théophile Lobb,

Docteur en Medecine de la Societé Royale de Londres. Traduit de l'Anglois par M. T. A. Imprimé à Paris, chez Durand. 1744. *in*-12.

Le même Libraire & Piget mettront incessamment au jour un Livre intitulé: *Journal d'un Voyage au Nord*, Ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce. 1744. *in*-4°.

Entretiens Mathématiques sur les Nombres, l'Algébre, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne, l'Optique, la propagation de la lumiere, les Télescopes, les Microscopes, les Miroirs, l'ombre, & la perspective. Par le R. P. Regnault de la Compagnie de Jesus. *in*-12. 3 vol. enrichi d'un très-grand nombre de figures en taille-douce. Cet Ouvrage se trouve aussi chez Clousier, & David, ruë S. Jacques, & Damonneville, Quai des Augustins.

Fautes à corriger dans le present Journal.

PAge 270. lig. 4. 15me, *lis.* 14me. Pag. 275. l. 3. trois, *lis.* quatre.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Fev. 1744.

Fin de la Table.

DES

SÇAVA

POUR

L'ANNE'E M. DCC.

MARS.



A PARIS,

ez CHAU





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS. M. DCC. XLIV.

TRAITE' GE'NE'RAL DES Subsistances Militaires. Par M. Dupré d'Aulnay, Commissaire des Guerres, Chevalier de l'Ordre de Christ, ancien Directeur Général des Vivres. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1744. 2 vol. *in*-4°. pag. 666.

CET Ouvrage est divisé en deux Volumes, & en deux Parties. La premiere comprend

tout ce qui concerne l'idée généra-
le de l'administration des vivres,
des fourrages, des boucheries des
Hôpitaux, des équipages des vi-
vres & d'artillerie aux armées &
dans les places. La seconde con-
tient 1°. des Tarifs qui font con-
noître la juste valeur de la ration
de pain, du biscuit & de la viande
selon la variation du prix des bleds
& du bétail tous frais compris. 2°.
Des calculs estimatifs de la vraye
dépense des vivres d'une armée, &
des garnisons ordinaires en Flan-
dre, en Allemagne, en Italie. 3°.
Des modéles de propositions, des
modéles de Traités pour l'entre-
prise des vivres, des fourrages, de
la viande des Hôpitaux, des lits
des Cazernes, & des Soldats ma-
lades. 4°. Des modéles & des for-
mules de tous les actes concernant
les societés & l'administration des
subsistances militaires.

On trouve encore dans cette se-
conde Partie des instructions abré-
gées pour tous les differens em-

ployés, principaux & ſubalternes : un projet pour maintenir tous les employés dans leur devoir, la fidélité & l'exactitude pour le ſervice. Enfin des Mémoires & des plans ſur la conſtruction des fours, des moulins & des magaſins dans les places & dans les camps.

Autrefois les Provinces étoient chargées de faire trouver des proviſions dans tous les lieux où les Troupes du Roi devoient ſéjourner & camper. Il y avoit des Commiſſaires Généraux des vivres qui étoient chargés de la diſtribution des denrées que chaque Ville & ſes dépendances devoient fournir. Mais ſouvent le défaut de vigilance des Maires & des Echevins qui repartiſſoient ces contributions, ou la lenteur des contribuables, & encore plus le défaut d'union & d'une exacte correſpondance des uns avec les autres, mettoient les troupes en danger de manquer de ſubſiſtance.

En 1574. M. de Montpenſier qui

commandoit les troupes du Roi devant Luzignan réflechit ſur les moyens d'éviter cet inconvenient : il ne trouva rien de plus ſûr que de charger par entrepriſe & à forfait des perſonnes entenduës, & de fixer un prix & un poids aux rations qu'on doit diſtribuer. Amory de la Ville de Niort fit des propoſitions ſur ce plan, & exécuta ſon Traité. Par la ſuite il fut fixé une ſolde ſuffiſante pour la nourriture & l'entretien du Soldat, on choiſit des perſonnes accréditées pour la fourniture des vivres & en état de former & d'entretenir des magaſins ſuffiſans pour la ſubſiſtance des armées & des garniſons en quelques lieux qu'elles fuſſent, & cela s'eſt pratiqué juſqu'à preſent.

La premiere Partie de cet Ouvrage eſt diviſée en trois Sections. La premiere contient l'établiſſement & la forme de l'adminiſtration des vivres. Nous commencerons par rapporter quelles doivent être les vûës d'un Entre-

preneur intelligent. Voici l'idée que notre Auteur nous trace d'un Général des vivres. » Ce doit être un homme qui connoiſſe l'interieur du Royaume, les frontieres & les Etats voiſins qui les environnent, les ports, les rivieres & les canaux pour tirer de tous ces endroits les ſecours dont il peut avoir beſoin; il doit entendre le commerce, la finance & la comptabilité. Prévenir les vûës politiques du Miniſtre, preſſentir les deſſeins des Généraux d'armée pour n'être jamais pris au dépourvû, ne rien trouver d'impoſſible, voir dans le même inſtant & comme dans un point de perſpective toutes les differentes parties du Service, les combiner, appercevoir les difficultés, & y remédier auſſi-tôt. « M. Dupré-Daulnay ne connoît que M. Duverney qui réponde exactement à l'idée du parfait Munitionnaire que nous venons de tracer d'après l'Auteur. Il fait connoître que M. Fauges, dans

plusieurs circonstances délicates, a marqué des talens particuliers & beaucoup de supériorité pour faire réussir les entreprises dont il étoit chargé. Rien n'est plus dangereux aujourd'hui que de confier l'entreprise des vivres à des sociétés qui n'ont aucune connoissance du travail & de cette intelligence que demandent les vivres. Cette difficulté a augmenté avec la quantité des Troupes que l'on met aujourd'hui sur pied.

Quelles doivent donc être les vûës d'un parfait Munitionnaire, c'est de se faire instruire par des correspondans discrets si l'on peut compter sur la quantité de bleds qu'ils jugent nécessaire selon l'objet afin de remplir les magasins pendant les mois d'Octobre & de Novembre qui sont des tems favorables pour voiturer & commencer les moutures, le Munitionnaire doit faire les emplacemens de maniere qu'il ait une provision assez considerable en seconde

& troisiéme ligne afin qu'il puisse subvenir aux besoins d'une armée dont les differentes positions rendent souvent les premiers emplacemens inutiles. Lorsque les Munitionnaires se préparent à faire les provisions d'une armée nombreuse, ils doivent faire un prix commun des differens prix de chaque espéce. Ils doivent aussi avoir attention que ces denrées soient à portée des vivres, il est important pour le bien du Service du Roi, comme pour l'interêt des associés, de faire une juste estimation, de prendre garde au prix du froment & du seigle, qu'il faut deux tiers du premier grain contre un tiers du second, que la ration doit être de 24 onces, qu'il faut faire des achats de diverse espéce & faire entrer dans leur calcul les déchets ainsi que les interêts des fonds d'avance pour avoir une juste apprétiation de ce que doit coûter la ration, ensorte que si l'on suppose 36 d. par ration de pain & 45 s. par

chaque cheval ou mulet par jour. Le Munitionnaire est obligé de fournir les armées, camps & détachemens en quelques lieux qu'ils soient & dans la quantité qu'il plaît au Général sur ce prix qui a été avec le Ministre.

Comme un pareil travail demande beaucoup de correspondance il est visible qu'il faut établir dans les lieux principaux des Directeurs particuliers qui rendront compte à celui de Paris de la gestion & de la manutention des vivres dont ils seront chargés, les diverses fonctions & attentions du Directeur sont marquées ici ainsi que celle du premier commis & de celui qui est chargé de la vérification des Comptes comme ceux du Trésorier Général, du Caissier, & de l'ordre qu'on doit suivre pour la caisse générale.

L'établissement d'un Directeur dans chaque département paroît d'une nécessité absoluë pour qu'on puisse être instruit de l'état des ma-

gaſins & de leur ſituation, de ce qu'ils contiennent de bled, de farines, d'avoines, & que l'on ſçache l'état des fours appartenans au Roi. Ou aux Bourgeois, avec un détail de ce qu'ils peuvent contenir de rations de pain, combien ils peuvent faire de fournées pendant vingt-quatre heures, l'état des moulins à eau & à vent, & combien chaque moulin peut moudre de ſacs de bled pendant un nombre d'heures déterminé.

On doit apporter une grande attention dans le choix de tous les employés dans les vivres, c'eſt le ſeul moyen d'éviter une infinité de fraudes qui réjailliſſent neceſſairement ſur le bien du Service & l'interêt même du Roi. Parce que les Munitionnaires trompés eux-mêmes par leurs Commis demandent des indemnités qui ſont réelles pour eux à la vérité, mais appuyées ſur de faux procès verbaux & dont il n'eſt pas toûjours facile de découvrir la ſupercherie.

On distingue dans la fourniture des vivres ce qui appartient à l'approvisionnement du quartier d'hiver, & à celui de campagne.

La premiere chose par laquelle un Munitionnaire doit commencer pour servir utilement pendant le quartier d'hiver, c'est de s'assurer dans les mois de Septembre & d'Octobre d'une provision suffisante de bleds & de fourages afin que l'on puisse aussi-tôt commencer dans chaque place les moutures, & qu'au mois de Novembre on soit prêt à distribuer le pain de munition. Lorsqu'on fait ces sortes de levées de grains elles ne doivent pas se faire sans adresse & sans précaution afin que le public & le Service du Roi n'en souffre point, c'est un moyen pour faire augmenter le prix lorsqu'on a quelque connoissance des achats ou des levées qu'on prepare, mais pour l'éviter il ne faut point charger des Commis d'aller dans les endroits les plus abondans, parce que n'y

'ant pas d'habitude, & étant
bligés de se confier à des incon-
us on découvre aisément le be-
in qu'on en a, les marchés n'en
nt plus que médiocrement four-
s. Pour remédier à cet inconvé-
ent il faut s'adresser à des Com-
erçans qui ont des correspon-
ances établies dans les Villes ou
ourgs qui connoissent les Gre-
iers de leurs cantons, & par ce
oyen ils peuvent s'assurer à
es marchés de la plus grande
artie dont ils ont besoin : si à
ette précaution les Munitionnai-
es joignent l'adresse de faire
endre en secret quelques quanti-
s de grains dans les marchés au-
essous du prix courant & pendant
usieurs jours de suite, on empê-
era que le grain n'augmente,
pendant cet intervalle de tems
n s'assure du reste dont on peut
voir besoin. De quelque maniere
u'on agisse c'est un avantage pour
bien du service du Roi & des
roupes que les achats soient faits

ſecretement, l'étranger ne découvre point les deſſeins de l'Etat, ce qui eſt de la derniere importance.

Quoique ce ſoit un uſage de faire le pain de munition de deux tiers de froment & d'un tiers de ſeigle il faut faire l'achat de ces deux grains ſéparément, & le mélange ne doit ſe faire que dans les Magaſins afin qu'on ſoit ſûr de la juſte proportion qui eſt eſſentielle pour la conſervation du Soldat: comme l'on fait ſes achats ſuivant la meſure des lieux, on doit encore, lors de la remiſe dans les magaſins, égaler tous les ſacs à 202 livres, le poids de la toile compris.

Il convient qu'entre les Munitionnaires il y ait une certaine diſtribution pour chacun des aſſociés qui accélere le ſervice. Certains, par exemple, ne doivent être chargés que de la conſtruction des Charriots & de tout ce qui appartient à l'équipage. D'autres ſont employés à l'achat des chevaux & à fournir leurs ſubſiſtances particu-

lieres. Il faut autant de Munitionnaires généraux qu'il y a d'armées. Si ces Munitionnaires veulent prendre des mesures exactes, il faut qu'ils estiment le nombre d'équipages qu'il convient de mettre sur pied, par exemple, pour une armée de 100 mille hommes, & qu'ils supposent qu'une telle armée consomme par jour 20 mille rations de pain, y compris les Officiers & l'état major, & que la distribution se fait au parc des vivres de quatre en quatre jours. Ainsi le nombre de rations pour chaque distribution se montera à 480 mille rations, & chaque voiture n'en contenant que 800, il faudra par conséquent 600 charrettes & 2400 chevaux attelés quatre à quatre. Mais les équipages ne sont pas seulement employés à la conduite des vivres, il en faut encore pour les ustancilles & les autres équipages. L'usage a appris qu'il falloit augmenter d'un cinquiéme de plus.

Le Ministre de son côté évaluë

le prix de la ſolde en commençant par le prix des chevaux, la valeur des charrettes, gages des Commis, &c. Il en conclut le prix de chaque choſe & il ajoûte un ſixiéme pour les mêmes dépenſes & les cas imprévus. De ſorte que ſi la ſolde totale ſe monte à 40 ſ. le Miniſtre le réglera à 45 environ. On voit ici un calcul eſtimatif de toute cette dépenſe très-utile aux Miniſtres & aux Munitionnaires, on voit d'un coup d'œil à combien revient un ſac de 200 livres mélangé de deux tiers de froment & d'un tiers de ſeigle, quel ſera le prix de la ration de pain, avec la main d'œuvre priſe; il ſuffit pour appercevoir les méthodes qu'on a employées à ce ſujet de ſçavoir que chaque ſac de 202 livres de grain rend 200 livres de farine, le ſon compris. Qu'on joint à ces 200 livres de farines 115 livres d'eau, ce qui produit un mélange de 315 livres de pâte dont on forme 180 rations de 28 onces chacune, leſquelles

étant cuites & rassises ne pesent plus que 24 onces, ensorte que des 115 livres d'eau, il y a 70 livres d'eau qui restent dans le pain, & 45 qui s'évaporent par la cuisson.

On met ici une remarque essentielle pour les Entrepreneurs, c'est que le service d'Italie est beaucoup plus coûteux que celui de Flandres & d'Allemagne, & que les frais en sont beaucoup plus considerables, vû le transport des bleds qui se tirent de France, ainsi pour faire le calcul estimatif juste, il faut ajoûter celui du fret & du transport, & augmenter de quelques deniers sur la manutention, on avertit même que la fourniture du pain aux Troupes d'Italie se fait en pur froment, & que l'on donne aussi aux chevaux une ration de quatre livres en hiver & de trois en été de pur froment.

On trouve la méthode dont on doit s'y prendre pour rendre ses comptes au Ministre, à la Chambre des Comptes pour les differens

ſervices, ſoit de campagne, ſoit de garniſon, ſoit d'artillerie, &c.

Notre Auteur s'attache à prouver qu'il eſt d'une néceſſité abſoluë qu'outre le fond des magaſins, il faut avoir ſoin d'entretenir des emplacemens dans chaque Ville frontiere en premiere & en ſeconde ligne afin de ſubvenir aiſément à la fourniture du pain de munition. On voit bien que par cette fourniture qui eſt en reſerve pour la ſubſiſtance des Troupes, on remedie à pluſieurs inconvéniens qui n'arrivent que trop ſouvent,& qu'on ne ſçauroit prévoir. Or il faut ſçavoir que lorſque le Roi fait fournir le pain de munition, les emplacemens ſont remis aux Munitionnaires comme dépoſitaires: quelquefois il leur eſt ordonné de les conſommer pour les renouveller, mais à la charge de remplacer ce qu'ils employent par les bleds qu'ils ſont tenus d'acheter pour l'exécution de leur entrepriſe, en ſorte que la quantité des emplacemens doit

ſubſiſter dans ſon entier, cependant il eſt arrivé quelquefois qu'au lieu de faire les achats ordonnés, les Munitionnaires attendent un tems de diminution dans l'eſperance de faire un plus grand gain, ce qui eſt très-répréhenſible par le riſque que les Troupes peuvent encourir. En 1708, par exemple, les bleds étoient à vil prix, & les Munitionnaires ne ſe preſſant point de remplir l'exécution de leur Traité, la gelée de 1709 les mit dans l'impoſſibilité de le faire & le Roi put à peine faire ſubſiſter les Troupes. Enfin dans quelque cas que ce ſoit, le Munitionnaire eſt puniſſable lorſqu'il ne remplit pas l'exécution du Traité. On ſent toute l'importance de cette remarque.

M. Dupré Daulnay condamne la méthode que l'on a ſuivie depuis trois ou quatre ans de commencer l'entrepriſe des vivres dans les mois de Décembre & de Janvier, il établit comme une régle

néceſſaire de maintenir l'uſage de faire cette entrepriſe au premier Novembre de chaque année juſqu'à pareil jour de la ſuivante, cette pratique paroît avantageuſe au Roi & au Service, car les Miniſtres ſe déterminent avec plus de certitude au mois d'Octobre ſur les offres qui leur ſont preſentées, attendu que la moiſſon eſt faite, l'abondance ou la diſette ſont connuës, les grains ſont à meilleur compte, c'eſt le contraire à la fin de Décembre ou en Janvier, les Fermiers n'étant plus preſſés de vendre, attendent le développement de la nature ſur la récolte prochaine pour augmenter ou pour diminuer.

Il y a encore une raiſon qui doit faire décider le commencement de l'entrepriſe au mois d'Octobre, c'eſt que les Adjudicataires ont le tems de faire voiturer & de faire moudre avant que les chemins ſoient rompus par les pluyes, *par* les dégels. On eſt ſujet au con-

traire à tous ces accidens comme aux débordemens, aux mauvais tems dans les mois de Fevrier & de Mars, on court donc risque de ne pouvoir faire le Service, & si la campagne s'ouvre de bonne heure il n'y a pas suffisamment de farine. Les moutures sont d'une conséquence infinies, les magasins sont inutiles si ces grains ne sont pas convertis en farines, c'est ce qui fait que le Ministre doit se faire fournir des états de quinze en quinze jours pour connoître si les remises s'accelerent & les moutures dans chaque département, tant en premiere qu'en seconde ligne. Il est facile de voir si les quantités de farines sont en proportion du nombre des Soldats, parce qu'en quartier d'hiver il faut autant de sacs que de Soldats, & en campagne il faut un sac & un tiers de sac pour chacun.

A l'égard de l'entreprise des fourrages pour les garnisons, elle doit être réglée à la fin de Juillet

pour commencer au premier Août jusqu'à pareil jour de l'année suivante, les foins qui font le principal objet de cette entreprise sont coupés & fannés dès le mois de Juin, l'on en connoît l'abondance ou la disette, & le prix est moindre dans ce tems que dans tout autre, les Entrepreneurs peuvent donc faire leurs achats de la premiere main, ce qui ne pourroit se faire au mois d'Octobre.

La troisiéme Section de cet Ouvrage commence par une instruction du Service des vivres par régie. Ce qui peut obliger à prendre ce parti sont les préparatifs secrets d'une guerre que le Roi veut entreprendre, le Régisseur alors donne un compte général de renseignement qu'il forme sur tous les comptes particuliers des achats qu'il a faits ou fait faire, & de leur consommation, mais en ce cas les Régisseurs ne doivent entrer dans aucune perte, parce qu'ils n'entrent dans aucun profit. Les Ré-

eurs doivent conduire leurs
nmis, ils sont obligés de faire
erver par leurs Subordonnés les
es établies dans l'entreprise à
ait jusqu'à la formation & à
êté de tous leurs comptes
ls présentent aux Intendans de
née ou de chaque département
r y être vérifiés & revêtus de
s attaches.

otre Auteur qui entre dans
les détails nous instruit sur la
iere de fournir la subsistance à
corps de Troupes auxiliaires
le Roi peut envoyer hors de
États. Il ne faut pas se condui-
récisément comme on le feroit
que nos Troupes restent sur
frontieres, ce seroit une faute
d'envoyer des Commis ou des
osés pour faire les achats dans
ieux où l'on destine les Trou-
, parce que quelques mesures
s puissent prendre ils ne peu-
éviter d'être découverts, par
équent le secret ne peut être
é, & les achats se feroient

difficilement, il vaut bien mieux s'adresser à quelques personnes du Pays qui s'assurent d'une certaine quantité de grains sous le prétexte de faire quelque commerce, chaque négociant agissant en differens lieux & éloignés ne connoissent point les desseins de celui qui les employe. Les achats faits on cherche à s'informer des entrepôts convenables, & lorsque les Troupes arrivent sur les frontieres le Munitionnaire doit avoir attention d'augmenter les magasins de grains & de farines, le Munitionnaire doit encore avoir soin de faire cuire du biscuit, se pourvoir de ceintres de fer pour les fours de campagne, de blutoirs & autres ustencilles nécessaires au pain & au biscuit, il doit faire suivre l'armée d'un nombre suffisant de bœufs, dont la distribution se fera de trois jours ou de quatre jours en quatre jours. M. Dupré paroît fort porté pour l'usage des fours roulans qui sont très-avantageux pour

pour établir les travaux des vivres en pleine campagne : ils épargnent de la dépense au Roi & de l'inquietude aux Généraux lorsqu'ils ont dessein de changer leur armée de position, parce que ces fours marchent avec les équipages des vivres ; de plus les fours sont placés & chauffés si-tôt que le camp est marqué, ils consument moins de bois, ils cuisent le pain & le biscuit par un feu de reverbere, ces fours peuvent être attelés & roulés comme les autres équipages quoiqu'ils soient remplis de pain. L'Auteur finit cette premiere Partie de l'administration générale des vivres par un Mémoire sur l'érection d'un corps perpétuel de vivres pour le service des Armées & des Garnisons.

Il paroît que ce Mémoire a été bien reçu des Ministres, les idées que l'on y propose sont fort simples, & les moyens aisés à mettre en pratique. Nous ne rapporterons rien de ce qui compose le second

Volume, il suffit d'indiquer les diverses parties qui le composent, ce sont plusieurs Tarifs très-nécessaires pour reconnoître à quoi revient la ration de pain & le biscuit, tant en Flandre qu'en Allemagne & en Italie, des calculs tout faits pour une compagnie qui veut entreprendre, divers modéles de toute espéce pour les marchés de ce dont on peut avoir besoin dans l'entreprise des vivres.

Les Ministres trouveront ici de quoi se préserver de l'avidité où de l'ignorance des Entrepreneurs; les Intendans seront moins embarrassés du détail des subsistances dans leur département. Les Munitionnaires sçauront gré à l'Auteur de leur avoir laissé une idée claire & distincte des differentes parties de cette ample matiere. Il n'y avoit eu jusqu'à present ni Théorie ni pratique complette écrite sur ce sujet, c'est le résultat d'un travail aussi long que pénible. L'Auteur ne propose rien qu'il n'ait fait, fait

faire,ou vû faire. Ce n'eſt donc pas un Syſtême imaginé, c'eſt l'amour du Service du Roi & de l'Etat qui l'a engagé à mettre au jour les connoiſſances qu'il a acquiſes pendant beaucoup d'années.



LEÇONS DE PHYSIQUE expérimentale. Par M. l'Abbé Nollet de l'Académie Royale des Sciences & de la Societé de Londres. A Paris, chez *Guerin*, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. 2 vol. *in*-12. pp. 372.

SECOND EXTRAIT.

NOus avons dit que M. l'Abbé Nollet avoit divisé son Ouvrage en huit Leçons, notre premier Extrait s'est terminé à la quatriéme Leçon inclusivement, il s'agit des quatre dernieres qui composent le second Volume. Notre Auteur commence par la loi du mouvement composé, un corps frappé par deux forces, faisant un angle quelconque, prend toûjours une route moyenne qui est une ligne droite si les puissances qui agissent sont uniformement constantes, & cette direction moyenne devient une courbe

lorſqu'une des deux forces a un rapport variable. Ces deux cas ſont prouvés ici par pluſieurs experiences qui ſont faites avec les machines propres à produire de ſemblables effets. Comme ce principe eſt ſuſceptible de pluſieurs applications, notre Auteur en a tiré tout le parti que ſes Lecteurs peuvent deſirer.

Dans la ſeconde Section l'Auteur traite de la force centrale. Tous les mouvemens ſe feroient en ligne droite s'il n'y avoit point d'obſtacles. Mais ces mêmes obſtacles occaſionnent de nouvelles déterminations au corps, ce qui le contraint de ſe détourner & les nouvelles directions faiſant divers angles entr'eux ſont l'origine des courbes que les corps décrivent : on a coûtume de nommer ces forces qui obligent un corps de circuler, l'une centripete, & l'autre centrifuge ; elles ſont quelquefois égales, quelquefois inégales. Les effets qui ſont produits dans la na-

ture par ces deux causes sont fort ordinaires. On les voit arriver dans les choses qu'on regarde comme les plus communes, par exemple lorsqu'un homme veut rassembler la paille qui est mêlée avec le grain pour l'en purger, il imprime à toute la masse un mouvement circulaire, & aussi-tôt on voit les parties les plus légeres se porter au centre du mouvement, parce que les plus pesantes ont plus de force pour aller à la circonference.

Mais ce qui arrive par un excès de masse se fait aussi par une plus grande vitesse, les tourbillons de vent qui enlevent la poussiere la rassemblent au centre, parce que ces petits grains ne peuvent pas prendre la vitesse de l'air dans lequel ils tournent. C'est en partant de ce dernier principe que Descartes a voulu expliquer la cause de la pesanteur, & M. l'Abbé Nollet rapporte une expérience indiquée par ce célébre Philosophe qu'il a eu lieu de mettre lui-même en exé-

cution ; elle eſt intereſſante pour tous les Phyſiciens nous la rapporterons avec l'explication & les conſéquences qu'en déduit notre Auteur.

Il faut imaginer un globe de cryſtal plein d'eau dans lequel on fait entrer un peu d'eſprit de térébenthine colorée , ce globe eſt ſoûtenu par deux petits pilliers entre leſquels il peut tourner librement , on fait enſorte que le globe puiſſe s'élever & s'incliner plus ou moins. On remarque qu'en faiſant tourner le globe ſur ſon axe placé horizontalement , l'eſprit de térébenthine qui n'occupoit qu'un petit ſegment du globe en ſa partie ſupérieure ſe diviſe en un grand nombre de petits globules qui flottent dans la maſſe d'eau renfermée avec eux , & qui peu à peu reçoivent comme elle un mouvement de rotation & ſe raſſemblent autour de l'axe pour former un ſolide dont la figure eſt ordinairement cilindrique.

Si l'on cesse de tourner le globe, ce cilindre formé autour de l'axe par les parties d'huile colorée se dilate par les extrémités, & ensuite dans le reste de sa longueur jusqu'à ce que le mouvement venant à cesser dans l'eau, toute l'huile se rassemble par sa légéreté à la partie supérieure du globe où elle étoit avant l'expérience.

Si l'on recommence le mouvement de rotation, & que l'on incline l'axe du globe lorsque les particules d'huile y sont rassemblées, elles se portent peu à peu au pôle le plus élevé, & elles s'y tiennent tant que dure cette inclinaison, si à la place d'huile colorée on met dans l'eau une petite boule de cire, elle est portée dans l'axe par le mouvement de rotation, & si le globe est incliné elle gagne le pôle le plus élevé. Un globule d'air fait voir la même chose, mais lorsqu'il est à un des pôles, vient-on à arrêter le mouvement du globe, *il se porte* quelquefois au centre

de la ſphére.

On remarque encore mettant dans le globe une petite boule de cire que l'on aura renduë un peu plus peſante que l'eau (en introduiſant au centre un petit grain de plomb) & qu'on la faſſe circuler lentement à quelques pouces de diſtance de l'axe : on voit cette petite maſſe, quoique plus peſante, qu'un pareil volume d'eau deſcendre dans l'axe & y demeurer conſtamment en tournant ſur elle-même, & lorſqu'on incline l'axe de la rotation au lieu de ſe porter au pôle le plus élevé comme la précédente, elle prend une route oppoſée.

Voici maintenant l'explication que donne notre Auteur de cette expérience, il faut concevoir la maſſe d'eau renfermée dans le globe du verre comme compoſée d'une infinité de couches fluides fort minces les unes ſur les autres. Quand on met le globe de verre en mouvement la ſurface ſolide

entraîne par son mouvement celle du fluide qui la touche immédiatement, & comme l'huile colorée en fait partie, elle est déplacée au premier tour. Toutes les parties en tournant gardent entr'elles des situations constantes, chacun de ces petits globules d'huile dispersés dans l'eau est sollicité à s'approcher du centre du cercle particulier dans lequel il se trouve, & non de la sphére commune, puisqu'il est obligé de ceder au volume d'eau qui a plus de masse que lui, & qui ayant la même vitesse prévaut par sa force centrifuge, de maniere qu'au lieu de ceder au globule la place la plus élevée, il le précipite au centre du mouvement, & chaque particule éprouvant le même sort, elles viennent toutes se ranger au centre de leur révolution ou de chaque cercle qui sont autant de portions de l'axe & prennent par consequent la figure cilindrique, ces particules ne doivent donc pas se porter au cen-

tre commun ou celui de la Sphére. A ce raiſonnement on objecte que la balle d'air revient du pôle vers le centre de la Sphére, & que c'eſt par une force axifuge. On répond que cet effet n'arrive que quand on ralentit le mouvement du globe de verre, enfin il n'eſt produit que par quelque balancement ou ſecouſſes dans le fluide.

Il paroît donc conſtant par cette expérience qu'il n'y a point dans le mouvement de rotation de force qui tende directement au centre commun, & que la décompoſition que les Phyſiciens ont coûtume de faire ne peut avoir lieu.

On voit donc que Deſcartes qui avoit cru que les corps tomboient vers le centre de la Terre par la force centrifuge d'un tourbillon fluide, que ces mêmes corps, dis-je, ne ſeroient pas dirigés au centre du globe, mais à differens points de l'axe. Diverſes hypothéſes ont été imaginées à ce ſujet, elles

n'ont cependant marqué que du génie & de l'esprit dans les Auteurs, l'expérience les a toûjours mal servis. Peut-être que ceux qui leur succederont seront plus heureux. Notre Auteur rapporte pour prouver & mesurer ces forces centrales, plusieurs expériences faites avec diverses machines artistement construites.

La sixiéme Leçon traite de la gravité ou de la pesanteur des corps. Voici une idée de ce que pense notre Auteur sur cette question : » Quelques Philosophes regardent la pesanteur un principe » de la nature, comme une qualité inhérente & primordiale des » corps qui n'a d'autre cause que la » volonté du Créateur ; une longue & continuelle expérience » nous engage à croire que tous » les corps qui sont en notre pouvoir sont revêtus de cette qualité. Mais peut-on dire que la gravité est essentielle à la matiere » lorsqu'on peut la concevoir sans

ce penchant qu'elle a pour aller vers le centre de la Terre. Pourquoi cette direction constante vers un certain point, ne doit-elle pas venir de cette cause cherchée qui occasionne la pesanteur. C'est l'objection qu'on peut proposer contre cette hypothése. D'autres prétendent que la pesanteur est l'effet de quelque matiere invisible. Mais c'est une hypothése qui a besoin de preuves.

Disons qu'il est plus sage de s'en tenir aux phénoménes. Calculer les effets, expliquer les uns par l'analogie qu'ils ont avec ceux dont nous sommes certains, c'est à ces comparaisons que nos connoissances se termineront pendant long-tems, s'il est à croire même que nous puissions en sortir. On trouve ici plusieurs expériences bien expliquées, les unes prouvent qu'il n'y a point de corps absolument léger, ceux que nous voyons s'élever à travers l'Atmosphére ne

le ſont que par une force exterieure ou par quelqu'autre qui reſide en eux - mêmes, telles ſont les évaporations qui arrivent par le feu que l'on ſuppoſe dans la ſurface de la Terre ou par quelque dilatation interieure qui ſe fait dans les parties d'eau & qui les obligent à s'élever, & à vaincre les frottemens qu'ils doivent éprouver en traverſant les particules d'air plus peſantes qu'elles, oû enfin ſi ce n'eſt quelques-unes de ces cauſes, ce ſera peut - être un effet qui arrivera par le moyen des diſſolutions, telles qu'on en voit d'autres ſemblables dans la nature. D'autres experiences prouvent encore que ſi les deſcentes des corps ne ſe font pas en même tems il faut l'attribuer à la reſiſtance qu'ils éprouvent & qui produit en eux un effet different ſuivant les diverſes denſités des corps. Les expériences de pluſieurs Phyſiciens François & Anglois ne laiſſent aucun doute ſur cette matiere. L'action de la

pesanteur ou son intensité est la même dans tous les corps. Du moins pour chaque lieu de la surface de la Terre. Cette action feroit tendre les corps tous au même point si la Terre étoit sphérique, & à divers points peu éloignés l'un de l'autre si elle est applatie, comme il est plus que vraisemblable. M. l'Abbé Nollet déduit d'une maniere très-aisée toutes les proprietés de la pesanteur, telles que l'augmentation des vîtesses, le rapport des espaces parcouruës, & dans quel cas la vîtesse accélérée peut devenir uniforme. On trouvera encore une démonstration méchanique de l'applatissement de la figure de la Terre, avec l'explication des causes qui peuvent produire cet applatissement, les preuves & les expériences sont également bien détaillées.

La seconde Section de cette sixiéme Leçon s'occupe des divers Phénoménes de la pesanteur, telles sont les proprietés des corps qui

descendent le long des plans verticaux & inclinés, les vibrations du Pendule avec les usages dont l'Horlogerie nous fait joüir tous les jours. On parle dans le même endroit du jet des bombes, de la cause qui produit la direction de ces corps terribles dirigés par une force uniforme & par celle de la pesanteur.

La septiéme Leçon traite de l'Hydraustatique que notre Auteur définit aussi, c'est la Science qui a pour objet la pesanteur & l'équilibre des liqueurs. Les fluides ont plusieurs proprietés communes avec les liquides, mais ils ont cependant une gravité qui produit des effets differens. On trouve ici plusieurs propositions démontrées d'abord par le raisonnement, & prouvées ensuite par l'expérience. Le plus grand nombre de ces propositions vont à établir que les liqueurs pesent quant à leur masse totale, & quant à leurs petites parties composantes, que la

preſſion ſe fait en tous ſens, ſur les baſes & ſur les côtés à raiſon des hauteurs. On compare encore la peſanteur de pluſieurs liqueurs qui different entr'elles par leurs denſités. De-là on conclut la ſéparation de pluſieurs liqueurs qui reprennent leurs places après avoir été mêlées enſemble, on en déduit auſſi le moyen de mettre des liqueurs en équilibre, en faiſant en ſorte que les hauteurs, ſoient en raiſon reciproque des denſités, enfin on déduit la peſanteur de l'air, le vif argent ſoûtenu à 27 pouces & demi environ, les variations du Barométre, l'effet des ſciphons cauſée par la preſſion de l'Atmoſphére & autres ſemblables proprietés qui ſont expliquées avec beaucoup de netteté.

La huitiéme Leçon n'eſt qu'une ſuite de l'Hydroſtatique, on y examine le rapport de peſanteur des corps ſolides avec celui des liquides, d'où réſulte la connoiſſance de la peſanteur ſpécifique des diffe-

rens corps, il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que M. l'Abbé Nollet eſt entré dans tous les cas dont cette matiere eſt ſuſceptible, tels ſont les explications de l'Aréométrie, de la Balance Hydroſtatique, & celle du peſe-liqueurs.

Cette Leçon eſt terminée par un Appendice touchant les tuyaux capillaires & les cauſes immédiates de la fluidité & de la ſolidité des corps. On appelle tuyaux capillaires de petits canaux de verre creux dans toute leur longueur dont les diamétres égalent une ligne ou deux lignes & demi au plus, leur figure eſt aſſez arbitraire : voici quelques-uns des effets qu'on a remarqués arriver avec ces tuyaux, & qui paroiſſent contraires aux régles de l'Hydroſtatique. Qu'on ſe rappelle qu'une liqueur ſe met toûjours en équilibre ou de niveau avec elle-même, ou proportionnellement à la denſité des autres liqueurs avec leſquelles elles communiquent. Cependant ſi l'on

nge des tuyaux capillaires dans
prit de vin, de l'esprit de nitre,
l'eau salée, de l'huile de vitriol.
liqueur s'éleve & monte dans
Tube beaucoup au-dessus du ni-
au de la liqueur. Ces diverses li-
eurs s'élevent dans le même Tu-
à differentes hauteurs & de ma-
ere que la plus légére est celle
i s'éleve le moins. On remarque
core que la liqueur s'éleve plus
ns le Tube qui a le diamétre le
is étroit, & en raison renversée
s diamétres des ouvertures. Plu-
urs Physiciens ont proposé diffe-
ntes explications: les uns attri-
ent ces Phénoménes à la pression
égale du fluide environnant, tel
e l'air qui exerce son poids d'u-
maniere plus forte & plus aisée
r le vaisseau qu'à l'orifice du Tu-
, dans lequel les parties d'air
uvent s'embarrasser & se mou-
ir avec peine. Mais on voit sous
Récipient de la machine pneu-
atique purgé de tout air arriver
s mêmes effets aux tuyaux ca-

pillaires, on ne peut donc admettre cette explication non plus que celle qui imagine un fluide plus subtile que l'air grossier agir totalement sur le vase & remplir le Tube inexactement. Toutes ces hypothéses n'expliquent pas pourquoi les liqueurs ne sont pas élevées proportionnellement à leurs densités. D'autres ont recours à l'attraction. Ce mot mérite d'être expliqué.

Newton a regardé l'attraction comme un fait qui a lieu dans la nature, & qui pourroit avoir, comme tous les autres, une cause méchanique qu'il est loüable de chercher ; quelques - uns ont été plus hardis que leur chef & prétendent que la vertu attractive est un principe qui n'a d'autre cause immédiate que la volonté du Créateur. Qu'il y a une tendance ou une attraction naturelle entre toutes les parties de la matiere. Cela mérite d'être prouvé. Les premiers qu'on devroit nommer les

vrais Newtoniens, puisqu'ils n'admettent, ainsi que leur Maître, l'attraction que comme un fait, peuvent être reconciliés avec les plus zélés Cartésiens : car ceux-ci qui sont le plus attachés aux causes méchaniques, s'appuyent tous les jours sur des Phénoménes dont la cause est souvent inconnuë ou incertaine. Pour ceux qui de leur autorité ont établi l'attraction comme un principe que Dieu a été le maître d'employer, ils ont abandonné Newton ou ont été au-delà de ses vûës, il faut donc qu'ils démontrent *à priori* que telle a été la volonté de Dieu, & que l'attraction comme fait est inexplicable par toute loi d'impulsion : ce que nous ne croyons pas aisé. Ce n'est pas, comme dit notre Académicien, raisonner en régle que de dire *ceci n'est point expliqué par les loix de l'impulsion, donc c'est un effet de la vertu attractive* Il faudroit, ajoûte le même Auteur, prouver 1°. que ces deux principes

ſubſiſtent, & que celui d'impulſion ne peut avoir lieu dans le fait en queſtion. Les Attractionnaires ne ſont pas plus heureux que les autres dans l'explication des tuyaux capillaires, les uns veulent que l'effet de cette ſuſpenſion ſoit duë à l'attraction de la partie ſupérieure du tube, les autres à ſa partie inférieure, de tout cela il réſulte donc que la raiſon de ce Phénoméne n'eſt point connuë. Cet Appendice termine le ſecond Volume. L'Ouvrage de M. l'Abbé Nollet eſt bien écrit, les explications ſont nettes, & les perſonnes les moins verſées dans la Phyſique pour leſquelles il a travaillé peuvent beaucoup profiter de ces Ecrits, & elles doivent exciter les curieux à les voir exécutées par l'Auteur même. C'eſt le premier Ouvrage où l'on trouve une Phyſique prouvée par une ſuite d'expériences qui ſe ſervent mutuellement de preuves. Le public recevra les Volumes ſuivans avec plaiſir.

TABLETTES CHRONOLOGIQUES de l'Histoire Universelle, Sacrée & Profane, Ecclesiastique & Civile, depuis la Création du Monde jusqu'à l'an 1743. *avec des réfléxions sur l'ordre qu'on doit tenir & sur les Ouvrages nécessaires pour l'étude de l'Histoire. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy* 2 *vol. in*-12. *le premier contient l'Histoire ancienne en* 344 *pages, sans compter le Discours Préliminaire & la Liste des Livres nécessaires pour l'étude de l'Histoire qui comprennent* 208 *pages. Le second Volume contient l'Histoire moderne en* 443 *pages, outre un Avertissement, une Table des Papes, & un Supplément à la Colonne des Ecrivains Ecclesiastiques qui comprennent* 48 *pp.* A Paris, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, à S. Paul, & chez *Ganeau*, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Louis. 1744.

LA maniere la plus ancienne d'écrire l'Hiſtoire a été celle des Annales, dans leſquelles on ſe contentoit de marquer ſimplement le fait avec ſa date. C'eſt cette ancienne méthode que M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy renouvelle dans cet Ouvrage, il y raſſemble l'Hiſtoire de tous les Peuples du monde depuis leur origine connuë juſqu'à nos jours, en ſe bornant à diviſer toutes les Hiſtoires en leurs époques les plus remarquables, à fixer les dates de leurs principaux évenemens, & à comparer toutes les differentes Hiſtoires les unes avec les autres pour faire ſentir les differens rapports qu'elles ont entr'elles.

A quelque genre d'étude que l'on s'applique, un pareil Ouvrage eſt d'une utilité infinie. Y a-t-il rien de ſi commode pour un homme de Lettres que d'apprendre ſur le champ & ſans grandes recherches toutes les differentes dates qu'il

qu'il lui importe de sçavoir dans l'instant. Aussi ce genre d'Ouvrage n'est-il pas nouveau, plusieurs Auteurs tant anciens que modernes en ont composé d'à peu-près semblables à celui-ci.

Les anciens sont Jules Africain, Eusébe de Césarée, Georges Syncelle & Jean d'Antioche. Nous avons encore leurs Ouvrages, ou en tout ou en partie; les plus illustres d'entre les modernes qui ont travaillé dans le même genre sont, Nicolas Viguier, le Pere Denis Petau, Jean Cluvier, Seth Calvisius, Jacques Usserius, Edouard Simson, Jean Marsham, les Peres Labbe & Briet. Tous ces grands Hommes, il est vrai, ont frayé le chemin à M. l'Abbé Lenglet & lui ont été d'un grand secours, mais il est vrai aussi qu'aucun d'eux n'avoit tenté ce projet dans une si grande étenduë, & dans un si grand détail, & qu'à cet égard M. l'Abbé Lenglet les a tous surpassés.

Tout ſon Ouvrage eſt diviſé en deux Parties, la premiere comprend toute l'Hiſtoire ancienne depuis la Création du monde juſqu'à J. C. La ſeconde Partie embraſſe l'Hiſtoire de toutes les Nations policées depuis J. C. juſqu'aujourd'hui.

Un Diſcours préliminaire qui eſt à la tête du premier Volume traite ſuccinctement de la maniere d'étudier l'Hiſtoire, on y retrouve non-ſeulement une partie des excellentes choſes dont M. l'Abbé Lenglet a rempli l'Ouvrage célébre qu'il a composé *ex profeſſo* ſur cette matiere, mais encore pluſieurs réfléxions nouvelles & importantes. Il y partage toute l'Hiſtoire générale en differentes Hiſtoires particulieres, & en diſcourant de chacune d'elles, il indique les Livres dans leſquels il faut l'étudier, & preſcrit l'ordre dans lequel il faut lire chaque Livre; & pour faire voir qu'une étude raiſonnable de l'Hiſtoire n'eſt pas un

objet immenſe, & qu'on peut la borner à un tems aſſez court, M. l'Abbé Lenglet ne demande que ſix heures d'étude par jour, & compte qu'en dix ans ou environ on doit avoir une connoiſſance plus que ſuperficielle de l'Hiſtoire.

Suit une Chronique des principaux évenemens de l'ancienne Hiſtoire que l'Auteur diviſe en ſept Epoques tirées de l'Ecriture Sainte. La Chronique que l'Auteur rapporte eſt celle du Texte Hébreu & celle du Samaritain, peu differente de celle des Septante, il les joint ſous un même point de vûë. L'Auteur a ſoin du moins juſques aux Olympiades de mettre l'Hiſtoire des faux Dieux, & des Héros de l'ancienne Hiſtoire ſur une page paralléle à celle de l'Hiſtoire Sacrée : & il ne les réunit ſous un même Diſcours que 776 ans avant J. C. que commence la premiere Olympiade ; tems où l'Hiſtoire Prophane devient plus certaine, & où diſparoiſſent également les

grandes difficultés de la Chronologie Sainte.

Aprés une Chronique abrégée des évenemens viennent ce que l'Auteur appelle *Tablettes*, où il compare les Regnes & les Succeſſions des Patriarches, des Juges & des Rois de la Nation Judaïque avec les Regnes des Rois d'Egypte & d'Aſſyrie, les ſeuls qui ayent eu des rapports eſſentiels avec le peuple d'Iſraël dans tous les tems. Mais à la 4me Epoque, page 138 l'Auteur joint à ces premieres Monarchies les Succeſſions des differens Royaumes de la Gréce, & même de l'Aſie, tels ſont les Rois de Troye & de Tyr. Rome même ſe preſente ſous la cinquiéme Epoque.

Cette Tablette eſt ſuivie, page 152, d'une Table particuliere des diverſes ſuputations de l'Hiſtoire des Juges depuis la Sortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple de Salomon, ce qui eſt rangé ſur ſix colonnes paralléles. C'eſt une

des plus grandes difficultés de la Chronologie Sainte, & comme, après cette partie de la Chronologie Sacrée, l'accord des tems des Rois de Juda & d'Israël est encore un point de Chronologie très-épineux, l'Auteur en donne un calcul année par année depuis la page 154 jusqu'à la 160. Les Fastes de l'Histoire Gréque, c'est-à-dire, la supputation des Olympiades vient ensuite, & sert extrêmement pour la lecture des originaux de l'Histoire Grecque. L'Auteur l'a conduit jusqu'à la fin de la 201me Olympiade, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 28me de J. C. Peut-être auroit-il pû aller plus loin, mais il sera aisé à ses Lecteurs d'y suppléer par eux-même. Et pour confirmer la supputation des Olympiades, & même du reste de la Chronologie Grecque, l'Auteur a eu soin de mettre en Latin & en François à la page 188, la Chronique des Marbres de Paros, nommés communément Marbres d'Oxfort ou

d'Arondel, qu'il falloit aller chercher auparavant dans des Livres ſçavans que tout Lecteur n'a pas toûjours ſous ſa main.

L'Auteur pourſuit ſon Recueil Chronologique par les Faſtes Conſulaires de l'ancienne Rome, qu'il continue juſqu'à l'an 668 de J. C. Il auroit pû cependant avec tous les Chronologiſtes les finir un ſiécle plûtôt, c'eſt-à-dire, à l'an 24 depuis le Conſulat de Baſile, 565 ans de J. C. mais cent ans de plus font une ſurabondance de droit, & il vaut mieux y trouver un ſiécle de plus qu'un ſiécle de moins.

Une Liſte des Grands Hommes dans les Lettres vient enſuite, l'Auteur la prend 29 ſiécles avant l'Ere Chrétienne (c'eſt remonter bien haut) & la continue juſqu'au 6me ſiécle après J. C.

Enfin ce Volume comprend pluſieurs Liſtes ou Tables de Chronologies néceſſaires pour l'étude de l'Hiſtoire. On y trouve une Liſte des Indictions priſes dès la Naiſſance de J. C. quoiqu'on n'ait

commencé à s'en servir que dans le quatriéme siécle. On y trouve encore les Calendriers des Nations, & sur-tout des Romains dont un Sçavant a besoin à toute heure; la maniere de compter des Grecs & des Latins avec leurs notes numérales; enfin la supputation de l'Hégire des Mahométans finit ce Volume. Les indictions & l'Hégire sont ici déplacées & devoient être dans le second Volume, mais l'Auteur a soin de faire observer que l'avis lui en étant venu quand le second Volume étoit imprimé, il a cru les pouvoir mettre à la fin du premier. C'est toûjours la même chose dès qu'on les y trouve.

Le second Volume commence par une Chronique suivie des évenemens, après laquelle paroissent les Tablettes Ecclesiastiques rangées sur six colonnes, sçavoir, les Papes, les Rits & Ordres Religieux, les Grands Hommes dans l'Eglise, les Hérésies, les Conciles

& les Ecrivains Ecclesiastiques. Ce qu'il y a ici de particulier est que l'Auteur a soin de marquer le Volume des Conciles, où se trouve le Concile qu'il indique, il fait même la comparaison des trois grandes Collections que nous en avons & désigne en même tems l'Ouvrage où se trouve un Concile, lorsqu'il n'est pas dans les Editions du Louvre ou du Pere Labbe. D'ailleurs il a soin de marquer la bonne Edition des Ecrivains Ecclesiastiques. Il eut été à souhaiter d'y trouver aussi les Ecrivains Prophanes depuis le 6me siécle jusqu'à nos jours. Après les Tablettes Ecclesiastiques viennent les Tablettes de l'Histoire Civile qui rapportent les Successions des differens Roïaumes. Enfin le second Volume finit presque comme le premier par le Calendrier Romain, & l'un & l'autre Volume par des Tables alphabétiques rélatives à toutes les matieres traitées dans cet Ouvrage.

LE RECUEIL DU PARNASSE, ou *nouveau choix de Pieces fugitives en prose & en vers*, Choisis tout n'est pas précieux. A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science. 1744. *in*-12. 2 vol. Tom. I. pag. 588. Tom. II. pag. 578.

LES Pieces fugitives en prose & en vers dont ce Recueil est composé sont très-variées. On y trouve des Dissertations, des Plaidoyers Litteraires, des Historiettes, des bons Mots, des Portraits, des Poëmes, des Odes, des Sonnets, des Fables, des Madrigaux, des Epigrammes, des Chansons, des Stances, &c. Si tout n'est pas égal dans ce Recueil, il paroît du moins que l'Auteur s'est proposé de n'y rien faire entrer qui fût au-dessous du médiocre. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en adoptant l'espéce de devise qui est à la tête de chaque Volume,

& que ceux qui liront ce Recueil auront souvent occasion de se rappeller, *choisis tout n'est pas précieux.*

Au deffaut d'un Extrait dont un pareil Recueil n'est pas susceptible; voici deux Pieces très-courtes de ce Recueil , l'une en prose , l'autre en vers que nous offrons à la curiosité de nos Lecteurs.

PORTRAIT

De M. de Fontenelle par feuë Mademoiselle le Couvreur.

Les Personnes ignorées font trop peu d'honneur à celles dont elles parlent pour oser mettre au grand jour ce que je pense de M. de Fontenelle ; mais je ne puis me refuser en secret le plaisir de le peindre tel qu'il me paroît.

Sa phisionomie annonce d'abord son esprit ; un air du monde répandu dans toute sa personne le rend aimable dans toutes ses actions.

Les agrémens de l'eſprit en excluent ſouvent les parties eſſentielles. Unique en ſon genre il raſſemble tout ce qui fa t aimer & reſpecter ; la probité, la droiture, l'équité compoſent ſon caractere. Une imagination vive, brillante, tours fins & délicats, expreſſions nouvelles & toûjours heureuſes en font l'ornement : le cœur pur, les procedés nets ; la conduite uniforme & par-tout des principes, exigeant peu, juſtifiant tout, ſaiſiſſant toûjours le bon, abandonnant ſi fort le mauvais que l'on pourroit douter s'il l'a apperçu. Difficile à acquerir, mais plus difficile à perdre, exact en amitié, ſcrupuleux en amour : l'honnête homme n'eſt négligé nulle part, propre aux commerces les plus délicats, quoique les délices des Sçavans, modeſte dans ſes diſcours, ſimple dans ſes actions ; la ſupériorité de ſon mérite ſe montre, mais il ne l'a fait jamais ſentir.

De pareilles diſpoſitions per-

ſuadent aiſément le calme de ſon ame ; auſſi la poſſede-t-il ſi fort en paix que toute la malignité de l'envie n'a point encore eu le pouvoir de l'ébranler. Enfin l'on pourroit dire de lui ce qui a été déja dit d'un autre illuſtre, qu'il fait honneur à l'homme, & que ſi ſes vertus ne le rendent immortel, elles le rendent au moins très-digne de l'être.

ETRENNES

*De Madame la D. de B. à Madame la M. du C****.*

Une Etrenne frivole à la docte Uranie !
Peut-on la preſenter? oh! très-bien, j'en répons.
Tout lui plaît, tout convient à ſon vaſte génie.
Les Livres, les Bijoux, les Compas, les Pompons,
Les vers, les diamans, les biribi, l'Optique,
L'Algébre, les ſoupers, le Latin, les jupons,
L'Opera, les Procès, le Bal & la Phyſique.

Réponse de Madame du C.

Hélas ! vous avés oublié,
Dans cette longue kirielle,
De placer le mot d'amitié,
Je donnerois tout le reste pour elle.

HISTOIRE DES INDES *Orientales, anciennes & modernes. Par M. l'Abbé Guyon. Trois vol. in-12. Tom. I. pp. 396. Tom. II. pp. 352. Tom. III. pp. 471. y compris la Table des matieres.* A Paris, chez la Veuve *Pierre*, & *Jacques Butard*, ruë S. Jacques ; *Jean Dessaint* & *Charles Saillant*, ruë S. Jean de Beauvais. 1744.

L'AUTEUR s'étant peu étendu sur ce qui regarde l'Histoire des Indes anciennes qui font la matiere de son premier Volume, nous nous contenterons de mettre ici le titre des Chapitres dans lesquels il est divisé. Ces Cha-

pitres ſont au nombre de dix ; le premier contient une Deſcription Chronologique des Indes, les autres roulent ſur la Religion des anciens Indiens, ſur les Rois qui les ont gouvernés, ſur la diviſion de leurs Etats, ſur le caractére & les mœurs des Indiens, ſur le commerce des anciens aux Indes, ſur les révolutions des Indes dans le moyen âge, ſur l'interruption & le renouvellement des Voyages aux Indes, & enfin ſur le premier établiſſement que les Portugais y firent l'an 1498 ſous la conduite de Vaſqués de Gama, qui débarqua ſur la Côte de Malabar à la rade de Calicut.

Ceux qui pourroient accuſer l'Auteur d'avoir paſſé trop légérement ſur les matieres renfermées dans les differens Chapitres dont nous venons de faire l'énumération, verront dans l'Avertiſſement qu'il a mis à la tête de ce Volume, qu'il a prévû qu'on pourroit lui faire ce reproche ; mais il aſſure

qu'il a mieux aimé s'y exposer que courir le risque de tomber dans l'excès contraire, » quand on » a lû, *dit il*, un aussi grand nombre de Livres, de Voyageurs & » de Naturalistes que j'en ai consultés pour cette Histoire, bien » loin de manquer de matiere, on » n'est embarrassé que du choix & » de pouvoir reduire à un récit » simple & naturel les faits & les » récits que l'on trouve souvent » fort au long dans des Auteurs » diffus, tels que la plûpart des » Voyageurs, qui aiment ordinai» rement les descriptions.

Du reste, comme M. l'Abbé Guyon a eu grand soin de citer au bas des pages les Auteurs dans lesquels il a puisé, ceux qui voudront plus de détail sur les points particuliers qui les interesseront davantage, trouveront de quoi se satisfaire dans ces Auteurs.

Comme le second Volume, où il nous donne l'Histoire des Indes modernes, n'est pas plus appro-

fondi que le premier, il nous suffira de dire qu'il ne contient que deux Chapitres ; on verra dans le premier la Description Chrorographique des Indes modernes, c'est-à-dire celles des Etats du grand Mogol, de la Presqu'île endeçà du Gange, de la Presqu'île au-delà de ce fleuve, & des principales Isles des Indes. Il sera bon en le lisant de se resouvenir que l'Auteur avertit dans l'*Errata*, que comme ce Volume étoit imprimé, lorsqu'on lui a communiqué des Mémoires particuliers sur l'état present de Pondicheri, il faut moins suivre ce qu'il en dit ici que ce que l'on en trouvera dans le 3me vol.

Le deuxiéme Chapitre traite de la Religion des Indes, ce qui comprend celle des Idolatres, des Juifs, des Mahométans, & des Chrétiens qui y sont établis. C'est un cahos, pour nous servir de l'expression de l'Auteur, qui n'a pas encore été développé d'une maniere complette ; nous laissons au

Lecteur à juger si M. l'Abbé Guyon y a réussi, comme il s'en flatte, & nous passons au 3me Tome où il est question du commerce, sujet plus nouveau, & que l'Auteur a été d'autant plus en état de bien traiter qu'il a eu entre les mains les Mémoires de la Compagnie des Indes. Il ne renferme qu'un seul Chapitre divisé, comme les autres, en divers paragraphes.

Dans le 1er M. l'Ab. Guyon nous donne l'Histoire du Commerce des Portugais dans les Indes; il convient ici, car il paroît l'avoir nié ailleurs, que tous les peuples d'Occident leur sont redevables de la découverte des Indes, & des routes qu'il faut tenir pour y arriver. Il fait voir jusqu'où s'étendoit autrefois la puissance des Portugais dans cette partie du monde, & par quels degrés, après s'y être maintenuë pendant plus d'un siécle, elle s'est affoiblie au point, qu'ils n'y ont à present d'établissement considerable qu'à Goa avec quel-

droit exclusif, & l'ont telle
ruiné qu'à peine vient-il par a
Indes Orientales deux Vaif
Marchands dans les Ports d
bonne.

L'Auteur entre ensuite da
détail des differentes marcha
qui font le principal com
des Indes, du prix ordinaire
marchandises, dont il donne
le Tarif, des principaux en
dont on les tire chacune en
culier, & avertit qu'il emp
ce qu'il en dit du Dictionnai
Commerce de Savary.

Dans l'article qui regar

pagnie des Pays éloignés. L'Auteur ne diſſimule pas les reproches que les autres Nations leur font ſur les violences avec leſquelles ils s'en ſont emparés, & avec leſquelles même ils s'y maintiennent. » Au reſte, *dit il*, nous n'entendons pas blamer le corps de la » Nation, & la conduite des Etats » Généraux qui condamnent peut-» être ces excès. On ne ſe recrie » que contre les deſordres que l'a-» varice des particuliers a cauſés » dans l'Orient à la honte de leur » République & du nom Chrétien. » .... Après tout, *continue-t-il*, » cette Nation paroît fort peu » touchée des reproches qu'on lui » fait en ce genre, puiſqu'elle per-» met qu'on les multiplie & qu'on » les divulgue dans des Ouvrages » imprimés en Hollande avec la » permiſſion des Etats Généraux. » Il cite entr'autres le Dictionnai-» re de la Martiniere.

Venant enſuite à l'Hiſtoire du Commerce des Anglois dans les

Indes dont il place le commencement en 1610, il dit qu'on ne peut refuser à la Compagnie Angloise des Indes Orientales, l'honneur du second rang parmi celles qui sont établies en Europe pour le même objet. A peine, selon lui, cede-t-elle à la Compagnie de Hollande dans ses retours, & sans les Epiceries dont celle-ci est absolument la maîtresse, il y a eu des tems où l'Angleterre pouvoit au moins se flatter de quelque égalité.

Après avoir parlé en peu de mots du commerce des Danois & des Vénitiens dans les Indes, M. l'Abbé G. vient enfin au commerce qu'y font les François; il en rapporte les premiers commencemens & les progrès d'après ce qu'en a écrit M. de Francheville dans son Histoire de la Compagnie des Indes.

M. l'Abbé Guyon porte l'exactitude jusqu'à faire entrer ici l'Edit du Roi pour le premier établissement de la Compagne des Indes

Orientales en 1664, & ensuite l'Edit publié en 1719 pour l'établissement de la Compagnie générale des Indes; de-là il passe à l'histoire de son établissement dans les Indes Orientales; & montre par quels degrés elle est arrivée au point de puissance & de reputation où nous la voyons aujourd'hui. Il assure qu'il a tiré tout ce qu'il dit à ce sujet des Archives ou des Mémoires originaux qui lui ont été communiqués par M. du Mas même, qui a résidé près de 30 ans sur les lieux, où il a été dans les Places les plus distinguées & en dernier lieu dans celle de Gouverneur Général.

Il commence par l'Histoire de l'établissement des François à Pondicheri sur la Côte de Coromandel, établissement dont ils sont redevables à la concession gracieuse & volontaire du Prince à qui cette Ville appartenoit, » titre bien different de celui auquel toutes les » autres Puissances de l'Europe oc-

» cupent les Places & les Comp-
» toirs qu'ils ont dans les Indes,
» puiſqu'ils ne s'en ſont, *dit - il* ,
» emparés que par la violence, la
» deſtruction, l'expulſion, l'effu-
» ſion du ſang, & la force des ar-
» mes, comme leurs propres Hiſ-
» toires nous l'apprennent.

Pondicheri qui dans ſes commencemens n'étoit qu'un petit Village qui fut d'abord donné aux François par le Gouverneur de la Province de Carnatte qui fait partie du Royaume de Viſapour, s'eſt tellement accru par la conſideration qu'ils ſe ſont acquis dans le Pays, que ce Village eſt aujourd'hui une grande Ville régulierement bâtie, fortifiée de douze baſtions, avec une Citadelle, & munie de plus de 400 Pieces de Canon, on y compte 120 mille habitans, ſoit Chétiens, ſoit Mahométans & Gentils ; la réputation dont les François y joüiſſent, & l'on peut dire la ſage conduite de M. Dumas, leur ont mérité de la part

des Princes Indiens Souverains du Pays les diſtinctions les plus flatteuſes & les priviléges les plus avantageux.

Un des plus conſiderables eſt la permiſſion de battre monnoye au coin de l'Empereur du Mogol, privilége que les Hollandois n'ont encore pû obtenir, quelques offres d'or & d'argent qu'ils ayent faites pour y parvenir.

Il fut accordé à la Compagnie par un *Paravanca* ou Patente donné par le *Nabad* ou Viceroi de la Province d'Arcatte en 1736; on en trouvera ici la copie. Il permet à la Compagnie de faire frapper des Roupies, c'eſt une monnoye d'argent qui porte l'empreinte du Mogol; elle eſt un peu plus large qu'une de nos Pieces de douze ſols, en a trois fois l'épaiſſeur, & vaut quarante-huit ſous. Depuis ce tems-là la Compagnie en a fait frapper tous les ans pour cinq à ſix millions ſur leſquelles elle fait un profit de 400 mille livres par an.

Deux ans après la Compagnie ayant rendu des services considerables au Roi de Tanjaour contre un rebelle qui vouloit s'emparer de ses Etats, ce Prince lui ceda en propre la Ville de Karical, le Fort de Karcangery, & dix Villages des environs avec toutes les terres de leurs dépendances sur la Côte de Coromandel à 25 lieues de Pondichery. Mais les Hollandois, qui étoient jaloux de voir les François établis dans le Royaume de Tanjaour, où ils possedent la Ville de Négapatan qui n'est qu'à quatre lieues de Karical, engagerent le Nabad à force de presens à ne point exécuter le Traité ; le besoin qu'il avoit des François ayant cessé par la prise de l'Usurpateur qu'il fit mourir & dont le corps fut coupé en quatre quartiers qu'il fit exposer sur les quatre principales Portes de sa Capitale, il trouva le moyen sous divers prétextes d'éluder sa promesse.

M. Dumas ne fut pas la dupe de

la perfidie de ce Prince, & par le moyen du Nabad ou Viceroi de Trichenapaly qui étoit ennemi du Roi de Tanjaour, se mit en possession de la Ville de Karical & du reste du Pays qui lui avoit été cedé.

Le Roi de Tanjaour en fut d'autant moins fâché qu'il n'avoit jusqu'alors manqué de parole qu'à la sollicitation des Hollandois dont il avoit tiré de l'argent, & ratifia sans peine la cession qu'il avoit faite de cette Ville aux François; à peine en avoit-il expédié les Lettres, que ses deux oncles qui l'avoient rétabli sur le Trône, mécontens de sa conduite, le firent arrêter dans son Palais & mirent à sa place un de ses cousins, qui fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiede.

Le nouveau Roi envoya presqu'aussi-tôt au gouverneur de Pondichery la ratification du Traité fait avec son prédecesseur; & lui accorda même une plus grande étenduë de terrain. Depuis ce tems

là les François se sont fortifiés à Karical, & en joüissent tranquillement. Le terrain y est excellent, abondant en ris, en coton, en Indigo & autres graines. On y fabrique quantité de toiles peintes. On estime que le produit de la Ville de Karical & des terres de sa dépendance, les Fermes du Tabac & du Bétel avec les droits d'entrées font à la Compagnie un revenu annuel de 100 mille livres de notre monnoye. En sorte que, selon notre Auteur, l'on peut dire avec vérité qu'aucune des Nations de l'Europe ne possede à la Côte de Coromandel un établissement si considerable ni si étendu.

Mais ce qui mit le comble à la gloire des François établis à Pondichery, fut les sages mesures que M. Dumas prit pendant une des plus grandes & des plus funestes révolutions qu'on eût jamais vûës dans la Presqu'île en deçà du Gange. On lira avec plaisir dans l'Auteur même toutes les particularités

de cet évenement. Il nous suffira de dire qu'après la fameuse expédition de Thamas-Koulican contre le grand Mogol, quelques Nabads ou Vicerois de sa dépendance, crurent encore trouver l'occasion favorable de s'ériger en Souverains, & d'augmenter leurs Etats des Royaumes de Trichenapaly, de Tanjaour, de Maduré, de Maissour, & de Marava; ces Royaumes étoient gouvernés par des Princes Gentils qui payoient un tribut annuel au grand Mogol.

Daoust-Aly-Can Nabad d'Arcatte, le même qui avoit accordé aux François la permission de battre monnoye, se mit le premier en campagne avec une armée de 25 à 30000 chevaux, & un nombre proportionné de Fantassins. Ses armes eurent d'abord les plus heureux succès; il s'empara des Royaumes de Trichenapaly, de Maduré, de Marava, des environs du Cap de Comorin, & mit le Blocus devant la Ville de Tanjaour

Capitale du Royaume de ce nom. Les Princes Gentils allarmés de la rapidité de ces conquêtes eurent recours au Roi des Marattes, en lui representant que s'il n'accouroit promptement à leur secours, leurs Principautés & leur Religion alloient être entierement détruites par les Mahométans.

Ce Roi, nommé *Maha-Raja*, commande à une très-grande étenduë de Pays, situé au Sud-Est des montagnes, qui sont derriere Goa, vers la Côte de Malabar. La Capitale de ses Etats, Ville très-considerable, se nomme *Satara*. Animé par le zéle de sa Religion, & en même tems par l'espoir de faire un grand butin dans un Pays enrichi depuis plusieurs années par l'or & l'argent que toutes les Nations commerçantes de l'Europe y portent, ce Prince mit sur pied une armée de 60000 chevaux & de 150000 Fantassins, dont il donna le commandement à son fils. Elle marcha à grandes journées vers

Arcatte, pillant & ravageant tout le Pays, & par la trahiſon d'un Prince Gentil à qui le Nabad d'Arcatte avoit confié la garde d'un défilé important dans les montagnes de Canamay, les Marattes arriverent à la vûe de l'armée de ce Prince au mois de Mai de l'année 1740, lui livrerent bataille & taillerent ſes Troupes en pieces. Le Nabad, un de ſes fils, & preſque tous ſes Officiers Généraux périrent dans cette journée.

Leur défaite ayant cauſé une épouvante générale dans le Pays, une multitude prodigieuſe de Mahométans & même de Gentils, vint ſe réfugier avec leurs principaux effets dans la Ville de Pondichery, & en peu de tems la foule de ceux qui y cherchoient aſile, devint ſi prodigieuſe, que M. du Mas fut obligé d'en faire fermer les portes. Entre ceux qui s'y refugierent ſe trouva la veuve du Nabad d'Arcatte que M. Dumas reçut avec toute ſa ſuite, malgré le danger qu'il y

avoit d'attirer sur lui toutes les forces du vainqueur.

La Ville d'Arcatte fut prise & pillée par les Marattes ; mais leur Général ayant appris que le Roi de Golconde , & divers autres Princes de la domination du Mogol assembloient une armée considerable pour s'opposer à leurs progrès, le Général Maratte traita sur la fin d'Aoust de l'année 1740 avec le fils aîné de Daoûst-Aly-Can , nommé *Sabder-Aly - Can* , & lui rendit la Souveraineté d'Arcatte, à condition que lui & ses alliés abbandonneroient aux Princes Gentils toutes les Provinces & les Villes qu'ils leur avoient enlevées.

Ce Traité n'empêcha pas le Chef des Marattes de pousser ses conquêtes sur Thrichenapaly & les autres Pays dont Sander-Saheb beau-frere de Sabder - Aly - Can s'étoit mis en possession. Après s'en être rendu maître & avoir pillé la Ville de Porto Novo , où ils enleverent toutes les marchandises qu'ils trouverent dans les maga-

sins des François, des Anglois & des Hollandois, ils passerent à Gandelour, établissement appartenant aux Anglois, à quatre lieuës de Pondichery, le pillerent, en firent autant en quelques autres lieux où les Hollandois avoient des Comptoirs considerables; ensuite après avoir pressé inutilement M. Dumas de leur livrer la veuve du Nabad d'Arcatte avec tous les effets qu'elle avoit pû sauver de la déroute de son mari, & de leur payer 500 mille Roupies, outre les arrérages d'un tribut annuel qu'ils prétendoient contre toute vérité leur être dû depuis plus de 500 ans pour la cession de Pondichery, le Général Maratte vint camper à une lieuë & demi de cette Ville, menaçant de l'attaquer avec toutes ses forces si on lui refusoit la satisfaction qu'il exigeoit; mais les sages précautions que M. Dumas avoit prises plus d'un an auparavant, pour mettre la Place en état de deffense, la

prudence & la fermeté dont il accompagna toutes les réponſes qu'il fit faire en cette occaſion au Général des Marattes, diverſes circonſtances heureuſes qu'il ſçut mettre à profit & dont le recit eſt très-curieux, ne permirent point à cette redoutable armée de mettre le Siége devant Pondichery. Dans le mois de Mai de l'année 1741 les Marat s prirent le parti de ramener toutes leurs Troupes dans leur Pays ſans avoir rien obtenu de ce qu'ils prétendoient extorquer aux François, & leur donnerent même en partant une marque particuliere de leur eſtime en leur envoyant un Serpeau, c'eſt ainſi qu'on nomme dans ce Pays, un habit complet de ſoye & or, plus ou moins riche ſuivant la condition des perſonnes. Ce preſent eſt regardé parmi les Indiens comme une des plus grandes marques de diſtinction que les Souverains & les perſonnes en place puiſſent accorder.

M. Dumas reçut encore le même honneur de la part du premier

Miniſtre de l'Empereur des Mogols en reconnoiſſance de l'azile qu'il avoit donné à la veuve du Nabad d'Arcatte, mais on ne peut exprimer celle que le fils de ce Viceroi lui témoigna lorſqu'il vint chercher la Princeſſe ſa mere à Pondicheri. Outre le preſent dont nous venons de parler, il donna encore en propre à M. Dumas ſix Aldées ou Villages confinant le territoire de Pondichery, valant environ par an 25000 liv. de notre monnoye.

L'Auteur qui a rapporté dans ſon Ouvrage un grand nombre de Lettres ou d'Ecrits, que les Princes ou les Gouverneurs des Etats voiſins de Pondichery ont adreſſés en differentes occaſions au Conſeil Souverain des Indes, tranſcrivit encore ici tout au long les Paravanas ou Lettres-Patentes qui furent données à M. Dumas pour lui aſſurer la conceſſion de ces terres. Ces Pieces, qui font voir le ſtile & les formalités

en usage dans ce Pays, ne sont pas la partie la moins curieuse de cet Ouvrage.

Le Grand Mogol non content d'avoir confirmé cette concession, gratifia encore M. Dumas de la dignité de Mansoupdar ou Omrah, qui donne à celui qui en est revêtu le titre de Nabad ou Raja avec quatre *Azarys* & demi, c'est-à-dire le pouvoir de commander à 4000 cinq cens Cavaliers Mogols dont il peut même en tems de paix entretenir 2000 auprès de soi pour la garde de sa personne sans être chargé de leur entretien. Jamais, dit l'Auteur, aucun Européen n'a été favorisé d'un tel honneur dans les Indes & rien ne marque mieux l'estime & la confiance dont les Princes Indiens honorent la Nation Françoise. A la priere de M. Dumas le Grand Mogol a accordé à perpétuité le même titre avec toutes les prérogatives qui y sont attachées à tous les Gouverneurs de Pondichery, &

M. Dupleix frere de M. de Bacancour Fermier général, qui a ſuccedé à M. Dumas, en joüit aujourd'hui.

Avant que de finir, l'Auteur montre les grands avantages que la France peut retirer de la Compagnie des Indes, & revenant ſur ce qu'il avoit déja dit dans le ſecond Tome touchant le commencement de cette Compagnie, ſa décadence, & enfin la maniere glorieuſe dont elle s'eſt relevée en conſéquence de l'Edit de 1719, il donne ici un état des Vaiſſeaux qui ſont partis de Pondichery pour revenir en France avec le prix de leurs Cargaiſons depuis 1727 juſqu'en 1741. » On y verra, *dit il*, » les progrès du commerce de la » Compagnie, ſur-tout l'augmen» tation prodigieuſe qu'il a priſe » depuis 1737 ſous Mrs Orry & de » Fulvy pendant l'adminiſtration » deſquels il a doublé & enſuite » triplé ; de-là, *continue-t-il*, il eſt » aiſé de conclure quelle eſt l'éten» due du commerce qu'elle fait

» actuellement, & la solidité de
» ses actions. Les preuves de cette
sureté sont évidentes, il les reduit
à six, qu'il faut lire dans l'Ouvrage
même, & assure » qu'il est autorisé
» à dire, que lorsque les dépenses
» extraordinaires que la Compa-
» gnie a été obligée de faire jus-
» qu'à present seront finies & que
» ses fonds seront parvenus à un
» certain point, elle augmentera
» le revenu des Dividendes en y
» ajoûtant chaque année le surplus
» de son bénéfice, dont le fonds ap-
» partient réellement & unique-
» ment aux Actionnaires.

Enfin pour donner une idée du commerce exterieur de la Compagnie, car il n'a point jugé à propos d'entrer dans ce que lui produisent ses arrangemens interieurs, il met sous les yeux l'état des marchandises qu'elle a tirées de l'Orient les années 1742 & 1743. Et comme le Caffé est une des principales branches de son commerce, il a cru qu'il ne pouvoit mieux finir ce

Volume, qu'en tirant d'un Mémoire fait pour l'instruction de Mrs de la Compagnie des Indes par le Sieur de Miran, qui est actuellement aux Indes, & qui a residé long-tems au Comptoir des François à Moza, tout ce qui peut interesser les Négocians pour ce qui regarde la culture de cette plante, les lieux où elle croît, la maniere de conserver son fruit, & d'en faire un commerce avantageux.

ESSAI SUR L'ESPRIT Humain, ou *Principes naturels de l'Education. Par M.* Morelly. A Paris, chez *Charles Jean-Baptiste de l'Espine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, à la Victoire & au Palmier. 1743. vol. *in*-12. de 369. pag. sans l'*Avant-propos* & la *Table des Chapitres* qui en contiennent 24.

L'AUTEUR avertit dans son Avant-propos que tout son Systême d'éducation est fondé sur cette maxime de Pope :

Les Préceptes de l'Art sont ceux de
la Nature,

& de tirer parti des développemens de l'esprit à mesure qu'ils se font. Il avance, continue-t-il, bien des sentimens qu'il ne donne que comme des conjectures, mais qui fournissent pourtant des régles assez sures pour le discernement des esprits, chose aussi nécessaire pour la pratique de l'éducation, que difficile. Enfin il avertit que ses préliminaires paroîtront peut-être trop abstraits ; mais outre qu'il a tâché de les rendre sensibles par des comparaisons, *un sujet aussi sérieux eût-il pû être traité moins philosophiquement ?*

L'Ouvrage est divisé en quatre Parties, dont la premiere a l'ima-

gination pour objet, la seconde la mémoire, la troisiéme le jugement, & la quatriéme l'expérience. Elles sont precedées de préliminaires, dont nous allons donner une idée.

» L'homme apporte en naissant » un corps organisé, uni à une » ame qui, par le moien des orga- » nes, peut être muë, & frappée, » des objets exterieurs. Dans les premiers momens de sa vie il est à peine susceptible d'impressions; c'est une *table* d'attente, prête à recevoir toutes sortes de traits. Ces traits sont l'effet des impressions que transmettent à l'ame les organes du corps, & c'est de la diverse structure de ces organes, & de la temperature des humeurs, que vient la difference des caracteres de l'esprit & du cœur.

Des définitions que l'Auteur donne ensuite de l'habitude, de la mémoire, de l'imagination corporelle, de la réfléxion, du sens intime, & de la volonté, il conclud que toutes les fois que nous voions

la même chose dans les mêmes circonstances, nous en portons le même jugement, qui, s'il est faux, ne peut se redresser que par l'éducation, l'étude & l'experience; & de ce que les organes du corps transmettent à l'ame les impressions des objets, il conclud que ces impressions sont necessairement differentes, suivant la difference des organes; & de-là viennent les trois genres de génies ausquels se peuvent reduire toutes les espéces, le lourd ou lent, où l'ame est accablée sous le poids des organes; le moderé, qui reçoit difficilement les impressions, mais les conserve long-tems; le vif, qui les reçoit très-aisément, mais où elles s'effacent souvent de même.

Les divers degrés de mobilité des organes produisent des sousdivisions à l'infini de ces trois sortes de génies; mais une autre cause concourt avec eux à produire cette difference, c'est le caractére des liqueurs; aussi le climat change-t-

il les caractéres de maniere à les rendre méconnoissables.

Ajoutons encore les passions à ces causes, & nous aurons tout le méchanique des impressions ; car les humeurs & les organes agissent réciproquement les unes sur les autres, & produisent le sentiment, qui fait naître la volonté, qu'on nomme passions lorsque les mouvemens de cette faculté sont impétueux.

L'Auteur fait voir ensuite l'effet de l'action reciproque des organes & des humeurs. Un esprit lourd est corrigé par le grand mouvement des liqueurs ; le phlegme qui appesantit l'esprit donne de la consistance à l'esprit volage; la bile, qui dans certains sujets forme la tristesse, donne à d'autres de la vivacité.

Les differentes circonstances où les hommes se trouvent dans le cours de la vie influent encore sur les idées, ou les impressions des choses. Un riche pense autrement

qu'un pauvre ſur le fait des richeſſes; ſouvent même ces differentes poſitions font mépriſer à l'un ce que l'autre recherche & donnent des paſſions, & des vices, ou des vertus, qu'on n'auroit point eus.

Telles ſont les cauſes des differens eſprits. Elles ne le ſont pas moins des qualités du cœur, puiſque ces dernieres ne ſont que l'effet des impreſſions des objets, entant qu'elles déterminent l'ame à aimer, ou à haïr; ce qui fait dire à l'Auteur que l'éducation n'eſt autre choſe que l'art de former promptement de bonnes habitudes dans l'homme, ou de lui rendre l'eſprit juſte. Auſſi eſt-ce l'éducation, plûtôt que la nature, qu'il faut accuſer des deffauts eſſentiels de ceux qu'on a élevés avec beaucoup de ſoins. Paſſons à la premiere partie, qui a pour objet l'imagination.

Les premieres connoiſſances qu'acquere un enfant ſont celles qui ſont établies pour ſa conſerva-

tion. La langue entre bien-tôt après en jeu ; elle balbutie d'abord des sillabes, puis des mots, elle articule enfin, sans donner de liaison aux idées; puis l'ame, commençant à réfléchir sur les qualités sensibles, apprend à faire usage de l'adjectif, & enfin du verbe. Toutes ces connoissances viennent sans réfléxion, sans fatigue d'esprit, ni d'imagination. Il seroit ridicule de vouloir alors donner des connoissances par principes ; il suffit de montrer les objets sensibles, parce qu'ils font des impressions indépendantes de la volonté.

Les parens qui voudroient que leurs enfans fissent des progrès prématurés ne sont donc rien moins que raisonnables. Si l'enfance est destinée à faire un magasin d'idées, il ne s'ensuit pas qu'il faille en surcharger l'imagination. Les notions des objets sensibles s'acquerent sans peine. Il ne faut les faire connoître qu'en les montrant. De ces objets les uns se pre-

ſentent tous les jours, d'autres plus rarement. On ne doit point manquer l'occaſion de faire connoître ces derniers, ni négliger d'en donner une idée, & d'en faire connoître le ſigne, ou le nom. L'ame par cette méthode s'accoûtume peu à peu à comparer, idée à idée, ſigne à idée, & idée à ſigne. Il eſt donc neceſſaire de ne jamais ſéparer l'idée du ſigne. Les objets ſenſibles donnent les premieres connoiſſances, ſoit preſentés par eux mêmes, ou par leurs ſignes; les connoiſſances réfléchies s'acquerent par l'étude de l'Hiſtoire de tout ce qui exiſte, & l'Hiſtoire par les langues. Le deffaut de pluſieurs ſciences enſeignées ſuivant la méthode ordinaire eſt de s'arrêter plûtôt aux mots qu'aux choſes, ce qui ne peut manquer de laiſſer du vuide dans l'eſprit. Quant aux idées totales, elle ſont le fruit d'un eſprit déja mur.

Des que l'enfant eſt ſuſceptible d'une éducation un peu plus inte-

ressante, il faut tirer parti de deux goûts dominans qu'on lui remarque, la curiosité, & le goût des amusemens. On ne doit laisser échapper aucune occasion de satisfaire la premiere ; il faut plûtôt l'exciter que la moderer, comme l'on fait en les grondant pour avoir oublié quelque chose qu'on leur a dit, ou leur faisant appercevoir qu'il est honteux à leur âge d'ignorer quelque chose. Quant à l'amour de tout ce qui plaît à la vûë, il faut en profiter pour leur apprendre l'Alphabet, en leur épargnant toute idée du travail. C'est à quoi l'Auteur trouve très-propres les méthodes de M. Dumas, & celle de M. Pipoulain de Launay, où l'on ne déguise pas le vrai son des lettres assemblées, par une prononciation toute differente de chacune d'elles en particulier. L'Auteur ne connoît pas sans doute le Quadrille des enfans de M. l'Abbé Berthaut, qui est une méthode encore plus courte que celles

qu'il cite. Au reste il estime qu'on ne peut apprendre trop tôt à lire aux enfans, pourvû qu'on ne leur fasse qu'un jeu de cet exercice.

Dès qu'un enfant sçait lire, il faut lui apprendre à écrire & à compter, puis lui montrer les Langues mortes, c'est-a dire, Latine & Grecque sans s'embarrasser de la question si les Traductions peuvent tenir lieu des originaux. M. Morelly parle de plusieurs méthodes plus abrégées & plus simples que celles des Colléges, comme celles de Mrs du Marsais, Fremy, & Dumas; mais, toûjours en conséquence de son principe universel, il préfere la méthode de la nature qui est de montrer les Langues sçavantes comme l'on montre à lire, ou à peu près comme on apprend aux enfans leur Langue maternelle, c'est-à-dire a force de leur inculquer la signification des mots, & les idées qui y sont attachées, laissant les régles de la Syntaxe pour le tems où l'enfant sera

en état d'en faire l'application à ce qu'il ſçait déja de la Langue. Une infinité d'expériences que font les Négocians qui échangent leurs enfans uniquement pour les forcer d'apprendre les Langues des païs où ils auront des correſpondances, & les ſuccès ſurprenans de cette méthode en montrent la ſupériorité ſur toutes les autres.

L'étude des Langues vivantes, ou ſçavantes, car la même méthode peut être emploiée dans l'un & l'autre cas, ne prenant pas tout le tems des enfans, ſur-tout quand ils commençent à y être forts, il faut leur donner d'autres occupations, comme la Géographie, & l'Hiſtoire, c'eſt-à-dire l'Hiſtoire telle qu'on la fait apprendre aux enfans. On doit y joindre l'Arithmétique, & la Géométrie élementaires, les preſentant du côté de la pratique plûtôt que de la ſpéculation, & fixant, autant qu'il eſt poſſible, les idées des enfans. L'Auteur fait voir au même Cha-

pitre que sa méthode ne convient pas moins aux éducations publiques qu'aux particulieres ; ce qui n'est pas difficile à prouver. Mais ce qui est très - difficile, c'est de déterminer les Maîtres à quitter leur routine. Au reste si quelque chose est capable de le faire, c'est le parallele que fait l'Auteur de la méthode ordinaire, de ce qu'elle a de rebutant & de défectueux, avec ce qu'il y a de naturel & d'avantageux dans la sienne ; ce qui se reduit à faire voir qu'on tourmente les enfans pour leur inculquer souvent par de mauvais traitemens de prétendus principes qui sont d'autant plus au-dessus de leur portée qu'ils ne sont au fond que des conséquences tirées du génie de la Langue qu'on leur montre ; & que, quand ce seroit réellement des principes, il faudroit, pour les sentir, être bien au fait de quelque ..angue ; or les enfans n'en sçavent encore aucune. Nous pouvons appuier d'expériences les
raisonnemens

raisonnemens de M. Morelly, connoissant des gens qui ont appris le Grec en fort peu de tems par la méthode qu'il conseille. Telles sont ses réfléxions sur la méthode de presenter les objets à l'imagination des enfans, voici comment on peut les inculquer dans leur mémoire.

M. Morelly en distingue deux espéces qu'il nomme l'artificielle & la réfléchie. La premiere est, selon lui, celle qui nous conserve l'image des choses précisément telles qu'elles sont quand à la figure, au lieu, à l'arrangement, au nombre, au son, à la couleur, &c, celle qui nous rappelle les propres termes que nous avons lûs ou entendus, &c. La réfléchie est celle qui nous fait souvenir des choses, plûtôt que des signes arbitraires, ausquels on en substitue d'équivalens; elle represente, par exemple, le sens d'un Auteur, sans en rappeller les termes. Il est aisé en conséquence de ces définitions de juger qui des deux mérite la préference,

& comme les enfans, outre que c'eſt involontairement qu'ils apprennent par cœur, ne comprenent ordinairement rien à ce qu'on leur fait apprendre, il eſt naturel qu'ils oublient auſſi aiſément qu'ils ont appris; d'où il ſuit qu'il ne leur reſte que l'ennui & la fatigue d'avoir étudié. Il n'en eſt pas de même d'une lecture réfléchie, dont les idées ſe gravent profondement, ni de ce qu'on apprend à l'aide de la mémoire artificielle, quand l'eſprit a été meuri par la réfléxion.

L'Auteur emploie l'expérience pour prouver la vérité de ſon ſentiment. Les filles toûjours élevées ſous les ïeux d'une mere, au milieu des ouvrages qui les éloignent de l'étude, apprennent promptement, & avec facilité, l'Hiſtoire, la Géographie, le deſſein, l'œconomie, par lecture, par pratique, par entretien, plûtôt que par mémoire. D'où vient? c'eſt qu'on laiſſe agir librement en elles l'imagination & la mémoire, » d'où il ar-

» rive que l'eſprit de ce ſexe n'eſt
» point gâté, parce qu'on ne prend
» pas beaucoup de peine à le cul-
» tiver.... Nous au contraire, par-
» ce qu'on veut que nous ſça-
» chions beaucoup, il arrive qu'é-
» tant mal conduits, nous ne fai-
» ſons que fort tard un foible uſage
» d'une raiſon peu éclairée. « Et
ſi un éleve réuſſit par la méthode
ordinaire, ce n'eſt pas aux fré-
quentes répétitions des prétendus
principes qu'il faut en ſçavoir gré,
mais à l'heureux développement de
ſon intelligence. On voit que l'Au-
teur eſt toûjours oppoſé aux mé-
thodes ordinaires, quoiqu'il ſça-
che qu'elles ont un grand nombre
de partiſans.

Au reſte il ne s'oppoſe à la métho-
de d'apprendre par cœur, que
parce qu'il eſt avare du tems. Il
veut qu'on emploie celui qu'on
deſtine à cet exercice à cultiver la
mémoire réfléchie, par l'étude des
choſes & non des mots, évitant
les longs raiſonnemens, & don-

nant beaucoup de ſenſible; tâchant même de rendre tout ſenſible, s'il ſe peut, ſoit par des images ſenſibles, ou les deſcriptions les plus frappantes. La Religion eſt le premier objet dont il faut occuper l'eſprit des enfans; mais ils n'ont beſoin que d'en connoître les principaux Myſtéres, & d'en pratiquer les devoirs par imitation. Quant à ſa morale c'eſt aux occaſions à la placer, de peur d'effaroucher les enfans. La ſimplicité de l'Evangile le met à leur portée plus qu'aucun autre Livre, & les miracles qui viennent à l'appui des principes, & dont on doit leur faire voir la laiſon avec ces principes, ſont très-propres à les attacher par leur merveilleux. Les raiſons des principes de morale ſont trop relevées pour les enfans. Cette obſervation a ſon application à toutes les autres Sciences.

Celle qui convient le plus aux enfans eſt l'Hiſtoire, en la leur faiſant étudier avec réfléxion, &

leur faiſant entrevoir la liaiſon des évenemens, qui eſt ſouvent aſſez ſenſible. La varieté des faits, le merveilleux, ou le grand des actions, le rapport de ce qui s'eſt paſſé autrefois avec ce qui ſe paſſe encore aujourd'hui, ſont autant d'objets également propres à égaier l'imagination, & à former la raiſon, & le cœur, ſeuls avantages réels qu'on tire de l'étude de l'Hiſtoire. Au reſte M. Morelly, content qu'on apprenne aux enfans les faits par ordre, ne veut pas qu'on les jette dans le labirinthe de la Chronologie.

Il fait voir enſuite de quelle maniere il faut diſtribuer l'Hiſtoire par rapport à l'eſprit, & donne une idée d'Hiſtoire univerſelle, qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, & à laquelle ſuccedent des réfléxions ſur l'attrait du merveilleux dans la jeuneſſe, & ſur le plaiſir que cauſe la lecture des grandes actions. La raiſon que l'Auteur donne du premier eſt

l'admiration que cauſe naturellement tout effet dont les cauſes ſont inconnuës, & pour l'autre article, l'Auteur l'explique par le rapport ou la comparaiſon que nous faiſons des actions avec nos façons de penſer, & de ſentir. Il veut que les Hiſtoires particulieres viennent après la générale.

Si l'Hiſtoire ancienne procure aux enfans de ſi grands avantages, il eſt évident que la moderne en doit encore procurer de plus grands, puiſque plus nous approchons de notre tems, plus nous approchons de nos mœurs. Les portraits d'imagination que la Fable a fait des grands Hommes, & la peinture hideuſe qu'elle a tracée des ſcelerats, en rendent auſſi l'étude fort utile, pourvû qu'on empêche l'eſprit de donner dans le faux, & le cœur de ſe corrompre par les mauvais exemples. Enfin l'Auteur termine cette partie par des réfléxions ſur la néceſſité de la Géographie, & de la Chronologie,

pour ſe mettre bien au fait de l'Hiſtoire, & ſur les avantages de ſa méthode d'apprendre les Langues en même tems que l'Hiſtoire. Nous voici à la troiſiéme partie qui traite du jugement.

A l'âge de quatorze ou quinze ans l'eſprit eſt ordinairement en état d'uſer de ſes forces. Alors il faut obliger un jeune homme à réfléchir ſur tout ce qu'il lit. On peut, & doit, lui développer les fineſſes des Langues, élever ſon ame par la lecture des Orateurs, puis des Poëtes, le faire compoſer, pour former ſon ſtile, & lui apprendre à penſer juſte, & à s'exprimer de même, & ſur-tout l'exercer à traduire, & à faire des extraits. On peut l'initier plus particulierement aux myſteres des Mathématiques, remettant pourtant à un âge plus avancé ce qu'elles ont de plus abſtrait.

L'eſprit meuri par ce travail devient propre à l'étude de la Philoſophie. Il faut, ſuivant l'Auteur,

commencer par l'Hiſtoire des merveilles de l'Univers, d'où l'on paſſe aux Syſtêmes qui ſervent à en expliquer les effets. La contingence de ces derniers fait remonter à l'Etre néceſſaire dont la Métaphyſique découvre les attributs; enfin on vient à la Logique dépoüillée des minuties Scholaſtiques, & l'on s'attache principalement à la méthode, qui n'eſt bien traitée nulle part, au goût de l'Auteur.

Cette partie de la Logique ouvre la porte à toutes les Sciences, & celles-ci doivent être étudiées dans l'ordre qu'elles ont été inventées. Elles ſont le fruit des beſoins, & de l'obſervation. On n'a fait qu'ajoûter de nouvelles vûës aux premieres découvertes. Elles ont toutes de certains rapports, une certaine ſubordination, une certitude qui leur eſt propre. Ce ſont autant d'attentions que doit avoir celui qui veut former des éleves; autrement il ne fait que répandre

de la confusion au lieu de faciliter l'acquisition des connoissances. On peut voir dans l'Auteur cet enchaînement des Sciences.

Il ne suffit pas de sçavoir l'ordre des Sciences qu'on veut apprendre, il faut se conduire dans cette étude. Une attention nécessaire est de méditer sur les idées qu'on a acquises pour sçavoir dans quel ordre de certitude elles se trouvent. Il faut se borner à un nombre de bons Ouvrages, & comparer les sentimens des Auteurs. Car c'est un moien de se rendre l'esprit gauche que d'avoir des connoissances mal acquises, ou mal fondées ; & surtout il faut qu'un jeune homme soit persuadé de la vérité de cette pensée de Socrate, *tout ce que je sçai, c'est que je ne sçai rien* ; vrai remède de la suffisance, & de la présomption.

Ces deux deffauts ne sont pas les seuls qui s'opposent aux progrès dans les Sciences, la prévention, ou les préjugés, y sont égale-

ment contraires. L'Auteur en distingue de trois sortes, préjugés d'enfance, préjugés qui viennent faute d'éducation, & préjugés d'éducation, ou d'étude. De ces trois sortes de préjugés la derniere est la plus difficile à détruire, parce qu'elle est le fruit de la réfléxion, que le deffaut de justesse de l'esprit ou des principes, ou la disette de connoissances ont renduë fausse. On peut voir dans l'Ouvrage le remede à ces deffauts ; mais il vaut beaucoup mieux les prévenir, & l'Auteur regarde sa méthode comme propre à produire cet effet. Cette partie est terminée par des réfléxions sur les differentes espéces d'esprit, sur les signes ausquels on peut les reconnoître dès l'enfance, & sur les moiens de remedier aux deffauts qu'on apperçoit, & de mettre à profit les dispositions avantageuses des esprits.

Nous avons déja dit que la quatriéme Partie a l'expérience pour objet. L'expérience que l'Auteur a

en vûë n'eſt point celle qui conduit aux connoiſſances phyſiques, mais celle qui conduit aux connoiſſances morales. Il faut étudier les hommes pour les connoître. Le viſage eſt le miroir de l'ame, quoiqu'en diſe le proverbe *fronti nulla fides*; mais il faut prendre garde de ſe méprendre en prenant l'homme méditatif pour un eſprit lent, l'air ſérieux pour l'air ſombre, l'air inconſideré pour l'air vif, &c. On peut voir dans l'Auteur ſes régles de phiſionomie, dont il donne une explication phyſique tirée du plus ou moins d'aptitude des organes à tranſmettre à l'ame les impreſſions qui doivent occaſionner ſes idées.

Quelque vraiſemblance que M. Morelly ait tâché de donner à ſes regles, il eſt ſur qu'on peut compter d'avantage ſur les démarches des hommes, pour les connoître, que ſur la diſpoſition méchanique de leurs viſages. Auſſi n'eſt-il point difficile de voir en quoi pêchent les eſprits, quand on entend les

les diſcours, ou qu
conduite de ceux q
connoître; &, co
l'obſerve, la plus
des fauſſes démarch
mes eſt une preuve
l'utilité d'une bon
Mais la connoiſſanc
par leurs démarches
cours, excéde la ca
nes gens; c'eſt pou
ſouhaite que quelqu
tor leur faſſe faire à
les réfléxions conv
pour donner une idé
lequel il ſouhaite q
tions ſoient faites, i
portraits, auſquels
differentes qualific
donne aux divers c
prit. Il ne faudroit p
ce qu'on ne ſeroit pas
lui ſur l'application
cations, en rien co
la vérité de ſon prin

L'Auteur emploie
quatriéme Partie d'

ver qu'on peut avoir beaucoup d'expérience dans un âge peu avancé, puiſque l'étude réfléchie de l'Hiſtoire nous a rendu ſpectateurs des faits. C'eſt donc une erreur de s'imaginer que l'expérience appartient excluſivement à la vieilleſſe. Cela n'eſt vrai que quand la raiſon n'a point été cultivée avec aſſez de ſoin, ou que l'eſprit n'a point été capable de profiter de la culture. Au reſte, c'eſt ce que l'Auteur prouve en ſecond lieu, il faut être en garde contre l'expérience, & ce n'eſt qu'après un mur examen qu'on doit lui donner ſa confiance. Il s'en faut de beaucoup, par exemple, qu'on raiſonne bien quand on dit, *j'ai toûjours fait cela, & je m'en trouve bien.* Ce ſeroit raiſonner encore plus mal que de juger des ſuites qu'auroit chez les autres une conduite pareille à celle qu'on a tenuë.

Voilà ce que nous avons pû extraire d'un Ouvrage qui n'eſt lui-même qu'un Extrait, pour mettre

les Lecteurs en état d'en porter un jugement. Bien que l'Auteur ne puisse se flatter d'une approbation universelle, on doit lui sçavoir gré des peines qu'il prend pour perfectionner une Science aussi importante à la Societé que celle de l'éducation. Il promet dans une suite de cet Essai des moiens pour perfectionner le cœur par l'esprit, & nous aurons soin d'en rendre compte au public.



DISSERTATIONS SUR *l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. Par M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine, & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, in-12. Tom. II.* A Paris, ruë S. Jacques, chez *Lambert* & *Durand*, Libraires, à la Sagesse & à Saint Landry. 1741.

SECOND EXTRAIT.

TITRES DES DISSERTATIONS contenuë dans ce IIme Volume.

1. D*issertations sur l'origine de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois à Paris, où l'on prouve que S. Germain Evêque d'Auxerre est le seul ancien Patron de cette Eglise, & que ce n'est pas S. Vincent.*

2. *Dissertation contre Messieurs*

de Valois & Sauval, où l'on assure à l'Eglise de Paris un saint Evêque du nom de Landry, en convenant que son culte a commencé assez tard. Examen de l'origine de ce culte & de la Légende de ce Saint, pour suppléer au peu que les Bollandistes en ont dit. Preuves qu'il y a eu au septiéme siécle un autre S. Landry qui a exercé l'Office de Corévêque dans les Diocéses de Paris & de Meaux, & que c'est à lui plus vraisemblablement que Marculfe dédia son Recueil de Formules.

3. *Pieces justificatives de cette seconde Dissertation.*

4. *Légendes differentes de S. Landry de Paris.*

5. *Anciens vers François sur le même Saint.*

6. *Fragment d'un Manuscrit du neuviéme ou dixiéme siécle, dans lequel sont nommés plusieurs Eglises de Paris, avec quelques parties de leur territoire.*

7. *Découverte d'un ancien Château de nos Rois de la premiere Race*

ſur la montagne proche Paris où eſt aujourd'hui Belleville.

8. *Déſignation de deux anciens Châteaux de nos Rois de la premiere Race, dont l'un étoit dans le Dioceſe de Soiſſons, l'autre dans celui de Beauvais, avec quelques circonſtances qu'on doit attribuer à celui de Maſtai proche Sens, au lieu du Château incertain de Morlai en Barrois.*

9. *Explication de quelques circonſtances hiſtoriques d'un Cantique Latin fait en France ſous le regne du Roi Robert, avec la preuve que ce Cantique a eu cours dans le public pendant deux ſiécles.*

10. *Chronique de France en vers depuis l'an* 1214 *juſqu'à* 1296 *tirées d'un porte-feuille de la Bibliothéque du Roi, cotte* 221.

11. *L'état des Sciences en France depuis la mort du Roi Robert juſqu'à celle de Philippe le Bel.*

12. *Supplément à la Diſſertation ſur l'état des Sciences depuis la mort du Roi Robert juſqu'à celle de Phi-*

lippe le Bel, où l'on traite plus amplement de quelques Auteurs & de quelques Ouvrages des XI, XII & XIIIme *siécles.*

13. *Notice du Poëte Fulcoius qui fleurit en France sous Henry I. tirée de tout ce qui est conservé de lui dans les manuscrits de diverses Bibliothéques.*

14. *Notice des differentes Sectes de Philosophes qui étoient à Paris au XII*^me^ *siécle, tirée d'un Ouvrage manuscrit de Godefroy de Saint Victor, Ecrivain du même siécle, avec quelques Fragmens Poëtiques du même tems, à l'occasion des Epitaphes composées par Simon de Chevre-d'or, Chanoine de la même Abbaye, qui vivoit alors.*

15 *Observations sur Leonius Poëte de Paris, dans lesquelles on prouve par ses Ouvrages, que cet Auteur a été Chanoine de Notre-Dame, qu'il étoit different de Leonius, Chanoine Régulier de S. Victor de la même Ville, & qu'il n'y a point d'indices certains qu'il ait été Chanoine de Saint Benoît.*

16. *Notice de quelques Auteurs Eccleſiaſtiques qui ont fleuri à Arras & dans l'Artois au douziéme ſiécle, & qui ne ſont connus que par les manuſcrits.*

17. *Eclairciſſemens ſur les deux Alains, Ecrivains François du douziéme ſiécle, dont il eſt parlé dans la Diſſertation ſur l'état des Sciences. Examen de ce qu'en a écrit Caſimir-Oudin.*

18. *Extraits Litteraires de la Vie de Saint Thomas de Cantorbery, écrite par Jean de Sariſberyſon Clerc, & qui n'a point encore été imprimée.*

19. *Extrait du Roman de Gautier de Metz, composé en l'an* 1245 *à l'article intitulé comment Clergie vint en France, & enſuite ſur les ſept arts.*

20. *Fragmens de Poëſie en Langage vulgaire, uſité il y a au moins ſept cens ans dans les parties méridionales de la France, tirés d'un manuſcrit de la Bibliothéque de Saint Benoît ſur Loire qui paroît être du onziéme ſiécle.*

21. *Addition à la premiere Piece*

de ce Volume sur l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois.

22. *Addition à ce qui a été écrit sur Saint Landry, & sur Saint Germain.*

La Dissertation sur l'état des Sciences en France depuis la mort du Roi Robert arrivée en 1031 jusqu'à celle de Philippe le Bel arrivée en 1314 a remporté en 1740 le prix de l'Académie des Belles-Lettres fondé par M. le Président Durey de Noinville, elle comprend presque tout ce second Volume; car outre qu'elle est d'une très-grande étenduë, les Dissertations qui la suivent en font encore partie & en sont des dépendances. Nous allons la parcourir & mettre sous les yeux de nos Lecteurs ce que nous y avons trouvé de plus important & de plus curieux.

M. l'Abbé le Beuf traite d'abord en général de l'état des Lettres & des Etudes en France depuis la mort du Roi Robert jusqu'à celle

de Philippe le Bel, cet eſpace de tems renferme le onziéme, le douziéme & le treiziéme ſiécle, M. l'Abbé le Beuf remarque que le douziéme ſiecle fut beaucoup plus éclairé que celui qui le préceda & que celui qui le ſuivit. A la mort de Fulbert de Chartres arrivée en 1028. On diſoit communément que toute Etude Philoſophique avoit ceſſé en France, ce qui ne doit pas cependant ſe prendre tout à fait à la lettre. Il eſt vrai que vers ce tems les Lettres tomberent extrêmement, mais il y eut toûjours un grand nombre d'Ecoles, & la plûpart des Cathédrales & des Monaſteres avoient des Bibliothéques. Les Etudes languiſſoient cependant, il n'y avoit point aſſez de Livres, ſur-tout de bons Livres pour former de vrais Sçavans, on regardoit comme un grand preſent qu'un Abbé eût donné quatre Volumes; un ſimple Recueil d'Homélies fut payé en baſſe Bretagne une ſomme immen-

ſe, une Bibliothéque paſſoit pour fort nombreuſe quand elle étoit compoſée de cent cinquante Volumes. Dans les plus célébres Monaſteres un même Profeſſeur enſeignoit ſouvent la Grammaire, la Philoſophie, la Théologie & la Muſique.

Les Ecoles particulieres étoient encore de beaucoup inférieures aux Ecoles des Monaſteres & des Cathédrales; ce qui fomenta beaucoup l'ignorance dans ce ſiécle furent, ſuivant M. l'Abbé le Beuf, les Guerres Civiles qui regnerent entre les Seigneurs qui commencerent alors à s'approprier les Fiefs qu'ils ne tenoient auparavant qu'à titre de Bénéfice & de conceſſion du Prince à condition du ſervice.

Les Etudes parurent ſe relever dans le douziéme ſiécle, les Ordres Religieux qui s'établirent vers la fin du onziéme ſiécle, & dont la France fut, pour ainſi dire, le berceau, y contribuerent en partie, ces differens Ordres ſe piquerent

se surpasser en science les uns
autres, & donnerent même de
nulation au Clergé Séculier.
Ordre de Cluni cessa alors d'être
France l'unique dépositaire des
ttres, l'Ordre des Chartreux,
ui de Prémontré, & sur-tout
ui de Citeaux produisirent cha-
un grand nombre de Sçavans,
plûpart des jeunes gens qui a-
ent du goût pour l'étude se fai-
ent Moines. Les Chanoines de
Victor de Paris se distinguerent
re tous les autres. Etant deve-
s les maîtres de l'Abbaye de Ste
nevieve ils y établirent une
ole célébre, cette Ecole attira
grand nombre d'Ecoliers dans
it le voisinage. D'autres Ecoles
établirent aussi, & M. le Beuf
tend que c'est là l'origine de ce
e l'on appella dans le siécle sui-
nt l'Université, & que c'est pour
te raison qu'elle est établie sur
Montagne de Ste Genevieve &
ns les environs.

Ce fut vers le commencement

du regne de S. Louis que les Etudes ayant pris une nouvelle face à Paris, on commença à se servir du mot *Université*, & à entendre par ce terme l'assemblée de tous les Maîtres, ou Docteurs de l'Ecole de Paris. S. Louis qui étoit un très-grand Prince ainsi qu'un très-grand Saint, favorisa les Lettres de tout son pouvoir ; mais les troubles qui regnerent pendant sa minorité,& les guerres d'outremer dans lesquelles il s'engagea furent un grand obstacle au progrès des Sciences. Les Ordres Religieux établis dans le siécle précédent commencerent à se relâcher, & par une suite nécessaire à retomber dans l'ignorance : d'ailleurs les longues disputes de plusieurs Docteurs,& celles que le corps de l'Université eut avec les Ordres Mendians multiplierent beaucoup les mauvais Ouvrages, & fomenterent la Barbarie ; M. le Beuf nous parle de Robert de Sorbonne, le Fondateur du Collége de Sorbonne

ne comme d'un homme qui s'exprimoit en Latin aussi mal que les Maillard & les Menot: *à quoi sert*, disoit ce fameux Docteur, *l'Etude de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, de Galien*, il ne faut point s'étonner après cela qu'un Evêque d'alors ait ajoûté aux Litanies un article: *pro statu Studii Parisiensis*. Ce fut dans le troisiéme siécle qu'on établit à Toulouse deux Professeurs du Droit, deux de Théologie, & six autres pour les Arts Libéraux. L'Université de de Montpellier fut aussi fondée vers la fin de ce siécle, c'est-à-dire en 1289, quoique long-tems auparavant on y enseignât déja la Medecine. Plusieurs des Colléges de Paris ont été aussi fondés dans le treiziéme siécle, & ce fut aussi vers ce tems-là que l'on établit ce que l'on appelle *degrés* dans les Universités.

M. l'Abbé le Beuf, après avoir ainsi parlé de l'état des Lettres en France pendant le onziéme, le

douziéme & le treiziéme ſiécle entre dans un plus grand détail, & traite en particulier de chaque Science & de chaque Art Libéral dans cet ordre ; il commence par la connoiſſance des Langues, il s'arrête enſuite ſur les Traductions en Langue vulgaire, de-là il paſſe à la Grammaire & à la Poëtique, il parcourt les autres Arts Liberaux ſelon l'ordre qu'on leur donnoit alors, il parle enſuite de la Théologie, de l'Hiſtoire, de la Critique, de la Géographie, de la Phyſique, de la Medecine, du Droit ; il finit par quelques remarques ſur les Arts.

Connoiſſance des Langues.

C'eſt avec bien de la peine que M. l'Abbé le Beuf a pû ramaſſer quelques noms de Sçavans qui ayent eu quelque connoiſſance du Grec, de l'Hébreu & de l'Arabe durant les ſiécles dont il a traité, dans l'onziéme ſiécle le Grec étoit

presque entierement ignoré en France, & il y a toute apparence que ceux qui se piquoient de le sçavoir en sçavoient fort peu. Pour l'Hébreu on auroit pû l'apprendre plus facilement des Juifs qui étoient alors répandus par toute la France. Cependant il ne paroît pas qu'on s'y appliquât beaucoup. Dans le douziéme siécle l'étude du Grec & des Langues Orientales fleurit un peu davantage; sans doute que les Croisades y contribuerent, mais les François s'étant rendus maîtres de Constantinople en 1204. La Langue Grecque fut beaucoup moins ignorée en France qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors; cependant S. Thomas, qui avoit étudié à Paris & qui étoit un des plus sçavans hommes de son siécle, ne sçavoit point le Grec. Les Dominiquains furent pourtant ceux d'entre les Moines qui étudierent le plus les Langues. Humbert de Romans Général des Dominiquains écrivoit vers le milieu du

treiziéme ſiécle aux Religieux de ſon Ordre qu'il procureroit toutes les facilités à ceux d'entr'eux qui ſe trouveroient diſpoſés à apprendre la Langue Arabe, l'Hébraïque, la Grecque & toute autre Langue étrangere, pour aller prêcher la Foi en Orient. Le Roi de Tartarie ayant écrit en Perſan au Roi Saint Louis, un Dominiquain mit cette Lettre en Latin. On vit auſſi vers le milieu de ce ſiécle pluſieurs Ouvrages d'Ariſtote traduits en Latin par des Dominiquains, enfin ce fut un Religieux de cet Ordre qui traduiſit tous les Ouvrages de S. Thomas de Latin en Grec vers l'an 1298.

Quelque choſe qu'on puiſſe dire, & quoiqu'il ſe trouvât ſous les Regnes de Philippe Ier, de Louis le Gros, de Louis le Jeune, de Philippe Auguſte, de S. Louis, &c. des Ecrivains qui ſe piquoient de ſçavoir les Langues, & qui pour cette raiſon ont été en reputation parmi leurs contemporains, il faut

convenir que ni dans ces ſiécles, ni dans les ſuivans, juſqu'à la renaiſſance des Lettres, on n'a eu aucune véritable connoiſſance des Langues ſçavantes, pas même du Latin, que l'on n'étudioit pas bien, & que l'on n'entendoit pas par conſéquent les bons Ouvrages de l'Antiquité, & que c'eſt ce qui entretint ſi long-tems la Barbarie, & ce qui a fait que de ce nombre prodigieux d'Ouvrages de toute eſpéce qui ont été compoſés en France pendant près de 800 ans, & qui ont eu tant de vogue pendant la vie de leurs Auteurs, & même après leur mort, il y en a fort peu qui ne ſoient aujourd'hui regardés avec mépris par les vrais Sçavans. Il en faut excepter les bons Livres de Pieté & de Théologie qui ſont toûjours précieux, quand bien même le ſtile n'en ſeroit ni pur ni élégant.

TRAITÉ DES MALADIES *de la peau en general, avec un court Appendix sur l'efficacité des Topiques dans les maladies internes, & leur maniere d'agir sur le corps humain, traduit de l'Anglois du Docteur Turner par M***.* A Paris, chez *Jacques Barois* fils, Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers. 1743. deux vol. *in-12.* Tom. I. pag. 367. sans la *Préface du Traducteur*, l'*Avertissement de l'Auteur*, l'*Introduction*, & la *Table des Chapitres*, qui en contiennent 24, non compris la *Table des Matieres*, Tom. II. pag. 339. sans la *Table des Matieres.*

L'OBJET du Traducteur, comme il nous l'apprend dans sa Préface, a été de faire aux Medecins,&Chirurgiens, present d'un Traité complet des maladies de la peau, Traité qui ne se trouve

point, du moins en notre Langue chez les Auteurs modernes. Il compte que ce present sera d'autant plus agréable que cinq Editions de l'Ouvrage du Docteur Turner, faites en Angleterre en assez peu de tems, déposent de la maniere la plus avantageuse de l'utilité de son Traité. Un de ses principaux mérites est de faire sentir dans toutes les occasions le dangers des topiques emploiés dans les maladies cutanées avant que la masse du sang soit purifiée.

Le Traducteur a cru devoir faire quelques changemens à son original. Il a supprimé des détails qui lui ont paru ennuieux, & differentes Histoires des effets attribués par l'Auteur au pouvoir de l'imagination de la mere sur le fœtus, Histoires refutées par M. Blondel dans un Ouvrage traduit depuis quelques années. Mais le retranchement de la partie historique des *taches maternelles* n'est pas suivi de celui de la maniere de dé-

truire les marques avec lesquelles les enfans viennent quelquefois au monde.

Cette Préface est suivie de l'Avertissement de l'Auteur, qui se reduit à dire que les Editions posterieures sont plus amples que la premiere, & qu'on ne lui a pas conseillé de retrancher de son Ouvrage la partie physiologique, ni les anciennes formules de remedes, bien qu'elles ne soient plus d'usage aujourd'hui. Sur quoi nous ferons la réflexion que si ces formules ne sont abandonnées que par un caprice de mode, l'Auteur a bien fait de ne les pas supprimer, mais qu'il n'en est pas de même si l'on n'en a discontinué l'usage que parce qu'on a reconnu leur insuffisance, ou qu'on a trouvé des remedes plus efficaces.

L'Introduction ne contient rien qui puisse interesser nos Lecteurs. C'est une description anatomique de la peau d'après Stenon, Malpighi, Bidloo, Cowper, & Dra-

ke. Elle finit par une obſervation curieuſe que nous allons tranſcrire tant par rapport à ſa ſingularité, que pour faire connoître le ſtile du Trducteur.

» Je n'ai rien vû quant à la dila-
» tabilité de la peau, qui approche
» de ce que *Meckrin* rapporte d'un
» jeune Eſpagnol, qui, avec la
» main gauche portoit à ſa bouche
» la peau de ſon épaule droite & de
» ſa mamelle, comme il le fit voir
» dans l'Hôpital d'*Amſterdam* à
» *Van-Horn*, à *Sylvius*, à *Piſon*, &
» à quelques autres ſçavans Mede-
» cins. Il étendoit auſſi la peau de
» ſon menton ſur la poitrine, en
» forme de longue barbe, & la por-
» toit d'abord après ſur le ſommet
» de la tête, par où il ſe cachoit
» les deux ïeux; après quoi ſe re-
» mettant avec régularité dans ſa
» ſituation naturelle, elle y paroiſ-
» ſoit auſſi unie que celle d'aucune
» autre perſonne. Cet Eſpagnol
» pouvoit étendre auſſi en haut ou
» en bas la peau du genou, & de

» la jambe droite de la longueur
» d'une demi - verge ; mais ce qui
» paroît encore plus remarquable,
» la peau du côté gauche ne souf-
» froit aucune extension pareille.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties dont la premiere contient douze Chapitres, qui traitent de la lépre des Arabes ; de la lépre des Grecs ; de la galle ; des croutes, & éruptions cutanées des enfans ; des dartres ; de l'érysipele ; de la petite vérole, & des éruptions cutanées qui arrivent dans les fievres malignes ; du charbon, & du cancer ; de quelques autres éruptions appartenant plus particulierement à la peau ; des transpirations sensible, & insensible, & de leurs vices ; des changemens de la couleur de la peau ; des taches, & marques differentes imprimées sur la peau du fœtus par la force de l'imagination de la mere. La seconde partie est aussi soudivisée en douze Chapitres qui ont pour objet la chûte des cheveux, & leurs autres

ies ; la tigne ; la maladie pé-
re ; les maladies qui atta-
la peau du visage, telles que
te - rose , les pustulles , les
is, les taches de rousseur,&c.
ladies qui attaquent la peau
ains & des pieds ; les mala-
prépuce; les hémorrhoïdes;
ties du corps réunies ou sé-
contre l'intention de la na-
s la premiere conformation,
accident ; d'autres accidens
ectent indifferemment les
du corps à l'occasion des
externes , comme sont les
oses , ou les contusions , les
& les ulceres de la peau ;
ures de la peau ; les blessu-
a peau faites par les mor-
s bêtes vénimeuses ; les au-
essures faites à la peau par
ctes, & les instrumens véni-
Ce dernier Chapitre est sui-
appendix concernant l'effi-
les remedes exterieurs dans
adies internes.
s avoir donné le plan de

l'Ouvrage entier, il faut mettre par l'extrait de quelques Chapitres les Lecteurs en état de juger de son exécution. Nous commencerons par le Xme de la premiere partie qui traite *des transpirations sensible & insensible, & de leurs vices.*

Toute la machine du corps est un composé de vaisseaux. Les os même ne sont point inaccessibles aux liqueurs même grossieres, puisque le sang en sort quand on ratisse leur surface. Mais la peau est en partie tissue de canaux particuliers dont la fonction est de faire sortir du corps par des ouvertures nommées pores des parties des liqueurs. Si elles sortent en vapeurs, elles prennent le nom de transpiration insensible; on les nomme transpiration sensible lorsqu'elles sortent en forme de sueur. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la description qu'il donne des pores, & des tuiaux excretoires des glandes qui portent jusqu'à eux la matiere qu'elles ont séparée, ou pre-

parée. Nous remarquerons ſeulement que la tranſpiration inſenſible ſe fait continuellement, qu'elle égale au moins toutes les autres évacuations, & qu'elle continue dans cet état tant que le ſang & la peau ſont bien diſpoſés.

Comme la tranſpiration inſenſible eſt dans l'ordre de la nature, on ne voit pas, & la raiſon en eſt palpable, qu'elle excede jamais les bornes ; mais les mauvais effets de ſa ſuppreſſion ſont atteſtés par tous les Auteurs. Le froid de l'air, qui la cauſe, produit un reflux de ſa matiere ſur quelque partie, & attire un catarrhe ſuffoquant, une toux, une ſquinancie, une pleureſie, un rhumatiſme, &c. ſuivant la partie où elle ſe dépoſe ; elle cauſe enfin la fievre quand elle reſte confonduë avec la maſſe des liqueurs.

Comme ces affections ne ſont pas des maladies de la peau, ſi l'on en excepte le reſſerrement de cet organe, l'Auteur ſe contente d'in-

diquer pour remede les applications chaudes & relâchantes, les frictions légéres, l'usage des étoffes chaudes, & interieurement celui des diaphoretiques doux, & d'une abondante boisson incisive ; & passe à la transpiration sensible, ou sueur, qui péche par la quantité ou la qualité.

Les sueurs maladives dépendent plûtôt du tissu vicié du sang, ou de sa colliquation, que de la trop grande ouverture des pores de la peau; ainsi l'on doit s'attacher à corriger la constitution contre-nature des humeurs. Par exemple, si la sérosité est surabondante, on la détourne vers les intestins au moien des purgatifs hydragogues. On tient le malade légérement couvert & vêtu, on lui interdit tous les sels volatils, ou acides spiritueux, on lui fait emploier les absorbans & fortifians, comme la craie, le corail, &c. Les sueurs des phthisiques & des scorbutiques se guerissent par les remedes qui guérissent ces maladies. Hoffmann con-

feilla avec ſuccès à un vieillard qu'épuiſoient depuis trois mois des ſueurs continuelles, cauſées par la ſurabondance de féroſités & une diſpoſition ſcorbutique, la poudre d'ivoire préparée ſans feu, les émulſions des ſemences froides dans les eaux de chicorée & de bourrache, & l'uſage du jalap avec le criſtal de tartre réïteré de tems en tems. Les juleps rafraîchiſſans avec le ſel prunelle, & l'application ſur la peau de remedes aſtringens, réuſſirent à Riviere, & à Maſſarias. Mais une chemiſe empreinte d'une diſſolution d'alum qu'on a fait ſecher avant de s'en ſervir paroît dangereuſe à l'Auteur, nonobſtant le conſeil d'Hoffmann, même dans le déclin de la maladie. Le changement d'un air plus chaud en un plus froid, produit auſſi un bon effet.

Le ſecond vice des ſueurs maladives eſt leur mauvaiſe qualité. Il eſt pourtant bon d'obſerver que ces ſueurs ne ſont rien moins que

maladives relativement à celui qui les souffre, puisqu'elles font sortir de son corps des humeurs dont le reflux seroit très-dangereux. Ainsi cette dénomination ne leur convient que relativement au reste des hommes, qui jouissent de la santé sans la paier du désagrément de ces évacuations. C'est ordinairement leur fœtidité qui engage à en chercher le remede, soit qu'elles coulent de toute l'habitude du corps, ou de quelqu'une de ses parties, comme des aisselles, des aines, des mains, des pieds, &c. Tous les remedes astringens appliqués sur les parties d'où se fait l'écoulement, l'arrêtent ordinairement. Tels sont la poudre de tuthie, la pierre ponce, la chaux de cuivre, les scories du fer ou sa limaille, & une infinité d'autres ; mais en supprimant une évacuation necessaire au bien du sujet, il arrive souvent que le malade est plûtôt mort que gueri, à moins qu'on n'ait corrigé les mauvaises quali-

tés des liqueurs, ou donné à celles qui ſont viciées un égoût convenable. En effet tous les Praticiens remarquent que le deſſeichement de ces évacuations demande les mêmes précautions que celui des cauteres, des vieux ulceres, de la tigne, & des humeurs qui coulent de la tête des enfans, évacuations dont les ſuppreſſions ſont mortelles de leur nature, ou pour le moins ſuivies d'accidens beaucoup plus fâcheux que celui auquel on a remédié. Une femme aiant conſulté l'Auteur ſur une ſueur immoderée des mains, & n'aiant pas voulu ſe déterminer à l'application du cautere, eut le bonheur d'emploier ſans ſuccès ſuivi une lotion aſtringente. Malgré l'inſuffiſance du remede elle ne tarda pas à ſe plaindre de vertiges, & de catarrhe. Dans cet état elle ſouffrit l'application du cautere à l'un des bras, & en quinze jours la ſueur de la main du même côté s'étant tarie, elle s'en fit faire à l'au-

tre bras un ſecond qui fut ſuivi du même ſuccès. C'eſt le ſeul remede qui réuſſiſſe dans ces occaſions ſans expoſer le malade à aucun danger, ſi l'on en juge par les obſervations que l'Auteur a compilées.

Il termine ce Chapitre par les aphoriſmes ſur la ſueur tirés de ceux d'Hippocrate. Nous avertirons qu'il s'eſt gliſſé une faute notable dans le troiſiéme, *en quelque partie du corps que la ſueur paroiſſe, là eſt le ſigne de la maladie*, il faut lire, *là eſt ſiege de la maladie*, & remarquer que c'eſt des ſueurs particulieres qu'Hippocrate parle en cet endroit.

Le douziéme Chapitre de la premiere Partie parle *des taches & des marques differentes imprimées ſur la peau du fœtus par la force de l'imagination de ſa mere.* Hildanus prétend que pluſieurs de ces taches ne doivent point être regardées comme incurables ; mais, en tentant la cure, il faut avoir ſoin de détruire entierement leur racine; au-

ent elles reparoîtroient de
eau.
n emploie divers procedés
détruire ces taches. Les uns
endent qu'elles cedent à l'ap-
tion du ſang de l'arriere-faix.
Ephemerides d'Allemagne ren-
ent une obſervation de Ser-
qui contient l'Hiſtoire d'une
qui eut recours à ce remede
faire paſſer une teinture cou-
de feu qu'elle avoit répanduë
out le dos de la main. Mais,
d'atteindre au but propoſé, il
int une inflammation conſide-
avec gonflement & douleurs
on eut bien de la peine à ar-
les progrès.
e meilleur moien d'emporter
aches, ſuivant Willis, eſt la
on, ce qu'il eſt aiſé de prati-
, ſi l'on peut faire la ligature
tumeur avec un fil, & empê-
les liqueurs d'y aborder de
veau. Mais il faut bien prendre
e de ne bleſſer ni artere, ni
, ni même aucun gros vaiſſeau.

Le ſentiment de Willis eſt appuié ſur l'experience.

Il y a de ces taches dont il ſeroit abſurde d'entreprendre la cure ; telles ſont celles qui ont trop d'étenduë ; car elles laiſſeroient, même aprés leur guériſon parfaite, une cicatrice plus difforme que la marque qu'on vouloit détruire. Il y a de la témerité à tenter de remedier aux grandes excroiſſances, comme celles qui reſſemblent à des fruits, ou des viandes ; parce qu'outre qu'elles ont de la diſpoſition à dégenerer en ulceres malins, en voulant les détruire radicalement on expoſe la perſonne à des hémorrhagies conſiderables.

L'Auteur n'a eu la hardieſſe d'entreprendre que celles, qui reſſembloient à de petits fruits, comme groiſeilles, ceriſes, framboiſes, mures ; encore quand elles étoient ſituées commodement, d'une ſurface peu étenduë, d'une baſe petite, & d'un tiſſu mollet, ſans inflammation, ni lividité, & ſur-

it ſans ſoupçon d'une malignité
:hée, qui les fait quelquefois
ȝenerer en cancer.
Le tems propre pour l'extirpa-
n eſt celui où elles paroiſſent le
is pâles, molles, plattes, & le
ɔins incommodes; ce qui leur
ive dans certaines ſaiſons, bien
'elles ne tombent ni ne meu-
ɔt jamais entierement d'elles-
mes.
L'Auteur préfere la ligature ſi
xcroiſſance ne tient qu'à un pé-
ule, & lorſqu'elle eſt tombée,
veut qu'on en détruiſe entiere-
nt la racine avec le cautere, ou
elque cauſtique; attention qu'il
nande de même, ſi l'on em-
ɔie le biſtoury.
Cette théorie eſt ſuivie de quel-
es obſervations. Le premiere eſt
ée d'Hildanus qui guerit le fils
n Sénateur de Berne d'une ex-
ɔiſſance en forme de ceriſe qu'il
ɔit ſur le nez. On peut en lire
iſtoire dans l'Ouvrage de M.
rner, ou à la 46me obſ. de la vme

Centurie d'Hildanus. Nous obse-
verons seulement que ce célèbr
Medecin vante beaucoup dans l
cas de ces excroissances l'usage du
précipité rouge lavé & édulcoré,
dont M. Turner rend aussi un té-
moignage avantageux dans le ca
des tumeurs fougueuses, qu'il co-
rode & déterge parfaitement. Aussi
en a-t il fait usage pour achever d
consommer une chair fongueu
qui se trouva sous une framboise
qu'une Demoiselle avoit près d
sourcil, après l'avoir brûlée avec
un escarotique. Il faut lire cett
Histoire dans l'Ouvrage même.

La seconde observation de l'Au-
teur est d'un enfant à qui il lia u
groiseille qu'il avoit vers le gra
angle de l'œil ; serrant assez la li-
ture pour n'être plus obligé d'y r
venir, & appliquant un deffe
tout autour après avoir fait une o
verture au milieu de l'emplâtre po
donner passage à la tumeur. Quo
que l'enfant eut été saigné la ve
du jour de l'operation, & qu'il e

s le jour même un lavement,
écautions néceſſaires pour ces
ites operations comme pour les
is importantes, & par les mê-
s raiſons, le lendemain matin,
flammation de l'œil, le gonfle-
ent des paupieres, le pouls fé-
le de l'enfant, aiant fait peur
x parens, ils demanderent qu'on
upât la ligature. Mais M. Tur-
r s'étant apperçu que la tumeur
oit livide, & preſque prête à
nber, l'emporta avec les ciſeaux
is douleur de l'enfant, & preſ-
e ſans effuſion du ſang. Il cau-
iſa enſuite la racine avec le bou-
1 de ſa ſonde qu'il avoit fait rou-
, mit ſur l'eſcarre un plumaceau
argé de baſilicum, & fit ſur les
rties une embrocation d'huile
ſat. Il panſa enſuite la brûlure
ec ſon cerat de pierre calaminai-
, & en cinq ou ſix jours le ma-
le fut ſi parfaitement guéri qu'à
ne reſta-t-il aucune cicatrice.
Dans le cinquiéme Chapitre de
ſeconde partie, qui traite *des ma-*

ladies qui attaquent la peau des mains & des pieds, il eſt parlé du panaris, du pterygion, des engelures & poireaux, cors, fentes, crevaſſes, & de quelques affections des ongles.

Le panaris benin eſt une tumeur ſuperficielle cauſée au bout des doigts par une humeur acre & corroſive, qui, ramaſſée ſous l'épiderme y produit une petite élevation, dont la blancheur, la tranſparence, la fluctuation, indiquent la maturité. Le pus étant écoulé par une ouverture artificielle, la plaie ſe guerit ſans peine, ſi elle n'eſt ſuivie d'un pterygion, comme il arrive aſſez ſouvent. Les émolliens, le baſilicum, l'emplâtre de mélilot, ſuffiſent pour guerir le panaris benin qui n'a point de ſuite.

Il n'en eſt pas de même de l'eſpece maligne cauſée par une humeur beaucoup plus *aduſte*, extrêmement piquante & corroſive, qui faute d'une inciſion faite à tems

jusqu'au

juſqu'au périoſte, & même juſqu'à l'os, a ſouvent occaſionné la gangrene, la perte de pluſieurs phalanges, & la mort même. Le tems de faire cette inciſion eſt celui où la douleur devient extrême, évitant autant qu'il eſt poſſible les tendons & les vaiſſeaux. Par ce moien on facilite l'écoulement de l'humeur corroſive dont quelques gouttes parvenant juſqu'au pé.ioſte cauſent ſouvent tout le ravage.

On ne voit pas pourquoi M. Turner ne dit rien du traitement que demande le panaris malin après l'inciſion. Mais il paſſe tout de ſuite au pterygion, excroiſſance fongueuſe & mouvante, qui naît lorſque le panaris ſitué à côté, ou à la racine de l'ongle s'eſt déchargé de ſa matiere, & qui croît juſqu'à ce qu'on ait enlevé le bord de l'ongle où naît cette excroiſſance, ce qui ſe peut faire en introduiſant au-deſſous la pointe des ciſeaux. Mais ſi la crainte de la dou-

leur, la ſenſibilité de la partie, la ſituation de la chair fongueuſe, interdiſent cette operation, il faut conſumer le fongus avec quelque catheretique ou eſcarotique doux, puis enlever avec les ciſeaux toute la partie de l'ongle recourbée en dedans. On eſt quelquefois obligé de revenir pluſieurs fois à ces application & operation. L'Auteur vante beaucoup le précipité rouge ordinaire pour conſumer ces ſortes d'excroiſſances. Il en couvre le fongus, & applique par deſſus un emplâtre lénitif, qu'il ne leve qu'au bout de deux jours. Trois ou quatre panſemens de cette eſpece ſuffiſent ſouvent, non-ſeulement pour emporter l'excroiſſance, mais pour cicatriſer entierement la plaie.

Les engelures ſont produites par l'arrêt, ou la ſtagnation du ſang occaſionnée par le froid dans les vaiſſeaux capillaires de la peau. Le moien de les empêcher de s'ouvrir eſt d'appliquer deſſus une fo-

mentation résolutive avec des morceaux de flanelle chaude. Presque tous les Auteurs regardent comme un spécifique dans ce cas le jus, ou la décoction de navets, sur-tout s'ils ont été gelés. Mayernе donne le remede suivant comme infaillible contre les engelures.

Prenés une rave cuite sous la cendre, pelés-la, & appliqués-en la pulpe sur les engelures le plus chaud qu'on pourra le souffrir. Tenés la partie chaudement, & que le malade reste au lit le jour de l'application. Le mal se dissipera par ce remede en un ou deux jours.

Lorsque les engelures viennent à s'ulcérer, il faut les panser avec le pompholyx, ou l'onguent qui en est preparé, ou avec l'onguent de pierre calaminaire de l'Auteur, qu'il regarde comme le meilleur remede contre ce mal. Nous allons donner la préparation de cet onguent en faveur de ceux qui n'ont pas l'Ouvrage, ou même ne se soucieront pas de l'avoir.

Onguent de pierre calaminaire de M. Turner.

» Prenés du beurre frais du » mois de Mai, de la cire jaune, » de chacun trois livres & demie; » de bonne huile d'olives, quatre » livres; de la pierre calaminaire » reduite en poudre très-fine, & » passée par le tamis, deux livres » dix onces. Faites fondre à un feu » doux la cire & le beurre, mêlés-» y l'huile, &, après avoir passé la » liqueur, jettés-y peu à peu la pou-» dre, remuant continuellement » le mélange jusqu'à ce qu'il soit » assez refroidi pour que la pierre » bien incorporée ne puisse plus » tomber au fond.

Au reste M. Turner avertit que malgré l'efficacité de ces remedes, il y a des engelures qui ne guérissent qu'à l'approche de l'Eté; & ce sont celles des personnes obligées à marcher continuellement; d'où il suit que le repos est neces-

ſaire à la guériſon de cette maladie; & la raiſon en eſt fort naturelle, puiſque le mouvement, faiſant bander la peau, déſunit les fibres à qui le repos avoit permis de ſe rejoindre.

Les cors ſont une maladie ſi commune, & ſouvent ſi doulonreuſe, que le célebre Sydenham diſoit que ſi quelqu'un emploioit toute ſa vie à découvrir un ſpécifique pour elle, il auroit ſuffiſamment ſervi le genre humain. Nous ne rapporterons pas tous les remedes que l'Auteur a compilés à ce ſujet, nous choiſirons ceux qui paroiſſent devoir être les plus efficaces. Voici la méthode qu'Hildanus a éprouvée avec ſuccès ſur lui-même, & ſur bien d'autres.

Il faut ſe baigner les pieds pendant deux ou trois heures dans la décoction ſuivante, qu'on répete deux ou trois fois à l'heure du coucher, ſe mettant immédiatement après dans un lit bien chaud.

B A I N.

» Prenés racines de guimauve, » lis blancs, & grande scrophulai- » re, de chacunes une once; feuil- » les de mauve & de guimauve, » fleurs de camomille & de mélilot, » de chacunes une poignée; semen- » ces de lin, de fenu-grec, d'anet, » de chacunes une once; coupés » & broiés grossierement ce qui » le doit être, & faites-en une » décoction dans une suffisante » quantité d'eau de fontaine, jus- » qu'à diminution de moitié de la » liqueur.

Les cors étant bien ramollis par cette méthode, il faut les couper doucement à plat avec un canif bien tranchant, prenant garde de ne pas aller jusqu'au vif, puis y appliquer l'emplâtre *de cicuta cum ammoniaco*, qu'on change d'abord tous les quatre jours, ensuite seulement une fois le mois, ce qu'on continue au moins pendant

un an. On peut voir la defcription de cet emplâtre dans la Lettre d'Hildanus *ad Dominum Paulum Croquerum, de Medicorum quorumdam Magiſtralibus præparationibus*; ou fe fervir de celui dont Charas donne la defcription. On peut fubftituer avec fuccès à cet emplâtre la cire rouge dont on fe fert pour les fceaux.

On emploie utilement contre les cors & les verrues diverfes efpéces de catherétiques, & de corrofifs. Mais l'ufage de ces remedes eft extrêmement délicat, & d'autant plus qu'ils font plus actifs, & que les excroiffances font plus anciennes ou fituées fur des endroits plus fenfibles, comme les tendons & les jointures, ou qu'elles ont plus de difpofition à la malignité. Ce font des attentions qu'il ne faut jamais perdre de vûë.

Nous renvoions à l'Auteur ceux qui font curieux de connoître le traitement de toutes les efpéces de verrues en détail, & nous nous

contenterons de remarquer qu'il conseille l'huile de froment décrite dans la Pharmacopée de Bates contre les crevasses, & la rudesse des mains. Au premier cas Sennert préfere le suc de tanaisie à tous les autres remedes, d'autres donnent la préference à l'huile de cire, dans toutes les crevasses, gersures, & écorchures de la peau de quelque partie du corps que ce soit; & l'Auteur ajoûte que son cérat de pierre calaminaire lui a toûjours suffi.

Nous terminerons cet Extrait par celui de l'Appendix *concernant l'efficacité des remedes exterieurs dans les maladies internes.*

Les veines cutanées, dit Rolfincius, étant destinées à rapporter au cœur le sang qui n'a point été emploié à la nutrition de la peau, il est aisé de comprendre qu'il se trouve empreint des qualités des remedes dont les corpuscules ont pénétré par les pores. Et pourquoi les mixtes bien-faisans ne passe-

roient-ils pas dans le ſang par cette voie, pendant que les poiſons agiſſent ſi efficacement pour ſa deſtruction étant appliqués ſur la peau, & même aſſez légérement?

Ces réfléxions ont fait dire à Sylvius Deleboë qu'il fait auſſi peu de cas du génie que du ſçavoir des Medecins qui rejettent toute ſorte d'onguens, d'emplâtres, ou autres topiques dans les maladies internes, ne concevant pas comment leurs vertus peuvent ſe communiquer à l'interieur du corps. Mais comme les faits en pareille matiere ſont les vraies preuves de la vérité, nous allons indiquer ceux que l'Auteur apporte en preuve de ſon ſentiment.

Il a connu deux enfans morts d'une convulſion générale enſuite d'une ſuperpurgation cauſée par un liniment appliqué ſur leur nombril à deſſein de tuer les vers. Il croit qu'on s'étoit ſervi de l'onguent *de arthanita*. On ne put ſauver ces infortunés quelques cal-

mans qu'on ait emploiés pour les soulager.

Une décoction de menthe, ou d'absynthe avec quelques aromates, appliquée sur l'estomac par le conseil de l'Auteur, calma des envies de vomir, qui avoient été rebelles à plusieurs cordiaux & stomachiques. Horstius rapporte le même effet de l'absynthe porté sous les pieds. Les épithemes chauds appliqués sur le bas ventre guérissent tous les jours la colique, la passion iliaque, la dysenterie, & les autres cours de ventre. L'emplâtre de cinnabre, que le Docteur Bates nomme *emplastrum febrifugum magnum*, si l'on en croit le Traducteur de sa Pharmacopée, est tellement efficace dans les fievres intermittentes, qu'à peine manque-t-il une fois sur cent. M. Turner assure au moins qu'il guerit quatre malades sur six. Il a vû une ischurie rebelle à tous les remedes les plus actifs ceder à une simple embrocation faite sur la ré-

gion de la veſſie, le pubis, & le périnée, avec une huile qu'une perſonne qui étoit par hazard dans la maiſon du malade appliqua ſans autre façon que de frotter doucement pendant un demi quart d'heure, & que l'Apotiquaire de la maiſon crut être celle de Scorpions. L'huile de fourmis emploiée de la même maniere fait le même effet dans le même cas, & excite très-puiſſamment aux plaiſirs de l'amour. Salmuth parle d'un emplâtre appliqué ſur l'épine d'une perſonne menacée de paralyſie au bras qui lui cauſa ſur le champ la fievre. Celui de galbanum eſt très-efficace dans la paſſion hyſterique; celui de gomme ammoniaque, avec ou ſans cigue, dans les ſchires & duretés du foie. On guérit la fievre par des emplâtres appliqués aux poignets. Le bain des pieds fait d'une eau chargée de la vertu de quelque plante ſommifere procure le ſommeil ſouvent beaucoup mieux que les ſommiferes pris par la bouche;

les frictions, les sinapismes, l'application des animaux ouverts vivans, ou sans qu'on leur donne la mort, produisent des effets très-salutaires de l'aveu de tous les Praticiens; les Chinois & les Japonois entreprennent de guérir presque toutes les maladies par les remedes externes, comme l'explique William-ten-Rhyne dans sa *Mantissa Schimatica*; Concluons donc avec l'Auteur que les remedes externes sont très-efficaces dans les affections internes.



PROGRE'S DE L'EDUCATION, *suite des Elémens de l'Education*. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis, 1743. vol. *in*-12. pag. 232.

DANS notre Journal du mois de Juillet dernier nous rendîmes compte d'un Ouvrage intiulé : *Elémens de l'Education*. L'acueil favorable que le public a fait ce Livre a encouragé l'Auteur à ontinuer de travailler sur la mêne matiere, & il vient de nous lonner un second Ouvrage qui 'est que la suite du premier, & ju'il a intitulé : *Progrès de l'Eduation*. Ces sortes de Livres qui ne endent qu'à inspirer aux hommes e goût de la Sagesse & de la vertu e sçauroient trop se multiplier, & n doit regarder comme des gens ort utiles à la République ceux ui par leur travail contribuent à éducation de la jeunesse.

En parlant des *Elémens de l'E-*

ducation nous dîmes que ce Livre n'étoit d'un bout à l'autre qu'un tissu de Préceptes rangés sous certains chefs, & exprimés de la façon la plus concise, & qu'ainsi il ne nous étoit possible en aucune maniere d'en donner un Extrait. Nous nous contentâmes de mettre sous les yeux de nos Lecteurs la Liste des articles, & de copier deux de ces articles, nous allons suivre la même méthode à l'égard des *Progrès de l'Education*, qui est écrit dans le même goût que les *Elémens*.

TABLE DES ARTICLES.

Article premier. *Du caractère d'esprit & de cœur, que doit avoir celui qui se destine à l'Eglise.*

Art. II. *Des qualités essentielles de l'Homme de guerre.*

Art. III. *Des qualités de l'Homme d'Etat.*

Art. IV. *Des qualités du Magistrat.*

ARTICLE PREMIER.

Du caractére d'eſprit & de cœur ; que doit avoir celui qui ſe deſtine à l'Egliſe.

Par un ancien abus, les hommes ſont plûtôt deſtinés par leur famille, qu'ils ne ſe deſtinent eux-mêmes. On ne conſulte ſouvent ſur ce ſujet important, ni l'inclination, ni les talens, on ſuit la nature ; & le hazard de la naiſſance a donné un certain ton uniforme dans preſque toutes les maiſons : ſuivant cette régle, le troiſiéme fils doit être Abbé : le deſir des Bénéfices fait ſouvent la baſe de ſa vo-

n; de-là, tant d'Ecclesiasti-
irréguliers, & dont les
rs sont si opposées à la disci-
de l'Eglise. Je n'ai pas des-
le faire ici la critique du Cler-
sa portion respectable qui
ste toûjours, m'arrache le pin-
: & j'aime mieux tourner mes
du côté des vertus, que du
des scandales.

ais je soûtiens qu'un honnête
me ne doit jamais se décider
l'état Ecclesiastique, ni par
plaisance, ni par foiblesse, ni
le desir d'une molesse abondan-
en un mot, par aucune vûë hu-
ne;il doit s'éprouver long tems,
raindre encore de ne l'avoir pas
assez. Que de vertus, que de
urs, que de lumieres, que de
ections n'a-t-on pas droit d'at-
lre d'un Ecclesiastique! Il faut
l soit le modéle de tout ce qu'il
igne, & il faut qu'il enseigne la
nce la plus vaste, la plus simple
a plus combattuë; la plus vaste,
qu'elle comprend tous les tems

& tous les hommes; la plus ſimple, puiſqu'elle n'exige que de la droiture dans l'eſprit & dans le cœur; la plus combattuë enfin , puiſqu'elle humilie la raiſon , s'oppoſe aux mouvemens déréglés de la nature, & condamne les maximes du monde : il faut que , plein de zéle & de charité pour tous les hommes , il ſoit intolérant pour les vices & pour les erreurs ; il faut qu'il employe l'eſprit de perſuaſion , & qu'il rejette celui de perſécution ; qu'il ſoit en état de bien diſtinguer les limites du Sacerdoce & de l'Empire ; que, plein de reſpect & d'obéiſſance pour ſon Roi , plein d'amour pour la patrie, il tienne encore plus à ce qu'il doit à Dieu & à la Religion , & qu'enfin il ſoit toûjours prêt à leur ſacrifier ſes biens & ſa vie , non en expoſant l'un & l'autre indiſcretement , mais par une abdication ſage & prudente , laquelle , dans les circonſtances où elle ſe fait , puiſſe être utile à la vérité ;

nais sur-tout il doit bien prendre
garde de confondre cette vérité
avec ce qui n'est qu'opinion : il
doit démêler les mouvemens presqu'imperceptibles de l'amour propre d'avec ceux d'un prosélitisme
raisonnable, & ne pas regarder
l'œuvre de l'homme comme l'œuvre de Dieu : il doit se ressouvenir
qu'il n'est que l'organe des décisions de l'Eglise, sans quoi il auroit le malheur d'éprouver que
toute sa science ne seroit qu'illusion, & que ce même courage, &
cette même fermeté que je lui recommande, dégénéreroient en
opiniâtreté répréhensible, & d'autant plus dangereuse, qu'elle lui
paroîtroit une vertu, & pourroit
le conduire à un faux martyre, &
à une fatale désobéissance. Un Prélat, un Ecclesiastique qui apportera au saint Ministere ces sublimes
dispositions, sera celui que je desire pour l'honneur de l'Eglise, &
pour l'avantage des peuples. Quand
ils seront tous sur ce modéle, quel

ſpectacle pour les Fidéles! Quelle révolution dans les cœurs & dans les eſprits, ſi jamais les hommes ſont aſſez heureux pour voir finir la diviſion des Sectes, & ſe réunir au même centre! J'oſe aſſurer que ce miracle ſera plûtôt l'ouvrage de la charité & de la réformation dans les mœurs, que de l'aigreur des controverſes.

ARTICLE XVI.

De la difficulté de concilier la ſincérité & la diſcretion.

Une vertu ceſſeroit de l'être, ſi elle ne pouvoit être pratiquée qu'excluſivement à quelqu'autre; c'eſt de leur concert que ſe forme l'homme que j'ai en vûë: il doit donc trouver le ſecret de les raſſembler. Pour peu qu'on veuille réfléchir, on ne pourra diſconvenir que toutes les vertus ont de certains degrés, au-delà deſquels elles reçoivent plûtôt de l'altéra-

on que de la perfection : le cou-
age deviendroit bien-tôt férocité,
a générosité dissipation, la sobrie-
é abstinence indiscrete, ainsi des
utres ; de même, la discrétion
oussée trop loin, réduiroit au si-
ence absolu, & la sincérité feroit
ire un grand nombre de vérités
ue la tranquillité publique & par-
uliere ordonne de retenir.

Il faut avoüer qu'il y a, dans le
onde une sorte d'esprits fort em-
arrassans ; ils font des questions,
usquelles il est bien difficile de ré-
ondre sans pécher contre la dis-
retion ou contre la sincerité : l'in-
erêt d'un tiers nous oblige à ne
oint satisfaire leur curiosité ; &
a franchise ne permet pas de par-
er contre la vérité : il faut donc,
ans ces occasions, se sauver par
es réponses concertées avec la
rudence. La qualité des person-
es qui nous questionnent, rend
a chose plus ou moins difficile ; si
'est un inférieur, son indiscretion
oit être corrigée par le silence ; si

c'eſt un égal, les digreſſions ſont d'un grand ſécours, & ſuffiſantes pour qui n'eſt pas un imbécile: mais la réponſe eſt plus embarraſſante lorſqu'elle vient d'un ſupérieur. La qualité de la queſtion, l'interêt des perſonnes doivent déterminer à dire ſimplement la vérité, ou à ſupplier qu'on ne nous preſſe pas en faveur des motifs légitimes qu'on expoſe.

Il eſt impoſſible de rappeller le nombre infini de circonſtances délicates où l'on ſe trouve pendant ſa vie : l'expérience du monde eſt le ſeul bon Livre où l'on puiſſe s'inſtruire : & je m'en tiens, ſur cet article, au peu que je viens de dire ; je le crois ſuffiſant pour ceux qui ont l'intelligence fine, & peut-être trop fort pour la plûpart des hommes qui n'y mettent pas tant de façon ; un menſonge ou une indiſcretion leur paroiſſent peut-être de l'eſprit, pourvû que cela les tire d'affaire.

La méthode la plus certaine pour

mettre à l'abri de ces circonstan-
désagréables, où deux vertus
t, pour ainsi dire, aux prises,
t de bien choisir son monde, de
re dans des societés où l'on sça-
réunir la décence & la discré-
n : on y trouve bien rarement
fléaux dont j'ai parlé ; s'il s'en
contre quelquefois, ce sont
intrus qu'on n'y admet pas
g-tems : & , lorsqu'on les an-
ice, leur nom fait dans une
mblée le même effet qu'une af-
e de Comédie : on sait le ca-
tére qui va paroître, & chacun
met en garde : à la fin, il s'en
erçoit, il ne revient plus ; c'est
qu'on demande.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LE troisiéme Tome de l'Ouvrage de M. Georgi sur les habits Pontificaux, &c. paroît depuis peu. Le titre est : *Dominici Georgii de Liturgia Romani Pontificis in solemni celebratione Missarum Lib. 3. ubi sacra Mysteria ex antiquis codicibus præsertim Vaticanis, aliisque monumentis plurimum illustrantur.* Romæ. 1743. *in-4°.* 3. vol.

Synopsis Lauretana, hoc est Summorum Pontificum Constitutiones, Soc Congregat. Lauretanæ Resolutiones super controversiis Jurisdictionalibus inter Episcopum & Gubernatorem Lauretanos, ac plurima dubia à SS. D. N. Benedicto XIV. decisa, cum alphabetica Synopsi. Omnia ejusdem Pontificis Maximi auctoritate

auctoritate edita & confirmata. Romæ. 1743. *in-4°.*

On trouve chez les Freres Pagliarini, Marchands Libraires de cette Ville, un Recueil de Statuts ſur le Commerce de *Civita Vecchia* intitulé : *Statuti del Commercio e Conſolato del Porto Franco di Civita Vecchia eretto dal Sommo Pontifice Benedetto XIV.* In Roma. 1743. *in-4°.*

Les mêmes Libraires ont publié depuis peu un Traité dogmatique contre les Cathares & les Vaudois, ſous ce titre : *Venerabilis Patris Monetæ Cremonenſis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominico æqualis adverſus Catharos & Valdenſes Libri quinque, quos ex manuſcriptis codicibus Vaticano, Bononienſi ac Neapolitano nunc primum edidit, atque illuſtravit P. Fr. Thomas-Auguſtinus Ricchinius ejuſdem Ordinis S. T. M. ac Collegii Caſanatenſis Theologus.* Romæ, apud Nicolaum & Marcum Palearinos. 1743. *fol.* Ce Volume contient, outre la

dédicace au R. P. Thomas Rippoll, une Introduction à l'Ouvrage composée par l'Auteur, une Préface dans laquelle l'Editeur rend compte de son dessein & de la méthode qu'il a suivie, soit pour l'Edition, soit pour les remarques qu'il y a jointes ; on a mis au commencement le portrait du P. Moneta.

Il paroît encore ici un vol. *in*-4°. contenant des Observations sur la Mérope du Marquis Scipion Maffei, & sur la Traduction de Lucrece *del Marchetti* quelques Harangues, & des Lettres Latines qui n'avoient pas encore été imprimées. 1743.

DE VENISE.

Le P. Jean-Jerôme Gradenigo, Clerc Régulier, vient de faire imprimer une Lettre étenduë, adressée à M. le Cardinal Quirini, dans laquelle il prouve que pendant les siécles XI. XII. XIII. & XIV. qui est le tems où la Langue Grecque a

été le plus négligée, plusieurs Sçavans d'Italie l'ont cultivée avec beaucoup de soin, comme il paroît par les Ouvrages qu'ils ont composés dans cette Langue, & par ceux qu'ils ont traduits de Grec en Latin, ou en Langue vulgaire. Le Pere Gradenigo n'embrasse pas toute l'Italie dans ses recherches, mais seulement la partie qui s'étend depuis le Mont Cassin jusqu'aux Alpes. Voici le titre de cette Lettre: *Lettera all'Eminentissimo e Reverendissimo Signor Cardinale Angelo Maria Quirini Bibliothecario della Santa Romana Chiesa, Vescovo di Brescia, intorno agli Italiani, che del Secolo xj. insino verso la fine del xiv seppero di Greco.* In Venezia. 1743. 8°.

Jean-Baptiste Pasquali, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a imprimé & publié le Cathéchisme connu sous le nom de Montpellier, traduit du François en Latin avec les preuves tirées de l'Ecriture & de la Tradition sous ce titre: *Insti-*

tutiones Catholicæ in modum Catecheseos , in quibus quidquid ad Religionis Historiam , & Ecclesiæ Dogmata , Mores , Sacramenta , Preces , Usus , & Ceremonias pertinet , totum id brevi compendio ex sacris fontibus Scripturæ & Traditionis explanatur , ex Gallico idiomate in Latinum Sermonem translatæ , &c. Auctore Francisco Amato Pouget Montispessulanæo Presbytero Congregat. Oratorii Gallic. &c. Ex Typographiâ Joannis - Baptistæ Pasquali. 1743. *in-fol.* 2. vol.

Le même Libraire a publié sur la fin du mois de Fevrier dernier un Avertissement , par lequel il informe le public que l'impression de l'Histoire d'Italie depuis la premiere année de l'Ere vulgaire jusqu'en 1500 , composée par l'Illustre & sçavant Abbé Louis-Antoine Muratori, en 6 vol. *in-fol.* avançoit beaucoup ; que pour répondre à l'empressement que les Sçavans ont témoigné de voir paroître cet important Ouvrage , & en mê-

me tems pour en facjliter le débit, il a jugé à propos de former une aſſociation, dont voici les conditions: il débitera tous les deux mois & ſans aucune interruption un Volume de cette Hiſtoire, en commençant en Mars 1744. Le prix ſera pour chaque Volume de dix *lire* de Veniſe (6 liv. environ monnoye de France) en petit papier, & de 15 *lire* en grand papier; les Souſcripteurs payeront en ſouſcrivant 10 ou 15 *lire* ſelon la difference du papier qu'ils auront choiſi, pareille ſomme en retirant le premier Volume; & ainſi des Volumes ſuivans juſqu'au dernier, qu'ils recevront ſans payer. La Souſcription ſera ouverte pendant ſix mois à compter du vingt-quatre du mois de Fevrier dernier. Ce tems étant expiré, ceux qui n'auront pas pris de part à l'aſſociation payeront l'Ouvrage plus cher. Le Libraire ſe reſerve à en fixer le prix par un ſecond Avertiſſement qu'il publiera à cet effet; il entre-

ra auſſi en compoſition avec ceux qui voudront acheter tous les ſix Volumes à la fois.

DE LUCQUES.

Oſſervazioni ſulla pronunzia ed ortografia Franceſe per Servire di Supplimento alle difettoſiſſime Grammatiche Franceſi - Italiane, che quanto abondano d'errori, e di ſuperfluita, altrettanto ſcarſeggiano di Regole neceſſarie a ben pronunziare ed a ſcrivere correttamente in Franceſe, dedicate all'Ill. e Rev. Sig. D. Giulio Ceſare Maffei Patrizio ed Arcidiacono di Volterra. In Lucca, per Sebaſtiano ed Angelo Caputri. 1743. *in*-12. L'Auteur de ce Traité de Grammaire Françoiſe-Italienne, eſt M. Philippe-Domique Marchiony d'Aix en Savoye; il promet que ſi cet Eſſai trouve dans le public un accueil favorable, il donnera une Grammaire Françoiſe-Italienne entiere pour l'uſage des Italiens.

Joſeph Salani & Vincent Giun-

tini, Libraires de cette Ville, ont publié depuis peu l'abbrégé de la Vie d'une Sainte Religieuse, composé par le Sieur André Danti, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Saint Pierre au Diocése de S. *Miniato*, & dédiée au Souverain Pontife Benoît XIV. en voici le titre : *Ristretto dell'azioni e virtudi di Suor Maria Gaetana Diomira Romagnuoli, Monaca nel Monasterio di S. Matteo di Castel Franco, Diocesi di S. Miniato dell'Ordine di S. Agostino, &c.* In Lucca. 1743. *in*-8°.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

Πλυτάρχυ, Δημοσθένης, καὶ Κικέρων. *Plutarchi, Demostenis, & Ciceronis Vitæ parallelæ nunc primùm separatim editæ Græca recensuit, Latine reddidit, notis illustravit Philippus Baron A. B. Coll. Nov. Socius.* Oxonii, ex Typographeo Clarendoniano. 1744. *in*-8°.

DE LONDRES.

An Attempt towards a natural History of the Polype, *&c.* C'est à-dire: *Essai sur l'Histoire Naturelle des Polypes*, contenu dans une Lettre adressée à M. Martin Folkes Esq. Président de la Societé Royale, où l'on décrit leurs differentes espéces, les endroits où l'on doit les chercher, & la maniere de les trouver, leur production & leur multiplication surprenante, la forme, la structure & l'usage de leurs differentes parties, & la maniere dont ils prennent leur proye; avec un récit abrégé de leurs maladies, de leur cure, & de leur prodigieuse reproduction après qu'on les a coupés en pieces, de la meilleure méthode de faire cette operation, & du tems qui est necessaire pour reparer leurs differentes parties, après qu'ils ont été ainsi coupés en pieces; des moyens de les nourir, de les tou-

...*Mars*, 1744.
...r, de les nétoyer,
...nſerver dans toutes les
...l'année, &c. Par M. He...
...r, Membre de la Societé...
& de celles des Antiqua...
...hez R. Dodley & M. Coop...
...ns Pater-noſter-Row, &c. 17...
8°.

Remarks on the Hiſtory of England
...m the minutes of Humphrey Old-
...tle Eſq. &c. C'eſt-à-dire : *Re-*
...rques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre,
...nées d'après les papiers d'Hum-
...ey Oldcaſtle, &c. Londres,
...z R. Francklin, dans Ru...
...et Covent-Garden...
...an Oſborn...

mée ci-devant par Churchill avec privilége & permission de S.M. On a mis au commencement un Introduction ou Discours préliminaire qu'on croit avoir été composé par le célébre M. Locke sous le titre d'Histoire de la Navigation depuis son origine jusqu'à present. Cette Edition sera imprimée sur du papier & en caractéres semblables au projet qui en a été publié, & aussi beaux que ceux de la premiere Edition. On y ajoûtera des Cartes nouvelles pour les quatre Parties du Monde, qui ont été reformées & gravées sur les dernieres découvertes, & qui serviront beaucoup à éclaircir & à expliquer divers endroits de cette Collection. Chaque Volume contiendra plus de deux cens feuilles, y compris les Cartes Géographiques, & les figures.

Tous les Samedis on délivre aux Souscripteurs un Numero Cahier contenant cinq feuill pour 6 sols; au moyen duq

prix ainsi fixé, cette Edition reviendra à meilleur marché, que les Souscripteurs mêmes n'avoient payé la derniere Edition. Les Cartes Géographiques, & les figures seront délivrées à mesure que l'ordre & la suite des matieres le demanderont. Chaque Carte ou figure en une feuille, ou en deux demi-feuilles, ne sera estimée qu'une feuille d'impression. Le premier N° a été délivré le 10 Mars 1744. v. S.

On trouvera des Souscriptions & on donnera gratuitement le Projet, chez Osborn, & chez les autres Libraires de Londres & des principales Villes d'Angleterre, d'Irlande, &c.

Jean Nourse a imprimé & débite actuellement un Recueil de Consultations de M. Boerhaave, intitulé : *Consultationes Medicæ, sive Sylloge Epistolarum cum Responsis Hermanni Boerhaave. Volumen primum.* 1744. *in*-8°.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

J. Wetstein, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié une nouvelle Edition corrigée & enrichie de figures, de l'*Exposition Anatomique de la structure du corps humain, par Jacques Benigne Winslow, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, ancien Professeur en Anatomie & en Chirurgie de la même Faculté, &c.* 1743. *in*-12. 4 vol.

M. Bruzen de la Martiniere premier Géographe de Sa Majesté Catholique, Sécretaire du Roi des deux Siciles, & du Conseil de S. M. a donné une nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Histoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état present, & les interêts des Souverains*, commencée par M. le Baron de Puffendorf, completée & continuée jusqu'en 1743. Amsterdam, chez Zacharie Chatelain. 1743.

in-12. 11 vol. donc ſix pour l'Hiſtoire Univerſelle; trois pour l'Hiſtoire de Suede, & deux pour celle de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, pour ſervir de ſuite à l'Introduction à l'Hiſtoire Univerſelle du Baron de Puffendorf.

DE LA HAYE.

Il paroît ici une nouvelle Edition des *Œuvres de Machiavel, augmentée de l'Anti-Machiavel & de quelques autres Pieces*. A la Haye, aux dépens de la Compagnie. 1743. *in*-12. 6 vol.

Alexandre Johſon, Libraire de la même Ville, débite un nouvel Ouvrage de Philoſophie ſous le titre ſuivant: *Recherches Philoſophiques ſur la neceſſité de s'aſſurer par ſoi-même de la vérité; ſur la certitude de nos connoiſſances, & ſur la nature des Etres* 1743. *in*-8°.

Le même Livre ſe trouve auſſi à Rotterdam.

Mémoires Hiſtoriques, Politiques & Litteraires concernans le Portugal & toutes ſes dépendances. Avec

la Bibliothéque des Ecrivains & des Hiſtoriens de ces Etats. Par M. le Chevalier d'Oliveyra Gentilhomme Portugais. Chez Adrien Moetjens. 1743. *in*-8°. 2 vol.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Frederic Léonard, Imprimeur-Libraire de cette Ville, débite depuis peu un Ouvrage intitulé: *Eſſais ſur le génie & le caractere des Nations, diviſé en ſix Livres.* 1744. *in*-8°. 2 vol.

On trouve auſſi chez le même Libraire l'Hiſtoire Générale des Pays-Bas, contenant la deſcription des dix-huit Provinces. 1743. *in*-8°. 4. vol. avec fig.

FRANCE.

MONTAUBAN.

» M. l'Evêque de Montauban, » ayant deſtiné la ſomme de deux » cens cinquante liv. pour donner » un prix de pareille valeur à celui » qui, au jugement de la Societé » Litteraire établie dans cette Ville » par permiſſion du Roi, ſe trouve-

» ra avoir fait le meilleur Discours
» sur un sujet relatif à quelque
» point de morale tiré des Livres
» Saints, suivant l'usage de l'Acadé-
» mie Françoise. La Societé Litte-
» raire a cru nécessaire d'avertir le
» public qu'elle distribuera ce prix
» pour la premiere fois le 25 Août,
» Fête de S. Louis Roi de France.

» Le sujet de ce Discours sera
» pour l'année 1744.

LA VANITE' DES SCIENCES SANS LA RELIGION,

» conformément à ces paroles de
» l'Ecriture : *Vani autem sunt omnes*
» *homines in quibus non subest scien-*
» *tia Dei.* Sap. cap. 13. v. 1.

» Toute sorte de personnes de
» quelque qualité qu'elles soient,
» seront reçûës à pretendre à ce
» prix, hors les Membres de la
» Societé Litteraire qui en doivent
» être les Juges.

» Les Discours ne seront tout
» au plus que de demie-heure de
» lecture, & finiront toûjours par
» une courte Priere à JESUS-

» CHRIST. Ceux qui en auront
» composé, les feront remettre dans
» tout le mois de Juin prochain,
» entre les mains de M. *de Bernoy*,
» Secretaire perpétuel de la Socie-
» té Litteraire, en sa maison ruë
» Montmurat ; ou en son absence
» à M. *Forestier*, Avocat à la Cour
» des Aydes, en sa maison ruë
» Montmurat. On n'en recevra au-
» cun qui n'aye une approbation
» signée de deux Docteurs en
» Théologie. Les Auteurs n'y met-
» tront point leur nom ; mais seu-
» lement une marque ou paraphe,
» avec un passage de l'Ecriture S^te^,
» ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on
» écrira aussi sur le Registre du
» Sécrétaire de la Societé.

» Le prix ne sera néanmoins dé-
» livré à aucun qu'il ne se nomme
» & qu'il ne se presente en person-
» ne ou par Procureur, pour le
» recevoir, & pour signer le Dis-
» cours.

» Le prix sera une *Médaille d'or*
» *representant S. Michel*, avec cet-

» te Légende : QUIS UT DEUS.

» Le ſujet du Diſcours ſera à l'a» venir publié un an avant la diſ» tribution du prix : mais on a » voulu commencer cette année à » joüir des bienfaits de M. l'Evê» que de Montauban, & répondre » par cet empreſſement à ſon a» mour pour les beaux Arts, & à » ſon zéle pour leur progrés.

» La Societé Litteraire avertit » les Auteurs d'adreſſer trois co» pies de leurs Ouvrages, & d'af» franchir les paquets qui ſeront » envoyés par la poſte, ſans quoi » les Ouvrages ne ſeront point ad» mis au concours.

DE MONTPELLIER.

La premiere partie de l'Hiſtoire de Montpellier, qu'on nous promettoit depuis pluſieurs années, vient de paroître ſous le titre ſuivant : *Hiſtoire de la Ville de Montpellier depuis ſon origine juſqu'à notre tems, avec un abrégé hiſtorique de tout ce qui préceda ſon établiſſement, à laquelle on a ajoûté l'hiſtoi-*

re particuliere des Juriſdictions anciennes & modernes de cette Ville, & les Statuts qui lui ſont propres (en Latin & en François avec des Remarques), & une Table des matieres rangées ſuivant l'ordre alphabétique. Par Meſſire Charles d'Aigrefeuille, Prêtre Docteur en Théologie & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de S. Pierre de Montpellier; chez Jean Martel, Imprimeur du Roi & des Etats de la Province de Languedoc. 1737 *in-fol.* L'Auteur avoit entrepris d'écrire l'Hiſtoire Civile & Eccleſiaſtique de Montpellier, & pour éviter la confuſion, il avoit jugé a propos de traiter ſéparément ces deux objets. En 1739. il donna l'Hiſtoire Eccleſiaſtique qu'il intitula *ſeconde partie de l'Hiſtoire de Montpellier*, ainſi qu'on l'a annoncé dans les Nouvelles du mois de Novembre de la même année. Le Volume qui vient de paroître, & qui eſt le premier dans l'ordre que l'Auteur s'étoit propoſé de ſuivre, regarde princi-

palement l'HiſtoireCivile de Montpellier. Quoique ce premier Volume ne ſoit pas d'une date d'impreſſion aſſez recente, pour être inſeré dans les Nouvelles de ce Journal, cependant comme la publication en a été retardée, & que ce n'eſt que depuis fort peu de tems qu'il en paroît des exemplaires à Paris, on a cru faire plaiſir à quelques Lecteurs de l'annoncer, en attendant qu'on en donne l'Extrait.

DE PARIS.

Chirurgie complette ſuivant le Syſtême des modernes. Chez d'Houry, ſeul Imprimeur de Monſeigneur le Duc d'Orléans. 1744. *in* 12. 2. vol. Le premier contient » une deſcrip-» tion courte & exacte des parties » du corps humain, une explica-» tion facile de ſa méchanique, & » une idée générale de ſes déran-» gemens. Le ſecond Volume ren-» ferme un détail des maladies du » corps humain, & des moyens » que la Chirurgie fournit pour les » guérir; le tout ſuivi des médica-

» mens rangés par classes; avec les » formules d'usage, & les compo» sitions tant Chymiques que Ga» léniques; un abrégé des drogues » simples, & une explication des » termes employés dans cet Ou» vrage. Le tout mis par ordre » alphabétique.

Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roi, & Jean Desaint, Libraire, ont publié un Recueil de *Poësies diverses*, par M. L. D. B. Ce Recueil est précedé d'un discours sur la Poësie. 1744. *in*-8°.

Il paroît chez Sebastien Jorry, Imprimeur Juré de l'Université, près le Pont S. Michel, aux Sigognes, un *nouveau Recueil de differens Traités de Medecine* 1744. 12°. Les Pieces contenuës dans ce Volume sont :

I. Raisons convaincantes en forme de Dissertation, pour prouver l'insuffisance de l'inspection de l'urine & de l'incertitude des indications qu'on en tire.

II. Remarques sur la tumeur

qu'on trouve quelquefois ſur le dos des enfans nouveaux nés, accompagnée de l'épine du dos fenduë connuë ſous le nom de *ſpina bifida.*

III. Deſcription raiſonnée & hiſtorique de la *Plica Polonica.*

IV. Diſſertation Medico-phyſique ſur la ſubmerſion & le ſurnagement des poulmons d'un enfant nouveau né.

V. Relation des accidens dont a été ſuivie la morſure d'un chien enragé, enriche de quelques remarques.

VI. Relation des accidens dont a été ſuivie la morſure d'un chat enragé, enrichie de quelques remarques.

VII. Lettre de M. James à M. Hans Sloane touchant un remede contre la rage.

Hiſtoire & deſcription générale de la nouvelle France; où l'on trouvera tout ce qui regarde les découvertes & les conquêtes des François dans l'Amérique Septentrionale; avec le Journal Hiſtorique

d'un Voyage fait par ordre du Roi dans cette même partie du Monde, contenant la Description Géographique & l'Histoire naturelle des Pays que l'Auteur a parcourus, les coûtumes, le caractére, la Religion, les mœurs, & les Traditions des peuples qui les habitent, addressé à Madame la Duchesse de Lesdiguieres, avec une Dissertation préliminaire sur l'origine des Américains ; par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jesus. Chez Pierre-François Giffard, Libraire, rue S. Jacques, à Ste Thérése. 1744. *in* 4°. 3. vol. Cet Ouvrage qui est dédié à S. A. S. M. le Duc de Penthievre, est encore enrichi de vignettes en taille-douce, & d'un très-grand nombre de Cartes Géographiques & de plans, & des remarques de M. Bellin, Ingénieur de la Marine sur ces mêmes Cartes, qu'il a été chargé de dresser, pour joindre à l'Histoire générale de la nouvelle France du P. de Charlevoix, & au Journal

de son Voyage dans cette partie du monde.

Prault pere va donner au public un *Abrégé Chronologique de l'Histoirede France* d'un nouveau genre, & qui renfermera dans un court espace des matieres biencurieuses, & bien interessantes. *in*-8°. un seul vol.

Briasson, Libraire, ruë S. Jacq. vient de publier une nouvelle Edition, revûë & augmentée du Livre intitulé : *Des mœurs & des usages des Romains*. 1744. *in*-12. 2. vol.

F. G. Mérigot, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, aux Armes de France, vient de mettre au jour un nouveau Recueil de Poesies intitulé : *Fables nouvelles & autres Pieces en vers*, par M. D. D. L. P. D. C. *avec un examen critique des principaux Fabulistes anciens & modernes*. 1744. vol. *in*-12.

Mariette & Guerin publient actuellement le 7[me] & le 8[me] vol. de la *Bibliothéque Françoise*, ou *Hist-*

toire de la Litterature Françoise. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. 1744. 12°.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Mars. 1744.

Fin de la Table.